هكذا من الاصل


# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 13026 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — MARDI 16 DÉCEMBRE 1986


## Violences ethniques en Asie du Sud

Le cercle vicieux des violences intercommunautaires saisit de nouveau l'Inde et deux autres nations du sous-continent : le Pakistan et Sri-Lanka. En dépit des contextes largement différents dans lesquels ces trois crises s'inscrivent, on ne peut qu'être frappé par la similitude de leurs causes profondes et par leur réapparition simultanée quarante ans après la décolonisation.

Toutes ces violences ont pour fondement la surpopulation, un sous-développement endémique, auxquels s'ajoutent des difficultés économiques dont, malgré d'indéniables progrès, ces pays sont loin d'être venus à bout. Sur le terrain, déjà propice, des antagonismes ethniques et religieux, viennent s'ajouter la faiblesse de l'État, la démagogie et les erreurs des politiques gravitant autour d'un pouvoir qui, la plupart du temps, ne sait faire face à la montée des tensions qu'en ordonnant une répression excessivement brutale.

Le côtoiement, dans les trois pays concernés, de la pauvreté la plus sordide et des richesses les plus fabuleuses ne peut qu'exacerber encore les rivalités intercommunautaires. Dès lors, la moindre provocation met le feu aux poudres — on l'a vu récemment dans le sud de l'Inde avec des émeutes parties d'un simple article de presse.

Le Pakistan, instable depuis sa création dans le sang en 1947, n'a pas encore pu se forger une identité nationale solide. L'instabilité y est aggravée par la présence soviétique en Afghanistan, qui a provoqué la ruée de plus de deux millions de réfugiés sur son territoire.

Au Pendjab indien, c'est la prospérité agricole de la région qui est à l'origine du conflit, en menaçant l'identité religieuse des sikhs et en suscitant des ambitions de caractère industriel que l'économie indienne est incapable de faire fructifier.

Comme au Pendjab, la révolte des Tamouls a éclaté sous la pression des jeunes éduqués et des chômeurs. Les Tamouls ont longtemps été considérés comme des citoyens de seconde zone par les Cinghalais, majoritaires. Leur langue n'a été officiellement reconnue qu'il y a trois ans ; jusque-là, ils n'avaient qu'un accès assez limité aux emplois administratifs. Mais, si elle est moins directement le fruit de la décolonisation, la violence inter-ethnique à Sri-Lanka n'en prend pas moins un tour aussi incontrôlable que chez les voisins indiens et pakistanais. Deux des principaux groupes armés s'opposant au gouvernement de Colombo au nom de l'indépendance se sont ainsi affrontés au cours du week-end, à quelques jours de la reprise des discussions entre le gouvernement de New-Delhi et le président Junius Jayewardene visant à sortir de l'impasse. Le bilan de ces derniers incidents s'élève à au moins onze morts.

Face à ces soubresauts sanglants, le choix, pour les pays occidentaux, devrait s'imposer clairement et rapidement. Les priorités politiques de la stratégie Est-Ouest dans le sous-continent n'ont pas, comme en Asie du Sud-Est par exemple, été génératrices d'un début de prospérité. Les considérations économiques devraient donc prévaloir pour sortir ces pays d'un sous-développement qui ne peut que s'accroître à défaut d'assistance substantielle. C'est sans doute sur ce terrain, plus que sur celui des armes, que se joue l'avenir dans cette région du monde prise entre la convoitise stratégique de l'Union soviétique et l'indifférence des démocraties industrialisées.

(Lire page 4 l'article de PATRICE CLAUDE.)

Sa voiture explose, un mécanicien est tué

## M. Alain Peyrefitte échappe à un attentat

*Un employé de la mairie de Provins (Seine-et-Marne) a été tué, lundi 15 décembre vers 8 h 15, par une explosion en essayant de faire démarrer la voiture de M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux et président du comité éditorial du « Figaro ». En apprenant la nouvelle alors qu'il se trouvait à Paris, le maire de Provins a confié à sa femme : « J'ai été sauvé, un autre a été tué à ma place. »*

A l'occasion de ses week-ends réguliers à Provins, M. Peyrefitte dispose toujours d'une voiture mise à sa disposition par la mairie. Le véhicule, une Citroën BX, est conduit devant son domicile le vendredi soir et récupéré le lundi en début de matinée par deux agents municipaux.

Mais pour une fois M. et Mme Peyrefitte n'ont pas utilisé la voiture de la mairie. « *Mon mari ne s'en est pas servi,* précise Mme Peyrefitte. *Par extraordinaire, il a pris sa vieille 504 pour voir comment elle marchait.* » De même, contrairement à ses habitudes, M. Peyrefitte est reparti samedi soir sur Paris en compagnie de sa femme.

L'explosion de la voiture du maire de Provins est vraisemblablement due à une bombe de très forte puissance. M. Serge Langer, cinquante et un ans, marié et père d'un fils âgé de vingt-sept ans, employé au service d'entretien mécanique de la ville, est mort sur le coup.

Accompagné d'un collègue, M. Roger Roland, il avait essayé de faire démarrer la voiture une première fois ; en vain. Après avoir changé la batterie du véhicule, il se mettait au volant : selon les premières informations, l'enclenchement de la première vitesse provoquait l'explosion.

La déflagration a été entendue dans toute la ville, et la voiture complètement détruite. Immédiatement prévenu, M. Peyrefitte, qui devait assister à une séance du conseil général à Melun, s'est rendu à Provins auprès de la famille de la victime. Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, était, pour sa part, attendu sur place.

Selon son entourage, l'ancien garde des sceaux ne bénéficiait d'aucune protection particulière, et n'aurait reçu aucune menace. En fin de matinée, l'attentat n'avait pas été revendiqué.

(Lire nos informations page 40.)

Les recommandations du Comité d'éthique

## Le gouvernement approuve l'arrêt des expériences sur l'embryon

*Inaugurant lundi 15 décembre les journées annuelles du Comité consultatif national d'éthique, Mme Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a approuvé les recommandations essentielles du comité et notamment l'arrêt pour trois ans des recherches sur les manipulations génétiques de l'embryon humain. M. Mitterrand devait intervenir dans l'après-midi sur ce sujet.*




Quand l'avenir même de l'espèce humaine est en jeu, tout ne peut pas être permis au nom de la recherche médicale et scientifique. Il faut, dès lors, savoir s'arrêter pour mieux mesurer les conséquences de son action.

Telle est la conclusion essentielle de l'important avis que vient de rendre public le Comité national d'éthique présidé par le professeur Jean Bernard. Un avis depuis longtemps mis en chantier et dont on devine aisément que la rédaction n'a pas été sans soulever, au sein même de ce comité, de sérieux débats.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 12.)



Les émeutes de la faim en Zambie

## L'inexorable déclin de l'or rouge

**Après les émeutes de la faim qui ont eu lieu, pendant huit jours, dans les villes du nord de la Zambie, le calme est revenu dans la région du Copperbelt (la « ceinture de cuivre »). L'armée et la police, qui s'efforcent de récupérer les marchandises pillées dans les magasins, ont arrêté 450 personnes.**

*KITWE*
*De notre envoyé spécial*

Périmètre interdit autour de l'hôpital central de Kitwe, ce samedi après-midi 13 décembre : l'armée boucle le quartier et fouille maison après maison pour tenter d'arrêter les pilleurs et de saisir leur butin. « *Ne vous aventurez pas plus loin ; vous risqueriez de recevoir des cailloux et des balles* », avertit aimablement un soldat, tandis que l'un de ses collègues nerveux confisque les clés des automobilistes qui veulent à tout prix franchir le barrage. Un troisième militaire s'esclaffe avec un petit air sournois, devant un visiteur français dont il a contrôlé l'identité : « *Alors, à Paris, c'est fini les émeutes ?... Ça été dur...* » Il est vrai que le même jour, le *Times of Zambia* avait illustré un article à la « une » sur les violences dans la « ceinture de cuivre » (Copperbelt) — provoquées par le doublement du prix de la farine de maïs (*le Monde* daté 14-15 décembre) — par une photo d'affrontements entre étudiants et forces de l'ordre au quartier Latin...

Les habitants de la Copperbelt, qui, à 350 kilomètres au nord de Lusaka, longe sur une centaine de kilomètres la province zaïroise du Shaba, goûtent aujourd'hui les fruits amers de la reprise en main. Les voilà tout étonnés de voir des soldats, arme à la bretelle, patrouiller dans les centres urbains et même dans les magasins d'Etat, dresser des barrages routiers, contrôler les identités, garder les banques et les moulins, et veiller au respect d'un couvre-feu (de 18 heures à 6 heures) dont on se demande ici s'il sera levé pour les fêtes de Noël. « *On n'avait jamais vu ça avant* », disent-ils. Certains de ceux qui, à la faveur de ces désordres, se sont frauduleusement « enrichis », ont, au sens propre du terme, enterré leur butin, et aucun d'entre eux ne s'aviserait pour le moment de porter un vêtement neuf, de peur d'attirer l'attention...

Par leur gravité, ces émeutes ont même surpris les habitants de la Copperbelt, qui ne s'attendaient pas que les choses dégénèrent au point qu'il y ait eu mort d'hommes.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 3.)

Dans « le Monde Economie »

## Renouveau patronal en Europe

Le patronat français va changer de tête. Le 16 décembre, en effet, 535 membres de l'assemblée générale du CNPF vont choisir le successeur de M. Yvon Gattaz, entre le candidat désigné par l'appareil et comme tel largement favori, M. François Périgot, président d'Unilever France, et M. Yvon Chotard, ancien président de la commission sociale de la confédération.

Or, par une étrange coïncidence, plusieurs pays d'Europe changent eux aussi de « patron des patrons ». La puissante confédération de l'industrie britannique va avoir un nouveau directeur général, M. John Banham, âgé de quarante-six ans, à compter du 1er janvier. Et, en République fédérale d'Allemagne, deux nouveaux dirigeants vont conduire la destinée des deux principales fédérations, BDA (Bundesvereini-gung der Deutschen Arbeitgeberbände) et BDI (Bundesverband der Deutschen Industrie). Des patrons de PME, tous deux originaires du Schleswig-Holstein, région défavorisée sur le plan industriel.

*C'est à ce renouveau patronal en Europe que « le Monde Economie »* consacre un dossier. Les relations de ces lobbies avec les gouvernements conservateurs et les opinions publiques, les interrogations sur la capacité des confédérations patronales à représenter l'ensemble des secteurs économiques dans leur diversité, la volonté de sortir des revendications catégorielles pour défendre des objectifs d'innovation sociale, de qualité, de participation, d'évolution du rôle et de la qualification des salariés et d'amélioration de la compétitivité, sont autant de questions qui se posent en France mais aussi en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale ou en Italie.

(Lire pages 31 à 34, avec la chronique de PAUL FABRA et « A travers les revues », de MICHEL BEAUD.)



Un entretien avec le skipper de « French-Kiss »

## Marc Pajot, la méthode et l'instinct

**French-Kiss *rencontrera* New-Zealand *en demi-finale de la Coupe de l'America à partir du 28 décembre. En effet, le bateau français a été battu lundi 15 décembre par* Italia *après s'être incliné la veille face à* USA. *Ce dernier, battu lundi par* New-Zealand, *rencontrera l'autre défi californien,* Stars-and-Stripes. *Marc Pajot nous a confié sa satisfaction après cette qualification, et ses espoirs.***

*FREMANTLE*
*de notre envoyé spécial*

**« La préparation et les premières régates éliminatoires de la Coupe de l'America vous ont, dit-on, changé et transformé en un monstre froid.**

— Je vis quelque chose de passionnant et de très prenant, mais je n'ai pas changé. Nous avons terminé le premier Round Robin à la huitième place et tout le monde nous a sévèrement jugés, sans chercher à comprendre.

» Or nous n'avions aucune expérience de ce type de match-racing et nous avons dû effectuer notre préparation en France essentiellement, avec un seul bateau et sans partenaire d'entraînement. De plus, les premières régates se sont surtout disputées dans le petit temps, qui ne convenait pas à *French-Kiss*. C'était loin d'être l'idéal par rapport à *America-II* ou a *New-Zealand*, qui avaient pris une grosse avance en s'entraînant sur place avec les Australiens depuis un an.

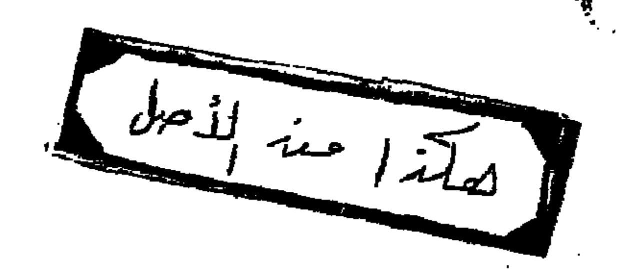
**— Avez-vous alors douté ?**

— La réussite en compétition est souvent le résultat d'un équilibre entre le doute et la confiance en soi. Le doute est indispensable pour la recherche du progrès. Notre équipe se remet en question tous les matins, et sa grande force est d'avoir su s'adapter aux problèmes posés. Après le premier Round Robin, on disait qu'il y avait trois bateaux intouchables et une quatrième place en demi-finales pour un autre, condamné d'avance. Moi, j'y ai toujours cru et aujourd'hui nous avons beaucoup progressé pour arriver au niveau des quatre meilleurs. Il n'y a plus qu'un bateau devant lequel on éprouve un sentiment d'impuissance : *New-Zealand*. Mais combien de temps restera-t-il intouchable ?

Propos recueillis par GÉRARD ALBOUY.

(Lire la suite page 30.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,60 $.





# Débats

## QUELLE UNIVERSITÉ ?

*Malgré le retrait de la loi Devaquet, l'Université restera longtemps sous les feux de l'actualité. Maurice Crubellier estime qu'une mauvaise opération serait de subordonner le culturel à l'économique, et Alain Lipietz note que les étudiants refusent la sélection « amont », l'exclusion avant même d'avoir essayé.*

# Derrière la sélection

*C'est contre l'extension de la société duale qu'ont lutté les étudiants*

par ALAIN LIPIETZ (*)

CONTRAIREMENT à ce qu'ils disent, étudiants et lycéens ne sont pas contre toute sélection. Ils ne réclament pas le bac pour tous ni l'entrée en licence pour les recalés du DEUG. Ils refusent la double sélection : une fois pour sanctionner les études d'un cycle, une fois pour entrer dans le suivant. Plus exactement, ils refusent la sélection amont, l'exclusion avant même d'avoir essayé.

La double sélection n'est pas forcément absurde. Dans la formation doctorale à laquelle je participe, nous sélectionnons à l'entrée. D'abord parce que nous offrons un encadrement limité : on y reviendra. Ensuite parce que la recherche en vue d'une thèse est déjà un métier (de surcroît bénévole) ; nous refusons de laisser s'y embarquer, avec toutes les conséquences personnelles et familiales, des titulaires légitimes d'une maîtrise, dont ce n'est visiblement pas la vocation. Mais la sélection amont a aussi un effet pervers : on juge un jeune, de façon assez arbitraire, sur ce qu'il a fait avant les études concernées, mais non sur les capacités et l'intérêt qu'il manifeste pendant.

Résultat bien connu dans les grandes écoles françaises, comme dans les grandes universités japonaises : un jeune travaille d'arrache-pied dans les classes préparatoires à une formation... où il pourra batifoler dans l'attente d'un diplôme quasi assuré. C'est sans doute l'occasion de s'ouvrir au monde après des années de bachotage, mais ce n'est pas forcément rationnel pour la société. A moins justement que cette société n'ait besoin que de sélectionner le nombre de cadres nécessaires à ses entreprises, la formation universitaire n'étant qu'un prétexte à configurer futurs nantis et futurs précaires.

### Un « galop d'essai »

Si, au contraire, la société demande l'épanouissement maximal des capacités individuelles et collectives, alors elle assigne d'abord à son Université la mission d'offrir au plus grand nombre de ses membres la possibilité d'apprendre, de comprendre, de critiquer le monde en vue de le transformer ; elle subordonne ensuite l'organisation de son économie à la pleine mise en œuvre de son potentiel collectif.

Dès lors, l'entrée dans un cycle ne doit plus être subordonnée qu'à l'acquisition préalable des connaissances dispensées dans les précédents. Et j'affirme que, dans des conditions de confort et d'encadrement intellectuels normales, l'écrasante majorité des bacheliers (et beaucoup de non-bacheliers) peuvent s'approprier le contenu (qu'il faudrait d'ailleurs réexaminer) du premier, voire du second cycle, dans les branches conformes à leurs goûts et à leurs intérêts (ce qui suppose la possibilité d'un « galop d'essai »).

Cela a un prix : des bourses, des enseignants. Car l'équation s'impose : nombre d'étudiants = nombre d'enseignants × taux d'encadrement. Le projet Devaquet ajustait l'équation sur le premier terme. La politique Chevènement sous contrainte budgétaire préparait le même résultat en concentrant l'encadrement professoral sur des « filières d'excellence » avec sélection amont, laissant un enseignement précaire préparer à des diplômes précaires.

### La logique implacable de la « solution libérale »

René Monory, en affirmant vouloir n'offrir que des « diplômes débouchant sur des emplois » (qu'il sait limités), dévoile la « direction par l'aval » (de la société duale à l'Université sélective), la logique implacable de la « solution libérale à la crise ».

En luttant contre la sélection, les jeunes s'en prennent donc à un problème beaucoup plus large : une économie duale, une société fondée sur l'exclusion, un monde coupé en deux. Derrière l'égalité devant la formation, il y a l'égalité devant l'emploi (et donc le partage du travail), l'égalité devant la citoyenneté (par-delà les races), l'égalité dans la recherche du bonheur (et entre autres la solidarité avec le tiers-monde).

Et ils s'étonnent de recevoir des grenades sur la figure !

(*) Directeur de recherches en économie à Paris-VII.

# Un homme adaptable ou adapté ?

*Gare à la professionnalisation accrue ! nous entrons dans une « société de culture »*

par MAURICE CRUBELLIER (*)

L'ÉVOLUTION de l'enseignement supérieur doit répondre à la mutation de notre société. Mais il importe d'être très clair sur ce point. Il faut assigner leur part respective à l'ordre économique et à l'ordre culturel.

La demande de haut enseignement qui émane de l'industrie, du commerce et de la communication s'est énormément accrue. Or, elle est sans ambiguïté : ce sont des techniciens, aussi raffinés, aussi performants que possible, qui sont réclamés, des techniciens auxquels des emplois précis sont dès à présent offerts. Le monde économique est prêt à contribuer financièrement à leur formation. Mais, comme il a fait naguère pour le second degré technique, il entend, en contrepartie, participer à l'élaboration du programme d'enseignement ; il veut avoir sa place dans les organismes de gestion.

Les universités traditionnelles étaient jalouses de leur autonomie. La carrière ultérieure de leurs étudiants n'était pas leur souci majeur. Mais elles étaient fières de les élever à un niveau estimable, dans une branche donnée du savoir, voire de les préparer à l'enrichir par leur recherche présente ou à venir.

Deux perspectives sinon étrangères l'une à l'autre, du moins assez difficiles à concilier. Or, la rapide transformation des techniques de production et de distribution et, de plus en plus, l'inquiétude des jeunes diplômés menacés par le chômage poussent dans le sens de la spécialisation professionnelle. L'ambition de la plus haute culture se défend mal et apparaît compromise dans une telle conjoncture. Il semblerait même que la grille hiérarchique de l'organisation socio-professionnelle tende, à chaque étape des études, à s'imposer, aussi bien là où elle avait déjà sa place (hiérarchie des grandes écoles, bien connue et acceptée) et là où elle n'était pas reçue, du moins officiellement.

### Trois inconvénients

Il est capital que le pouvoir politique tienne compte à la fois de l'une et de l'autre de ces deux perspectives. Or ce pouvoir paraissait prêt à céder à la première, en tout cas à lui faire des concessions qui risquent de se révéler dommageables pour l'avenir. C'est ce qu'ont bien senti les étudiants, c'est ce qu'un certain nombre de leurs professeurs essaient de faire comprendre. Si les avantages d'une professionnalisation sans cesse accrue sautent aux yeux et ne doivent pas être minimisés, ses inconvénients ne sont pas moindres et doivent être pris sérieusement en considération. J'en noterai trois.

1. On ne peut nourrir beaucoup d'illusions sur l'adéquation des filières qu'on imagine ou qu'on met en place aux services qu'on en attend. Si rapide est l'évolution des techniques de toutes sortes que toute formation trop « pointue » a chance de se trouver bientôt disqualifiée. La sagesse doit nous rappeler qu'un homme ou une femme *adaptable* tout au long de sa carrière vaut mieux qu'une femme ou un homme définitivement *adapté* à la première étape de cette carrière. La fièvre informaticienne, par exemple, peut donner à réfléchir. Quels seront les besoins exacts en spécialistes – je ne dis pas en utilisateurs – quand la situation se décantera ?

2. Plus largement, l'homme ne saurait se limiter au technicien qu'il peut être. C'est l'équilibre de son existence qui se forge dans les années pour lui décisives de la faculté ou de la grande école, sa capacité de réflexion, sa plus ou moins grande chance de socialisation... Il n'est pas permis de les sacrifier.

3. Enfin, et surtout, la primauté de l'économique représente à n'en pas douter une phase de l'évolution des sociétés modernes, quelque chose comme la crise de croissance ou de puberté du jeune homme ou de la jeune fille. Trop d'indices suggèrent, et font plus que suggérer, que nous allons entrer dans une société qui sera bien davantage *une société de culture*, je veux dire de culture largement indépendante et non plus soumise, comme c'est aujourd'hui le cas, aux impératifs de la production. Je crois que c'est la vocation de la culture au sens le plus large de dominer la société et de lui conférer ses fins. Alors que, pour des esprits superficiels, tout semble aller en sens opposé, une sociologie plus attentive aux aspirations profondes des jeunes et des moins jeunes, aux désirs de convivialité, de créativité, de beauté, témoigne du contraire.

Achever de subordonner le culturel à l'économique serait une mauvaise opération. Le gouvernement doit arrêter, quand il en est temps encore, le processus auquel il allait succomber un peu trop aisément. Le sursaut du monde étudiant, dont il est absurde et malhonnête de prétendre qu'il est politique dans son principe, devrait être entendu comme un avertissement salutaire.

(*) Professeur émérite (histoire) de l'université de Reims.

## COURRIER DES LECTEURS

### Bourgeois et tiers-mondiste

Aujourd'hui, les jeunes refusent le système libéral, parce qu'il ne semble pas assurer la sécurité future de leur vie. La sélection dans les universités risque d'éliminer la plupart d'entre eux, et de les empêcher ainsi d'accéder à leur projet.

De plus, ils ont envie de rester tranquilles et tolérants envers les autres. Ce que ne fait pas le libéralisme ; le libéralisme, c'est l'élite, l'écrasement des autres, l'inégalité. Le libéralisme est un système fondé sur l'inégalité.

Les gens sont bourgeois, philistins ; les jeunes, aussi ; ils ont besoin de sécurité. Ils veulent bien lutter contre des fléaux tels que la famine ou le racisme, mais veulent d'abord établir leur vie. C'est un mélange de jeune cadre dynamique égoïste, ne s'intéressant qu'à son propre avenir, et du révolutionnaire hippie de 68 voulant vivre pour, par, et dans une communauté, et qui affirme son tiers-mondisme.

JULIEN BARATHON,
*terminale A 2, lycée de Montmorillon.*

### Comment ne pas s'inquiéter ?

Comment ne pas s'inquiéter de voir déferler en seconde des vagues de jeunes adolescents déjà en situation d'échec, à tout le moins handicapés par tant de lacunes ? Comment ne pas souhaiter que les programmes du premier cycle, moins ambitieux, puissent être assimilés par un pourcentage important d'enfants que leurs familles ne sont pas à même de soutenir ?

Comment ne pas s'inquiéter de voir ces adolescents de seconde soumis à un rythme d'acquisitions qui les essouffle parce que l'échéance du baccalauréat est relativement proche, parce que, en français par exemple, il faut être à même de dominer en deux ans une belle diversité d'exercices d'un niveau exigeant ?

Comment ne pas souhaiter, entre les actuelles classes de troisième et de seconde, une classe passerelle qui permette, sans être talonné par le temps, d'affermir des bases, de rattraper tout ce qui est rattrapable et de déjà se familiariser avec un type d'enseignement plus abstrait ?

ANDREE BAUDRY,
*professeur de lettres (Thann).*

### Une autre angoisse

(...) En même temps qu'ils étudient, les étudiants d'aujourd'hui ont une autre préoccupation qui les angoisse autant que l'acquisition des connaissances nécessaires à l'obtention de diplômes : c'est la construction de leur propre esprit et de leur propre morale, alors que, autour d'eux, bien des facultés intellectuelles n'ont plus cours, comme l'attention, l'effort, la discipline, et que les interdits qui précisaient la voie à suivre ont disparu.

Me permettrai-je de dire que le problème de la sélection universitaire pourra être repris ? J'en suis convaincu, mais il ne le sera seulement que lorsque, indépendamment des contenus, on aura pris en compte le nécessaire cheminement psychologique qu'il faut permettre à la jeunesse de France pour accepter à l'avenir l'inacceptable d'aujourd'hui.

FRANCIS GUIRAUD,
*inspecteur départemental de l'éducation nationale à Agen.*

### Sélection par l'argent

(...) Retirer le projet de loi de M. Devaquet, cela ne suffit pas pour rendre l'Université accessible à tous. Refuser la sélection par l'argent, c'est donner les mêmes moyens et les mêmes possibilités financières à tous, revoir les systèmes de bourses pour que l'on puisse réellement parler d'égalité des chances. Les étudiants ont-ils vraiment conscience de ces problèmes ?

A. RODIER,
*Vingt-sept ans. Employée d'assurances (Grenoble).*

De très nombreuses lettres de lycéens, d'étudiants, de professeurs nous sont parvenues à l'occasion des « événements » récents. Nous les prions de nous excuser de n'avoir pu leur répondre individuellement.

### Renoncer au cumul d'emplois

Si les jeunes veulent vraiment faire échec à la montée du chômage, il faudra qu'ils sachent renoncer au cumul d'emplois à revenus confortables. Le profil à chercher pour le couple de demain est sans doute celui de l'équilibre des tâches (professionnelles et parentales) et le partage des revenus entre le genre masculin et le genre féminin.

PAUL SARCENAT.
*(Paris.)*



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication
*Anciens directeurs :* Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
*Administrateur général :* Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y., postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.B.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الاصل



## TUNISIE

# M. Habib Achour est condamné à quatre ans de prison supplémentaires

*TUNIS*
*de notre correspondant*

Purgeant déjà une peine de trois ans d'emprisonnement, M. Habib Hachour, ancien secrétaire général de la centrale syndicale UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), a été condamné, samedi 13 décembre, à quatre années supplémentaires de prison, et son fils Thameur à six ans de la même peine. Ce dernier était accusé de mauvaise gestion et d'abus de confiance, et son père de complicité.

Jusqu'à la fin de l'année 1985, M. Thameur Achour était responsable de la société touristique Amilcar, gérant un hôtel du même nom et qui était propriété de l'UGTT. L'établissement ayant une personnalité distincte, et étant donc soumis à une gestion financière autonome, M. Thameur Achour était poursuivi principalement pour avoir puisé dans les ressources de la société, déjà en déficit, au profit de la trésorerie de la centrale ouvrière pour l'aider, entre autres, à payer les salaires des travailleurs en grève. Quant à M. Habib Hachour, il se retrouvait devant le tribunal pour avoir, selon l'accusation, incité son fils à se livrer à ces opérations en sa qualité de premier responsable de l'UGTT au moment des faits.

L'ancien chef des syndicats, qui est âgé de soixante-treize ans, est détenu, depuis quelques mois, à l'hôpital militaire de Tunis. Il bénéficie ainsi de conditions meilleures que dans une celulle de prison et peut recevoir plus facilement — il est diabétique — les soins que son état de santé nécessite.

A ceux *qui ne l'avaient pas revu* depuis son assignation à résidence, *puis son incarcération*, voici treize mois, M. Habib Achour a paru *amaigri et vieilli*. S'il a *suivi* avec attention les débats et tenté de justifier les mouvements de fonds entre l'hôtel Amilcar et l'UGTT par le remboursement d'une ancienne dette, il n'a semblé retrouver la vigueur qu'on lui connaissait que pour rappeler avec émotion son passé de patriote et de syndicaliste et pour évoquer avec une colère à peine contenue le *« complot »* dont il a été victime de la part de l'ancien premier ministre Mohamed Mzali. Ce dernier, a-t-il expliqué, ne rêvait qu'à la succession du président Bourguiba et avait besoin auparavant l'éliminer l'UGTT.

Le procès, auquel assistait, en tant qu'observateur *mandaté* par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), Mᵉ Cornut-Gentille, du barreau de Paris, s'est *déroulé dans une* apparente indifférence de l'opinion publique. Seuls quelques dizaines de fidèles, qui n'avaient pu y assister, s'étaient massés devant le tribunal pour applaudir au passage du fourgon cellulaire *qui* transportait M. Achour.

En *revanche*, la *nouvelle de* ce jugement a suscité, au moment *même où il était prononcé*, la *réprobation* unanime des participants au *meeting organisé dans la capitale* par la Ligue tunisienne de défense *des droits de l'homme*, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme. Cette *réunion* avait lieu sur le thème : « Indépendance de la *justice et droits de l'homme* ». Par la diversité des thèmes abordés (justice, amnistie, Palestine...) et par les nombreux messages reçus, aussi *bien du Parti socialiste destourien* que de l'ensemble des courants de l'opposition, *elle est venue confirmer* la place prise par la Ligue des droits de l'homme dans le débat politique en Tunisie.

MICHEL DEURÉ.

## RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

# Pretoria reconnaît implicitement être à l'origine du dernier raid au Swaziland

*JOHANNESBURG*
*de notre correspondant*

Le gouvernement sud-africain a fait marche arrière en décidant de libérer les deux ressortissants suisses, Daniel Schneider, vingt-neuf ans, graphiste, et Corinne Bischoff, vingt-cinq ans, sa fiancée, serveuse dans un restaurant, qui avaient été kidnappés vendredi à proximité de la capitale du Swaziland, Mbabane, par un commando sud-africain (*le Monde* daté 14-15 décembre).

Les deux citoyens helvétiques, qui ont regagné le Swaziland dimanche 14 décembre, avaient été accusés par M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, de *« travailler activement avec l'ANC »* (Congrès national africain).

En fait, selon l'agence sud-africaine SAPA, les deux Suisses auraient été enlevés en raison de leurs liens avec des gens en relation avec l'ANC.

M. Botha a donc estimé que, en fonction *« des circonstances spéciales de ce cas, et au regard des bonnes relations de la Suisse et du Swaziland avec l'Afrique du Sud »*, il était dans l'intérêt de son pays de les relâcher. Le ministre des affaires étrangères a prévenu que ce geste ne *devait pas être interprété* comme une indication que les forces de *sécurité n'agiraient pas* à l'avenir contre les pays voisins qui *mettraient en danger* la *sécurité* du pays.

M. Botha a donc reconnu implicitement que Pretoria était à l'origine du raid de vendredi au Swaziland, le troisième en six mois.

### Une « offensive révolutionnaire » ?

A chaque fois, un commando s'empare de présumés membres de l'ANC ou de sympathisants de la cause nationaliste. Mais l'on ignore si le dernier en date était en relation avec les arrestations opérées le même jour lors d'une opération anti-ANC *et* anti-Parti communiste.

Trois jours plus tard, aucune information n'a été donnée par les autorités sur l'ampleur de la rafle et l'identité des personnes arrêtées. En vertu des nouvelles réglementations sur la presse, celle-ci est dans l'impossibilité de faire état de ces interpellations. Plusieurs journaux ont néanmoins affirmé que le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *New Nation*, Zwelakhe Sisulu, avait été *arrêté, ainsi que plusieurs dirigeants* du NECC (National Education Crisis Committee).

Si l'on en croit le chef de l'Etat, les individus emprisonnés s'apprêtaient à lancer une campagne *« de terreur et de meurtre »* à partir du 16 décembre, jour où doit commencer la campagne « Noël contre l'état d'urgence ». M. Botha a justifié son action en produisant des documents tendant à prouver que l'Afrique du Sud était sur le point de subir une *« offensive révolutionnaire »*.

Dans les cercles politiques de l'opposition comme dans les milieux anti-apartheid, ainsi qu'à l'extrême droite, on estime que ces documents ne présentent rien de nouveau et que le président de la République a *« sur-dramatisé »* la situation, utilisant *« un prétexte »* pour accroître la répression et réduire au silence l'opposition extra-parlementaire et la presse. Ce qui fait dire à de nombreux commentateurs que le régime a perdu le contrôle de la situation puisqu'il n'est même plus en mesure d'affronter par des moyens habituels une contestation qui, dans n'importe quel pays démocratique, apparaîtrait comme légitime.

Ce nouveau resserrement du bâillon imposé par la presse a démontré que les autorités ne se souciaient plus guère des conséquences internationales, comme si elles estimaient que la bataille *contre les sanctions* était désormais perdue et que celles-ci continueraient à être imposées quoi que Pretoria puisse dire et faire. *Le* souci d'apparaître comme un membre du clan occidental n'est plus une priorité.

Tout est en place pour que le scénario de 1977 — après les émeutes de Soweto — se reproduise : la neutralisation de l'opposition, si besoin est par l'interdiction de journaux et de mouvements contestataires et par l'appel à l'*« identité nationale »* contre un monde extérieur hostile et dédaigneux devant les progrès accomplis.

Comme en 1977, l'anti-américanisme est de nouveau à la mode après les sanctions imposées par le Congrès, *le 2 octobre*. *Il sera*, à n'en pas douter, un thème majeur du débat électoral (les élections générales devraient avoir lieu au mois d'avril), comme les sanctions d'ailleurs. Reste à savoir si les mêmes remèdes et les mêmes recettes produiront les mêmes effets.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## ZAMBIE

# L'inexorable déclin de l'or rouge

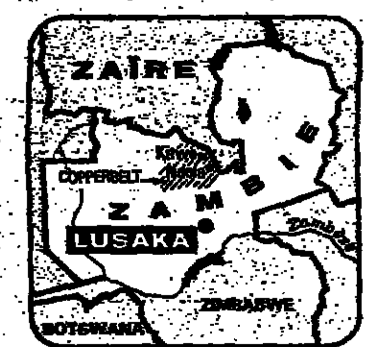
*(Suite de la première page.)*

Tout avait commencé le lundi après-midi 8 décembre, à Kitwe, par des jets de pierres sur les voitures. *Puis, très vite, la foule*, en majorité composée de jeunes manifestants, s'était ruée à l'assaut de magasins d'Etat et de boutiques privées, puis de certains bâtiments publics : la poste, le siège du parti unique. Le lendemain, cette agitation avait gagné d'autres villes de la « ceinture de cuivre », notamment Ndola.

La police était débordée, l'armée, équipée d'engins blindés, était alors intervenue. D'aucuns *reconnaissent que son sang-froid* a évité que cette épreuve de force ne conduise à un drame de plus grande ampleur.

Si, de source officielle, on avance toujours le chiffre de quinze morts, beaucoup d'observateurs sur place parlent du double, *dont* la *moitié* à Ndola : policiers, manifestants, victimes d'affrontements avec les forces de l'ordre mais aussi des querelles avec d'autres « hors-la-loi » pour le partage du butin. Dans leur rage de casser et de voler, les manifestants ont, *semble-t-il*, pris soin de s'attaquer en priorité à tous ceux qui, à leurs yeux, avaient figure d'« exploiteurs » : les boutiquiers indiens qui tiennent *le commerce de détail*, aussi bien que l'Etat, insensible à leur misère, qui, dans ses magasins, vend les produits de première nécessité à des prix exorbitants.

Y a-t-il eu des agitateurs patentés pour aider à mettre le feu aux poudres ? *« Si c'est le cas*, note un autochtone, *ils n'auraient pas eu beaucoup de mal à convaincre les gens, spécia-*




*lement les jeunes, de descendre dans la rue ; car la décision gouvernementale de doubler le prix de la farine de maïs avait exaspéré la population. »*

A Sinia, par exemple, une *township* située aux portes de Ndola, ceux qui ont un emploi — gardiens, chauffeurs, balayeurs — gagnent environ 100 kwacha par mois, soit 59 francs. Avec ce maigre revenu, ils doivent faire vivre une famille de sept enfants en moyenne.

*Or*, un sac de 50 kilos de farine de maïs leur « mange » déjà 38 % de leur salaire, voire 82 %, si l'augmentation du prix n'avait pas été annulée. Un peu de poisson sec, *quelques* légumes et une poignée de haricots pour améliorer l'ordinaire. Pas d'huile pour cuisiner, rien d'autre à boire que de l'eau. Encore faut-il ajouter à cette liste, pourtant bien courte, deux à trois sacs de charbon de bois.

Pas d'autre moyen donc pour *s'en sortir* que de *s'endetter*, quelque fois auprès d'un voisin compréhensif, le plus souvent auprès d'un usurier qui n'hésite pas à réclamer, à titre d'intérêts, trois fois le montant du prêt. Il est, en outre, impossible de gérer un si petit budget, car les étiquettes valsent constamment d'une *semaine à l'autre en fonction* des pénuries. Lorsque les rayons des magasins d'Etat sont vides, qu'il n'y a plus ni farine de maïs, ni sel, ni huile, ni riz, il faut alors se retourner vers le Grec ou l'Indien du coin. La plupart du temps, ceux-ci *s'approvisionnent* par des voies plus ou moins détournées, notamment en Afrique du Sud, et font payer très cher à leurs clients le prix de leur débrouillardise.

### Les « Mishanga boys »

*« Il est difficile de trouver un emploi lorsqu'on habite Sinia, car cette township a mauvaise réputation et passe pour être un repaire de voleurs »*, raconte un habitant. Certains jeunes se trouvent de petits métiers en ville : vendeurs de cigarettes à l'unité *(on les appelle les mishanga boys)*, laveurs de voitures. D'autres pratiquent le « spalaula », la vente de fripes, qu'ils se procurent au Zaïre voisin. La plupart n'ont absolument rien à faire, même très jeunes, car, en moyenne, *un élève du primaire* sur cinq seulement accède au secondaire, sans pour autant être assuré d'achever sa scolarité, tant il y a de barrages à franchir. Autrefois, à la belle *époque* du cuivre, beaucoup d'adolescents « sautaient » de *l'école* à la mine. Aujourd'hui, le déclin de l'or rouge semble inexorable : on parle de supprimer onze mille emplois en trois ans. Et pourtant, l'exode *rural continue à un bon rythme* : de nouveaux arrivants viennent grossir les *townships* de la Copperbelt, dans l'attente d'un impossible miracle.

*« Dans les campagnes, les paysans arrivent toujours à survivre*, note un autochtone ; *ici, on n'est pas habitué à cultiver ; on fréquente les magasins pour s'approvisionner.* » C'est dire que cette population citadine est très sensible à la baisse du kwacha, à la montée des prix et à la quasi-stagnation des salaires. *« Nous avons connu dans le passé des augmentations de produits alimentaires de l'ordre de 20 %, mais jamais de 100 %, surtout pour une denrée aussi essentielle pour nous que la farine de maïs »*, grognent les habitants.

Est-ce le retour au calme après la reculade du pouvoir ? *« Peut-être pour un temps*, dit-on à Kitwe, *mais le problème de fond demeure, car la population de la Copperbelt ne vivra pas mieux après qu'avant les événements de ces derniers jours. »* Beaucoup d'habitants reprochent, en effet, au gouvernement de ne pas s'intéresser à leurs problèmes. Ils se plaignent que *« Kenneth Kaunda (le chef de l'Etat) perde son temps et son énergie à s'occuper de politique extérieure et, tout spécialement, de l'Afrique du Sud, à se battre sur des principes »*, alors que la situation économique, ô combien alarmante du pays, devrait le préoccuper à temps complet.

Ainsi, les gens d'ici ont-ils noté avec amertume qu'au moment même où les violences battaient leur plein dans la Copperbelt les médias zambiens se sont vu interdire d'y faire la moindre allusion mais ont eu, en revanche, toute latitude pour donner un large écho à d'autres violences, commises, celles-là, du côté de Johannesburg.

JACQUES DE BARRIN.

## MADAGASCAR

### A propos de l'accession à l'indépendance...

A la suite de la publication, le 22 novembre, d'un « Monde sans visa » consacré à Madagascar, plusieurs lecteurs se sont émus des termes employés pour évoquer l'accession à l'indépendance de la « grande île ». Nous écrivions à ce sujet : *« Madagascar est probablement l'un des rares anciens territoires français où l'accession à l'indépendance s'est passée sans heurts. »*

Ces lecteurs nous font remarquer qu'une telle rédaction semble passer sous *silence les événements* de 1947, au cours desquels le soulèvement nationaliste fut *noyé dans* le sang. Notre propos était d'indiquer qu'au cours des années *précédant* immédiatement l'indépendance du 26 juin 1960, *et jusqu'en 1972, les relations* entre Tananarive et l'ancienne métropole se sont déroulées — *au* moins dans les faits — sans confrontation majeure, la plupart des Français étant demeurés à Madagascar. Il va sans dire que ce jugement ne portait pas sur les affrontements de 1947, qui firent entre 20 000 et 80 000 morts, eux-mêmes découlant de l'insurrection des années 1895 et 1896, au cours desquelles les bandes armées de nationalistes, les *Menalamba*, furent exterminées.

● *KENYA : libération de cinq mille prisonniers.* — Plus de cinq mille Kényans purgeant des peines d'emprisonnement de courte durée, dont un prisonnier politique, le journaliste Otieno Mak'Onyango, ont été libérés, a-t-on appris, samedi 13 décembre, de source autorisée, à Nairobi. Le président Arap Moi avait annoncé des mesures d'amnistie, vendredi, à l'occasion du vingt-troisième anniversaire de l'indépendance. — *(Reuter.)*

● Le *deux cent cinquantième numéro du Mois en Afrique.* — Le mensuel *le Mois en Afrique*, spécialisé dans les études politiques, économiques et sociologiques, a fêté en novembre son deux cent cinquantième numéro et ses vingt-trois ans d'existence. Il annonce à cette occasion un enrichissement de son contenu et l'entrée à son conseil de direction de deux africanistes réputés, MM. Gonidec, spécialiste du *droit constitutionnel africain, professeur à la Sorbonne, et Joseph* Tubiana, spécialiste de l'Afrique *orientale, ancien professeur à l'Institut* des langues orientales.

Désormais, chaque numéro contiendra une chronique sur l'actualité africaine du mois par Michel Lambinet, directeur de la revue. En raison de la diffusion mensuelle dans le monde anglophone, notamment dans les universités américaines, chaque article sera suivi d'un résumé en anglais.

★ *Le Mois en Afrique*, 8, rue Mandar, 75002 Paris.

● *CENTRAFRIQUE* : reprise du procès Bokassa. — Ajourné le 26 novembre dernier, le procès de l'ex-empereur devait reprendre ce lundi 15 décembre, à Bangui. Une soixantaine de témoins devaient être entendus. Selon les avocats de Bokassa, l'accusation de massacre d'enfants, en janvier 1979, devrait être le point fort des débats. — *(AP, Reuter.)*

هكذا من الأصل



# Asie

LAOS : en marge du congrès du PC vietnamien

## Vientiane renoue des contacts avec la Thaïlande et la Chine

*BANGKOK*
*de notre envoyé spécial*

Après plusieurs années de tension, le Laos a entrepris un rapprochement avec la Chine et la Thaïlande. Les deux voisins de l'ancien royaume unifié ne sont pas hostiles à cette détente. Une délégation thaïlandaise s'est déjà rendue fin novembre à Vientiane, où l'on attend dans les toutes prochaines semaines la visite du vice-ministre chinois des affaires étrangères. Coïncidant avec le sixième congrès du Parti communiste vietnamien, qui se déroule cette semaine à Hanoï, ces ouvertures de la diplomatie laotienne offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles bénéficient de l'aval du Vietnam et de l'URSS, les deux principaux partenaires du régime communiste de Vientiane.

Les relations entre la Chine et le Laos étaient pratiquement gelées depuis l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge fin 1978, Vientiane ayant toujours approuvé l'action de Hanoï. Depuis cette date, les relations diplomatiques entre les deux pays ont été rabaissées au niveau de chargés d'affaires. Pékin envisagerait aujourd'hui, en cas de succès de la visite d'un membre du gouvernement chinois à Vientiane, d'y dépêcher de nouveau un ambassadeur. Le rétablissement de relations de parti à parti semble cependant exclu pour le moment.

Avec Bangkok, l'incident le plus grave s'est produit en 1984 lorsque Vientiane a accusé l'armée thaïlandaise d'avoir occupé trois hameaux sur une pointe de la frontière entre les deux pays, dont le tracé est l'objet d'une controverse. Mais, depuis cinq mois, les Laotiens ont manifesté le désir de reprendre langue avec le royaume thaïlandais, par lequel transite l'essentiel de leur commerce extérieur. Bangkok a décidé de jouer le jeu en envoyant, fin novembre, à Vientiane, M. Arun Panupong, conseiller du premier ministre Prem pour les affaires étrangères.

Lors de discussions présentées comme *« franches »*, les deux parties se sont engagées à mettre une fin à leurs attaques verbales mutuelles. Les Thaïlandais ont promis de réduire à soixante et un (contre deux cent soixante-treize auparavant) la liste des *« produits stratégiques »* interdits de transit vers le Laos. Ils ont également libéralisé le commerce local entre les deux rives du Mékong, qui forme la frontière entre les deux pays.

### Un « facteur de paix »

Des points de contentieux demeurent cependant. Outre le conflit frontalier, environ quatre-vingt-dix mille Laotiens sont réfugiés en Thaïlande, et, par le passé, Vientiane a accusé Bangkok de soutenir une guérilla anticommuniste dont on ignore l'importance, mais qui existe puisque, dans son dernier bilan annuel, celui de 1985, Radio Vientiane a fait état de trois cent neuf incidents armés à l'intérieur de son territoire et de *« mille quatre cent quatre-vingt-huit ennemis mis hors de combat. »*

Le premier signe tangible d'une ouverture de la part des Laotiens s'est manifesté à l'occasion de la treizième conférence des ministres des affaires étrangères indochinois, en août à Hanoï. Le communiqué conjoint, à l'issue de cette réunion, a notamment estimé que *« la normalisation des relations avec la Thaïlande constituerait un très important facteur de paix et de stabilité dans la région »*. Parallèlement, les Laotiens ont adressé un message de félicitation à M. Prem, à la suite de la victoire de ses partisans lors des élections législatives de fin juillet.

A la mi-novembre, dans son intervention devant le quatrième congrès du Parti communiste laotien, M. Kaysone Phomvihane, secrétaire général du parti, a réitéré la volonté du Laos d'améliorer ses relations avec Pékin, Bangkok et même Washington. La reprise de négociations publiques s'est alors amorcée. Les Thaïlandais ont repris le chemin de Vientiane en attendant qu'une délégation laotienne leur rende la politesse, sans doute en janvier.

M. Kaysone Phomvihane n'a cependant pas manqué de réaffirmer que le Laos entendait maintenir ses relations privilégiées avec Moscou et Hanoï. D'ailleurs, le Vietnam entretient toujours au Laos une garnison estimée à quarante mille ou cinquante mille hommes. Les nouvelles approches de Vientiane s'inscrivent donc dans le cadre d'un assouplissement, au moins dans la forme, de la diplomatie vietnamienne. Le discours de M. Gorbatchev à Vladivostok – notamment l'accent porté sur la normalisation des relations avec la Chine – a mis en alerte Hanoï, qui tient compte de cette nouvelle donne. De leur côté, en répondant aux avances de Vientiane, les Thaïlandais, et surtout les Chinois, n'excluent peut-être pas que, à la longue, le Laos finira par prendre quelque distance à l'égard du Vietnam, même si, pour l'instant, ils ne se font guère d'illusions. Dans l'attente des révélations du sixième congrès du Parti communiste vietnamien, ils prennent acte du souci de Hanoï de rétablir des contacts même indirects avec ceux qui sont partie prenante dans un éventuel règlement cambodgien.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AFGHANISTAN : selon des réfugiés

## Un bombardement « accidentel » de Kandahar aurait fait plusieurs dizaines de morts

### *Un responsable de la résistance rejette les « ouvertures » soviétiques*

Deux chasseurs soviétiques ont bombardé, lundi 8 décembre, la ville de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, y faisant plusieurs dizaines de morts, selon des informations diffusées samedi 13 décembre par les réfugiés afghans se trouvant au Pakistan, qui affirment que les autorités de Kaboul ont, à la suite de ce bombardement, expliqué à la population qu'il s'agissait d'un accident.

Selon les réfugiés, les deux avions ont lâché entre quatre et six bombes sur la partie ouest du nouveau quartier de Kandahar, une zone où se trouvent notamment une gare routière, un hôpital, un collège et plusieurs bâtiments administratifs. Le raid serait intervenu après une embuscade tendue par des maquisards à une colonne blindée soviétique à Mahalajat, une bourgade située à 45 kilomètres de Kandahar. A la suite du raid, des jeeps des forces afghanes prosoviétiques auraient circulé à travers la ville pour indiquer par haut-parleurs à la population qu'il s'agissait d'*« une erreur »* et exprimer les *« regrets »* des autorités.

Un des hauts responsables de la résistance afghane, de passage samedi à Paris, a estimé que ce raid démontrait la mauvaise foi de l'Union soviétique dans ses récentes déclarations conciliantes faisant état de progrès vers un règlement politique du conflit.

Pour le professeur Rabbani, chef du mouvement Jamiat-islami, une des sept composantes de l'Alliance islamique des moudjahidins, les manifestations d'optimisme de M. Mikhaïl Gorbatchev ces derniers temps, notamment à l'occasion de la visite, la semaine dernière à Moscou, du chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, sont autant de manœuvres diplomatiques destinées à influencer les délibérations internationales, comme le prochain sommet islamique en janvier à Koweït (*le Monde* daté 14-15 décembre).

*« Il est certain que la nouvelle direction soviétique s'efforce de montrer à l'opinion publique qu'elle est capable d'adopter des mesures »* visant à résoudre le conflit *« en arguant du fait que la guerre* [en Afghanistan] *est l'œuvre de la vieille génération, tandis que la nouvelle génération se veut l'artisan de la paix »*, nous a dit le professeur Rabbani. *« Mais les discours répétés à cet effet, ces derniers temps, n'ont pas été suivis d'actes concrets en faveur d'une solution du conflit, et nous restons donc extrêmement vigilants. »*

Mandaté par les sept mouvements de l'Alliance islamique, M. Rabbani vient d'effectuer une tournée sans précédent d'un chef de la résistance afghane en Afrique afin d'y établir les premiers contacts directs entre les moudjahidins et des chefs d'Etat (Sénégal, Gabon, Niger) du tiers-monde, *« talon d'Achille »* de la diplomatie soviétique. Il s'est rendu, ce lundi 15 décembre, à Bruxelles pour poursuivre son action auprès de la communauté européenne. Cette tournée traduit un effort accru des résistants sur le plan diplomatique, qui vise manifestement à contrecarrer les effets de la souplesse affichée par Moscou.

Une souplesse dont M. Najibullah ne cesse, ces temps-ci, de se faire le chantre en appelant, comme il vient de le redire à Moscou, à la formation d'un gouvernement d'*« union nationale »* incluant des forces *« qui se sont situées temporairement au-delà des frontières du pays »*, c'est-à-dire les tendances les plus modérées de la résistance. *« Nous ne reconnaissons aucun droit à M. Najibullah, chef d'un régime considéré comme une bande d'assassins par notre peuple, de dicter aux Afghans leur avenir »*, répond sèchement M. Rabbani, qui insiste sur les dissensions traversant le Parti communiste de Kaboul, dont témoigne le limogeage de M. Babrak Karmal et de plusieurs de ses amis politiques.

A l'approche du septième anniversaire de l'invasion soviétique, le 27 décembre, le responsable de la résistance affirme que les maquis ont fait preuve d'une efficacité militaire *« supérieure de 50 % »* durant l'année écoulée, grâce, notamment, à une *« meilleure connaissance de la stratégie ennemie »*. Cela n'empêche pas l'offensive diplomatique en cours de refléter une certaine inquiétude de la résistance, notamment du fait des difficultés du président Reagan dans les remous de l'« Irangate ».

Interrogé sur les risques d'une réduction de l'assistance américaine, le professeur Rabbani s'efforce d'être clair sous des airs sibyllins : *« Une défaite de la résistance afghane entraînerait un important déséquilibre international, un progrès sensible de l'Union soviétique. J'espère que des questions conjoncturelles ne sauront affecter les intérêts à long terme de beaucoup de pays occidentaux et du tiers-monde. Ces intérêts ne peuvent dépendre d'une seule personnalité. »* Une façon de rappeler au Congrès américain ses enthousiasmes encore récents pour la cause des *« combattants de la liberté »* afghans.

FRANCIS DERON.





PAKISTAN : 54 morts et 310 blessés à Karachi

## Nouvelle flambée de violences inter-ethniques

*NEW-DELHI*
*de notre correspondant*

Cinquante-quatre morts, trois cent dix blessés et plusieurs centaines d'échoppes et de logements incendiés. C'est le bilan provisoire des graves émeutes inter-ethniques dont Karachi, capitale économique du Pakistan, a été le théâtre, dimanche 14 décembre, pendant six longues heures. Trois mille soldats lourdement armés ont pu finalement rétablir un calme précaire, et plusieurs districts représentant environ la moitié des 7 millions d'habitants du grand port ont été placés sous couvre-feu.

L'armée qui, pour l'occasion, a sorti des arsenaux plusieurs pièces d'artillerie légère, a reçu l'ordre de tirer à vue sur les fauteurs de troubles. Elle ne s'en est pas privée. Cependant, malgré le couvre-feu, plusieurs incidents ont encore éclaté dans la nuit de dimanche à lundi, et deux personnes auraient été poignardées. Lundi matin, Karachi était virtuellement une ville morte avec, dans les quartiers concernés, des ruines encore fumantes qu'ont fuies des milliers de familles.

Selon des témoignages rapportés par Reuter et Associated Press, les affrontements, qui mettent aux prises – pour la deuxième fois en six semaines – la minorité pathane et les Muhajirs (musulmans d'origine indienne immigrés depuis 1947), ont éclaté après qu'une vaste opération antidrogue eut été conduite depuis vendredi par les autorités pakistanaises dans des quartiers essentiellement pathans. Plus de 200 kilos d'héroïne, 2,5 tonnes de haschisch, ainsi que plusieurs dizaines d'armes à feu et de bombes incendiaires ont été saisis.

Suspectant leurs rivaux traditionnels muhajirs d'avoir informé la police, et rendus furieux par l'absence d'opérations similaires dans les quartiers « ennemis », les Pathans (originaires de la province du nord-ouest et de l'Afghanistan), qui constituent aujourd'hui avec les réfugiés afghans de même ethnie environ 35 % de la population urbaine, ont lancé des raids de représailles. Selon Reuter, des quartiers muhajirs ont ainsi été attaqués à la kalachnikov – arme très répandue et bon marché au Pakistan, notamment depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan – au revolver, au couteau et à la hache. La plupart des tués et des blessés l'ont été par balles, mais on a vu aussi des femmes et des enfants muhajirs traînés hors de leurs logements et battus, voire poignardés.

L'origine de l'antagonisme entre les Pathans, qui parlent le pashtou, et les Muhajirs qui, pour la plupart, s'expriment en ourdou (langue officielle du Pakistan), remonte à plusieurs dizaines d'années. Chaque fois, notamment, qu'un autobus (généralement conduit par des Pathans) écrase un passant muhajir – et cela se produit souvent dans une ville surencombrée, – des affrontements comme ceux de début novembre (cinquante-sept morts en une semaine) éclatent entre les communautés. Devenus minoritaires dans leur capitale, les Sindhis, qui sont les habitants originaires de la région et qui détestent les Pathans plus encore que les Muhajirs, ne sont pas les derniers à mettre, parfois, de l'huile sur le feu.

Le caractère fortement insulaire de la société pathane ne facilite guère l'intégration, mais c'est essentiellement dans la situation économique précaire d'une ville poussiéreuse, polluée, surpeuplée et constellée de bidonvilles voisinant avec les demeures les plus luxueuses qu'il faut chercher les fondements d'une polarisation croissante.

L'occupation soviétique de l'Afghanistan, en jetant des millions de réfugiés sur le marché du travail pakistanais déjà très encombré, accroît encore la lutte quotidienne pour l'espace et la survie.

PATRICE CLAUDE.

# Proche-Orient

**LIBAN**

## Trêve précaire dans la « guerre des camps »

*BEYROUTH*
*de notre correspondant*

L'irruption iranienne en force sur la scène de la guerre chiito-palestinienne des camps est l'événement majeur de la présente phase qui dure depuis deux mois et demi dans les trois sites de la présence palestinienne en territoire libanais échappant au contrôle syrien, c'est-à-dire là où le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, parvient encore à manœuvrer : Tyr, Saïda, Beyrouth ouest.

Avant qu'une trêve relative et précaire ne s'instaure dimanche à l'initiative du chef du mouvement chiite Amal, la journée de samedi et la nuit précédente avaient été les plus infernales, du moins à Beyrouth, depuis le déclenchement des hostilités actuelles : 20 morts et 70 blessés au moins ont été recensés, dont douze morts et 40 blessés dans les rangs de la milice et des brigades de l'armée qui la soutiennent, ainsi que de la population libanaise de la banlieue sud.

Chaque partie a naturellement accusé l'autre d'avoir rompu la « trêve iranienne » difficilement mise en place la veille. Les Palestiniens affirment qu'Amal, épaulée par les première et sixième brigades de l'armée libanaise et utilisant des chars T. 54 soviétiques, c'est-à-dire de provenance syrienne, a donné à six reprises l'assaut au camp de chatila pour en faire tomber le dernier réduit, en vain. « Pas un coin de Chatila, si petit soit-il, n'a été épargné, souligne un communiqué du FDLP.

### « Une nouvelle chance »

Amal soutient que les Palestiniens ont tenté une infiltration derrière ses lignes, remettant le feu aux poudres, et bombardé la banlieue sud, ainsi que certains quartiers de Beyrouth-Ouest. La trêve unilatérale décrétée par M. Berri à partir de Damas, où il se trouve en permanence depuis bientôt un mois, de samedi 16 heures à dimanche 10 heures, et prolongée le lendemain *« pour donner aux Palestiniens une nouvelle chance de répondre positivement à la médiation iranienne »*, est loin d'être totalement respectée, et les escarmouches se sont poursuivies, les Palestiniens annonçant avoir eu, dimanche, deux morts et dix-neuf blessés.

A Maghdoucheh, sur les hauteurs de Saïda, la situation est encore plus complexe. En application de l'« accord iranien » conclu à Damas, le FSNP anti-arafatiste a rompu l'union sacrée palestinienne, retirant deux cents combattants et abandonnant ses positions au hezbollah, qui, sous la bannière iranienne, est promu au rôle de force-tampon entre ses coreligionnaires et les Palestiniens. Mais le Fath de M. Arafat a refusé d'obtempérer et, dans un communiqué publié dimanche soir à Saïda, devait affirmer : *« Il n'y aura pas de retrait de Maghdouché avant la levée du blocus imposé aux camps de Chatilla, Borj-Barajneh et Rachidieh (...). Nous sommes capables de nous maintenir seuls à Maghdouché.*

A Rachidieh, près de Tyr, les résultats de la médiation iranienne sont plus tangibles : vingt blessés palestiniens ont pu être évacués et un convoi de ravitaillement a pénétré dans le camp.

La question du retrait de Maghdoucheh a certes relancé les conflits interpalestiniens, mais Amal ne semble pas y croire, accusant les Palestiniens, en l'occurrence les anti-arafatistes, de n'avoir abandonné que cinq positions sans importance alors que les arafatistes tiennent l'essentiel du terrain conquis : *« Ne croyez pas,* a dit le chef d'Amal à Nabatieh, M. Mahmoud Fakih, *qu'il y a le FSNP d'une part et Arafat d'autre part, ce qu'il y a c'est un rêve palestinien de s'emparer de notre terre d'accueil, n'ayant pas pu libérer une parcelle de la Palestine. »*

C'est d'ailleurs le FSNP anti-arafatiste qui a accusé Amal d'avoir brûlé vifs trois Palestiniens à Nabatieh et d'avoir violé deux Palestiniennes à Chatila. La deuxième exaction a été reconnue, avec promesse de sévir contre les éléments indisciplinés.

L'enjeu de la bataille chiito-palestinienne, dont l'épicentre est Maghdoucheh et qui est l'expression d'un bras de fer syro-arafatiste, exclut le sort de la population de ce village chrétien qui se maintient envers et contre tout en milieu musulman dans une relative bonne entente. Après avoir vécu l'enfer, sa population l'a totalement déserté à la faveur des accalmies non sans laisser derrière elle une dizaine de morts et une vingtaine de disparus. Elle est venue grossir les rangs des réfugiés des réduits chrétiens.

LUCIEN GEORGE.



**ISRAËL**

## Des personnalités palestiniennes proches de l'OLP condamnent un acte terroriste contre un juif religieux

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Des personnalités palestiniennes proches de l'OLP et vivant à Jérusalem et dans les territoires occupés, viennent d'accomplir un geste politique très remarqué. Elles ont condamné, samedi 13 décembre, avec promptitude et sans la moindre réserve, l'acte terroriste dont avait été victime la veille un Israélien poignardé près de la vieille ville, alors qu'il se rendait au Mur de lamentations pour y prier. Juif religieux âgé de soixante-six ans, David Litschitz a été légèrement blessé à l'estomac par deux inconnus que la police soupçonne d'avoir obéi à des motifs religieux.

Dans leur communiqué, ces « Palestiniens de l'intérieur » affirment : *« Nous considérons qu'une telle attaque contredit directement le contexte civilisé de notre combat légitime en vue de satisfaire nos justes demandes. Elle est aussi en complète contradiction avec les principes humanistes et les lois religieuses dans lesquels nous croyons. Tandis que nous rejetons totalement de tels actes, nous déplorons également les tentatives des médias israéliens de les relier à la lutte nationale palestinienne. »*

La douzaine de signataires de ce texte – auxquels d'autres devaient ensuite se joindre – appartiennent au courant « arafatiste » de l'OLP, et certains sont, en quelque sorte, ses porte-parole. Parmi eux figurent M. Faisal Al Husseini – souvent considéré, depuis quelques mois, comme le principal représentant officieux de l'OLP à Jérusalem, – M. Sari Nusseibeh, professeur à l'université de Bir Zeit, M. Mustapha Natché, maire – contesté – de Hébron, M. Fayez Abu Rahme, avocat à Gaza, et M. Hanna Siniora, rédacteur en chef d'*Al Fajr*, le premier quotidien arabe de Jérusalem-Est.

C'est la première fois, semble-t-il, que les dirigeants nationalistes palestiniens des territoires occupés désavouent collectivement et avec autant de netteté une agression terroriste contre un civil israélien. Les intéressés ont voulu donner un écho maximal à leur communiqué en le commentant devant les caméras de la télévision israélienne et en le publiant à la une d'*Al Fajr*.

*« Nous rejetons le meurtre de Juifs du seul fait qu'ils soient juifs,* a déclaré l'un des signataires, M. Ibrahim Kareen, directeur de l'Agence de presse palestinienne PPS. *Notre lutte n'est empreinte d'aucun racisme »*. La dénonciation du terrorisme est, avec la reconnaissance de l'Etat hébreu, l'une des deux conditions traditionnellement posées par les dirigeants travaillistes israéliens en préalable à l'amorce éventuelle d'un dialogue avec certains éléments de l'OLP.

Qu'elle ait reçu ou non l'aval de la direction de l'OLP, l'initiative des « Palestiniens de l'intérieur » leur a été dictée à l'évidence par la situation agitée qui prévaut depuis près d'un mois à Jérusalem, en Cisjordanie et à Gaza. Ils redoutent que l'attentat de vendredi ne contribue à cristalliser la colère de certains secteurs de la population juive de Jérusalem. Ils craignent que des actes semblables servent de prétexte à un déferlement de haine analogue à celui qui suivit l'assassinat d'un étudiant talmudiste, il y a trois semaines, et dont les habitants des quartiers arabes seraient une fois encore les premiers à faire les frais. En prenant clairement position contre le terrorisme, ils tentent de calmer les esprits dans les deux camps au moment où les territoires occupés viennent de vivre une dizaine de journées violentes.

En faisant son rapport en conseil des ministres dominical sur l'attentat de vendredi – dont les auteurs n'ont pas encore été retrouvés, – M. Haim Bar Lev, ministre de la police, a annoncé le renforcement des effectifs de celle-ci dans la Jérusalem arabe. Son collègue en charge du tourisme, M. Avraham Sharir, a lancé, quant à lui, face à un auditoire d'hôteliers de Jérusalem-Est, une idée aussi inattendue qu'utopique : créer des « patrouilles judéo-arabes » pour *« veiller à la sécurité des habitants et promouvoir les intérêts communs aux deux peuples »*. Une suggestion immédiatement rejetée par ses interlocuteurs palestiniens.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

هكذا من الأصل



# Europe

## BERLIN-OUEST : corruption et scandales immobiliers

# Un ancien conseiller municipal chrétien-démocrate condamné à cinq ans de prison

*BONN*
*de notre correspondant*

Personnage central du dernier scandale politico-financier de Berlin-Ouest, Wolfgang Antes a été condamné vendredi 12 décembre pour corruption à cinq ans de prison au terme d'un procès qui a duré huit mois. Ex-conseiller municipal chargé de la construction dans l'arrondissement de Charlottenburg, où il dirigeait la section locale du Parti démocrate-chrétien, il avait fini par avouer, à la surprise générale, avoir reçu 300 000 deutschemarks (environ 1 million de francs) pour faciliter des opérations immobilières.

Bien que cette affaire ait actuellement perdu de son acuité politique, ella avait fait trembler au début de l'année le bourgmestre CDU de Berlin-ouest, M. Eberhard Diepgen. Celui-ci avait dû se séparer en avril dernier de ses deux sénateurs chargés de la construction et de l'intérieur, MM. Klaus Franke et Heinrich Lummer, mis en cause au cours de l'instruction. Homme fort de l'aile droite de la CDU berlinoise, M. Lummer faisait figure jusque sa démission de personnage indispensable au Sénat. On lui reprochait d'avoir mis en rapport Antes et une de ses anciennes relations, l'homme d'affaires Otto Putsch. Déjà condamné lui-même à deux ans de prison, ce dernier avait accusé Antes d'avoir exigé de lui 5 millions de deutschemarks pour un vaste projet immobilier qui n'avait pu finalement se réaliser en raison des protestations qu'il avait soulevées dans les rangs mêmes de la CDU.

L'ancien conseiller d'arrondissement était un cas exemplaire. Lourdement chargé par plusieurs de ses coïnculpés, c'est en outre un cas social atypique. Agé de quarante-deux ans, Antes est sévèrement handicapé à la suite de traumatismes subis sous les bombardements de la fin de la guerre. Il avait réussi malgré son infirmité à s'élever à la force du poignet et à se tailler une place de choix dans la CDU berlinoise.

Avec sa condamnation, les dirigeants berlinois espèrent bien que l'affaire va maintenant disparaître pour de bon. L'instruction du scandale avait mis au jour tout un réseau de relations extrêmement compliquées entre les milieux politiques et affairistes de l'ancienne capitale, un monde où cohabitaient des responsables municipaux, des promoteurs mais aussi des gens beaucoup plus louches (de l'avocat véreux au propriétaire de bordel).

Elle a provoqué une vague de démissions dans les milieux politiques de tout bord, sans toutefois qu'ait été apportée la preuve que les intéressés avaient touché de l'argent pour eux ou pour le compte de leurs formations politiques, principalement la CDU. Comme dans l'affaire Flick, on a retrouvé sur les carnets noirs du promoteur Kurt Franke, l'un des rois de l'immobilier de Berlin-Ouest, les noms de nombreuses personnalités de la vie locale, y compris celui du maire. Antés a avoué pour sa part avoir touché de Franke 150000 deutschemarks.

HENRI DE BRESSON.

● **Le professeur Rovan grand officier de l'ordre du Mérite de la RFA.** — Le chancelier Kohl a remis au professeur Joseph Rovan, mercredi 10 décembre, à Bonn, les insignes de grand officier de l'ordre national du Mérite de la République fédérale d'Allemagne.

[Rescapé du camp de Dachau, auteur de différents ouvrages politiques et historiques sur l'Allemagne, ainsi que de nombreux articles, notamment dans les colonnes du *Monde*, président du BILD (Bureau international de liaison et de documentation), qui édite la revue des questions allemandes *Documents*, le professeur Rovan a consacré une grande partie de sa vie à la réconciliation franco-allemande et à la diffusion des connaissances sur la République fédérale.]

## GRANDE-BRETAGNE : nouveaux remous politiques

# Le gouvernement aurait choisi l'avion américain AWACS au détriment du Nimrod britannique

*LONDRES*
*de notre correspondant*

Le gouvernement de Mme Thatcher se prépare à affronter une nouvelle tempête politique. Il devrait annoncer, le jeudi 18 décembre, son choix entre l'avion radar britannique Nimrod et son rival américain, le Boeing AWACS. Mais, selon M. James Prior, président de General Electric Corporation (GEC), société responsable de la construction des équipements de l'appareil britannique, la décision a *« déjà »* été prise en faveur de Boeing (*le Monde* du 9 décembre). Protestant avec vigueur, M. Prior estime, en effet, que Boeing a bénéficié de conditions plus avantageuses de la part du gouvernement et il demande la constitution d'une commission d'enquête publique.

Le gouvernement français pourrait, lui aussi, faire connaître ultérieurement une préférence identique, car les ministères de la défense des deux pays s'étaient entendus cet été pour évaluer ensemble les six projets qui étaient en concurrence et qui, en octobre, ont été réduits à deux, ceux de GEC et Boeing. Les militaires français, comme leurs collègues britanniques, penchent depuis longtemps pour la solution proposée par Boeing. Celle-ci *a priori* est nettement plus onéreuse, mais une commande en quelque sorte « groupée » (huit ou neuf appareils pour la RAF, trois pour l'armée de l'air française) devrait permettre d'obtenir une appréciation diminution de la facture.

Mme Thatcher et les membres de son cabinet savaient depuis des mois que leur choix, quel qu'il soit, provoquerait un pénible débat. Même si le Nimrod n'est pas encore officiellement écarté, son histoire est déjà celle d'un fiasco. Cet avion, commandé en 1977, aurait dû être opérationnel en 1984... La mise au point a été des plus difficiles : ordinateurs défaillants, radars imprécis. En dix ans, le Nimrod aura coûté aux contribuables britanniques 930 millions de livres, (environ 10 milliards de francs).

En août, M. Prior avait affirmé que l'avion était prêt et répondait en tous points au cahier des charges. Mais la plupart des experts du gouvernement et les militaires semblent n'en être toujours pas convaincus ; le Boeing en revanche a déjà fait ses preuves : l'AWACS est en service aux Etats-Unis, en Europe — pour le compte de l'OTAN — et en Arabie saoudite.

M. Prior affirme, lui, que le gouvernement et la RAF ont eu une attitude déloyale en fournissant à Boeing des informations supplémentaires, notamment sur le dossier Nimrod, qui auraient permis à la firme américaine d'améliorer son offre. M. Prior espère sans doute encore amener le gouvernement à réviser *in extremis* son point de vue, sous la pression du Parlement et de l'opinion publique. Ancien ministre, M. Prior n'ignore pas que l'opposition et une partie de la majorité sont disposées à s'emparer de l'affaire. La semaine dernière, alors que Boeing et GEC livraient bataille dans la presse à grand renfort de publicité s'étalant sur des pages entières des quotidiens, soixante-dix-huit députés conservateurs ont signé une pétition en faveur du Nimrod.

### Acheter britannique

Les membres du lobby qui défend le Nimrod font valoir qu'*« à qualité égale ou presque »*, il convient d'*« acheter britannique »*. Ils soulignent que, *« une fois de plus »*, si Boeing l'emporte, Mme Thatcher aura donné l'impression d'accorder systématiquement un traitement de faveur aux Américains. Ce reproche avait déjà été adressé au premier ministre au moment de la douloureuse « affaire Westland », il y a un an, quand le cabinet avait soutenu la prise de participation dans le capital du constructeur britannique d'hélicoptères (Westland) par la compagnie Sikorsky.

Les travaillistes, dont le dernier gouvernement avait été à l'origine du projet Nimrod, estiment en outre qu'il est *« absurde »* de renoncer maintenant aux résultats de l'énorme investissement consenti par l'Etat. Pour sa part, GEC indique que l'abandon de Nimrod aurait pour conséquence, la perte de deux mille cinq cents emplois, l'arrêt de la recherche dans un secteur de pointe indispensable pour préserver l'indépendance de la défense nationale et, plus généralement, qu'il ternirait gravement la réputation de la technologie britannique.

Ces arguments seront difficiles à réfuter, bien que Boeing ait offert de larges compensations (l'équivalent de 130 % du marché), en proposant à des sociétés britanniques de participer à l'équipement de l'AWACS, ce qui pourrait entraîner la création de quatre mille cinq cents emplois.

Les commentateurs de la presse londonienne font cependant remarquer que M. Prior n'était peut-être pas le meilleur avocat pour plaider la cause de Nimrod. Conservateur modéré, souvent opposé à la tendance « ultra » représentée par le premier ministre, M. Prior a peut-être eu le tort de publier récemment un ouvrage sur son expérience ministérielle dans lequel il égratigne fréquemment Mme Thatcher. De surcroît, le premier ministre pourrait ne pas lui avoir pardonné sa position dans l'affaire Westland, qui a provoquée la démission de deux ministres et lui a coûté beaucoup de popularité.

FRANCIS CORNU.

## SUÈDE : l'assassinat d'Olof Palme

# Cinq Kurdes sont interrogés par les policiers chargés de l'enquête

*STOCKHOLM*
*de notre correspondant*

Cinq Kurdes ont été arrêtés, samedi 13 et dimanche 14 décembre, à Stockholm et sont inculpés de coups et blessures volontaires, tentative de meurtre et trafic de drogue. Ils sont interrogés par les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme, mais ils ne sont pas soupçonnés d'y avoir participé. Depuis plusieurs mois, le préfet de police, M. Hans Holmer, et ses collaborateurs travaillent sur une *« hypothèse privilégiée »*, selon laquelle l'assassinat aurait été préparé par un groupe d'une dizaine de personnes comprenant des extrémistes suédois et des Kurdes plus ou moins liés au PKK (Parti communiste kurde), considéré par les autorités suédoises comme une organisation terroriste. Il était donc logique que les policiers qui examinent de près les activités de ce groupuscule prennent en main ce nouveau dossier.

Deux des cinq Kurdes appréhendés sont inculpés respectivement de coups et blessures et de tentative de meurtre. Après un violent règlement de comptes dans un club de jazz, l'un des deux hommes avait tenté de prendre la fuite dans les ruelles de la vieille ville de Stockholm en tirant plusieurs coups de revolver en direction des gendarmes qui le poursuivaient. Cet homme est déjà connu de la police. Les services de contre-espionnage suédois avaient réclamé, en décembre 1984, son expulsion, ainsi que celle de sept de ses amis, en conformité avec la loi antiterroriste. Mais, prenant en compte les risques que représentait un retour en Turquie pour leur vie, le gouvernement social-démocrate avait décidé de les autoriser à rester en Suède, avec assignation à résidence.

On se demande comment ce Kurde, étroitement surveillé, a pu se procurer un revolver et de quelles complicités il bénéficiait. Pour le moment, les enquêteurs ne font officiellement aucun lien avec l'affaire Palme, mais ces interpellations leur ont donné l'occasion de lancer une vaste offensive contre les milieux extrémistes kurdes. Plusieurs appartements ont été perquisitionnés ainsi qu'un café-librairie tenu par une association culturelle kurde, proche, dit-on, du PKK. La police aurait mis la main sur certains fichiers confidentiels. Cet établissement se trouve non loin de l'endroit où Olof Palme a été assassiné, dans une petite rue que le meurtrier a probablement empruntée pour prendre la fuite.

Mais il reste à savoir si l'« hypothèse privilégiée » retenue par M. Hans Holmer est la bonne. Au début de l'enquête, en mars, plusieurs membres ou sympathisants du PKK avaient été entendus, et ces interrogatoires n'avaient donné aucun résultat. Après plus de neuf mois de travail, la police n'a toujours aucune preuve de la justesse de sa thèse, et certains magistrats chargés de l'instruction examinent, dit-on, des pistes différentes.

ALAIN DEBOVE.

## URSS : les autorités et la dissidence

# • Irina Ratouchinskaya autorisée à émigrer
# • Durcissement de la répression « à la base »

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

La poétesse dissidente Irina Ratouchinskaya a été autorisée à quitter l'URSS, a-t-on appris le dimanche 14 décembre à Moscou. Irina Ratouchinskaya, âgée de trente-deux ans et considérée comme une des plus grandes poétesses soviétiques contemporaines, a reçu un visa pour se rendre *« dans les jours qui viennent »* en Grande-Bretagne avec son mari Igor Guerachtchenko. Le couple réside actuellement à Kiev.

Irina Ratouchinskaya avait été condamnée en mars 1983 à sept ans de camp à régime sévère, suivis de quinze ans d'exil pour *« agitation et propagande antisoviétique »*. On lui reprochait ses poèmes, souvent consacrés aux horreurs de la période stalinienne, qui circulaient en *samizdat* (auto-édition clandestine). Elle avait été libérée sans explications à mi-parcours de sa peine, le 9 octobre dernier, deux jours avant le début de la rencontre à Reykjavik entre MM. Gorbatchev et Reagan.

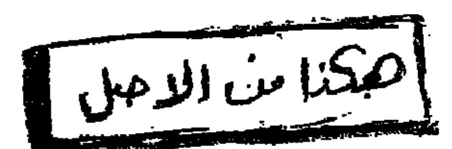
Irina Ratouchinskaya est sortie de sa détention dans un très mauvais état physique ; elle souhaite se faire soigner en Occident, mais n'entend pas renoncer à sa citoyenneté soviétique. Les autorités soviétiques semblent l'inciter cependant à un exil définitif.

Célèbre malgré son jeune âge dans les milieux littéraires soviétiques, Irina Ratouchinskaya est quasiment inconnue du grand public. Elle appartient à la tradition poétique illustrée par Boris Pasternak, Ossip Mandelstam ou Anna Akhmatova.

Les autorités cherchent depuis plusieurs mois à améliorer l'image, très mauvaise, de l'URSS en matière de droits de l'homme, par quelques gestes touchant des personnalités connues à l'étranger, tout en maintenant une pression très forte sur ce qui reste du milieu dissident des années 70 et en aggravant encore les conditions de détentions, des « prisonniers de conscience » (environ un millier sont répertoriés par les organisations humanitaires occidentales). La libération anticipée d'Irina Ratouchinskaya il y a deux mois et l'octroi de son visa de sortie s'inscrivent dans cette campagne de relations publiques.

Pourtant, selon des témoignagnes concordants, jamais la répression n'a été aussi féroce contre les contestataires « de base ». En même temps, depuis le début de l'année, l'URSS a pu se targuer devant l'opinion mondiale de la libération d'Anatoli Chtcharanski, de Youri Orlov, de Vladimir Brodsky, trois « figures historiques » du groupe moscovite de surveillance de l'application de l'accord d'Helsinki fondé en 1976 et aujourd'hui démantelé. Le KGB incitait également Anatoli Martchenko, une autre personnalité célèbre de la dissidence, à émigrer en Israël, lorsque celui-ci est mort il y a une semaine à la prison de Tchistopol, à la suite de mauvais traitements.

DOMINIQUE DHOMBRES.





# Amériques

**ETATS-UNIS : lors des élections de novembre dernier**

## Certains bénéfices de l'« Irangate » auraient été affectés aux candidats favorables aux « contras »

L'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran a connu, à la fin de la semaine dernière, des développements nouveaux, bien que le président Reagan l'ait résolument ignorée dans son allocution hebdomadaire, qu'il a principalement consacrée aux questions budgétaires.

Un tribunal fédéral a ainsi nommé comme conseiller indépendant, chargé de superviser l'enquête judiciaire sur l'« Irangate », un ancien président de l'Association du barreau américain, M. Laurence Walsh, démocrate, âgé de soixante-quatorze ans.

D'autre part, plusieurs journaux américains affirment, dans leurs éditions dominicales, que certains bénéfices des ventes d'armes à l'Iran, en principes affectés aux « contras » de l'opposition armée nicaraguayenne, auraient en réalité servi à des candidats favorables à la cause de cette dernière, lors des dernières élections de novembre. Selon l'un de ces journaux, le *Lowell Sun*, près de 5 millions de dollars (environ 30 millions de francs) auraient ainsi été transférés dans les caisses électorales de candidats favorables à la politique d'aide aux « contras » suivie par M. Reagan.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, M. John Kelly, impliqué dans l'affaire des livraisons d'armes, a par ailleurs déclaré qu'il avait reçu du conseiller de la Maison Blanche à la sécurité, l'amiral Poindexter, un télex l'assurant que le chef de la diplomatie américaine, M. George Shultz, avait approuvé l'ouverture de négociations secrètes avec Téhéran, indique le *New York Times*. Le secrétaire d'Etat avait déclaré ne pas avoir été mis au courant de ces tractations et des livraisons d'armes qui se sont ensuivies, et avait manifesté sa réprobation devant le fait qu'un ambassadeur avait pu y être mêlé sans en avoir informé, selon lui, le département d'Etat.

L'un des dirigeant du Parti républicain, M. Bob Dole, a invité samedi soir le président Reagan à s'expliquer directement auprès de ses alliés européens sur l'ensemble de l'affaire, car ces derniers *« ont besoin de comprendre clairement que les Etats-Unis sont sensibles à leurs opinions »*, ce qui justifierait que le président américain *« mette cartes sur table »*. D'une manière générale, l'ensemble de la classe politique, y compris le parti de M. Reagan, manifeste une impatience croissante à l'égard de l'affaire, et paraît redouter que la diplomatie américaine perde toute crédibilité à la suite du scandale.

A Los Angeles, l'un des participants à l'envoi d'armes américaines aux « contras » nicaraguayens *via* le Salvador, M. Stephen Carr, a été retrouvé mort dans son appartement, apparemment victime d'une surdose de drogue. Sa sœur a indiqué qu'il se sentait *« menacé »* en raison de son rôle de témoin dans cette livraison d'armes, mais la police a indiqué que l'affaire n'avait *« rien d'inhabituel »* et que personne n'était suspecté.

De son côté, l'un des dirigeants de la lutte armée au Nicaragua, M. Adolfo Calero, a déclaré à la NBC que, à sa connaissance, les « contras » n'avaient rien touché de l'argent des ventes d'armes à l'Iran, *« leurs caisses étant vides depuis un certain temps »*.

Enfin, selon le *Washington Post*, la CIA a fourni des informations à l'Irak pour l'aider dans sa guerre contre l'Iran durant presque deux ans, y compris la période où les Etats-Unis vendaient des armes à Téhéran. – *(AP, Reuter, UPI.)*

● **Mort du leader du Parti communiste.** – Le secrétaire général du Parti communiste américain, Henry Winston, est mort à Moscou, où il effectuait un voyage, a annoncé le parti dans un communiqué publié le dimanche 14 décembre. Winston, fils d'agriculteurs du Mississipi, était âgé de soixante-quinze ans. Il était devenu aveugle alors qu'il était emprisonné pour activités subversives, dans les années 50, et était à la tête du parti depuis 1963. – *(Reuter.)*



## A TRAVERS LE MONDE

### Danemark

#### Attentat contre l'ambassade d'Union soviétique

Copenhague. – Personne n'avait encore revendiqué, ce lundi 15 décembre, l'attentat à l'explosif commis dans la nuit de samedi à dimanche contre l'ambassade d'Union soviétique à Copenhague, et la police danoise affirme ne disposer d'aucun indice lui permettant d'identifier ses auteurs. D'après les premières constatations effectuées, l'engin, apparemment d'assez faible puissance, lancé contre le bâtiment, aurait été jeté du cimetière situé juste derrière le jardin de la mission soviétique. Il n'a causé que des dégâts matériels.

Cet incident semble n'avoir aucun rapport avec les violents affrontements qui, quelques heures auparavant, avaient, dans le même quartier, opposé les forces de l'ordre à un groupe de jeunes marginaux qui avaient occupé par surprise une fabrique de chaussures désaffectée (bilan : 15 policiers blessés, un commissariat incendié et 17 manifestants appréhendés). – *(Corresp.)*

### Pérou

#### Deux membres du parti gouvernemental assassinés

Un maire élu le 9 novembre et un responsable régional de la santé, tous deux membres de l'APRA, le parti au pouvoir, ont été tués samedi par des extrémistes, a annoncé la police, dimanche 14 décembre. Les victimes tous deux médecins, ont été assassinées alors qu'ils quittaient un hôpital d'Ayacucho. Les tueurs, avant de s'enfuir, ont épinglé aux corps des victimes des notes revendiquant les meurtres au nom de l'organisation Sentier lumineux. – *(Reuter)*.



### Suriname

#### Une organisation humanitaire dénonce des massacres de civils

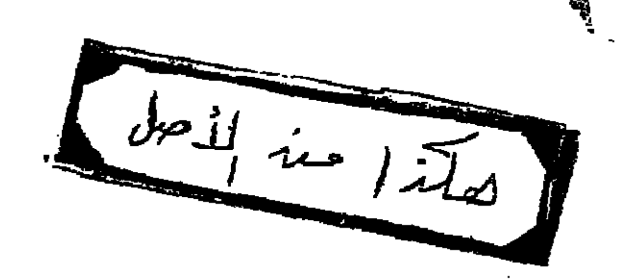
L'Aide médicale internationale, une association humanitaire apolitique, qui travaille au Suriname auprès des populations civiles dans les zones contrôlées par la guérilla de Ronnie Brunwijk, affirme dans un communiqué, ce lundi 15 décembre, qu'une colonne de réfugiés civils fuyant les combats et les massacres de la zone de Moengo-Albina a été mitraillée par un avion gouvernemental de type Piper sur la route de Moengo-Langata-Bbetje à la hauteur de Pattamaka. Un médecin, Didier Pauly, et une infirmière, Marie-Laure Billaz, qui accompagnaient les réfugiés, ont pu secourir les premiers blessés. D'autre part, un deuxième massacre de civils aurait eu lieu à Kaari-Crique. Le bilan serait de douze personnes tuées. Contrairement aux massacres de Savana et de Moisawa du 29 novembre, l'équipe d'Aide médicale internationale n'a pas été directement témoin de cette dernière tuerie.

### Turquie

#### Un champion d'haltérophilie bulgare obtient l'asile politique

Un haltérophile bulgare d'origine turque s'est réfugié en Turquie où il est arrivé le samedi 13 décembre, à bord de l'avion privé du premier ministre, M. Turgut Ozal. Le jeune homme, âgé de dix-neuf ans, véritable héros national en Bulgarie, avait faussé compagnie à ses accompagnateurs à Melbourne, où il venait d'établir un nouveau record du monde à l'arraché dans la catégorie des moins de 60 kg, sous son nom bulgare de Naum Shalamanov. Il avait été autorisé par les autorités australiennes à se rendre à Londres, malgré les vives protestations de l'ambassade de Bulgarie en Australie.

Apparemment ravi de cette opération de propagande inopinée, M. Ozal a présenté le jeune homme à la presse. *« Naim Suleyman est chez lui en Turquie pour y bénéficier de l'asile politique »*, a-t-il annoncé. Le jeune haltérophile a repris son véritable nom, Suleymanoglu. *« Ils nous ont forcés à changer de nom fin 1984*, a-t-il raconté à la presse. *Dans la région de Kircaali, une centaine de Turcs ont été tués ; de nombreux autres ont été jetés en prison. Les mosquées ont été fermées, la langue turque a été proscrite. »* – (Reuter.)






# Politique

## La convention nationale du PS et les critiques contre le ministre de l'intérieur

## La « panne » du pouvoir rend l'espoir aux socialistes

**Contents, mais perplexes. Avec la victoire des lycéens et des étudiants, les socialistes ont reçu un cadeau inespéré — la « panne » du pouvoir, selon l'expression de M. Jospin — mais au mécanisme complexe, fragile, et livré sans mode d'emploi. Comment, ainsi que le dit la résolution finale adoptée par la convention de Torcy-Marne-la-Vallée, être au « rendez-vous » ainsi fixé au PS par les nouvelles générations ?**

Honneur à la jeunesse! Pas un ténor n'a oublié de lui rendre hommage. Claire Dufour, une petite rousse étudiante à Nanterre, et l'une des dirigeantes du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS), a été propulsée sous les feux de la rampe, ovationnée par la convention et pourchassée par les caméras de télévision.

Quant au fond, tous les dirigeants socialistes ont repris à leur compte la conclusion tirée par M. Jean Poperen, numéro deux du PS, dès l'ouverture des travaux de la convention (*le Monde* daté 14-15 décembre) : bien plus qu'une cohorte de mécontents, l'armée des jeunes en révolte a incarné l'aile avancée d'un profond mouvement de protestation de la société contre la philosophie même qui inspire l'action du gouvernement. De M. Michel Rocard à M. Jean-Pierre Chevènement, en passant par MM. Lionel Jospin, Laurent Fabius ou Pierre Mauroy, tous les dirigeants socialistes ont affirmé que ces jeunes, sans même le savoir tout à fait, se sont réapproprié les valeurs traditionnelles de la gauche : solidarité, égalité, fraternité.

Contents, oui, mais songeurs. Et circonspects. Tous se félicitent que le PS ait su « accompagner » comme il fallait — ni trop ni trop peu — le mouvement de contestation. Tous jugent que la manifestation organisée par la FEN le 23 novembre, avec un soutien puissant du PS, fut un prélude heureux. Et tous se demandent : Et maintenant ?

Il revient à M. Mauroy d'avoir, le mieux, résumé ce sentiment en lançant : « *Nous ne savons pas encore qui a gagné la bataille de la jeunesse, mais* (...) *nous savons déjà qui l'a perdue !* ». Les dirigeants socialistes ne sont pas assez naïfs pour croire que, en découvrant la solidarité et la force de l'action collective, les jeunes qui se sont endormis apolitiques — ou même de droite— se seraient réveillés socialistes. Il y a encore du chemin à faire, qui exclut toute « récupération » et toute démagogie facile.

La convention nationale, de ce point de vue, a même poussé la maturité jusqu'à éviter les slogans faciles. M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études et « économiste en chef » du PS, a fait remarquer qu'il ne servait à rien de scander « formation, formation », sans se poser la question du financement. M. Jospin, premier secrétaire, a jugé que les socialistes doivent faire leur examen de conscience et se demander s'ils sont capables de consacrer à l'enseignement supérieur des moyens beaucoup plus importants qu'entre 1981 et 1986.

### Contre le « lobby militaire »

Pour M. Strauss-Kahn, il faudrait injecter 50 milliards de francs dans le système universitaire. La contrepartie en serait, soit une augmentation des prélèvements obligatoires, soit un accroissement du déficit budgétaire, soit des économies faites ailleurs. D'accord avec la première et la dernière des solutions, le commissaire adjoint au Plan souligne que, en tout état de cause, les socialistes ne peuvent se fermer les yeux plus longtemps.

Posée en ces termes, l'équation n'est pas sans conséquences sur un autre débat, autour de l'effort que la France doit consacrer à son armée. Lors des discussions internes au PS à propos du projet de budget militaire pour 1987, les adversaires d'un vote positif ont refusé d'admettre que les crédits de défense dépassent, pour la première fois, ceux de l'éducation nationale (1). M. Mauroy a redemandé devant la convention l'inversion de cet ordre des priorités. De divers horizons du PS, sourd, à l'évidence, une contestation du poids du supposé « lobby militaire ». Les socialistes devront, aussi, avoir ce débat-là.

Dans l'immédiat, peuvent-ils, ensemble, dépasser la seule affirmation de l'indispensable priorité des problèmes scolaires et universitaires ? La question n'a pas vraiment été posée. Quelques jours seulement après la victoire des étudiants mieux valait ne pas étaler des divisions. Mais le débat transparaît derrière les discours unanimes.

M. Mauroy a mis en garde le PS contre ceux qui voudraient redéfinir un « projet éducatif ». M. Rocard était visé. MM. Mauroy et Chevènement ont avancé l'idée d'une loi de programmation pour l'éducation. M. Jospin s'est déclaré d'accord avec cette proposition, pourvu qu'il s'agisse de dégager des moyens, non de mettre en route une nouvelle réforme. M. Luc Soubré, proche de M. Jospin, a rappelé comme le premier secrétaire lui-même à l'émission « Le grand jury/RTL-*le Monde* », que le projet de loi Devaquet est « inutile » puisque la loi Savary existe.

Mais l'entourage de M. Chevènement remarque qu'il y a toujours « deux écoles » à l'intérieur du PS et souhaite que la réflexion sur l'enseignement supérieur ne soit pas « figée ». En fait, le maire de Belfort ne souhaite pas un simple retour à la loi Savary.

Tout récent ministre de l'éducation nationale, M. Chevènement était quelque peu sur la sellette. Le dirigeant de l'ex-CERES a affirmé à Torcy que les étudiants ont redécouvert les valeurs de la République qu'il met lui-même en avant. Il juge que les étudiants ne remettent pas en cause le « savoir », et sont proches de ses positions. « *Ils veulent apprendre pour entreprendre* » a-t-il résumé.

Pourtant, il apparaît, rétrospectivement, que les étudiants auraient probablement mal perçu le fait d'engager un débat sur l'orientation — comme l'envisageait M. Chevènement — à l'occasion de la discussion d'un projet qu'ils rejetaient en bloc. L'ancien ministre, en outre, a pu constater que ses propres amis sont troublés.

Lors d'un déjeuner qui a réuni, samedi, les délégués de l'ex-CERES, l'un des convives, enseignant, a fait remarquer à M. Chevènement qu'étudiants et enseignants ont l'impression qu'il est sur les mêmes positions que M. Monory. Un autre a affirmé qu'il devait absolument clarifier la notion d'« élitisme républicain »...

M. Jospin a suggéré qu'un colloque sur l'enseignement supérieur se tienne au printemps. De la part du premier secrétaire, il s'agit d'une proposition un peu rituelle, qu'il a coutume d'émettre dès qu'un problème surgit dans l'actualité. Mais, en l'espèce, il paraît difficile que le PS fasse, un jour ou l'autre, l'économie d'une clarification interne.

J.-L. A.

(1) NDLR. — En 1987, la défense recevra 169,2 milliards de francs. Le budget de l'éducation nationale sera de 168,2 milliards de francs. Il convient d'y ajouter le budget de l'enseignement supérieur : 21,7 milliards de francs.

## La maturation

LA convention nationale l'a confirmé : pour le PS, la crise est terminée. Le temps est venu d'engranger les fruits du mouvement des jeunes, en se préparant à réattaquer plus tard, sur d'autres terrains. Mais il n'est pas question, par un coup d'épaule hasardeux, de tenter de mettre à terre un gouvernement en difficulté.

M. Lionel Jospin l'avait dit avant cette quinzaine bienheureuse pour le PS. Il le répète après : son parti est là pour « *aider à la prise de conscience des Français, aider à faire mûrir l'opinion en vue du grand rendez-vous de 1988* ».

L'inconvénient serait que le changement de rythme du gouvernement puisse contribuer à « geler » une opinion dont les socialistes reconnaissent qu'elle n'a toujours pas basculé en leur faveur. La réponse de M. Jospin s'inspire d'une saine tactique militaire : « *Le gouvernement recule, on avance* ».

### Leçon d'humilité

*Deuxième leçon des événements* : l'angle d'attaque du PS devrait se déplacer. Le PS a pris acte de l'irruption de la « société civile » comme acteur direct du combat politique. Il attendait un mécontentement de l'opinion sur la politique économique et sociale. C'est contre la morale qui inspire l'action du gouvernement que les jeunes générations se sont révoltées.

Quitte à abdiquer une partie de son rôle, le PS a compris la leçon d'humilité qui lui était donnée : désormais, il y a fort à parier qu'il tentera surtout d'accompagner, avec si possible la même réussite, les « *mouvements spontanés, donc imprévisibles* », comme dit M. Jospin, qui peuvent éclater ici ou là. Relégués dans les cuisines, les socialistes doivent surtout s'occuper d'entretenir les feux sous toutes les « bouilloires » potentielles. Avec une seule idée en tête : M. Mitterrand aurait bien tort de ne pas se représenter.

A la faveur de la crise, le président a sans doute creusé encore, chez les jeunes, l'écart de popularité qui le faisait déjà gambader devant M. Rocard. Plus que jamais M. Mitterrand est le recours des socialistes. D'autant qu'on imagine le spectacle s'il ne se représentait pas, avec, piaffant sur la même ligne, MM. Rocard, Fabius, Chevènement — qui vient de se déclarer — et, pourquoi pas ? M. Mauroy, qui n'a plus de raison de rester en retrait.

Résultat : M. Jospin n'avait jamais pris le risque d'afficher une telle certitude. « *Pensez-vous que François Mitterrand se représentera ? Oui !... Et qu'il gagnera ? Oui !* », a-t-il déclaré au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». L'optimisme est de retour, même si le fruit n'est pas encore « mûr ». Mais il tire plus sa source du charisme du président que d'un PS dont la capacité d'attraction reste toujours hypothétique.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## Une cible privilégiée

LES dirigeants du Parti socialiste, décidés à exploiter la mauvaise passe que traverse le gouvernement, se sont acharnés, pendant le week-end, sur M. Charles Pasqua. Péremptoire, M. Lionel Jospin l'a qualifié de « *ministre de l'intérieur dangereux* ». Ironique, M. Jean-Pierre Chevènement lui a conseillé de prendre « *de très longues vacances* » en lui suggérant de « *partir en croisière avecM. Monory* ». Solennel, son prédécesseur place Beauvau, M. Pierre Joxe, lui a reproché d'avoir dévoyé le recours à la force policière au cours des manifestations estudiantines : « *Si l'usage de la force n'est pas proportionné au danger, alors il met en cause la démocratie elle-même.* »

Cette offensive s'inscrit dans la norme politique. Placé sur la sellette par les lycéens et les étudiants en colère, qui ont défilé en réclamant sa démission après les violences policières de ces dernières semaines, et aussitôt devenu la cible principale de l'opposition au Parlement, M. Pasqua est aujourd'hui, en effet, le maillon faible de l'équipe gouvernementale.

Les socialistes, mais aussi les communistes et l'extrême droite, l'attaquent avec d'autant plus de détermination qu'il est depuis longtemps l'une des personnalités les plus controversées de la vie politique française.

L'attitude des alliés du RPR, qui n'ont jamais porté M. Pasqua dans leur cœur, facilite, au demeurant, la tâche de l'opposition. Quand, dans le numéro spécial du magazine *Globe*, M. Alain Madelin souhaite que le gouvernement évite de « *tomber dans le ton excessif destiné à complaire à une certaine droite autoritaire* », le propos du ministre de l'industrie, par ailleurs numéro deux du Parti républicain, renvoie de toute évidence au discours habituel du ministre de l'intérieur qui revendique volontiers l'incarnation du courant populiste et droitier au sein du mouvement chiraquien.

### Contourner l'obstacle

Quand le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, « *demande solennellement aux ministres concernés par les agissements policiers de ne pas se dérober devant leurs responsabilités, ni devant les questions que les Français se posent légitimement* », c'est bien entendu M. Pasqua qui est au premier chef visé. M. Jospin n'a pas manqué de le souligner.

Les manquements à la solidarité que subit ces temps-ci le ministre de l'intérieur sont tels, au gouvernement, que le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, a dû prendre le relais du premier ministre, dimanche, sur RMC, pour inviter les autres ministres à se solidariser avec M. Pasqua ou à « *quitter le gouvernement* ».

Le ministre de l'intérieur n'a pas été surpris par ce déferlement de critiques. Bretteur d'expérience, il sait « encaisser » : « *En politique*, se plaît-il à dire, *on doit accepter tous les coups. Si l'on est trop sensible, il vaut mieux changer de métier.* » Non seulement M. Pasqua n'a pas envie de « changer de métier », mais il y a belle lurette qu'il s'est blindé contre l'adversité : « *L'opinion que les gens ont de moi m'indiffère davantage que celle que j'ai de moi-même*, nous déclarait-il récemment. *Ce qui m'importe c'est de ne pas me donner envie de dégueuler quand je me regarde dans la glace...* »

Et puis, en bon militant de choc, rompu à tous les combats comme à toutes les besognes, ainsi que l'indique son itinéraire politique (*le Monde* du 6 décembre), M. Pasqua connaît toutes les ficelles de l'art de la riposte. Y compris les plus grosses. C'est de ces dernières qu'il a usées, ce week-end, quand sont venues s'ajouter à ses démêlés avec les étudiants et les parlementaires de l'opposition les informations publiées par *le Monde* sur le rôle qu'il a joué dans l'affaire Yves Chalier.

Plutôt que d'épouser le sage point de vue exprimé samedi matin par M. Barrot selon lequel « *il ne faut pas que le gouvernement incrimine les journalistes qui font leur métier* », M. Pasqua a tenté de contourner l'obstacle en se déplaçant sur un autre terrain. Il s'est posé en victime d'une campagne de calomnie. Puisant, comme il le fait souvent, dans le répertoire provençal, il a eu une réplique théâtrale : « *Si on compte me pousser au suicide, je dis tout de suite qu'on se trompe !* »

Personne, à dire vrai, n'imaginait un seul instant que ce « *Bon Samaritain sabreur* » — selon son autoportrait — ait un seul instant envisagé pareille extrémité. Pourtant, le ministre de l'intérieur n'a pas hésité à pousser l'outrance plus loin en se comparant implicitement à Roger Salengro, l'ancien ministre socialiste de l'intérieur du Front populaire, poussé au suicide, en 1936, par une campagne de calomnie menée contre lui par la presse d'extrême droite. « *Si ce journal* [le Monde] *est à la recherche d'une autre vocation et s'il veut rejoindre par-là certains organes qui se sont distingués avant la guerre*, a-t-il ainsi déclaré samedi, à Beaune (Côte-d'Or), à l'occasion de l'inauguration d'un commissariat, *ma réponse est simple : j'assume les responsabilités du ministre de l'intérieur.* » Reprenant à son compte cette non-réponse en forme de tour de passe-passe, *le Figaro* assimilait ainsi, ce lundi, *le Monde* à... feu *Gringoire* !

Cantonné dans ce système de défense artificiel, M. Pasqua se proposait de poursuivre sur le même registre, lundi soir, sur Europe 1, lors de l'émission « Découvertes », de Jean-Pierre Elkabbach, en insistant davantage sur la défense de son « honneur » que, précisément, sur « *les responsabilités du ministre de l'intérieur* ». Ce sont pourtant uniquement celles-ci qui sont en cause. Et qui le seront encore mercredi après-midi à l'Assemblée nationale, lors de la séance réservée aux questions d'actualité, par l'intermédiaire des députés de l'opposition. Les socialistes, pour leur part, ont toutefois, apparemment, l'intention de ne pas épuiser le sujet afin de laisser aux barristes le soin de parachever ce travail de sape.

S'il est vrai qu'attaquer M. Pasqua, en effet, c'est affaiblir gravement M. Chirac — compte tenu du poids du ministre de l'intérieur dans l'appareil du RPR, — il est vrai aussi que les socialistes n'entendent pas aller jusqu'au bout de cette démarche, car ils ne veulent pas faire la campagne de M. Raymond Barre à sa place.

ALAIN ROLLAT.

## Unanimisme de façade sur le thème de l'emploi

« *L'opinion* (...) *ne comprendrait pas que nous nous divisions* », avouait M. Rocard en conclusion de son intervention. « *Nous avons beaucoup à approfondir mais certainement pas lieu de nous affronter.* » S'il n'y a pas de solution immédiate pour l'emploi, comme chacun l'a reconnu, de M. Fabius à M. Chevènement, si personne ou presque ne s'accorde réellement sur les analyses, au moins les orateurs ont-ils évité de s'affronter sur le fond. C'est ce qui a permis à MM. Jospin et Strauss-Kahn de marquer leur préférence pour un unanimisme de façade, au risque parfois de tenter des synthèses impossibles. La recherche de la croissance optimale, a déclaré en substance le premier secrétaire du PS, n'interdit pas la réduction du temps de travail, accompagnée d'une durée d'utilisation accrue des équipements. Le partage du travail bien compris ne s'oppose pas à l'exigence de la compétitivité.

Un passé encore récent expliquerait ce désir de ne pas en découdre. « *Le nombre des chômeurs a augmenté entre 1981 et 1986, donnant le sentiment d'un grave échec* », a reconnu M. Fabius. « *Il ne s'agit pas du front où, en cinq ans de gouvernement, nous ayons obtenu nos meilleurs résultats* », a admis M. Rocard. « *Nous nous sommes laissé happer par l'engrenage des politiques conjoncturelles* », a ajouté, plus sévère, M. Chevènement, pour lequel la montée du chômage « *mesure nos défaites dans la guerre économique mondiale* ».

La modestie, le regret, voire la critique sous-jacente n'ont pas amené les socialistes à exposer des analyses rigoureuses ou approfondies. Les uns après les autres, ils se sont contentés de prononcer des discours à plusieurs voix, donnant ainsi l'illusion de se retrouver dans l'expression, à la formulation près. « *Le dualisme du marché du travail nous menace* (...). *la droite l'accepte, nous le combattons* », a affirmé par exemple M. Mauroy. Le débat de fond est bien là : « *Ou bien la société d'exclusion, ou bien la société de la nouvelle chance* », a surenchéri M. Fabius.

A chaque fois, les mêmes propositions générales ont été exposées. Il a été abondamment question de formation, avec des accents que l'actualité jusitifiait. Aucun n'a oublié le couplet sur la nécessité du développement économique local plus ou moins prometteur et n'a omis ni la productivité, ni la planification, ni « *les gisements d'emplois* » que recèlent les activités encore peu solvables. Tout en prenant sur ce point leurs distances avec M. Philippe Séguin, tous ont cité la palette indispensable des dispositions susceptibles d'accompagner l'emploi, de la fiscalité allégée à l'aide pour l'investissement en passant par le minimum social.

### Dissonances sans confrontation

Les voies préconisées étaient différentes et elles n'ont pas donné lieu à confrontation. M. Chevènement reprenait le thème de « *la révolte contre le déclin* » et dénonçait « *les arguments du renoncement* » pour fustiger l'idée du chômage incompressible. Au-delà des « *raisonnements paresseux* » qui s'appuient sur l'explication démographique ou la mise en cause des dégâts du progrès, le chômage s'explique par une « *crise du capitalisme* » et — en France — par des retards coupables. Le traitement social dit-il, « *n'est qu'un analgésique* » et l'emploi relève d'abord « *de la capacité d'un pays à se rassembler pour relever le défi commun dont son existence même dépend* ». Il a refusé le partage du travail, cette « *illusion malthusienne* »

A l'opposé, M. Rocard notait qu'« *une augmentation nette du chômage dans l'avenir n'est pas une expression de pessimisme, c'est une mesure de l'ampleur de notre tâche future* ». Nécessitant « *un courage politique* », la lutte pour l'emploi emprunte « *une voie étroite* », la croissance n'étant pas « *forcément synonyme de création d'emplois* ». Au chapitre des solutions, il développait l'argumentaire déjà utilisée à l'occasion de l'émission L'heure de vérité », proposant au pays « *une charte pour l'emploi* », c'est-à-dire plus de participation pour les salariés, qui viendrait équilibrer plus de souplesse pour les entreprises. Il préconisait « *une véritable démocratie économique* » qui allierait risque et solidarité, se déclarant pour une fois d'accord avec M. Jean Poperen, qui s'en tient, lui, à un « *pacte national de croissance* ».

Passées les déclarations de principe avec, lui aussi, des nuances, M. Fabius avançait deux propositions concrètes. L'une en faveur des OS avec un « *vaste plan national de formation* » qui prendrait la dimension de l'exemple ; l'autre pour inciter les partenaires à l'effort pouvant prendre la forme « *de contrats de modernisation* » dans lesquels l'Etat s'engagerait financièrement.

Est-ce parce que les ténors (1) étaient restés à la périphérie du sujet que les participants se montraient généralement peu attentifs aux discours prononcés à Marne-la-Vallée ? Toujours est-il que le débat ne s'est pas enrichi de cette juxtaposition de propos. L'occasion de réfléchir et d'avancer en commun a donc été perdue, mais pouvait-il en être autrement ?

ALAIN LEBAUBE.

(1) A l'exception de M. Delebarre, ancien ministre du travail, qui a préféré ne pas prendre la parole.

● **M. Chevènement candidat ?** — Invité du « Club de la Presse » d'Europe 1, M. Jean-Pierre Chevènement, a affirmé, le dimanche 14 novembre, à propos de l'élection présidentielle : « *l'homme le mieux capable de rassembler, de créer une dynamique de progrès, de salut public, c'est François Mitterrand. Si François Mitterrand n'était pas candidat, le Parti socialiste, conformément à ses statuts, désignerait son candidat. Il y en a déjà un, il y en aura d'autres. Pour être un bon candidat, il faut deux conditions. Avoir des idées originales : j'en ai. Et avoir le sentiment que cette candidature peut les faire avancer. Pour le moment, c'est un peu prématuré. Je ne me prononce pas. Mais, je vous donnerai ma réponse dans quelque temps.* »

## Réactions et commentaires

Les responsabilités de M. Charles Pasqua en tant que chargé du maintien de l'ordre lors des récentes manifestations d'étudiants et de lycéens, ainsi que l'évaluation de son rôle exact dans l'affaire du Carrefour du développement (*le Monde* du 13 décembre), ont provoqué de nombreuses réactions au cours du week-end des 13 et 14 décembre.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a vivement attaqué le ministre de l'intérieur, samedi, lors de la convention nationale du PS à Torcy-Marne-la-Vallée. M. Jospin a notamment affirmé : « *Il y a un problème Pasqua. Il a mal géré l'organisation* (...) *des forces de police face aux manifestations. Il a joué, à certains moments, la provocation et la violence* (...). *Ce ministre de l'intérieur est dangereux.* »

M. Jospin a évoqué l'article paru dans *le Monde* du 13 décembre sur la responsabilité de M. Pasqua dans la remise d'un « vrai-faux passeport » à M. Yves Chalier. « *Si cela devait se révéler vrai*, a lancé le premier secrétaire du PS, *le problème du ministre de l'intérieur en France serait posé* ».

Invité dimanche 14 décembre du « Club de la presse d'Europe 1 », M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre socialiste, a commenté en ces termes la « *philosophie* » du maintien de l'ordre du ministre de l'intérieur : « *M. Pasqua a pris de lourdes responsabilités. Dès le départ, en annonçant qu'il couvrirait éventuellement des bavures. On ne sert pas la police en encourageant les éléments extrémistes qui y sont. Il n'a pas su maintenir l'ordre comme il convenait. Il a donné le sentiment de vouloir exploiter des désordres qu'il avait laissé s'organiser. Comme quoi un bon chef des services d'ordre du RPR ne fait pas forcément un bon ministre de l'intérieur.* »

A la question : M. Pasqua doit-il démissionner ? M. Chevènement a répondu : « *Tout ce qui est exagéré est insignifiant. Je souhaite que M. Pasqua, qui apparemment est un peu fatigué, prenne de très longues vacances. Il pourrait partir en croisière avec M. Monory.* »

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui était le dimanche 14 décembre l'invité du Forum de RMC, s'est au contraire déclaré « *très choqué par les attaques unilatérales qui sont portées contre la police, qui sont portées aussi* ad hominem *contre mon collègue et ami Charles Pasqua. Des enquêtes sont en cours, on verra ce qu'elles donnent.* » *Charles Pasqua est au gouvernement*, a ajouté M. Séguin, *donc tous ceux qui sont au gouvernement sont solidaires de Charles Pasqua. S'ils veulent se désolidariser de lui, ils n'ont qu'à quitter le gouvernement.* »

« *Toute la lumière doit être faite sur les agissements policiers de la semaine dernière. Certes, le maintien de l'ordre n'est pas chose facile, mais les Français attendent aujourd'hui des explications précises, qui restent, pour le moment, très insuffisantes* », a déclaré samedi 13 décembre M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, invité de l'émission *les Cahiers du Megahertz*, organisée conjointement par *le Matin de Paris* et la radio 98,8 FM.

« *A propos de l'affaire Chalier, le débat existe, l'instruction commence. Il ne faut pas que le gouvernement incrimine des journalistes qui font leur métier*, a poursuivi le président de la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale. *Je demande solennellement aux ministres concernés de ne pas se dérober devant leurs responsabilités, ni devant les questions que les Français se posent aujourd'hui légitimement.* »

# Politique

## La réunion du comité central du PCF consacrée à la jeunesse

# « La lutte paie »

**« Le Parti communiste français avec les jeunes pour lutter contre la crise et changer de société ». Tel est le thème de la réunion du comité central du PCF qui devait se tenir à Paris, le mardi 15 et le mercredi 16 décembre, et dont le rapport introductif sera présenté par M. Pierre Blotin, membre du bureau politique chargé de l'éducation des communistes.**

Les analyses sont fragiles. En pénétrant sous la coupole blanche de la salle du comité central, place du Colonel-Fabien, certains responsables du PCF se feront peut-être, à eux-mêmes, cette remarque. La réunion du « parlement communiste » consacrée à la jeunesse – elle a été décidée par le bureau politique au mois d'avril – se tient à un moment charnière de la vie politique française marqué par le succès des lycéens et des étudiants contre les réformes scolaire et universitaire. Bien plus, cette fronde de la jeunesse a imposé une *« pause »* au libéralisme gouvernemental, ce dont le président de la République, M. François Mitterrand, s'est félicité.

*« S'il s'était tenu un mois plus tôt, ils auraient dit que la jeunesse glissait à droite »*, remarquait, cruellement, M. Pierre Juquin à l'antenne de Radio G de Gennevilliers, le jeudi 11 décembre, en parlant du comité central et de la direction de son parti. De fait, depuis les élections législatives du 16 mars qui ont fait passer le PCF sous la barre des 10 %, l'un des arguments principaux défendus par l'équipe de M. Georges Marchais est celui du *« glissement à droite de la société »*. Il est repris par M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, responsable de l'éducation des communistes et rapporteur de cette session, dans un article du dernier numéro de *l'Humanité-Dimanche* qui accompagne un sondage IFOP sur les jeunes réalisé avant la grève des lycéens et des étudiants.

Cette enquête (1) indiquant que 12 % des jeunes de quinze à vingt-quatre ans sont *« résignés »*, alors que 39 % sont *« perdus et hésitants »*, M. Blotin écrit : *« Ce désarroi à l'égard des choix politiques s'est traduit à l'occasion des dernières élections où le vote des jeunes a contribué au glissement à droite du corps électoral. »* Et d'ajouter que *« les communistes en ont été les victimes, notamment de la part des jeunes, qui, le plus souvent hors de l'entreprise ou sans expérience du travail, ne les connaissent pas ou peu »*. Pas ou peu ? Cette constatation prend la forme d'un camouflet pour les responsables du Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF), de l'Union des étudiants communistes (UEC) ou de l'UNEF-SE (Solidarité étudiante) dont la direction est à majorité communiste.

Ces trois organisations ont été, en effet, fort discrètes au cours des dernières semaines. Cela tend à confirmer les résultats d'un sondage IPSOS (supplément *Campus* au *Monde du 6 mars*) montrant que 3 % des étudiants se sentent proches du PCF (43 % pour le PS, 7 % pour les écologistes et 4 % pour l'extrême gauche) et que la cote d'amour du secrétaire général du parti, M. Marchais, se situe à 5 % en milieu universitaire (2).

### Un point d'ancrage

A la question de savoir comment M. Blotin allait concilier le *« glissement à droite de la société »*, auquel les jeunes, dit-il, ont contribué sur le plan électoral, et la révolte estudiantine soudaine, un dirigeant communiste répondait, en privé, une semaine avant cette réunion du comité central : *« Je ne sais pas comment il va faire mais il va sûrement y arriver. »* Humour ou esquive, la réponse voulait-elle signifier que cette contradiction n'est certainement pas un obstacle insurmontable pour l'ancien directeur de l'école centrale du Parti ? Plus méchant, un cadre communiste, qui n'est pas précisément « rénovateur », lançait cette formule : *« La société a tellement glissé à droite qu'elle s'est retrouvée dans la rue ! »* Un journaliste communiste résumait, en des termes aussi imagés, l'explication périlleuse à laquelle est confronté M. Blotin : *« On a eu le glissement à droite de la société, on va avoir la glissade de la direction sur une peau de banane »*. La tâche, au nom du bureau politique, de M. Blotin devant le comité central, qui s'exprimera pour la première fois comme rapporteur depuis qu'il est entré dans cette instance au 25e congrès de février 1985, ne sera pas aisée.

Pour autant, le mouvement étudiant ne manque pas d'enseignements que le rapporteur – *« un soldat qui n'a pas d'état d'âme et ne souhaite pas en voir autour de lui »*, dit-on place du Colonel-Fabien – saura tirer. Au titre de ceux qui sont positifs pour la direction du PCF, il pourra constater que *« la lutte paie »*. Indéniablement, ce discours-là s'est trouvé confirmé dans la sphère universitaire. A tort ou à raison, il pourra en conclure que cette victoire politique de la jeunesse peut servir de point d'ancrage à la lutte du PCF contre *« la bourgeoisie et les forces du capital »* qui tentent, selon lui, de façonner la société à leur convenance. Il ne manquera sûrement pas de noter que ce mouvement, dont *l'Humanité*, pendant toute cette période, a souligné le souci d'indépendance à l'égard des partis (allusion au PS), rassemblait, à n'en pas douter, des acteurs venant de tous les horizons. Y verra-t-il un embryon du *« nouveau rassemblement populaire majoritaire »* (NRPM) prôné au dernier congrès par M. Marchais ?

OLIVER BIFFAUD.

(1) Sondage réalisé auprès de 922 personnes du 24 au 29 novembre.

(2) Sondage réalisé auprès de 598 étudiants, plus 100 élèves des grandes écoles du 12 au 18 février.

● **Le mouvement étudiant et les « rénovateurs ».** – « Apolitisme politique ? Rejet de la politique ou du politique ? Mouvement d'une génération ? » En marge de la réunion du comité central du PCF consacré à la jeunesse, la revue rénovatrice *M* organise un débat sur le même thème, jeudi 18 décembre, à la salle Eiffel, 19, rue Blanche, à Paris, à partir de 19 h 30.

## Le seizième congrès national du PSU

# Les délices de l'unité

*BOURG-EN-BRESSE*
*de notre correspondant régional*

Tout change et tout arrive. Le congrès national du PSU s'est achevé, le dimanche 14 décembre, sans ruptures, sans exclusions, sans démissions et avec une quasi-unanimité sur les thèmes politiques essentiels. Le motion finale de synthèse a obtenu... 96,8 % des mandats. Le secrétaire national sortant, M. Jean-Claude Le Scornet, avec les mêmes scores, a été reconduit dans ses fonctions. Il sera désormais entouré de deux autres secrétaires pour une direction collégiale de trois membres : M. Guy Labertit aura plus particulièrement la responsabilité des affaires internationales et de défense ; M. Didier Claude sera en charge du secteur économique et social. Le principal « contestataire » de la ligne de la direction sortante, M. Bernard Ravenel (*le Monde* du 13 décembre), était très satisfait du « climat » du congrès : *« On est sortis du syndrome de la tribu assiégée. »* Même s'il considère que les formules de l'accord final sont *« insuffisantes et un peu équivoques »*, il se satisfait du constat que la majorité des congressistes se soient accordés pour faire *« autre chose qu'un parti »*, c'est-à-dire une formation capable de *« faire une politique efficace très en prise avec la société »*.

Exemple concret et d'une actualité qui a, semble-t-il, donné un ton parfois euphorique aux travaux du PSU pendant trois jours : la *« grande victoire de la lutte des étudiants et des lycéens »*.

Des délégués de la déjà défunte Coordination nationale étudiante ont travaillé vendredi pendant trois heures avec les congressistes. Pas vraiment fâchés d'être considérés comme des *« papys soixante-huitards »*, les membres du PSU estiment, pour reprendre l'expression de M. Le Scornet qu'ils sont loin d'être *« hors du coup »*. Mieux, la demande des jeunes d'une *« transformation »* – et non pas d'un *« refus »* – de la politique – semble coïncider avec la démarche « œcuménique » du PSU. A partir du constat de son échec (*« Le PSU, collectif militant issu pour l'essentiel de la phase de politisation des années 60 et 70, n'a pu s'imposer comme une force déterminante dans le champ politique »*), le seizième congrès sera celui de l'« appel de Bourg-en-Bresse ».

### Un comité d'initiative

Dans ce texte, intégré à la motion finale, le PSU affirme sa volonté de participer à la création d'une *« nouvelle forme »* de présence politique, *« moins partidaire »* (on conserve le sens des néologismes...). L'appel est donc lancé pour la formation d'un *« large mouvement pour une alternative socialiste autogestionnaire et écologiste »* passant par la création – *« le plus tôt possible »* – d'un *« comité d'initiative »* regroupant des formations dont certaines ont participé au congrès (PAC, LCR, FGA), alors que d'autres ont envoyé des messages, comme des communistes « critiques » ou M. Didier Anger, ancien porte-parole des Verts, récemment rejeté dans la minorité d'un mouvement saisi, selon M. Le Scornet, par une *« dérive sectaire »*.

Le PSU nouveau est-il né ? Rien n'est moins sûr. La motion finale révèle en effet quelques « trucs » classiques pour éviter les affrontements entre sensibilités. Certes, le « secrétariat collectif » peut aujourd'hui affirmer : *« Il n'y a plus de courants »*, mais c'est sans doute au prix d'un report de la discussion sur l'avenir du PSU en tant qu'organisation autonome.

A noter enfin que le PSU veut *« approfondir »* sa réflexion sur la question des *« relations à établir entre majorités et minorités »*, étant entendu que le parti – qui justifie pour une fois son intitulé d'« unifié » – ne veut plus de phénomènes de *« majorités à 51 % »* et rêve à des *« convergences »* sur le terrain. A des *« majorités d'idées »* en somme, si la référence « post-soixante-huitarde » à... M. Edgar Faure n'était abusive. Car on était tout de même bien au PSU. Le congrès, avant de se séparer, a entonné *l'Internationale*. Avec un cinquième de points levés, un tiers de militants debouts et... cent pour cent de sourires.

CLAUDE RÉGENT.

## Un colloque sur les institutions

# Les communistes prônent une révision radicale du rôle et du mode d'élection du chef de l'Etat

Le PCF va publier prochainement, *« un projet de déclaration des libertés »*. M. Charles Fiterman l'a annoncé, le samedi 13 décembre, en conclusion d'un colloque tenu au Sénat sur le thème : *« Cohabitation, alternance ou changement réel, quelles institutions pour la France ? »*, à l'initiative de M. Anicet Le Pors, en présence de quatre-vingts personnes environ.

Avec M. Claude Quin, ancien PDG de la RATP, MM. Fiterman et Le Pors, anciens ministres de 1981 à 1984, il y avait là comme une amicale des anciens dirigeants communistes ayant géré les affaires de l'Etat.

Si M. Le Pors, conseiller d'Etat, a noté que les institutions de la Ve République sont *« contraires au développement de la démocratie »*. Il a également évoqué *« l'opération anti-humaniste, régressive et obscurantiste »* du libéralisme qui, sous couvert de *« moins d'Etat »* instaure *« un nouvel étatisme »* dont le caractère est *« honteux »*.

Rappelant que le PCF s'est prononcé dès l'origine contre la Constitution, qui établit un pouvoir « monarchique » concentré dans les mains d'un seul homme, même si, *« depuis neuf mois, le centre de gravité de l'exécutif s'est déplacé du président de la République vers le premier ministre, mais sans changer l'essence autoritaire et présidentialiste du système »*, M. Le Pors a souligné que celle-ci a *« institutionnalisé la soumission du Parlement »*. Il s'est donc déclaré favorable à *« une extension des pouvoirs des* [élus] *»* s'articulant autour de trois thèmes majeurs : la souveraineté populaire, la démocratie parlementaire et l'indépendance nationale.

*Contestant tout à la fois le rôle du* Conseil constitutionnel – *« le gouvernement des juges »*, a dit un participant – *et celui du président de la* République – *« le premier ministre doit présider le conseil des ministres »*. – M. Le Pors s'est prononcé *« fermement contre toute tentative d'élection d'un président de la Communauté européenne qui viserait à légitimer, par le suffrage universel, le principe même de la supranationalité contre celui de* [la] *souveraineté nationale et populaire »*.

Au chapitre du suffrage universel, M. Fiterman, membre du bureau politique du PCF – cette instance était également représenté par Mme Madeleine Vincent et M. Philippe Herzog, – a réaffirmé l'opposition de son parti à l'élection du président de la République par ce mode de scrutin. Reprenant largement les critiques exprimées par M. Le Pors, il a souligné que l'enjeu institutionnel se situe entre le choix du *« pouvoir personnel, centralisé, autoritaire »* et celui de la *« démocratie nouvelle, autogestionnaire »*.

M. Fiterman a remarqué que *« le vrai secret de la cohabitation (...), c'est le large consensus existant entre les uns et les autres »*, avant de proposer que *« le mandat du président soit maintenu à sept ans et non renouvelable »* pour un chef de l'Etat simple gardien du *« respect des principes fondamentaux de la République »*. Enfin, il a suggéré que *« tout candidat ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés* [au premier tour de l'élection présidentielle] *puisse se présenter au second tour »*. Un défi pour le futur candidat du PCF ?

O. B.

## Au « Forum RMC-FR 3 »

# M. Philippe Séguin confirme de nouvelles mesures pour l'emploi

M. Philippe Séguin serait-il le premier bénéficiaire, au sein du gouvernement, du changement de cap provoqué par les événements récents ? En quelques jours, le ministre des affaires sociales et de l'emploi a trouvé le moyen de reprendre l'initiative. Après avoir obtenu de pouvoir présenter au prochain conseil des ministres un projet d'ordonnance qui prolongera de six mois son plan d'urgence pour l'emploi des jeunes (*le Monde* daté 14-15 décembre), il a annoncé dimanche, « au cours du Forum RMC-FR 3 », une série de mesures attendues de longue date.

Evoquant les activités à domicile qui feront partie d'un *« grand programme »* d'emploi, M. Séguin a précisé que *« toute personne »* qui aura recours aux services d'un chômeur pour la garde des enfants ou l'aide aux personnes âgées bénéficiera d'une exonération fiscale de 10 000 francs par an et d'une *« exonéation de charges sociales de 2 000 francs par mois »*. *« Nous en attendons un plus pour la qualité de la vie et moins de travail au noir »*, a souligné le ministre.

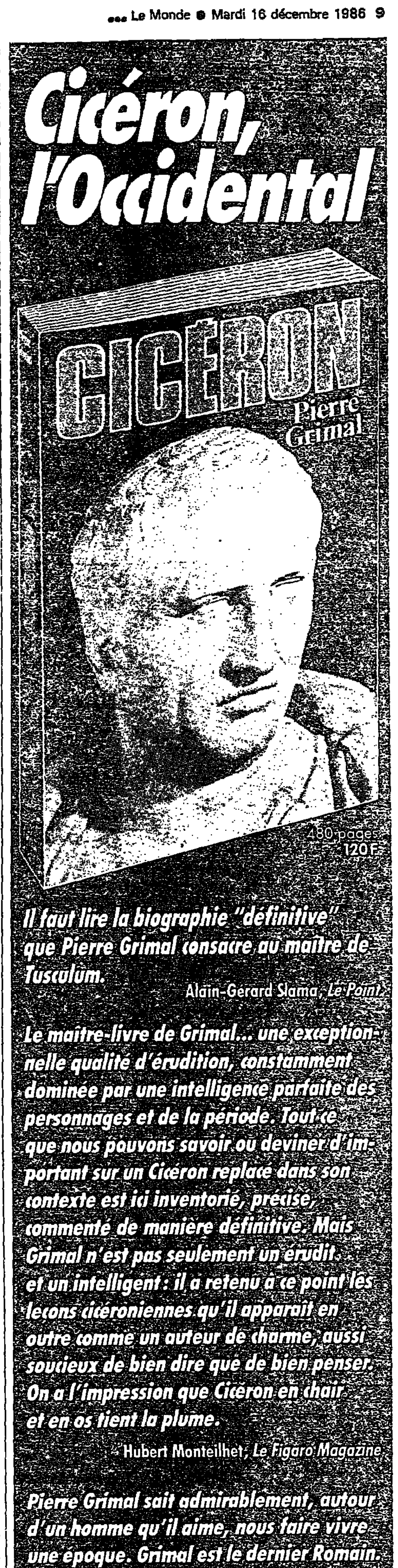
Par voie d'amendement présenté *« dès demain au Sénat »*, a poursuivi M. Philippe Séguin, un texte proposera de favoriser la rencontre entre l'offre et la demande pour des emplois dits de proximité ; des associations régies par la loi de 1901 pourront employer des chômeurs de longue durée et, grâce à des exonérations fiscales et de charges sociales, permettront le développement d'activités *« partiellement solvables »*. De même, des exonérations seront accordées pour favoriser dans la presse les emplois partiels de porteurs de journaux ou de correspondants locaux pour les quotidiens régionaux.

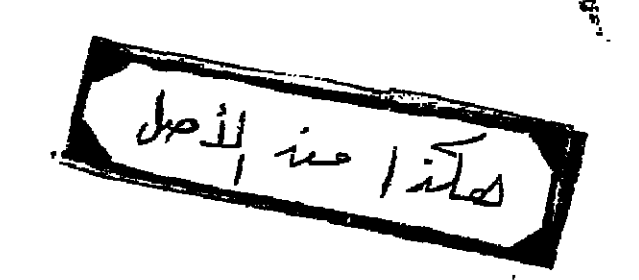
A partir du 1er janvier, a également promis M. Philippe Séguin, les travaux d'utilité collective (TUC) pour les jeunes pourront être plus nombreux et être acceptés pour des durées plus longues (un an actuellement). Enfin, leur équivalent pour les chômeurs âgés de plus de vingt-cinq ans, les PIL (programmes d'insertion locale), pourront également voir le jour.

Par ailleurs, M. Séguin s'est félicité du succès rencontré par le plan pour l'emploi des jeunes et a affirmé qu'au 30 novembre 720 000 jeunes en avaient bénéficié, dont 330 000 dans les formules de formation en alternance. Niant que ce dispositif puisse avoir pour effet d'augmenter parallèlement le chômage des plus âgés, le ministre veut voir la confirmation de ces bons résultats dans le fait que le nombre de demandeurs d'emplois a globalement diminué ces derniers mois, mais il n'a pas indiqué que le niveau des effectifs salariés avait, à l'inverse, diminué au troisième trimestre.

Al. L.










# Politique

## Cinq élections cantonales partielles

**ARIÈGE : canton du Mas-d'Azil (premier tour).**

Inscr., 3 604 ; vot., 2 368 ; suffr. expri., 2 282. MM. André Saint-Paul (PS), ancien prés. cons. gén., 1 079 voix ; Léon Loubet (PS diss.), 844 ; Jean-Luc Souque (PC), 322 ; Jean-Michel Boineau (écol.), 37. Il y a ballottage.

[M. Saint-Paul arrive en tête de cette consultation organisée à la suite de la décision du Conseil d'Etat d'invalider le scrutin de 1985. En recueillant 47,28 % des suffrages, l'ancien président du conseil général de l'Ariège, qui ne se représentait pas en 1985, améliore de près de 14 points le score réalisé par le représentant d'alors du PS. Il a bénéficié d'une partie des voix qui s'étaient portées sur les représentants de l'opposition en 1985, non officiellement présents pour cette partielle.

Avec 36,98 % des suffrages, M. Loubet réalise un gain de près de 15 points par rapport à 1985 (22,17 %). Cette percée est due essentiellement au soutien du RPR dont il bénéficiait.

Au premier tour des élections de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 672 ; vot., 2 584 ; suffr. expr., 2 498. MM. Poujol (PS), 842 ; Loubet, 554 ; Mathieu (div. opp.), 468 ; Souque, 385 ; Mme Sorine (UDF-PR), 249. Au deuxième tour, M. Poujol l'emportait avec 1 201 voix, contre 1 143 à M. Loubet, sur 2 344 suffrages exprimés, 2 531 votants et 3 672 électeurs inscrits.]

**LOIRE-ATLANTIQUE : canton de Guérande (premier tour).**

Inscr., 13 903 ; vot., 6 795 ; suffr. expr., 6 670. MM. Michel Rabreau (RPR), 4 161 voix, ÉLU ; Marc Ménager (PS), 2 058 ; René Berthe (PC), 451.

[En recueillant 62,38 % des suffrages, M. Rabreau remporte sans difficulté cette élection partielle, organisée à la suite du décès, le 26 octobre, de Jean Rousseau (UDF), élu conseiller général de Guérande en 1982, en remplacement de M. Olivier Guichard, député (RPR) de la Loire-Atlantique qui ne se représentait pas. M. Rabreau était le suppléant de M. Guichard à l'Assemblée nationale jusqu'aux élections législatives de 1986.

Les résultats de ce dimanche ne sont pas comparables avec ceux du scrutin de 1982, dans la mesure où, entre-temps, le canton a été amputé de la commune de La Baule. Lors de cette consultation, M. Rousseau était élu au deuxième tour avec 10 392 voix contre 5 586 à M. Tinière (PS) sur 15 978 suffrages exprimés, 16 203 votants et 24 282 électeurs inscrits. Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 24 288 ; vot., 16 829 ; suffr. expr., 16 557. MM. Rousseau, 8 275 ; Tinière, 4 998 ; Brasselet (UDF-PR), 2 545 ; Andureau (PC), 739.]

**MAYENNE : canton de Couptrain (premier tour).**

Incr., 3 941 ; vot., 2 305 ; suffr. expr., 2 248. Mme Dominique Rioux (div. d.), maire de Neuilly-le-Vendin, 1 136 voix, ÉLUE ; MM. Pierre Aurian (div. d.), maire de Javron, 630 ; Pierre Grangeré (PS), 138 ; Gérard Granger (div. d.), 125 ; Lucien Belliot (PC), 114 ; Marcel Dujarrier (UDF), 105.

[Celle qui se présentait comme l'héritière de Pierre Noal (RPR), ancien député de l'Orne, décédé récemment, l'a emporte dès le premier tour avec 50,53 % sur voix. Du même coup, elle a empêché M. Aurian de retrouver au conseil général le siège que René Noal lui avait enlevé en 1982. Lors de ce scrutin précédent, M. Aurian avait obtenu 1 145 voix au premier tour contre 952 à M. Noal, 321 à M. Aribaud (Mouvement des démocrates) et 167 à M. Belliot (PC), sur 3 580 inscrits, 2 640 votants et 2 585 suffrages exprimés. Au second tour, Pierre Noal l'avait remporté avec 1 266 voix contre 1 239 voix à M. Aurian, sur 2 505 suffrages exprimés, 2 675 votants et 3 579 inscrits.]

**MEUSE : canton de Saint-Mihiel (premier tour).**

Inscr., 5 923 ; vot., 3 448 ; suffr. expr., 3 347. MM. Roger Dumez (UDF), 1 255 voix ; Alain Pérelle (RPR), maire de Saint-Mihiel, 1 104 ; Gérard Meunier (PS), 534 ; Noël Demange (PC), 252 ; Mme Elisabeth Sauvagnac (FN), 202. *Il y a ballottage.*

[Cette élection partielle, organisée à la suite du décès de Jacques Bailleux (RPR), réélu au conseil général en 1985, se caractérise par une forte poussée de la majorité. Avec 37,49 % des suffrages, M. Dumez réalise une percée en se plaçant devant M. Pérelle, successeur de Jacques Bailleux à la mairie de Saint-Mihiel, qui n'obtient que 32,98 % des voix. Au total, la majorité UDF-RPR désunie améliore de plus de seize points le score réalisé par le candidat du RPR en 1985 (54,22 %). Ce gain a été essentiellement obtenu au détriment du Front national dont la représentante, avec 6,03 % des suffrages, perd près de dix points par rapport à 1985 (15,82 %).

Au premier tour des élections de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 8654 ; vot., 5797 ; suffr. expr., 5455. MM. Bailleux, 2958, RÉÉLU ; Meunier, 1100 ; Mme Sauvagnac, 863 ; Demange, 534.]

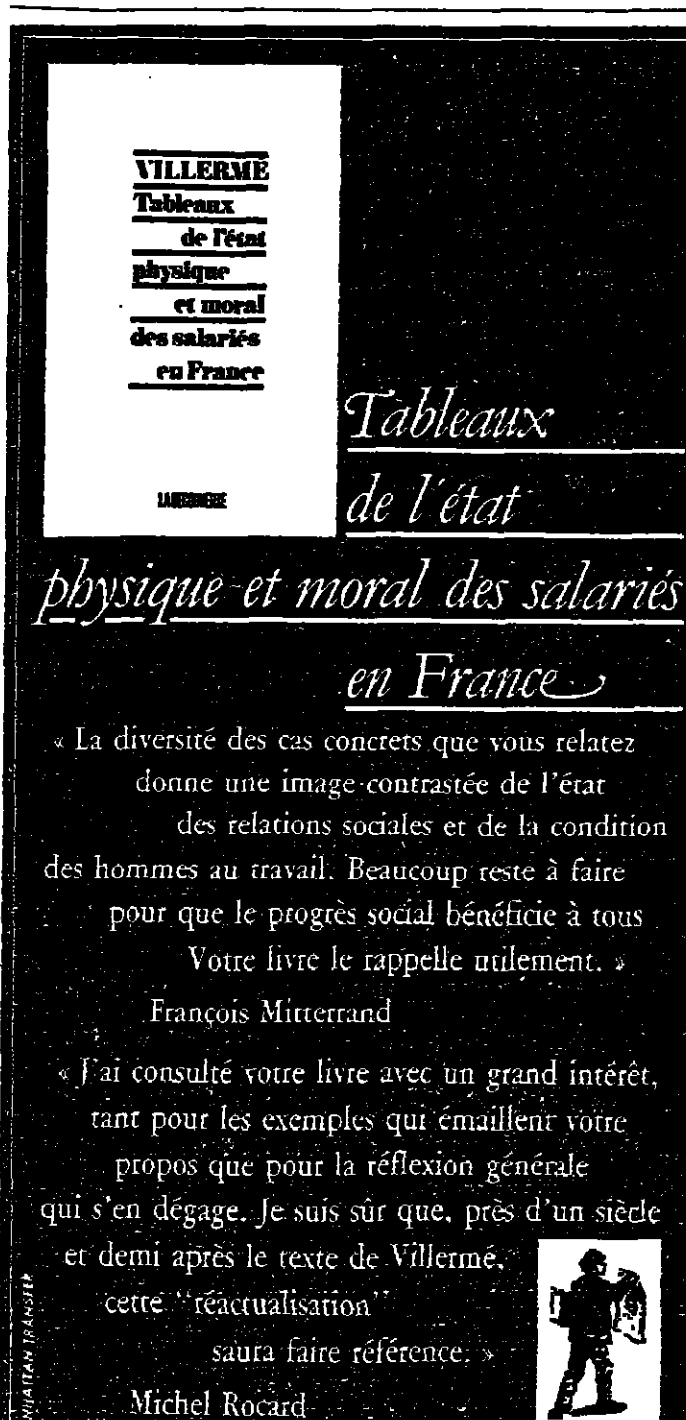
**MEUSE : canton de Stenay (premier tour).**

Inscr., 4 822 ; vot., 3 324 ; suffr. expr., 3 270. MM. Etienne Demulder (sout. UDF), c.m. de Stenay, 1 262 voix ; Daniel Schenini (PS), 908 ; Robert Gipeaux (sout. RPR), m. de Stenay, 713 ; Pierre Debout (sout. UDF), 253 ; Emile Jeanneson (PC), 134. *Il y a ballottage.*

[M. Demulder arrive en tête de cette consultation organisée à la suite du décès d'André Madoux (UDF), réélu conseiller général en 1982. En recueillant 38,59 % des voix, M. Demulder devance le candidat du PS qui, avec 27,76 % des suffrages, réalise un gain de près de 4 points par rapport à 1982 (23,94 %). La majorité réalise une percée dans ce département en améliorant de plus de 20 points le score réalisé par le candidat de l'UDF en 1982. Cette poussée est due à M. Gipeaux qui se présentait en 1982 sous l'étiquette MRG et qui bénéficiait, dimanche, du soutien du RPR.

Au premier tour des élections de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 907 ; vot., 3 759 ; suffr. expr., 3 638. MM. Madoux, 1 747 ; Rousseaux (PS), 871 ; Gipeaux (MRG), 773 ; Devingt (PC), 247. Au deuxième tour, M. Madoux était réélu avec 2 090 voix, contre 1 697 à M. Rousseaux, sur 3 787 suffrages exprimés, 3 927 votants et 4 905 électeurs inscrits.]






## A Draguignan

## Des poursuites pourraient être engagées contre l'ancien maire

**Après l'ouverture d'une information judiciaire et l'inculpation, le 6 décembre, de trois anciens employés d'une association paramunicipale de Draguignan, le procureur de la République de cette ville, M. Jean Ory, a saisi la chambre criminelle de la Cour de cassation afin qu'elle désigne une nouvelle juridiction d'instruction. Cette procédure est appliquée lorsque des élus, bénéficiant du privilège de juridiction, sont susceptibles d'être inculpés. Elle vise, en l'occurrence, l'ancien maire (RPR) de Draguignan, M. Jean-Paul Claustres, et deux de ses anciens adjoints ayant assumé, ès qualité, des responsabilités dans plusieurs associations paramunicipales. Trois ou quatre autres personnes pourraient aussi être poursuivies dans cette affaire.**

*DRAGUIGNAN*

*de notre correspondant régional*

A la suite d'un rapport établi, en avril 1986, par un ancien conseiller municipal (CNIP), M. Pierre Pinaud – aujourd'hui décédé, – sur le fonctionnement de l'association Draguignan-Promotion, une enquête préliminaire de police avait été ordonnée le 30 octobre dernier par le parquet de Draguignan. Confiée à la section financière de l'antenne toulonnaise du SRPJ, cette enquête avait confirmé les conclusions du rapport Pinaud concernant, notamment, *« les nombreux retraits en espèces, sans aucune nécessité apparente »*, effectués sur le compte de Draguignan-Promotion, une association chargée de promouvoir l'image de la ville et largement subventionnée par la mairie.

M. Pinaud avait relevé, entre autres irrégularités, le paiement d'un radiotéléphone et de réparations sur la voiture personnelle du maire, ainsi que d'autres factures aussi peu conformes à l'objet de l'association. Celle-ci avait, d'autre part, obtenu la garantie de la ville, dans des conditions juridiques critiquables, pour un emprunt de 8 millions de francs destiné à couvrir les frais de construction d'un complexe de tennis (1).

### Le premier épisode

Aiguillonné par le Comité de défense des contribuables dracénois (CODECOD), le procureur de la République de Draguignan décidait, le 6 décembre, d'ouvrir une information judiciaire. Le même jour, le magistrat instructeur chargé du dossier, M. Robert Franceschi, inculpait trois personnes : M. Pascal Vito, quarante ans, ancien secrétaire général de Draguignan-Promotion, et son adjoint, M. Ly Van Vuong, trente-cinq ans, pour abus de confiance et escroqueries, ainsi que M. Phan Van Vuong, trente-huit ans, organisateur de spectacles – cousin du précédent, – pour complicité d'escroqueries et faux en écritures commerciales. Tous trois ont été placés sous mandat de dépôt.

Il ne s'agit, cependant, que du premier épisode d'une affaire qui englobe d'autres associations para-municipales dans le contexte de la gestion de l'ancienne municipalité Claustres. Présidée de droit par l'ancien maire, Draguignan-Promotion connaissait, depuis plusieurs mois, de graves difficultés financières (son passif serait de 3,6 millions de francs). En septembre 1985, M. Claustres avait déjà désigné pour le suppléer comme vice-président son premier adjoint (RPR), M. Jean-Louis Hermet. A l'instar de l'ancien maire, celui-ci serait, aujourd'hui, mis en cause bien qu'il ait démissionné de ses fonctions en avril 1986 et déposé une plainte contre X... pour détournement de fonds publics.

L'enquête de police aurait également révélé des irrégularités dans le fonctionnement de la Régie provençale de publicité (RPP) et de l'Association pour le rayonnement et la diffusion de l'expression dracénoise (ARDED), chargée de la gestion d'une radio municipale, Radio-Draguignan-Var. L'une et l'autre avaient des liens privilégiés avec Draguignan-Promotion. La première, dont le gérant était M. Georges Costantin, ancien adjoint aux finances, a récemment déposé son bilan avec un passif de 300 000 francs. Après une tentative infructueuse de reprise par un promoteur local, la seconde serait en déficit de 700 000 francs.

Parallèlement, enfin, à la procédure judiciaire, ces trois associations et toutes celles ayant perçu plus de 10 000 francs de subventions annuelles de la ville, font l'objet d'un contrôle administratif par la chambre régionale des comptes.

GUY PORTE.

(1) Cette garantie a été mise en jeu, en 1986, sous la forme d'une subvention de 950 000 francs. L'association avait déjà reçu une somme de 3 250 000 francs en 1984-1985.

## L'affaire du Carrefour du développement

## Trois factures de Beaurepaire

*Le Journal du dimanche* publie, dans son numéro du 14 décembre, les photocopies de trois factures tendant à prouver, selon lui, que *« la mairie de Beaurepaire (Isère), dont le premier magistrat est Christian Nucci, faisait payer ses achats directement par le ministère de la coopération »*.

Ces factures sont datées de juin et décembre 1985, alors que M. Nucci était encore ministre de la coopération et avait pour directeur de cabinet M. Yves Chalier, inculpé de détournement de fonds dans l'affaire de l'association Carrefour du développement.

*« Ces trois feuilles de papier,* écrit *le Journal du dimanche, banales factures établies par des artisans d'un gros bourg de province, sont des documents explosifs (...), pièces à conviction dans le dossier du juge Michau. »*

L'une de ces factures, *« d'un montant impressionnant pour cinq repas,* indique *le Journal du dimanche, a été envoyée directement à M. Yves Chalier à son bureau du ministère, 20, rue Monsieur à Paris (7e) »*. La facture – d'un montant de 56 079 francs – émane d'un hôtel-restaurant de Beaurepaire.

La deuxième facture, en provenance d'un magasin de confection de Beaurepaire, d'un montant de 1 879 francs, est destinée à régler l'achat de couvertures et de pull-overs. Enfin, la troisième facture – 1 081,38 francs – règle l'achat de 50 kilos de truites à Beaufort, localité proche de Beaurepaire.



## A l'Assemblée nationale

## Conventions internationales

L'Assemblée nationale a adopté, définitivement le vendredi 12 décembre, six projets de lois, autorisant la ratification de conventions internationales. Trois sont classiques : un avenant à la convention entre la France et l'Autriche pour éviter les doubles impositions ; un avenant à la convention avec la Grande-Bretagne pour réglementer l'imposition des sociétés faisant des forages pétroliers en mer ; une convention avec la République arabe du Yémen pour encourager et protéger les investissements réciproques.

Les autres correspondent à des situations plus particulières. La première est une convention européenne qui tente de faire face à la violence lors des manifestations sportives et qui fait suite aux dramatiques incidents du stade du Heysel en Belgique, qui, en mai 1985, avaient fait trente-huit morts. La législation française est déjà en accord avec les recommandations, mais les Etats signataires devront se prêter assistance dans la poursuite des contrevenants et les fédérations sportives françaises vont devoir modifier leur règlement. La deuxième, signée par dix-huit des vingt et un Etats du Conseil de l'Europe, concerne la sauvegarde du patrimoine architectural.

Là encore, la législation française n'aura pas à être modifiée, mais ce texte prend aussi en compte la création architecturale moderne et institue un comité d'experts chargés de suivre l'application de cette convention et de proposer les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Enfin, l'adoption en 1985 de la loi sur les droits d'auteur proposée par M. Jack Lang, qui étend la protection à la production d'images et de son, permet à la France de ratifier, enfin, une convention internationale signée à Rome en 1961. La législation française, qui était jusqu'alors en retard sur celle des autres pays, est maintenant en avance, aussi chacun a souhaité que cette convention soit modernisée pour protéger aussi les droits liés au vidéogrammes, c'est-à-dire à l'image et pas seulement au son. La France émettra des réserves afin que ne soient protégés chez elle que les droits des ressortissants de pays où sont garantis les droits des artistes français.

Après avoir pris trois personnes en otage

## Un commando libère deux indépendantistes basques de la prison de Pau

*BAYONNE*
*de notre correspondant*

Deux indépendantistes basques, appartenant au groupe clandestin Iparretarrak ont réussi, samedi 13 décembre, à s'évader de la maison d'arrêt de Pau, avec la complicité d'un commando qui a pris trois personnes en otages, dont le directeur de la prison.

Il s'agit de Marie-France Héguy et de Gabriel Mouesca, condamnés respectivement à quatre et treize ans de prison pour association de malfaiteurs et participation à des attentats contre des installations touristiques. Ils n'avaient toujours pas été retrouvés ce lundi matin 15 décembre, malgré les recherches menées par tous les corps de police des Pyrénées-Atlantiques.

Samedi 20 heures : cinq hommes, dont trois en cagoule, prennent en otages à son domicile la fille de M. Robert Bonhoure, directeur de la prison paloise, et son ami. Sous la menace, la jeune femme téléphone à son père, qui réside à l'intérieur de l'enceinte pénitentiaire, et lui demande de venir la retrouver immédiatement. Vers 23 heures, les trois otages sont conduits dans un fourgon, loué la veille à une agence locale de déménagement. Trois faux gendarmes les y attendent (les uniformes proviennent de l'attaque d'une patrouille en juin 1983 à Bayonne). Le reste du commando prend place dans deux voitures récemment volées à Tarbes et à Biarritz.

A la prison, quatre gardiens seulement sont de service à cette heure. Ils disposent d'une caméra de télévision récemment installée à l'entrée. Quand M. Bonhoure, accompagné des faux gendarmes, sonne à la porte, le gardien de faction n'a aucune raison de se méfier de l'image que lui présente son écran de contrôle, même si la visite est un peu tardive. La porte blindée cède alors le passage au commando, qui neutralise les surveillants. On va chercher Marie-France Héguy dans le quartier des femmes et Gabriel Mouesca dans la cellule qu'il partage avec quatre Basques.

A 23 h 20, le groupe quitte la prison : le directeur de l'établissement retrouve dans le fourgon sa fille et son ami entravés. Malgré les menaces de représailles, les gardiens donnent rapidement l'alerte. En l'espace de quinze minutes, des barrages sont mis en place sur toutes les routes principales du département. Trop tard pour empêcher la caravane de quitter la ville, avant de s'immobiliser dans un bois, où sont abandonnés otages et véhicules. Une cellule de crise est immédiatement mise en place à la préfecture.

Gabriel Mouesca avait été arrêté le 1er mars 1984 à Bayonne ; au cours de l'opération, un jeune nationaliste basque avait été tué par le coup de feu d'un policier qui ne lui était pas destiné. Gabriel Mouesca devait comparaître, dans les mois prochains, devant la cour d'assises de Pau pour répondre du meurtre d'un gendarme en 1983 dans les Landes.

PHILIPPE ETCHEVERRY.



Pour la deuxième fois

## Lionel Cardon est condamné à la réclusion à perpétuité

Jugé par la cour d'assises de la Gironde pour le double meurtre, en octobre 1983, des époux Aran, Lionel Cardon, vingt-huit ans, a été condamné, dimanche matin 14 décembre, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de dix-huit ans. Le jury de la cour d'assises de la Gironde – sept hommes et une femme – a, au terme de cinq heures de délibérations, suivi les réquisitions de l'avocat général. Lionel Cardon avait déjà été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris, en avril 1986, pour l'assassinat du brigadier Hochard.



● **Quatre malfaiteurs arrêtés dans l'Essonne.** – Deux prisonniers, qui s'étaient évadés en hélicoptère d'une prison italienne en novembre dernier, ont été arrêtés en compagnie de deux complices, samedi 13 décembre, dans un pavillon à Yerres (Essonne). Il s'agit de Gianluigi Esposito, et d'André Bellaïche. Leurs complices sont Jean-Claude Myszka et Patrick Geay, soupçonnés, avec André Bellaïche, d'avoir participé, le 14 janvier dernier, à un hold-up au cours duquel un policier, avait été tué ainsi qu'un malfaiteur.

Devant la cour d'assises de Paris

## Les « déprimes » de Maurice Martin

Lorsqu'il eut tué sa femme, le 29 mars 1985, dans l'appartement qu'il habitait, 14, rue des Tournelles à Paris (4e), Maurice Martin, mesurant qu'il n'avait eu aucune raison d'accomplir ce geste irrémédiable, prit sa voiture et s'en fut à 300 kilomètres de là tout raconter à un psychiatre qui avait eu à le soigner vingt ans plus tôt, pour lui demander de bien vouloir l'interner. Le médecin s'en garda et alerta la gendarmerie. C'est pourquoi la cour d'assises de Paris avait à juger, vendredi 12 décembre, un doux colosse de quarante-huit ans, à la santé mentale très fragile.

Rarement accusé se montra pareillement consentant à son procès, acquiesçant à tout, se livrant sagement aux questions, comme s'il s'agissait pour lui d'aider les autres à comprendre ce qu'il n'est pas encore arrivé à comprendre lui-même.

Car il l'aimait bien, Ginette, née en Tunisie, épousée en 1971. Elle l'aimait bien aussi. Tous les témoins l'ont dit. Au foyer, ce n'était pas l'aisance mais enfin... Planton au ministère de la marine, Ginette, de neuf ans plus âgée que son mari, avait fait embaucher celui-ci comme chauffeur à cette même administration. Jusque-là, Maurice Martin n'avait en effet connu que la dure condition de soudeur ou de cisailleur aux usines Peugeot de Sochaux. On lui connaissait bien quelques mouvements d'humeur, mais on le tenait, tout compte fait, plutôt pour un timide, porté à l'isolement, à l'anxiété. Cela venait de ses soucis, du souvenir d'un père, modeste commerçant, qui se donna la mort par le gaz en 1954.

Ce suicide laissait à Maurice Martin, l'aîné de deux frères et de quatre sœurs, les responsabilités d'un soutien de famille. Il voulut les assumer avec la rude conscience d'un homme de l'Est et d'un homme de devoir. Ce ne fut pas sans difficulté. C'est précisément dans ces années-là (1963-1964), après une tentative de suicide, qu'il avait fallu le soigner à cet hôpital de Clairefontaine à Vauvillers, en Haute-Saône, où il devait revenir après son crime.

Ce passé, il l'avait confié à sa femme, mais il en restait obsédé. Un mois avant le drame, se sentant sombrer à nouveau, il était venu dire ses angoisses à un autre médecin. Et déjà, il lui avait dit : « *Faites-moi interner ; il ne faudrait pas que j'en arrive à tuer ma femme.* ». Ce médecin l'apaisa : « *Elle est si gentille, votre femme.* » Il lui prescrivit des calmants.

### Médication sans effet

A son avis, ce fut une médication sans grand effet. Des événements sans importance continuaient d'irriter de plus en plus Maurice Martin. Le 28 mars 1985, sa femme lui ayant annoncé qu'on lui avait volé son collier dans le métro, il s'en montra ulcéré et cria très fort qu'on ne sort pas dans le métro avec ses bijoux. Il dormit mal ce soir-là ; il rêva que Ginette le trompait. Un rêve absurde, « *parce que, monsieur le Président, je peux vous le dire, elle ne m'a jamais trompé* ».

Sur quoi, il s'éveilla le 29 mars au matin, vers 6 heures, pour constater que Ginette ne parvenait pas à allumer le chauffe-eau ; il vit là aussitôt les conséquences de récents travaux qu'elle avait fait faire dans l'appartement et qui ne lui avaient pas convenu. Dans l'instant, il se jetait sur elle, la frappait à coups redoublés pour, finalement, l'étrangler.

*Aujourd'hui, il ne peut que constater : « C'est tout mon malheur, et je suis bien puni. »* Les psychiatres, sans retenir l'état de démence d'un sujet aussi capable de lucidité, lui ont reconnu pourtant une responsabilité largement atténuée. Restait la question de son avenir que devait poser, pour s'en inquiéter, Me Alain Tinuff, au nom de la famille de Ginette, partie civile. Pour l'avocat général, M. Yves Larue, cinq ans de prison dont la moitié avec sursis pouvaient être la peine appropriée. La cour, présidée par M. Pierre Servat, après plaidoirie de Me Dominique Tricaud, a pensé de même, mais en prescrivant bien que le sursis serait accompagné d'une mise à l'épreuve faisant obligation de se soigner à Maurice Martin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

هكذا من الأصل



# Société

## L'avis du Comité national d'éthique sur les manipulations de l'embryon humain

## « Les dangers de l'acharnement procréatif »

Le texte publié lundi 15 décembre est le plus long avis émis jusqu'à présent par le Comité national d'éthique. En vingt-trois feuillets, il aborde la plupart des questions que soulèvent la fécondation *in vitro*, la congélation et le don des embryons humains. Il fournit aussi une série de réponses relatives aux recherches pouvant – ou ne pouvant pas, – selon les membres de ce comité, être poursuivies sur l'embryon, précisant notamment lesquelles sont permises, lesquelles devraient être interdites, ainsi que celles qui devraient faire l'objet d'un moratoire.

Cet avis précise enfin les critères que devraient retenir les pouvoirs publics pour créer les centres médicaux habilités, à l'avenir, à mettre ces pratiques en œuvre. Il est composé de deux grands chapitres : la fécondation *in vitro*; le don et la congélation d'embryons.

Le Comité national d'éthique, tout en reconnaissant que la FIVETE (Fécondation *in vitro* et transfert d'embryon) est une « *technique procréative acceptable* », estime souhaitable « *d'éviter l'inflation d'une technique aléatoire, lourde et coûteuse, qui n'est pas sans risques physiques, et surtout psychiques, pour les couples. Le Comité attire, en outre, l'attention du corps médical et des patients potentiels sur les dangers de l'acharnement procréatif* ».

« *Les indications médicales de recourir à la FIVETTE*, poursuit le Comité, *doivent concerner exclusivement des couples souffrant d'une stérilité ou d'une hypofertilité avérée, et animés d'un projet parental commun inscrit dans le cadre d'une relation stable et effective de l'homme et de la femme. Aucune autre indication médicale de la FIVETE ne peut aujourd'hui être proposée.* »

### Pas de stocks d'embryons

Que faire des « embryons surnuméraires », c'est-à-dire des embryons obtenus par fécondation *in vitro*, mais qui ne peuvent pas être immédiatement implantés dans l'utérus maternel ? Peut-on les détruire ? « *Le Comité considère que cette destruction ne peut-être envisagée que dans la recherche du moindre mal et qu'elle est inévitable lorsque la conservation n'est pas possible. Cette destruction heurte tous ceux pour qui la vie de l'embryon doit être protégée dès la fécondation.* »

Faut-il alors congeler ces embryons ? Oui, estime en substance, le Comité d'éthique, à condition de prendre un certain nombre de précautions. Cette congélation n'est acceptable que si elle est réalisée dans des centres agréés. Elle ne se justifie, d'autre part, que dans la mesure où elle augmente le pourcentage de succès de la technique (transplantation d'embryons lors des cycles ultérieurs de la femme ; transplantations successives en cas d'échec).

La conservation de ces embryons humains par congélation devra par ailleurs, selon le Comité, être limitée dans le temps : « *La conservation ne doit pas être prolongée sauf raison médicale, au-delà d'une durée maxima de douze mois à compter de la fécondation. Les motifs médicaux d'une éventuelle prolongation de ce délai doivent être examinés par le Comité d'éthique.* » D'une manière plus générale, certains membres du Comité estiment que « *l'idée d'un stock d'embryons, soumis à la toute-puissance ou aux aléas du désir parental, devrait être rejetée. Il serait imprudent que la congélation puisse devenir, de proche en proche, un moyen autonome de procréation.* »

Faut-il accepter le don d'embryon ? Aucune législation ne permet en l'état actuel d'organiser un tel don qui cumule les difficultés du don d'ovocyte et du don de sperme, estime le Comité national d'éthique. Rien ne permet actuellement de répondre en pareil cas aux questions juridiques qui pourraient se poser, notamment en matière de filiation. Le Comité souhaite donc que des règles juridiques soient élaborées avant que ce don d'embryon à d'autres couples puisse être envisagé. Il souligne l'urgence d'une intervention législative pour éviter un véritable marché noir des embryons.

Le Comité national d'éthique estime que les recherches, « *parce qu'elles concernent l'embryon, personne potentielle, et en raison de leurs conséquences, doivent impérativement être soumises à des règle, et doivent faire l'objet d'un contrôle social par des instances dont la composition reflète les différents courants de pensée. Ces règles et ces contrôles s'imposent pour maîtriser la puissance de la science sur la genèse de la vie humaine et pour imposer à ceux qui sont amenés à mettre en œuvre de telles recherches de rendre compte de l'exercice de leur pouvoir.* »

Les fécondations ayant pour but de créer des embryons destinés à la recherche est interdite. Le comité estime toutefois que le don d'embryons surnuméraires, en vue de la recherche, peut être tolérables dès lors que celle-ci est « *strictement encadrée* ». A titre indicatif, il recommande de ne pas entreprendre de recherches sur des embryons âgés de plus de sept jours.

Le comité se prononce, d'autre part, pour « *un moratoire de recherches, qui vise à permettre la réalisation d'un diagnostic génétique (diagnostic chromosomique ou génique, diagnostic de sexe) avant transplantation. Ces recherches conduiront à de nouvelles indications de la FIVETE pour d'autres motifs que la lutte contre l'infécondité* ». Aussi, malgré les réserves de certains de ses membres sur le principe même du moratoire, le Comité considère, après en avoir longuement débattu, que ce moratoire s'impose aussi bien pour des raisons d'éthique que médicales et scientifiques.

### Un moratoire de trois ans

« *Ces recherches*, poursuit-il, *font apparaître le risque de voir se développer des pratiques de caractère eugénique, qui, en se banalisant, pourraient susciter des désirs éthiquement condamnables de la banalisation de la reproduction humaine, pour des raisons sanitaires ou de convenance (...). La tentation d'un choix de l'enfant à naître en fonction de ses qualités peut apparaître contraire à la dignité de la personne future, car elle met en cause le respect de l'altéralité, de la singularité et de la liberté de l'enfant.* »

La durée de ce moratoire est fixée par le Comité à trois ans. Délai qui, espère-t-on, permettra aux chercheurs de mieux cerner les conséquences des recherches à caractère génétique. C'est-à-dire les recherches qui associent le prélèvement par micro-manipulations, d'une partie des cellules ou des noyaux de l'embryon, et l'analyse des caractéristiques génétiques de ces cellules.

Le Comité donne également une liste des recherches qui devraient, selon lui, être inderdites. Il s'agit notamment de toutes les recherches visant à modifier de manière artificielle le génome humain et transmissible à la descendance. Devraient être interdites également les recherches ayant pour objet la transplantation d'embryon entre l'homme et l'animal, ainsi que celles concernant les grossesses masculines. Les recherches sur la parthenogenèse ou sur la gestation complète *in vitro* sont également interdites.

Enfin, le Comité aborde la question de la congélation des ovocytes (ovules) humains, estimant que les inconnues sont ici telles qu'elles interdisent la transplantation d'embryons obtenus à partir de cette technique.

J.-Y. N.

## Le bébé-éprouvette divise les théologiens

Pour ou contre la pilule ? La question a été tranchée comme l'on sait par Rome, et il n'est pas faux de dire que la rupture de beaucoup de catholiques avec leur Eglise date d'*Humanae vitae*, l'encyclique de Paul VI, en 1968.

A la demande de « sexe sans bébé » a succédé celle de « bébé sans sexe ». Moins de vingt ans après, l'Eglise est affrontée à une nouvelle question : peut-on accepter les techniques médicales nouvelles susceptibles de révolutionner des principes fondamentaux de la doctrine catholique sur le statut de l'embryon humain, l'union sexuelle et la procréation ?

Une fois de plus, sur le double terrain du progrès scientifique et de la sexualité, l'Eglise catholique se trouve tiraillée, comme le montrent les discussions de ses moralistes et de ses médecins et la laborieuse mise au point d'un texte du Vatican : annoncé comme « *imminent* » en juillet dernier par le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, il a été à plusieurs reprises reporté depuis. Sa prise de position ne devrait pas être éloignée d'une triple mise en garde touchant successivement au désir d'enfant, à la responsabilité du couple, à la protection de l'embryon.

### Deux enfants « catholiques »

Des chercheurs, des médecins catholiques n'ont pas attendu les consignes du magistère de l'Eglise pour faire naître des bébés par des procédés, comme l'insémination artificielle ou la fécondation *in vitro* (FIVETE), éloignés de l'« ordre naturel », le seul que connaisse la théologie classique de l'Eglise.

Avant Emilie, née à la clinique Saint-Philibert, dépendant de l'Institut catholique de Lille (*le Monde* du 15 octobre), un premier bébé-éprouvette « catholique » était né, le 17 juin 1986, à la maternité Bon-Secours, à Paris, mettant fin à la stérilité d'un couple suivi depuis plus de treize ans.

Il s'agit, pour ces médecins catholiques, de répondre à un souci de performance technique, mais plus sûrement d'aider des couples qui vivent leur stérilité comme un drame et de répondre à un devoir de « *charité évangélique* ». L'expérience de la Catho de Lille, dit son recteur, M. Michel Falise, fait partie de notre « *mission universitoire et chrétienne* ».

Dissocier délibérément l'union sexuelle et la procréation heurte pourtant l'un des principes centraux de la morale catholique exprimée par *Humanae Vitae*. Et quelques théologiens estiment qu'il y a, dans la fécondation hors de l'utérus de la femme, une « *dénaturation* » de l'origine de l'être humain. Ils sont rares, mais influents à Rome.

Plus nombreux sont en revanche les moralistes qui considèrent que la procréation artificielle est légitime pour remédier à une stérilité, mais qu'il ne faut pas céder à l'« *acharnement procréatif* ». N'en fait-on pas trop, disent-ils, par rapport aux besoins réels ? Ne fait-on pas plus de cas de l'enfant désiré que de l'enfant né ? La « *contradiction* » d'une société qui, d'un côté, désire l'enfant et y met le prix et, de l'autre, légalise l'avortement est également mise en cause.

La règle classique de l'Eglise est la responsabilité exclusive du couple marié dans la procréation. C'est vrai de la procréation naturelle. Cela doit le rester de la procréation artificielle. Ce qui veut dire que la grande majorité des moralistes catholiques et la totalité des épiscopats des pays concernés refusent l'insémination artificielle avec donneur extérieur (IAD), les dons d'ovules et la pratique des mères porteuses. Les questions de filiation, l'identité de l'enfant et la qualité de son éducation, dans une cellule familiale unie, sont en jeu.

Des réserves sont faites même pour l'insémination entre conjoints (IAC), à l'intérieur du couple, car le recueil de sperme (par la masturbation) et la fécondation hors de son lieu naturel dissocient l'acte sexuel et le moment de la conception. Si le document romain devait approuver l'IAC – ce qui est loin d'être acquis, – ce serait aux conditions évoquées par le cardinal Lustiger dans sa lettre du 20 novembre aux médecins catholiques : toute fécondation artificielle, par insémination ou *in vitro*, ne peut se faire que dans le cadre d'un couple stable, marié et elle doit être obtenue seulement à partir du sperme du vrai père et de l'ovule de la vraie mère.

### Des conditions très strictes

La protection de l'embryon est le point le plus délicat et le plus débattu. La principale inquiétude de l'Eglise catholique en ce qui concerne la procréation artificielle vient des risques de destruction, de manipulation et de commercialisation des embryons surnuméraires, conservés par les techniques de congélation.

Il y a là une « impasse éthique » sur laquelle se disputent les spécialistes. « *Autant la fécondation* in vitro *peut être admise comme une méthode de lutte contre la stérilité du couple*, dit Mgr Jullien, archevêque de Rennes et président de la commission familiale de l'épiscopat, *autant l'utilisation des embryons non implantés pose de très graves problèmes, compte tenu du fait qu'il s'agit d'êtres humains potentiels.* »

Les embryons surnuméraires risquent en effet d'être éliminés ou de servir à des manipulations pour les besoins de la recherche scientifique, comme le dépistage des malformations, ce que l'Eglise dit ne pas pouvoir admettre. Le don d'embryon à un couple infécond (adoption avant la naissance) pourrait, à la limite, être envisagé, mais à la condition, d'un encadrement juridique rigoureux, pour éviter le danger de trafic lié au stockage d'embryons.

Tout développement des procréations artificielles devrait donc être soumis, selon l'Eglise, à de strictes conditions : limitation du nombre des ovules fécondés et implantation de tous les embryons.

Au cœur de ce débat, on retrouve la vieille question du statut de l'embryon, sur laquelle l'Eglise s'est toujours divisée à travers l'histoire entre les partisans de l'« *animation précoce* », c'est-à-dire dès la conception de l'appariement des chromosomes, et ceux de l'« *animation tardive* » de l'embryon humain. Quand l'embryon devient-il une « personne » ?

La procréation artificielle relance la controverse. Dans un texte de la *Nouvelle Revue théologique*, un théologien belge qualifie la fécondation *in vitro* d'« *avortement volontairement direct* ». Jusqu'au quatorzième jour, l'embryon peut se diviser en deux, rappellent deux moralistes catholiques, les Pères Charles Lefebvre et Gérard Mathon : cela exclut donc l'existence, jusqu'à cette date, d'un « *individu* » (au sens d'indivisible), donc d'une « *personne en acte* » (1).

Faut-il condamner la procréation artificielle parce que des risques pèsent sur les embryons surnuméraires ? Faut-il refuser d'avorter une femme dont le diagnostic prénatal s'est révélé positif ? Voilà bien des cas de conscience qui sont le plus souvent traités, face aux drames vécus de la stérilité et des malformations fœtales, dans l'ignorance des prescriptions de l'Eglise, par des praticiens catholiques eux-mêmes.

L'un d'eux dit : « *On se pose des questions métaphysiques, alors que ce sont de simples questions de bon sens. L'être humain, pas plus que le Bon Dieu, ne se trouve dans la première rencontre de l'ovule et du spermatozoïde, mais dans l'acceptation, la reconnaissance de ce processus biologique, son insertion dans une relation de couple.* » Il ajoute : « *On veut faire de mon établissement une vitrine de la doctrine catholique. Moi, je veux en faire une vitrine de la miséricorde de Dieu...* »

Quand il était patriarche de Venise, le cardinal Albino Luciani, futur Jean-Paul Ier, avait chaleureusement félicité les parents d'un bébé-éprouvette, et il avait déclaré : « *Ils peuvent même avoir un grand mérite devant Dieu pour avoir demandé aux médecins d'intervenir.* » Jean-Paul II désavouera-t-il son prédécesseur ?

HENRI TINCQ.

(1) *Mélanges de science religieuse*, 1986. Tome 3, décembre 1986.

## Le gouvernement approuve l'arrêt des recherches sur les manipulations génétiques

*(Suite de la première page.)*

Car si la nécessité d'établir au plus vite des garde-fous dans ce domaine est aujourd'hui admise par le plus grand nombre, il est plus difficile de s'entendre sur le type de réglementations qu'il convient de mettre en place.

Au centre des débats, donc, l'embryon humain. La possibilité de l'obtenir *in vitro* (en dehors des voies génitales féminines) et de le conserver indéfiniment ou presque par congélation relance aujourd'hui la question de son statut. Le Comité national d'éthique avait déjà, en mai 1984, affirmé que l'embryon humain devait « *être reconnu comme une personne potentielle* », cette qualification constituant « *le fondement du respect qui lui est dû* ». Le comité maintient aujourd'hui cette affirmation (à laquelle on peut toutefois préférer : « *potentialité de personne* »), soulignant clairement qu'elle doit être comprise « *comme l'énoncé d'un concept éthique* ». Compte tenu des incertitudes actuelles sur le statut de l'embryon quant au « *seuil d'émergence de la personne humaine* », le comité maintient de manière tout à fait cohérente que c'est dès la fécondation que le principe du respect de l'être humain en devenir doit être posé.

Dans le même temps, il constate que le développement de la procréation par fécondation *in vitro* « *accentue la tendance à réduire les corps humains à l'état d'instruments* ». « *Le fait nouveau pour lequel la société n'a pas encore de réponse*, estime le comité, *est qu'en dissociant différentes étapes du processus de reproduction les nouvelles techniques obligent à considérer séparément l'intérêt des patients, parents potentiels, et celui du futur enfant.* »

Comment répondre au légitime désir d'enfants des couples stériles sans entraver pour autant l'indispensable travail de recherche qui permettra de fournir demain la meilleure réponse thérapeutique et sans réduire l'embryon humain à un simple « objet de recherche » ? C'est à cet exercice difficile que s'est livré le Comité national. Le « *groupe des sages* », présidé par le professeur Jean Bernard, fonde sa réflexion sur plusieurs données cardinales, comme l'information des personnes concernées, l'obtention de leur consentement « *libre et éclairé* » et sur le « *refus du lucre* » : les gamètes et les embryons humains ne pouvant faire, selon lui, l'objet d'aucun commerce.

### L'urgence d'une loi

L'ensemble du dispositif préconisé apparaît cohérent. La fécondation *in vitro* doit demeurer une thérapeutique de la stérilité (encore que la notion d'« *hypofertilité* » mériterait d'être précisée), et non un procédé permettant à des couples – ou à des individus – fertiles d'engendrer tout en faisant l'économie de relations sexuelles.

D'autre part, le tri qui est fait entre les recherches autorisées, celles interdites et celles qui doivent faire l'objet d'un moratoire, permet également de clarifier une situation de plus en plus compliquée.

La décision de demander un moratoire de trois ans témoigne de la crainte d'une majorité des membres du Comité national d'éthique de voir ces techniques sortir du cadre de la thérapeutique de la stérilité pour servir d'outils eugéniques. En adoptant une telle position, le comité sait qu'il sera critiqué. Ni l'amélioration des taux de succès de la FIVETE (fécondation *in vitro* et transfert d'embryon) ni le dépistage précoce de pathologie grave ne justifient, selon lui, la poursuite de recherches sur le diagnostic génétique de l'embryon avant transplantation. La seule démarche acceptable aux yeux du comité demeure le diagnostic au stade fœtal (par amniocentèse) et l'avortement thérapeutique qui peut en résulter. Il faudra toutefois expliciter un point : pourquoi est-il nécessaire d'affronter le problème moral de l'avortement thérapeutique d'un fœtus alors même qu'on pourrait avorter un embryon *in vitro*, ce même embryon dont on accepte par ailleurs qu'il puisse faire l'objet de recherches scientifiques ?

Ce moratoire témoigne de l'inquiétude du comité quant au suivi effectif de ses propres recommandations. « *Il ne sera pas utile*, nous a expliqué le professeur Jean Bernard, *si l'ensemble des recommandations formulées dans cet avis n'étaient pas appliquées.* »

*C'est dire l'urgence de réglementer par voie législative l'ensemble de ces activités et d'agréer les centres qui seront à l'avenir habilités à utiliser les techniques de procréation médicalement assistée. Seule une telle réglementation, souhaitée par l'actuel ministre de la santé, permettrait aux sages conclusions du Comité national d'éthique de pouvoir être traduites dans les faits.*

JEAN-YVES NAU.

## La désapprobation de l'épiscopat français

Au nom de l'épiscopat français, Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes et président de la commission familiale, a estimé, le lundi 15 décembre, que le Comité national d'éthique « *se situe résolument au plan de l'éthique et refuse d'abandonner ces questions à la logique de la science et du désir* » (...). « *Il manifeste le souci de mettre la science au service de la naissance d'enfants et la volonté d'endiguer certains abus, ainsi que les entreprises mercantiles.* »

« *Il reste*, ajoute Mgr Jullien, *que nous ne pouvons évidemment pas approuver des recommandations qui, à nos yeux, ne répondent pas aux exigences les plus fondamentales du respect de l'homme en tout être humain, si petit et si fragile qu'il soit, comme la destruction d'embryons ou leur utilisation à des fins scientifiques. C'est le statut de l'embryon humain qui est en jeu.*

» *L'importance du sujet et les conséquences présentes et à venir nous imposent de répondre à l'attente des catholiques. Et la légitime confrontation des approches différentes dans un pays démocratique nous invite à dire clairement ce qui, à nos yeux, construit ou détruit l'homme et la communauté humaine.* »

## FAITS DIVERS

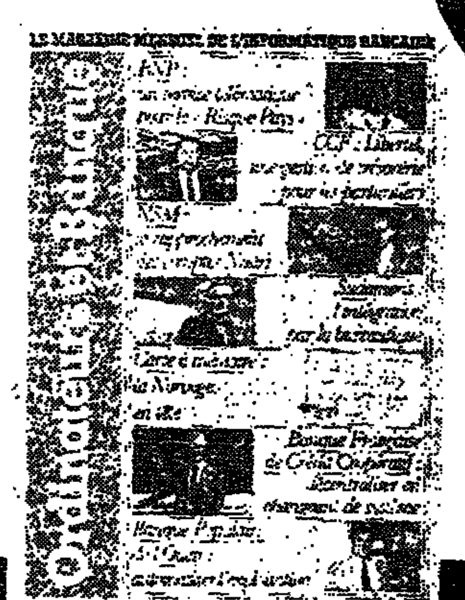
● **Incendie à Paris : trois morts.** – Trois personnes – un couple et sa fillette – sont mortes asphyxiées lors d'un incendie qui s'est déclaré peu avant 1 heure du matin dans un immeuble, 15, rue Poissonnière, à Paris, dans le 12e arrondissement.

Les trois victimes dormaient dans une chambre du cinquième étage de l'immeuble lorsque le feu a pris dans le couloir et la cage d'escalier, faisant ensuite exploser une bonbonne de gaz.

# LES BANQUIERS PARLENT AUX BANQUIERS

Le rapprochement des comptes Nostri chez NSM,
l'intégration par la bureautique à Sudameris,
la gestion des effectifs au Crédit Mutuel Artois-Picardie,
le "Risque Pays" sur télématique à la BNP,
la décentralisation au Crédit Coopératif,
la gestion de trésorerie pour les particuliers au CCF,
l'automatisation de l'exploitation
à la Banque Populaire de l'Ouest...

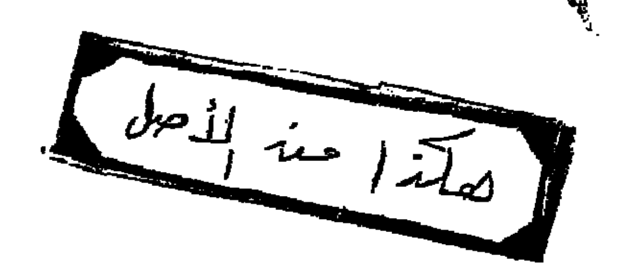
100 pages d'analyses
et de reportages en couleurs
sur l'informatique bancaire.
Le n° 3 est paru : 35 FF



RSCG Technologies

# Ordinateurs et Banque

## LE MAGAZINE MENSUEL DE L'INFORMATIQUE BANCAIRE






# Culture

## CINÉMA

*« Charlotte for Ever »*

### Serge Gainsbourg mal barré

*Serge Gainsbourg est un artiste brillant et provocateur qui s'est laissé prendre au piège de sa provocation.*

Il paraît qu'on ne tire pas sur une ambulance (encore que, ces jours-ci, ça dépende un peu des rues) ni sur un grand blessé. Depuis le temps qu'il nous annonce pour avant-hier sa mort, Gainsbourg semblait avoir trouvé le bouclier idéal. Mais personne ne peut évidemment l'empêcher de se tirer dessus lui-même, et c'est ce qu'il vient de faire assez sauvagement avec *Charlotte for Ever*.

C'est bien triste de voir quelqu'un d'aussi brillant, d'aussi doué, d'aussi nécessairement provocateur s'abandonner. Et lui qui donnait des boutons à tous les moralistes glabres, les Pauwels and Cau, leur fournit à présent des armes. A se demander s'il n'a pas voulu faire plaisir à Albin Chalandon. Masochiste, c'est son affaire, mais c'est moche pour tous ceux qui aimaient l'homme à la tête de chou.

Le scénario est en deçà de l'indigence. Stan (Gainsbourg) est un scénariste qui doit affronter simultanément plusieurs problèmes. Il n'a aucune idée du scénario (ça, c'est du vécu) qu'il doit livrer à son producteur. A la suite de divers abus toxiques, il a les plus grandes peines à coordonner ses mimiques, ses gestes et à limiter ses tics à un niveau anté-parkinsonien. Il a probablement tué sa femme en plantant sa Porsche dans un camion d'essence (lui n'a que sa main droite brûlée, comme sa mémoire, et il porte un gant de cuir). Enfin, il aime énormément sa fille Charlotte (Charlotte Gainsbourg), que toute la France aime depuis *l'Effrontée*, de Claude Miller, mais qui n'a pas beaucoup plus de quatorze ans, surtout dans les bras de son vieux papa. Voilà les ingrédients de base, le point de départ. Et plus rien. Ou si peu.

Le scénariste en panne pompe intégralement dans Benjamin Constant (comme c'est vraisemblable...), se tape les camarades de classe de sa fille, et une grosse dame boudinée. Console un copain homosexuel plaqué qui pleure beaucoup dans son scotch. Joue avec le bouchon de radiateur de sa Rolls qui lui sert de presse-papier (crade, mais classe). Fait pipi en direct et en gros plan. Vomit dans le lavabo, encore en gros plan. Laisse couler sa morve, toujours en gros plan (c'est Avoriaz ou quoi ?). Lâche des gros mots au quintal et de la poésie à la truelle. Et à force de crier : « *Regardez ce que je suis sulfureux, nom de Dieu, mais d'un sulfureux !* » émousse le tranchant du rasoir. Pas sulfureux, mon vieux Lucien, gaga. Qu'est-ce qu'on y peut si le temps passe et blesse ?


TONY FRANK/SYGMA

Les Gainsbourg père et fille sur le tournage de « Charlotte for Ever »

Charlotte « for ever ». C'est peut-être la perpétuité dans le cœur d'un père amoureux. Mais nous faire le coup, à la sortie du film, du repentir racoleur (« j'aurais peut-être pas dû », etc.), c'est gros. Aussi mal placé que l'on soit pour lui jeter la première pierre, on peut lui dire tout de même que si sa morale le chatouillait tant, il n'avait qu'à pas y aller. Ou alors y aller et ne pas nous en faire une pendule. Parce que, au fond, ce que Gainsbourg fait avec sa fille, ou fait semblant de faire, ça ne nous regarde pas. Fâcheux, un film qui ne vous regarde pas. Reste Charlotte, petit bonbon acidulé, exquise. Hélas ! à trop tirer sur l'élastique Petit Bateau, il coule.

MICHEL BRAUDEAU.

*« Faubourg Saint-Martin », de Jean-Claude Guiguet*

### Le prix de l'amour

*Dans un hôtel parisien, quatre femmes conjuguent leur vie au passé recomposé. Un film attachant du trop rare Jean-Claude Guiguet.*

Dans le dixième arrondissement de Paris, Mme Coppercage, femme aux allures distinguées, très énergique, dirige un hôtel trois étoiles. C'est Patachou, symbole d'ordre et de protection. A côté des riches touristes de passage, Mme Coppercage héberge, protège, en effet, trois femmes dont on peut supposer qu'elles représentent, chacune, un aspect de son passé.

La marquise, beauté mûre et fascinante (le rayonnement de Françoise Fabian), élève, seule, un fils de dix ans, et a des bontés tarifées pour les hommes ; Suzanne (Ingrid Bourgoin), qui a l'ambition de devenir chanteuse, cantatrice même et un physique d'oiseau fait pour résister à tous les hivers, arrondit ses ressources de la même manière. Marie, enfin, sous les apparences fragiles et pures d'une héroïne de roman-feuilleton (Marie-Christine Rousseau), cache un secret très lourd.

Entre *les Belles Manières*, premier film de Jean-Claude Guiguet, et celui-ci, il y a huit ans — déjà — et juste une « nouvelle » de *l'Archipel des amours*. Et pourtant, on ressent, maîtrise du style en plus, le même trouble vertigineux d'un univers d'amours désaccordées, d'espoirs s'entêtant contre toute espérance. Le faubourg Saint-Martin et le canal renvoient aux romances populaires, l'hôtel est un rêve de luxe et un refuge. Version humanisée d'Hélène Surgère, la grande bourgeoise des *Belles Manières*, Patachou, tailleur noir et mains voletant comme ailes de papillon, connaît le prix qu'il faut payer pour l'amour vrai, ignore la notion de vénalité, de morale.

La mise en scène tisse un fin réseau de complicités entre ces êtres féminins au charme desquels viennent se mirer des hommes faibles, androgynes, Stéphane Jobert, Emmanuel Lemoine et les autres. L'atmosphère presque constamment nocturne ou avec éclairages tamisés (images d'Alain Levant) entretient l'idée d'un destin qu'il faut savoir regarder en face (c'est la force morale de Mme Coppercage et, dans une certaine mesure, de la marquise ; ainsi, au cours de l'étonnante scène du mariage, on s'attend que Patachou chante, et Françoise Fabian le fait à sa place), tout en brouillant les définitions sexuelles et les perspectives sentimentales.

JACQUES SICLIER.

*Les débuts de Patachou sur grand écran*

### Une femme comme ça !

*Trente ans de chanson. Des succès dans le monde entier. Patachou, artiste de music-hall, entre en cinéma par la grande porte.*

« Si j'avais choisi le métier d'artiste, *dit-elle*, je n'aurai pas choisi de m'appeler Patachou. Quand j'ai débuté, et, à l'époque, je ne savais pas que je débutais, j'ai chanté dans le cabaret dont j'étais propriétaire sur la butte Montmartre, le Patachou, et les journalistes m'ont baptisée du nom du cabaret.

» 1985-1986 fut pour moi une année miracle. Jean-Laurent Cochet m'a appelée pour me proposer le rôle principal du *Sexe faible* au Théâtre Hébertot. Bon. C'est arrivé à un moment de ma vie où ça allait parce qu'il faut bien. Après tout, de quoi aurais-je pu me plaindre ? J'avais fait trente ans de chansons, heureuse de faire mon métier, de le faire partout ; avec dans les trente ans une bonne vingtaine d'années d'Amérique où je passais quatre mois sur douze, et puis l'Extrême-Orient, le Proche-Orient, l'Orient tout court et puis partout. C'était bien. Tout s'est calmé parce que le temps passe, parce que je n'ai pas fait de disque depuis douze ans. C'est dire à quel point je suis demandée.

» Mon métier, ma vie me laissaient des loisirs. Arrivent les films de télévision fin 1983. Le premier avec Jacques Arnaud en face de Daniel Mesguish et Dany Carrel, c'est bien. J'ai tourné ensuite pour un jeune réalisateur de FR3-Lille, encore une « dame », bien sûr, et aussi un « Messieurs les jurés » qui m'a bien amusée. Encore une ancienne scandaleuse, une ancienne pute, carrément. C'est rigolo à faire, ces choses-là.

» 1986, c'est aussi l'année où j'ai rencontré Jean-Claude Guiguet à travers Françoise Fabian. Elle m'a dit qu'il me connaissait par cœur, avait tous mes disques, un press-book que je n'avais même pas. Il m'a proposé le rôle d'une propriétaire d'hôtel dans le faubourg Saint-Martin, Mme Coppercage. Elle est comme moi, c'est une femme seule. Elle a une sorte d'autorité qui fait qu'on la croit peut-être invulnérable. Il n'est pas exclu que ce soit une femme qui considère que sa vie s'est arrêtée et qu'elle, elle continue. Ce n'est pas forcément triste, pas nécessairement l'horreur ni l'inutilité. Pourquoi pas continuer, au contraire, regarder ce qui se passe ailleurs et être disponible ?

» Françoise Fabian, je la connaissais comme on se connaît dans ce métier. C'est un aquarium, on tourne les uns autour des autres. On se rencontre souvent ou pas souvent, et puis il y a des gens qu'on rencontre tout le temps et pour qui on n'a pas une sympathie évidente. Il y a aussi ceux qu'on ne rencontre pas souvent, et on se dit que c'est bête qu'il faille tourner comme ça autour de l'aquarium parce qu'on se serait bien arrêté pour bavarder avec ces petits poissons-là. Enfin, on accroche bien avec Fabian.

» Alors que je tournais le Guiguet — le miracle continue, — Roger Hanin m'a offert le rôle de Mme Meyrals dans sa *Rumba*. Ça, c'est un gros bazar, une grande aventure, une grosse production. Superbe. Roger Hanin pourrait donner l'impression d'être aux antipodes de Guiguet, et il ne l'est peut-être pas tellement. Celui-là aussi fait ce qu'il a envie de faire, un film d'auteur. Et quoi d'autre ? Si, j'ai terminé il y a quelques semaines un film de Jean-Louis Bertucelli avec Galabru et Eva Darlan. Nous l'avons tourné en deux langues, français et anglais, car c'est une coproduction avec les Australiens. Because I speak english, I do, indeed.

» Maintenant, j'attends. Ça fait bien de dire qu'on a des projets, eh bien moi, je n'ai pas de projets. Alors je le dis parce que j'imagine que d'en parler, ça donne des idées, et ça porte peut-être bonheur. J'ai envie de jouer. Une petite tournée ? *Harold et Maud*, *la Visite de la vieille dame* ou *la Bonne Soupe*, des femmes comme ça, de vraies bonnes femmes qui assument leurs responsabilités. Ou simplement une jolie scène comme celle de Françoise Rosay dans un film avec Gabin, une femme qui lui vend du papier pour faire des faux billets, des dames comme ça, assez mythiques. Je voudrais aussi rencontrer une femme comme Marguerite Duras. Encore que j'aie rien compris à des trucs qu'elle a faits. *Le Camion*, j'ai rien compris. Ça ne fait rien, ça me fascine assez.

» Ce n'est pas à moi de dire si je suis devenue complètement comédienne. Je n'ai aucune assurance. Si vous voyiez mes mains... je ne fais pas de jardinage mais j'ai des mains de terrassier. Tu vois tout ça, ce sont des cals, les ongles qui entrent dans les mains quand on a peur. »

Propos recueillis par OLIVIER SCHMITT.

## MUSIQUES

*Debussy, Messiaen, Varèse et lui-même*

### Pierre Boulez a dirigé les élèves du Conservatoire

L'enthousiasme des élèves du Conservatoire faisait plaisir à voir, dimanche 14 décembre, salle Pleyel, à la suite du concert qu'ils venaient de donner, en formations très variées, sous la direction de Pierre Boulez, pour le Festival d'automne. A la suite d'une première expérience l'an dernier à la Grange de Meslay, cent cinquante musiciens et chanteurs du Conservatoire national supérieur de Paris ont travaillé depuis la rentrée, avec leurs professeurs d'instrument et d'orchestre, un lourd programme qu'ils ont répété ensuite durant quinze jours avec Boulez.

On peut voir dans cette manifestation exemplaire une préfiguration de la Cité musicale de La Villette, où, dans trois ans, le Conservatoire et l'Ensemble intercontemporain se côtoieront dans la même salle et auront des échanges que l'on souhaite aussi fructueux.

Debussy, Varèse, Messiaen, avec son propre *Rituel*, c'était un programme-type de Boulez, très exigeant sur le plan instrumental, et un programme-choc aussi pour des élèves qui s'exercent sur un répertoire plus traditionnel.

Malgré le grand succès obtenu, il y avait quelque chose d'écrasant dans la succession d'œuvres aussi percutantes, antiromantiques et « ritualisées » que *Intégrales* et *Octandre* de Varèse, les *Couleurs de la Cité céleste* de Messiaen et la partition de Boulez, comme si celui-ci avait voulu établir entre elles une certaine filiation spirituelle.

Venant après ces pages puissantes, placées dans une implacable lumière, les trois nocturnes de Debussy nous apportaient une bouffée d'oxygène, dans cette merveilleuse interprétation qui semblait jaillir toute neuve des gestes légers et vigoureux, d'une expression rayonnante, de ce chef exceptionnel. Mais à maints indices, à la saveur, à la clarté des mélanges intsrumentaux surtout, on devinait l'excellence du travail fait par Boulez avec ces jeunes gens, qui justifiait leur bonheur et leur reconnaisance envers leur maître.

JACQUES LONCHAMPT.

*Iggy Pop à la Grande Halle de La Villette*

### La voix furieuse

*Iggy Pop symbolise la légende sulfureuse du rock. Il a vécu mille enfers. Il chante toujours la rage de vivre.*

La table du restaurant est réservée au nom de Jimmy Ostergerg. Le cheveu de jais, les lunettes discrètement cerclées d'argent, il pourrait presque passer pour un petit prof tranquille. Seulement il y a ces joues creusées sur un visage qui change brusquement d'expression. Tout est intense chez Iggy Pop, tout est extrême : son sourire et son regard, sa voix, celle du rock, sauvage et dangereuse, depuis le premier album des Stooges en 1969.

Il est minuit, le samedi 13 décembre. Iggy vient de donner à Lyon un concert de rock. Comme on croyait que ce n'était plus possible, ni pour lui, ni pour personne en 1986. Electrique, inquiétant. Superbe.

Depuis deux ans, Iggy s'attache à vivre. Il fait du sport mais surtout il aime une femme qui l'aide à se respecter. « *Ma vie, mes groupes, ma musique reposaient sur la drogue*, dit-il. *Désormais, c'est l'amour qui en est le moteur. J'ai eu envie de savoir qui était le maître, la drogue ou moi : si c'était elle qui créait ou moi. Alors, j'ai commencé par m'imposer des règles pour vivre comme M. Toutlemonde* (Joe Public). *A trente-neuf ans, j'ai appris à monter sur scène sans avoir pris de drogue et je n'ai jamais eu autant d'énergie.* » Cet homme, dont le groupe s'appelait *les Crétins* (The Stooges) et dont l'album qui a marqué son retour en 1975 avait pour titre *The Idiot*, est intelligent, lucide, avide de contact humain.

Iggy ne regrette rien, surtout il ne renie rien. Il aime chanter ses anciens morceaux, il aime ce qu'il y a de brûlant et d'incontrôlable dans le rock.

Iggy Pop est allé au bout de tous les excès du rock, qui ont valu la mort aux Hendrix, Brian Jones, Jim Morrison, Janis Joplin, Sid Vicious. Dans l'outrance, il est allé plus loin que n'importe qui. A l'époque où les musiciens se gargarisaient de l'utopie du « peace and love », à Detroit, la Motor City, il chantait déjà le « no future » avant la lettre de l'explosion punk. Sur scène, il se molestait, se roulait sur du verre brisé, fouettait de son micro les spectatrices du devant et chantait *Je veux être ton chien*. Avec les Stooges, il a enregistré deux albums définitifs du rock qui ont suscité nombre de vocations dont en partie celle de David Bowie, son fan numéro un, qui l'a sorti deux fois de l'asile pour le reconduire dans les studios d'enregistrements. C'est encore lui qui a produit son excellent nouvel album *(Blah Blah Blah)* composé pour l'essentiel avec Steve Jones, l'ancien guitariste des Sex Pistols, et qui pourrait bien être enfin celui du véritable succès.

Les mêmes qui lui reprochent de s'être assagi sous le prétexte d'une sobriété nouvellement acquise lui refusent, en fait, de sauver sa peau. Ils lui en veulent de briser leurs fantasmes morbides de destruction suicidaire au nom d'une prétendue pureté et d'un romantisme imbécile dont ils n'ont pas le courage pour eux-mêmes. Ils préféraient le bouffon, la bête de cirque en sursis, qu'ils auraient fait encore plus grand mort que vivant.

A Lyon, Iggy n'avait rien perdu de sa voix, intacte, profonde et sensuelle ni de son jeu de scène sulfureux. Le bouton du haut des pantalons moulants ouvert sur le torse (nu) le plus célèbre du rock, la musculation noueuse, on a retrouvé les ondulations félines, les déhanchements saccadés, les bonds nerveux, les poses de diva agressives. Il est le dernier de cette race de rockers, perdus dans les années 60, dont l'énergie ne se mesure pas au volume sonore mais à la puissance qui l'habite et à la force des compositions, et dont la violence n'est pas faite de braillements mais d'élégance. Et le groupe de quatre musiciens qui l'accompagne en tournée lui fait honneur, fulgurant, catégorique. Iggy Pop n'est plus une légende vivante, il est devenu un homme. Qui vit.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 15, à 20 h 30, Grande Halle de La Villette. Disque chez Polydor.

### La semaine du mélomane

Navré d'avoir à choisir, lundi soir, entre une soirée Xenakis (avec une création) au Théâtre du Rond-Point, le concert juif — Mazel Tov ! — des Musiciens amoureux à la Comédie des Champs-Elysées (à 20 heures), un programme Kurt Weill au Théâtre Mogador *(Concerto pour violon, Requiem berlinois,* suite *de l'Opéra de quat'sous)* et, salle Gaveau, *la Mer* de Debussy, à deux pianos, le mélomane voit d'un mauvais œil les mardis de la musique de chambre à Radio-France : ceux-ci lui proposent entre autres, à 20 h 30, une célébration musicale de Blaise Cendrars avec des créations de Sauguet, de Philippot et de Decoust, *Pâques à New-York* d'Honegger et *la Création du monde* de Milhaud (entrée libre).

Mercredi, il ira entendre P. Badura-Skoda jouer Schubert et Mozart salle Gaveau, à moins qu'il ne préfère *Un déchaînement si prolongé de la grâce* de Jacques Lenot avec H. Ledroit et le Groupe vocal de France, salle Boris-Vian à la Villette (17, 18 et 19 décembre à 20 h 30).

Un peu lassé de Prokofiev à la longue, il délaissera le *Concerto pour violon n° 1* avec A.-S. Mutter, le *Concerto n° 2* avec M. Beroff et la *Suite scythe* (salle Pleyel, les 17 et 18 à 20 h 30, Orchestre de Paris dirigé par Rostropovitch) au profit d'un concert d'hommage à Jean Rivier pour son 90e anniversaire (salle Gaveau le 18), car,du Prokofiev,il y en aura encore le 20 : *Symphonie concertante pour violoncelle, Symphonie n° 3,* salle Pleyel à 20 h 30, avec l'Orchestre national de France, Rostropovitch étant successivement soliste et chef, puis le dimanche 21 à 16 heures, salle Pleyel : *Symphonie n° 7* dirigée par Rostropovitch, suivie de *Pierre et le Loup* (récitant : Lambert Wilson).

Ce jour-là, l'Orchestre du Capitole donne *l'Enfance du Christ*, à 18 heures, à la cathédrale de Toulouse, après l'avoir présenté à Albi le 18 et à Montauban le 19, alors...

G. C.

### Andréas Vollenweider et le « nouvel âge »

*Andréas Vollenweider est un musicien suisse pour qui les Américains ont inventé une nouvelle catégorie : le « nouvel âge ». Il donne un concert aux Folies-Bergère.*

Andréas Vollenweider est né à Zurich il y a trente et un ans, c'est-à-dire à peu près à l'époque où le rock voyait le jour. Elevé au son de Pink Floyd, influencé par la musique classique et le jazz, Andréas Vollenweider joue d'abord du piano, de la flûte, de la guitare et puis, un jour, tombe amoureux fou de la harpe : « *un instrument de lumière* », dit-il volontiers.

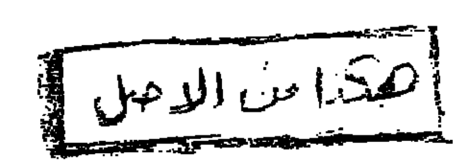
Ce choix, peu banal, pour un jeune d'aujourd'hui, n'a pas facilité les débuts de l'aventure musicale d'Andréas Vollenweider, à la fin des années 70. Aucune maison de disques n'a voulu l'engager. Avec quelques amis plongés dans le mouvement écologiste suisse allemand, Vollenweider monte sa propre société de production. Par des transformations mécaniques et une utilisation délicate de l'électronique, Andréas Vollenweider a redéfini pratiquement le jeu de la harpe.

Aérienne et sophistiquée, la musique néo-romantique d'Andréas Vollenweider a fait un « malheur » dans le show-biz américain. Celui-ci a imaginé pour lui une nouvelle catégorie : *the new age*, le « nouvel âge ». Vollenweider a vendu aux Etats-Unis plus d'un million d'exemplaires de son dernier album, *White Winds*, qui boucle une trilogie commencée par *Behind the Gardens* et *Caverna Magica* (CBS).

Andréas Wollenweider s'est produit discrètement en France, il y a quelques années, au Musée d'art moderne. Le voici, ce lundi 15 décembre, aux Folies-Bergère. Avec un groupe de six musiciens : un synthétiseur, une flûte, des instruments orientaux, une batterie et deux percussions.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Folies-Bergère, lundi 15 décembre, 20 h 30.





# Culture

## ARTS

## Mort d'Yvonne Deslandres

**Mme Yvonne Deslandres, conservatrice et déléguée générale de l'UFAC (Union française des arts du costume), dont les collections ont servi à la création du Musée de la mode, vient de mourir des suites d'un cancer. Elle était âgée de soixante-trois ans.**

### L'ethnologue amoureuse de la mode

Née en 1923, de santé délicate, Yvonne Deslandres est élevée par un père chartiste. Elle se passionne pour les revues de mode dénichées dans les greniers familiaux, dont elle dessine les modèles. Devenue archiviste-paléontologue en 1950, elle assure la documentation iconographique de la monumentale *Histoire du costume* de François Boucher, avant de rencontrer Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée des arts et traditions populaires. C'est lui qui l'orientera vers le côté ethnographique de la mode.

Elle collectionne les costumes glissés d'abord dans les greniers du musée Camondo où est logée l'UFAC, dont elle devient conservatrice et déléguée générale. Ses livres et ses articles sont connus sur le plan international. Elle ne ménage pas ses encouragements et son appui aux *jeunes créateurs*.

Peu à peu, les milieux officiels français révèlent son action, notamment après les élections de 1981, quand la mode fait une entrée remarquée dans le patrimoine culturel français. Ses collections forment aujourd'hui la base du Musée des arts de la mode, sauvées de la poussière et de l'oubli dans le cadre unique du pavillon de Marsan.

Parmi ses expositions, « Poiret le magnifique », au musée *Jacquemart-André* (1974), et « Un siècle de couture française », au Palais des congrès (1975-1976). *Le Costume, image de l'homme*, aux éditions Albin Michel, est l'ouvrage qui l'a révélée au public. Avec Florence Müller, elle a pu terminer son *Histoire de la mode au vingtième siècle*, ainsi que *Paul Poiret*, aux Editions du Regard.

NATHALIE MONT-SERVAN.

### Décès du peintre soviétique Anatoli Zverev

Le peintre soviétique Anatoli Timofeevitch Zverev, un des plus célèbres et des plus brillants représentants de l'art non officiel, est mort le mardi 9 décembre à Moscou. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

[Né en novembre 1931 à Moscou, Zverev était un anticonformiste né, qui s'était fait connaître dès la fin des années 50. Personnage pittoresque, volontiers paradoxal et provocateur, bohème à la soviétique, il était doué d'un talent et d'une technique très personnels, excellant dans les portraits — et les autoportraits — traités d'une manière expressionniste où le visage apparaissait en griffures zizaguant au-dessus de taches de couleurs, souvent tragique, décomposé, bouleversé. On racontait qu'il avait été exclu de l'Académie de peinture pour avoir dessiné un nu sur l'envers d'un portrait de Staline par Guérassimov...

Autodidacte, il avait été, un temps, projectionniste de diapositives à l'institut Sourikov pour le grand spécialiste d'art, Mikkail Alpatov. Georges Costaki, célèbre pour son musée personnel non officiel de l'avant-garde russe, fut son premier collectionneur et, en 1965, le chef d'orchestre Igor Markévitch organisa à Genève une exposition de ses œuvres. A Moscou, Zverev exposait dans les accrochages de non-officiels des années 60 et 70. En 1981, il avait eu droit à sa première et unique exposition personnelle, organisée par le Syndicat des artistes. — N. Z.]



## NOTES

### « Instructions aux domestiques », d'après Swift

« *S'il vous arrive de laisser tomber un enfant et de l'estropier, ne l'avouez jamais. S'il ment, vous êtes sauvée.* » Elle — la cuisinière — est grosse comme une montgolfière, elle découpe sur le carrelage une pièce de viande crue. Autour d'elle, sans rêves et sans envies, deux monstres, le laquais et le sommelier, tordent leur haine, divulguent des conseils féroces à des domestiques imaginaires. Ils parlent des excréments des maîtres, des rats qui se faufilent dans l'argenterie, de l'assiette qu'on doit tenir sous l'aisselle pour qu'elle soit chaude.

D'une cruauté obscène, le texte de Swift adapté par Jean-Luc Lagarce rappelle *Affreux, sales et méchants*. Il a choisi de souligner l'horreur : cou étranglé par une minerve, crochet métallique à la place de la main droite du valet, chaussure orthopédique pour la cuisinière, visage talqués comme dans un vieux film d'épouvante en noir et blanc. Les acteurs (Mireille Herbstmeyer, François Berreur, Jean-Claude Bolle-Reddat) s'emparent de leur rôle avec une énergie de bourreau, frappent, hurlent, cassent des assiettes sur une échelle métallique, renversent des litres d'acide. Hélas ! au bout d'une heure, ils sont toujours en train de secouer les mêmes têtes de mort.

Une cloche sonne, un brouhaha se répand au-dessus d'eux, celui des maîtres. Les monologues se cognent *dans le vide*, l'absence d'histoire, de personnages.

LAURENCE BENAIM.

★ Jusqu'au 21 décembre, 20 h 30. Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e.

### Denis Guenoun à Reims

Denis Guenoun, fondateur, directeur d'un collectif communautaire, l'Attroupement (qui a monté *Jules César* et la *Chanson de Roland*), puis d'une compagnie indépendante travaillant en collaboration avec le CAC de Châteauvallon (*l'Enéide, le Printemps*), est entré dans l'institution : il a été élu président du SYNDEAC (Syndicat national des directeurs d'établissement artistique et culturel) et nommé directeur du Centre dramatique de Reims. Il a réussi à obtenir ce qui avait toujours été refusé à ses prédécesseurs Robert Hossein, Jean-Pierre Miquel et Jean-Claude Drouot : installer le centre dans les murs de la Maison de la culture.

Pour célébrer cet événement, il a organisé le 13 décembre une journée de présentation à laquelle assistaient Robert Abirached, directeur des spectacles au ministère de la culture, Bernard Stasi, député, maire, Philippe Clevenot et Brigitte Jacques, chargés d'ouvrir la saison théâtrale avec *Elvire Jouvet/40*, et Jacques Weber.

« *Nous sommes en situation de monopole et notre programmation se veut diverse*, affirmait Denis Guenoun. *Mon plus grand souhait (et cette fois c'est le président du SYNDEAC qui parle), c'est que la parole circule entre les gens de métier, des plus nantis aux plus démunis.* »

ODILE QUIROT.

### L'Allemagne au Théâtre de l'Europe

Bernhard Minetti - qui a été Faust et le roi Lear sous la direction de Klaus Grüber — ouvre, ce lundi 15, le cycle « carte blanche aux comédiens allemands » organisé par le Théâtre de l'Europe, et qui se poursuivra avec Edith Clever (*Mademoiselle Else*, d'Arthur Schnitzler, le 17). Ingrid Caven (chansons de Fassbinder et de Jean-Jacques Schuhl, le 20), Otto Sander et Peter Fitz, deux comédiens de la Schaubühne (le 21 janvier 1987), Heinz, Anne et David Bennent (le 21), Eva Mattes, avec des chansons (le 26), Angela Winkler (le 20 février), Matthieu Carrière (le 22) et Jutta Lampe (le 24).





# Spectacles

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES, Café de la danse (48-05-57-22), 20 h 30.

KABARET DE LA DERNIÈRE CHANCE, Bataclan (43-00-30-12), 20 h 30.

DU SANG SUR LE COU DU CHAT, Eden (43-56-64-37), 21 h.

NAITRE OU NAITRE PAS, Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h.

SOLEIL, Petit Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30.

L'ANNONCE FAITE A MARIE, Versailles, Montansier (49-50-71-18), 18 h 30.

LA CHASSE AUX CORBEAUX, Aulnay-sous-Bois, Espace Prévert (48-68-00-22), 21 h.

### *Les autres salles*

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.

ATALANTE (46-06-11-90), 18 h 30 : la Dernière nuit de Marsay.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platéro et moi ; 20 h 30 : Home.

ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34, dern. le 13.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle ; 21 h : Une mouche dans la tête.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; (D.) 20 h 45 : Histoire de Mahen, le boucher.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30, Antigone ; II : 22 h, Piano'acteur.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

### *Les cafés-théâtres*

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

### *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

### *Music-hall*

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) 20 h : B. Lavilliers.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), 22 h 15 : D. Juster, R. Romanelli, dern. le 15.

### *La danse*

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à 20 h 30 : Le Lotus.

### *Opérettes, comédies musicales*

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., ven., sam. 14 h 30 + ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 21 h : la Petite boutique des horreurs.

TH. DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, mer.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

### *Les concerts*

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Thinat, J. Bernier, M. Gasteau, L. Coulbois (Debussy, Berio, Bartok) ; 21 h : Triptyque (Hindemith, Martinu, Pierné...).

Th. Mogador, 20 h 30 : Ensemble musique vivante, dir. D. Masson (K. Weil).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. Ph. Entremont (Beethoven, Mozart, Poulenc...).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Atelier musique de Ville-d'Avray (Bach).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : A. Raquel Satre, M. Leiser, G. Barreaux (Mendelssohn, Valls, Kreisler...).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Orchestre de chambre J.-L.-Petit (Bach).

Athénée, 20 h 30 : R. Kollo.

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : le Concert français (Telemann, Bach, Mozart).

Th. de Dix-Heures, 20 h 30 : Ensemble des deux mondes (Beethoven).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Quatuor Arditti, Cl. Heffer, Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Xénakis).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ph. Entremont, G. et S. Pekinel (Beethoven, Poulenc, Mozart...).

Th. des Bouffes-du-Nord, 20 h 30 : Ars Nova, H. Delavault (Schönberg, Weill, Haymann...).

### *Jazz, pop, rock, folk*

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : B. de Kort Quintet.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, 16 : Menk et Lui.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : à venir ?

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), à 21 h : Ph. Berillon.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : J.-P. Aupert.

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), B. Waters + Paulya Jourdan.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Nougaro trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : P. King, H. Sellin, R. del Fra, E. Dervieu.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Mad Brass Band.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lacy Quartet.

### *En région parisienne*

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 ; Comme il vous plaira.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) à 20 h 30 : Hamlet, salle J.-M. Serreau, 20 h 30 : Cymbeline ; salle Le Terrier à 18 h 30 : La Cantate à trois voix.

6e FORUM
DE LA CRÉATION MUSICALE
DANS LES HAUTS-DE-SEINE
(47-50-44-28)

MEUDON, Conservatoire, le 10 à 21 h : piano L. Sibourd (Ligeti).

GENEVILLIERS, Auditorium des conservatoires, le 12 à 21 h : Orchestre du Conservatoire (Cuniot, Petit, Stravinsky).

PARIS, Eglise Saint-Séverin, le 14 à 16 h 45 : orgue F. Espinasse (Amy, Daraste, Berio).

VILLE D'AVRAY, château, le 15 à 21 h : Emmy Henz Diemand, piano (Crumb, Ager, Calame).

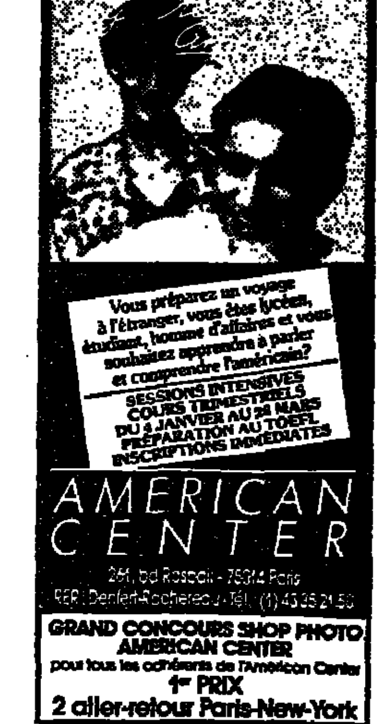
CHATENAY-MALABRY, Café-théâtre, le 16 à 20 h 30 : ensemble Stringendo (Verkon, Werner, Wismer...).

FESTIVAL JAZZ VALLEY

NOINTEL, Château (34-70-47-47), le 12 à 21 h : D.-P. Quartet, trio D. Humair.

BEZONS, Théâtre Paul-Eluard (39-82-20-88), le 12 à 21 h : Sensuel Quintet Diva.

ENGHIEN-LES-BAINS, Théâtre du Casino (34-12-90-00), le 13 à 21 h : S. Grappelli.








**Le Monde Informations Spectacles**
**42-81-26-20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

***Lundi 15 décembre***

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

Un maître du serial américain : William Witney : 15 h, Les trois diables rouges, de W. Witney et J. English ; 17 h, La fille de la jungle ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Le Fils aîné, de Doo-Yong Lee.

### *Les exclusivités*

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 1er (46-33-10-82).

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LES BALISEURS DU DÉSERT (tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CAPTIVE (Fr.-Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quitette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A.,v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HÉROS BOYS (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

### *Les festivals*

ALGÉRIEN (v.o.), Bonaparte, 6e (43-26-12-12), en alternance : Passage ; Chant d'automne ; Histoire d'une rencontre ; Patrouille à l'Est ; Bonamama.

ALLEMAND (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). 16 h : le Faussaire ; 14 h 15 : le Tambour ; 13 h 50 : l'Année des 13 lunes ; 16 h 45 : les Larmes amères de Petra von Kant.

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Monsieur Verdoux.

HOMMAGE A J. EUSTACHE, 14 juillet-Parnasse, 6e (42-26-58-00). Festival d'automne, rétrospective Jean Eustache. 22 h 40 : Une sale histoire ; 16 h : Mes petites amoureuses ; 14 h : les Mauvaises Fréquentations ; le Père Noël a les yeux bleus.

HOMMAGE A C. GRANT (v.o.), Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34). Lady Lou ; Action-Christine, 6e (43-29-11-30) : Mon épouse favorite.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). 16 h : Sauve qui peut la vie.

B. KARLOFF ET B. LUGOSI (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : la Momie ; 15 h 30 : le Chat noir ; 16 h 45 : le Fils de Frankenstein ; 19 h 40 : la Tour de Londres ; 21 h 20 : Des filles disparaissent ; 22 h 50 : le Loup garou.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). To be or not to be.

MAN RAY CINÉASTE, 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77). 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Autoportrait, Courses landaises, la Garoupe, Deux femmes, Anémic cinéma, Paris express ou Souvenirs de Paris, Ruth, Roses and Revolvers.

MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Monty Python sacré Graal.

E. ROHMER ; Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33). Denfert, 14e (43-21-41-01). 19 h 20 : Pauline à la plage.

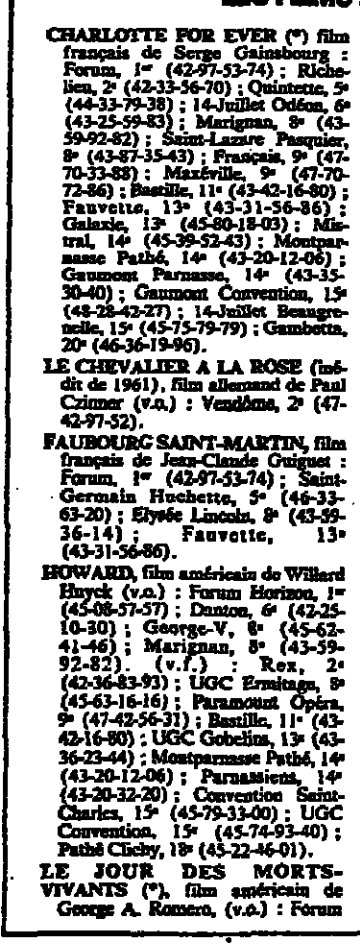
SOL Y SOMBRA... DANS L'ARÈNE (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86), salle Bunuel. 14 h, 16 h 30 : le Moment de vérité. Salle Rossellini, 20 h, 22 h : Fiesta Amphi. 14 h, 16 h, 18 h : v. originale la Tragédie de Carmen, P. Brook, (version E. Savrova).

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01). 17 h 40 : Tirez sur le pianiste.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h 10 : Stalker.

### LES FILMS NOUVEAUX



CHARLOTTE FOR EVER (*) film français de Serge Gainsbourg : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (44-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-19-96).

LE CHEVALIER A LA ROSE (inédit de 1961), film allemand de Paul Czinner (v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

FAUBOURG SAINT-MARTIN, film français de Jean-Claude Guiguet : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HOWARD, film américain de Willard Huyck (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de George A. Romero, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Hermitage, 8e (45-63-16-16). (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

KAMIKAZE, film français de Didier Grousset : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-30-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ?, film américain de Walt Disney, (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

## PARIS EN VISITES

### MARDI 16 DÉCEMBRE

« Crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30, entrée ou 13 h 30 marches.

« L'Opéra » (hall), 14 heures.

« Les passages couverts du Palais-Royal aux grands boulevards », 10 h 30, devant Grand Véfour (Paris passion).

« L'hôtel de la préfecture à Versailles », 14 h 30, grilles préfecture (B. Massot).

« La restauration des tableaux du Musée de la Légion d'honneur », 14 h 30, 2, rue Bellechasse (Approche de l'art).

« Les halles aériennes et souterraines », 14 h 30, métro Louvre. Lampes de poche (M. Banassat).

« Le musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, bd des Capucines. (M. Hager).

« D'Haussmann à la Castiglione : le Second Empire au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (G. Botteau).

« L'Opéra », 13 h 15, vestibule face caisse.

« Le nouveau ventre de Paris », 15 heures, façade église Saint-Eustache.

« L'architecture des années 20 à Auteuil », 15 heures, 8, square du Docteur-Blanche et « L'hôtel de Lauzun », 15 heures, tél. : 48-87-24-14 le matin (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

## CONFÉRENCES

Gare de l'Est, porte 18, 17 h 30 : « L'épopée cathare et le Pays occitan » (M. Maumène).

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Des tableaux sonorisés ».

3, rue Rousselet, 17 h 30 : « Cézanne, Van Gogh et Gauguin » ; 19 heures : « L'islam ».

Mairie du dix-septième arrondissement, 16, rue des Batignolles, 17 h 30 : « Les demeures du génie : Jean-Jacques Rousseau, George Sand, Victor Hugo, Ravel (M. G. Poisson).

# Radio-télévision

**Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Lundi 15 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1



**20.35 Cinéma : le Vieil homme et l'Enfant ■■**
Film français de Claude Berri (1966), avec Michel Simon, Luce Fabiole, Roger Carel, Alain Cohen, Charles Denner, Paul Préboist.
*Sous l'Occupation, le jeune fils d'un fourreur juif de Paris est envoyé à la campagne chez un couple de retraités ignorant ses origines. Le « Pépé » ressasse les slogans de Vichy. Les souvenirs d'enfance de Claude Berri et la chronique d'une amitié qui s'établit en dépit des préjugés antisémites. Humour et tendresse. Etonnant face-à-face Alain Cohen-Michel Simon.*

**22.15 Acteur studio.**
Emission de Frédéric Mitterrand et M. Jouando.

**23.20 Journal.**

**23.35 Magazine : Première page.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20.35 Série : Les cinq dernières minutes.**
Le diable l'emporte.
Téléfilm de Claude Loursais, avec Raymond Souplex, André Valmy, Fred Ulysse, François Dyrek, Bernard Spiegel.

**22.05 Magazine : Résistances.**
De Michel Honorin, présenté par Noël Mamère et Didier Régnier.
▶ *Le magazine des droits de l'homme nouvelle formule.*

**23.20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3




**20.35 Cinéma : Superman I ■**
Film américain de Richard Donner (1978), avec Marlon Brando, Christopher Reeve, Gene Hackman, Glenn Ford, Ned Beatty, Margot Kidder.
*Un enfant de la planète Krypton a été envoyé sur terre. Des fermiers l'ont élevé. Il devient un journaliste qui, doué de pouvoirs spéciaux, se transforme en héros invincible. Mise en scène à grand spectacle d'une célèbre bande dessinée américaine.*

**22.55 Journal.**

**23.20 Prélude à la nuit.**

### CANAL PLUS

**20.35 Cinéma : le Choix de Sophie** ■ film américain d'Alan Pakula (1982), avec Meryl Streep, Kevin Kline, Peter McNicol, Rita Karin, Stephan, D. Newman. **23.00 Flash d'informations. 23.05 Etoiles et bats. 23.35 Documentaire : Budo. 0.35 Football américain universitaire. 1.40 Série : Hollywood blues. 2.25 Série : Comics.**

### LA « 5 »

**20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.30 Série : Lou Grant. 23.20 Feuilleton : Dynastie 2. 0.15 Série : L'inspecteur Derrick. 1.20 Série : Star Trek. 2.10 Série : K 2000.**

### TV 6

**20.10 Série : Les envahisseurs. 21.00 Série : Les superminds. 22.00 6 Tonic.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Scènes littéraires, scènes de ménage.** Un malentendu raisonnable : Leonard et Virginia Woolf.

**21.30 Musique : Latitudes.** Musiques des Batéké du Congo : les sonneurs de défense d'éléphant ; le théâtre de la troupe Mafoula.

**22.30 La nuit sur un plateau.** Spécial poésie.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Renseignements sur Apollon.** Concert (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Concerto pour flûte à bec et viole de gambe en la mineur, de Telemann ; Concerto pour deux claviers et cordes en ut mineur, BWV 1060 ; Concerto pour clavier, deux flûtes à bec et cordes en fa majeur BWV 1057, de Bach ; Concerto pour clavier et cordes en ré majeur, de Bach et Mozart ; Concerto pour flûte à bec et flûte traversière en mi mineur, de Telemann, par le Concert français. La vie passionnée et romantique de Louis Ferdinand Kornfeld ; à 23.08, Les allumés du lyrique.

**24.00 Les soirées de France-Musique.** Portrait d'André Prévin.

## Mardi 16 décembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**13.50 Feuilleton : Tant qu'il y aura des hommes.**
**14.40 Ravi de vous voir.**
**15.45 Feuilleton : Omer Pacha.**
**16.15 Variétés : Show bises.**
**17.20 Feuilleton : La pêche miraculeuse.**
**18.25 Mini-journal pour les jeunes.**
**18.35 La vie des Botes.**
**19.10 Feuilleton : Santa Barbara.**
**19.40 Expression directe. UDF ; PS.**
**20.00 Journal.**
**20.25 Loto sportif.**
**20.35 Feuilleton : Le rire de Caïn.**
**21.35 Médecine à la Une.**
**23.05 Documentaire : Les grandes expositions.**
François Boucher (1703-1770).
**23.35 Journal.**
**23.50 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**13.50 Magazine : Aujourd'hui la vie.**
La drogue : d'abord prévenir.
**15.00 Série : Cannon.**
**15.55 C'est encore mieux l'après-midi.**
**17.35 Récré A 2.**
**18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.**
**18.30 Magazine : C'est la vie.**
**18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.15 Actualités régionales.**
**19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.**
**20.00 Journal.**



**20.35 Variétés : Donne-moi la main.**
Soirée organisée par la Fondation Jean-Luc-Lahaye et la Fondation de France au bénéfice de l'enfance déshéritée et présentée par Christophe Dechavanne.
▶ Avec Jean-Luc Lahaye, Miou-Miou, Julien Lepers, Mireille Mathieu, Charlotte Rampling, Etienne Daho, Stéphanie, Daniel Auteuil, Johnny Hallyday, Jean-Michel Jarre, Pierre Perret, Renaud, Serge Gainsbourg, Isabelle Adjani...

**0.30 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**13.30 Muppets show.**
**14.00 Documentaire : L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
**14.20 Jazz off.**
Maxime Saury.
**14.30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.**
**14.55 Téléfilm : Une petite fille dans les tournesols.**
Avec Claude Jade, Bernard Rousselet, Isabelle Cagnat, Bruno Pradal.
**16.00 Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. La Vistule**
**17.00 Les après-midi de Disney Channel.**
**17.55 Croqu'soleil.**
**18.57 Juste ciel, petit horoscope.**
**19.00 Le 19-20 de l'information.**
**19.15 Actualités régionales.**
**19.35 Le 19-20 de l'information (suite).**
**19.55 Dessin animé : Les entrechats.**
**20.04 Les jeux, à Cognac.**
**20.30 D'accord, pas d'accord.**
**20.35 Cinéma : les Tribulations d'un Chinois en Chine ■■**
Film de Philippe de Broca (1965). Avec Jean-Paul Belmondo, Ursula Andress, Jean Rochefort, Paul Préboist, Maria Pacôme.
**22.25 Journal.**
**22.50 Télévision régionale.**

### CANAL PLUS

**14.00 Cinéma : Mystère Alexina** ■ film de René Féret (1985). **15.20 Cinéma : l'Œil du témoin** ■ film de Peter Yates (1981). **17.00 Série : Triangle en bermudas. 17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : Fureur apache** ■ film de Robert Aldrich (1972). **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Sans toit ni loi** ■ film d'Agnès Varda (1985). **0.00 Cinéma : Dédée d'Anvers** ■■ film d'Yves Allégret (1948). **1.35 Documentaire : Le royaume des glaces.** Portrait de l'Arctique : le Grand Nord. **2.25 Magazine : Hollywood Stars.**

### LA « 5 »

**13.45 Série : Lou Grant. 16.35 Série : Chips. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.20 Série : K 2000. 19.10 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Série : Lou Grant. 23.10 Rugby (en différé de Brive) : Ponsonby (Nouvelle-Zélande)-Constantza (Roumanie). 0.40 Série : Mike Hammer. 1.35 Série : Supercopter.**

### TV 6

**14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Cinéma : Arabesque** ■ film américain de Stanley Donen (1966), avec Gregory Peck, Sophia Loren, Alan Badel. **22.00 6 Tonic.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Le journal du corps.**
**21.30 Musique : Diagonales.** Actualité de la chanson française et étrangère.
**22.30 Nuits magnétiques.**
**0.10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (en direct du grand auditorium) : Hommage à Blaise Cendrars. Pâques à New-York, d'Honegger ; Musique pour Cendrars, de Sauguet ; Quintette pour piano et cordes, de Philippot ; Bleus, de Decoust ; La création du monde, pour quatuor à cordes et piano, de Milhaud, par le trio de l'Ensemble intercontemporain.

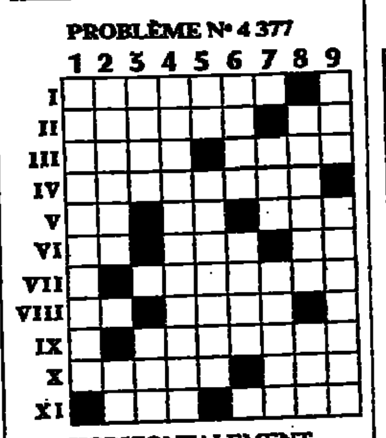
**22.30 Récital** (en direct du grand auditorium). Vladimir Mikulka, guitare. Préludes nº 1 en mi mineur, nº 5 en ré mineur, étude nº 11, de Villa-Lobos ; Eloge de la danse, de Brouwer ; Barcarolle et Danza Pomposa, de Tansman, Partita, de Logy ; Variations sur un thème de Haendel, de Giuliani : Trois mazurkas, de Tarrega ; Nevicata, de Terzi, ; Cancion y danza, de Ruiz-Pipo ; Leyenda, d'Albeniz.

**24.00 Les soirées de France-Musique.** Poissons d'or.

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4 377



**HORIZONTALEMENT**

I. Fils d'un frondeur victime d'une frondaison. – II. Année lumière. Participe passé. – III. Fondre sous l'effet du soleil. On l'a à l'œil ou à titre onéreux. – IV. Le bleu du bleu. – V. Préposition. Démonstratif. Grecque. – VI. Négation. Le tartan l'est quand il porte et pas du tout quand on le porte. Préposition. – VII. Des chiffres et des lettres. – VIII. Carrefour ferroviaire. Fleuve ou lac. – IX. Etat africain. – X. Précède une Dame vénérée. Terme de droit pour un acte dépourvu de droiture. – XI. Apparue. C'est quand on n'en a pas qu'on la communique à autrui.

**VERTICALEMENT**

1. Voix blanche ou défaut d'expression. – 2. Capitale des capitaux. Mauvaise langue. – 3. Exutoire régulateur de température. Distrait. – 4. L'art de faire de l'oseille avec du blé, et vice versa. – 5. Romains ou quelque chose de chinois. On le châtie en classe à coups de règles. – 6. Pas plus apprécié poché qu'au beurre noir. Une veste que Frédéric-Guillaume endossa. – 7. Il lui fallut plusieurs lustres pour retrouver la lumière. Collectivise une insulte. – 8. Inviter à une répétition au théâtre. Vient du « large ». – 9. A Venise, c'est un car... naval. Composée d'éléments composites.

**Solution du problème nº 4 376**

*Horizontalement*

I. Couches-culottes. – II. Accroc. Asile. Na ! – III. Ci. Uélé. ENA. – IV. Arc. Gère. Orna. – V. Molaire. Attrait. – VI. Bull-terrier. Ile. – VII. Otologie. Rang. – VIII. Li. Iules. Nient. – IX. Aérera. Untel. – X. Gré. Nivelée. Eau. – XI. Prêt. Mal. Lr. – XII. Soûl. Ut. Eu. Boa. – XIII. Venelle. An. Puce. – XIV. Ans. Eole. Tris. – XV. Rée. Sieur. Isère.

*Verticalement*

1. Carambolage. Var. – 2. Oc. Routier. Séné. – 3. Uccello. Réponse. – 4. Cri. Allié. Rue. – 5. Ho ! Ritournelles. – 6. Ecu. Réglait. Loi. – 7. Egérie. Uélé. – 8. Calé. Respect. Eu. – 9. Userai. – 10. Li. Eternuement. – 11. Olé ! Traîneau. Ri. – 12. Ténor. Net. Pis. – 13. Araignée. Buse. – 14. En. Nil. Tlaloc. – 15. Savates. Uraète.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 décembre 1986 :

UN ARRÊTÉ

● Du 18 novembre 1986 portant nomination des élèves admis en 1986 à l'Ecole polytechnique (liste complémentaire).

UNE LISTE

● D'admission à l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (session de 1986).

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 14 décembre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 1er décembre 1986 fixant la liste des élèves ayant obtenu en 1985 le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Metz.

● Du 5 décembre 1986 fixant la liste de classement au concours 1986 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de Cachan (section C : arts, création industrielle).

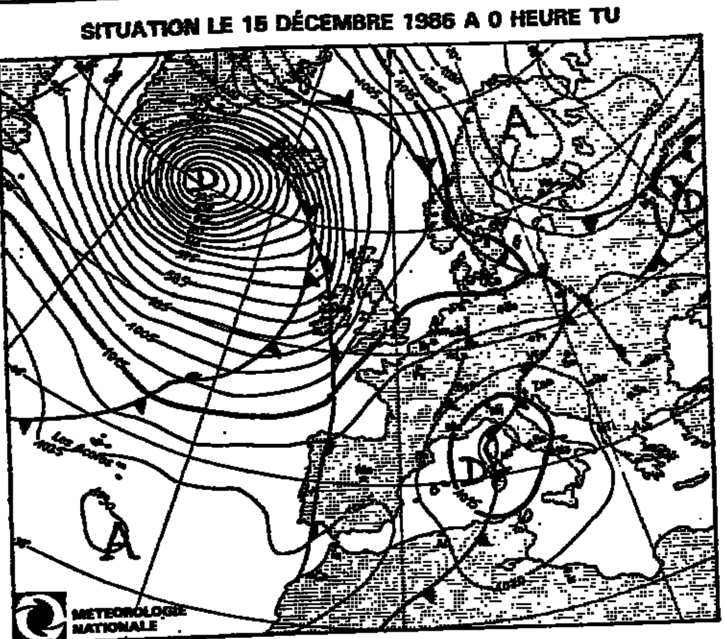


## SUR MINITEL

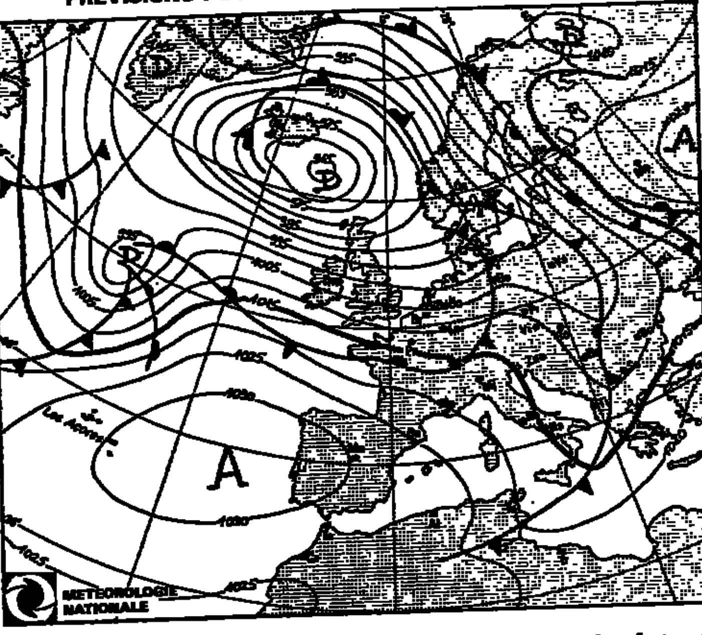
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 17 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU




**Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 décembre à 0 heure et le mardi 16 décembre à 24 heures.**

Dans le courant d'ouest perturbé et doux lié et la dépression centrée sur l'Ecosse, les perturbations vont se succéder rapidement sur la France. Les hautes pressions Açores, Espagne, gonflent vers le golfe de Gascogne repoussant la perturbation de mardi sur le nord de la France.

**Mardi matin** : les pluies vont toucher surtout la moitié sud-est du pays épargnant en début de matinée Provence et Corse. Il neigera temporairement en montagne, vers 1 200 mètres, et les pluies seront parfois fortes en plaine. Sur la moitié nord-ouest temps très instable avec alternance de passage nuageux d'averses et d'éclaircies.

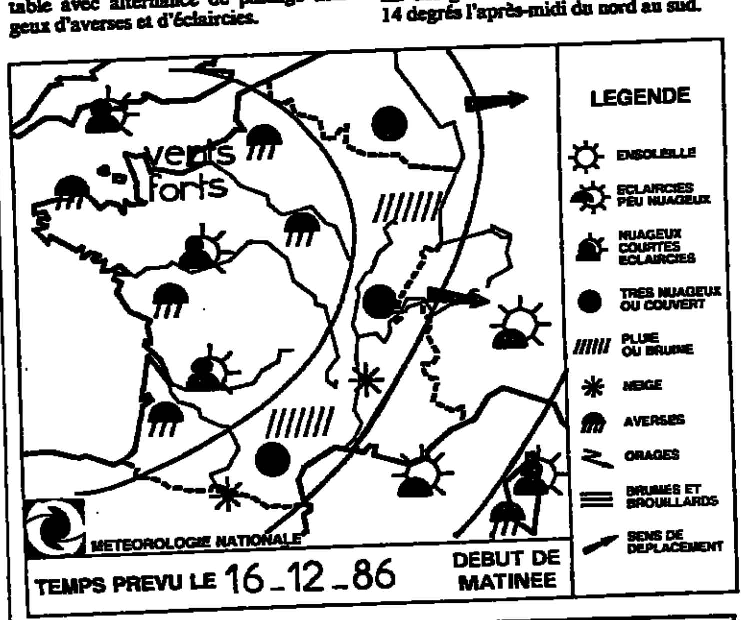
Les ondées seront plus fortes et accompagnées de violentes rafales près de la Manche.

Dans la journée, le temps deviendra très nuageux avec de fortes et fréquentes ondées et du vent au nord de la Loire et dans le nord du pays.

Des résidus pluvieux achèveront de s'évacuer lentement sur le sud-est. Sur le nord du Massif Central et les Alpes persistance des menaces d'averses de pluie et de neige.

Sur le reste du pays nuages et éclaircies se succéderont avec des risques d'ondées plus faibles.

Les températures sont plus douces, fin des gelées le matin partout, et 8 à 14 degrés l'après-midi du nord au sud.




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-12 à 6 h TU et le 15-12-1986 à 6 h TU — le 16-12-1986

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 15 | 10 | P |
| BIARRITZ | 13 | 7 | D |
| BORDEAUX | 12 | 1 | B |
| BOURGES | 6 | −2 | B |
| BREST | 10 | 6 | P |
| CAEN | 9 | 1 | C |
| CHERBOURG | 7 | 1 | P |
| CLERMONT-FERR. | 9 | −4 | D |
| DIJON | 7 | −2 | N |
| GRENOBLE St-M-H | 7 | −1 | D |
| LILLE | 4 | −1 | N |
| LIMOGES | 6 | −1 | B |
| LYON | 8 | 0 | D |
| MARSEILLE-MAR. | 8 | 6 | D |
| NANCY | 4 | 2 | C |
| NANTES | 10 | 2 | C |
| NICE | 12 | 7 | D |
| PARIS-MONTS. | 7 | 1 | B |
| PAU | 12 | 2 | D |
| PERPIGNAN | 13 | 8 | D |
| RENNES | 9 | 2 | P |
| St-ÉTIENNE | 8 | 0 | D |
| STRASBOURG | 10 | 2 | C |
| TOURS | 8 | −1 | B |
| TOULOUSE | 11 | 5 | N |
| POINTE-A-P. | 28 | 20 | A |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 14 | 9 | D |
| AMSTERDAM | 5 | −1 | B |
| ATHÈNES | 16 | 9 | N |
| BANGKOK | 32 | 22 | D |
| BARCELONE | 14 | 5 | D |
| BELGRADE | 4 | −1 | C |
| BERLIN | 5 | −1 | N |
| BRUXELLES | 4 | 0 | B |
| LE CAIRE | 20 | 10 | D |
| COPENHAGUE | 5 | 2 | C |
| DAKAR | 25 | 21 | C |
| DELHI | 19 | 5 | B |
| DJERBA | 17 | 11 | N |
| GENÈVE | 8 | −1 | P |
| HONGKONG | 23 | 19 | D |
| ISTANBUL | 11 | 5 | N |
| JÉRUSALEM | 9 | 7 | B |
| LISBONNE | 14 | 12 | P |
| LONDRES | 7 | −1 | P |
| LOS ANGELES | 20 | 9 | N |
| LUXEMBOURG | 3 | 0 | C |
| MADRID | 13 | −2 | D |
| MARRAKECH | 17 | 12 | C |
| MEXICO | 25 | 7 | B |
| MILAN | 3 | 1 | B |
| MONTRÉAL | 0 | −18 | * |
| MOSCOU | −4 | −22 | D |
| NAIROBI | 25 | 15 | B |
| NEW-YORK | 2 | −7 | D |
| OSLO | 1 | −3 | * |
| PALMA-DE-MAL. | 15 | 6 | D |
| PÉKIN | 4 | −8 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 36 | 26 | P |
| ROME | 15 | 13 | P |
| SINGAPOUR | 30 | 24 | N |
| STOCKHOLM | 2 | −3 | * |
| SYDNEY | 23 | 18 | C |
| TOKYO | 12 | 9 | A |
| TUNIS | 18 | 11 | P |
| VARSOVIE | −2 | −3 | * |
| VENISE | 5 | 3 | P |
| VIENNE | 8 | −7 | T |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Société

## REPÈRES

### Pollution

#### Chaîne verte sur le Rhin

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants écologistes européens ont formé une chaîne humaine, dimanche 14 décembre, de Bâle à Rotterdam, pour protester contre la pollution du Rhin. Les Verts allemands, qui ont coordonné l'opération, avaient mobilisé dix mille des leurs pour former une chaîne de 30 kilomètres en aval de Bâle et bloquer tous les ponts enjambant le Rhin. A Rotterdam, une délégation a remis au ministre des transports une pétition demandant l'interdiction de cent vingt-neuf produits dangereux *(Reuter)*.

### Paris

#### Bilan bénéficiaire du Palais omnisport

Cent treize spectacles sportifs et culturels ; 46,6 millions de francs de chiffre d'affaires : après deux années de rodage difficile, la gestion du Palais omnisport de Paris Bercy (POPB) a permis, de septembre 1985 à août 1986, de verser à la Ville de Paris 1,9 million de francs de taxes et 1,7 million de redevances. Ces résultats favorables ont été rendus possibles par le milliard de francs investis par la capitale pour faciliter les changements de configuration de la salle et pour raménager les loges louées 10 millions par an. L'équipement de la salle avec des écrans géants devrait coûter 25 millions supplémentaires. Exonéré des charges de gros entretiens et des primes d'assurance, le POPB peut ainsi envisager l'organisation par Robert Hossein des spectacles célébrant le bicentenaire de la Révolution de 1789.

### Universités

#### Les Jeunes giscardiens font des propositions

Le Mouvement des jeunes giscardiens publie, dans un communiqué, une série de propositions pour améliorer l'enseignement supérieur :

– multiplication des enseignements courts de haut niveau (IUT, DTS) grâce à une nouvelle répartition des crédits ;

– liberté pour les universités de faire appel à des financements extérieurs ;

– mise en place d'un système d'aide complémentaire aux étudiants ;

– concertation de l'Université avec ses partenaires naturels (responsables économiques et sociaux et collectivités locales)

– adoption de structures de gestion pour les universités qui ont refusé la loi Savary. Surtout plus de projet de loi global.

### Radioactivité

#### Tchernobyl : le « sarcophage » est fermé

*« Le réacteur endommagé* [de Tchernobyl] *a cessé d'être une source de contamination radioactive pour l'environnement »*, a déclaré le comité central du Parti communiste soviétique, dans un communiqué publié samedi 13 décembre.

L'opération de nettoyage du réacteur de la centrale nucléaire ukrainienne et son enfouissement dans un « sarcophage » de béton est terminée. Elle a permis une *« amélioration spectaculaire »* de la situation dans le périmètre de trente kilomètres autour de la centrale, a ajouté le communiqué. (*Reuter*.)

# Communication

## Nominations à Antenne 2

### ● Jean-Marie Cavada devient directeur d'antenne

### ● Jean-Claude Paris rédacteur en chef

En nommant Jean-Marie Cavada *« directeur de l'antenne chargé de l'information et de la programmation »*, M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2, a rompu avec la tradition de séparer les secteurs de l'information et des programmes. Ce professionnel de l'audiovisuel, qui a eu des postes de responsabilité sur toutes les chaînes, quitte donc le projet de télévision privée de M. Robert Hersant pour prendre un poste-clé à la chaîne publique « de référence ». Il sera secondé par M. Jean-Claude Paris, correspondant à New-York, qui deviendra directeur de l'information, en remplacement de Pierre-Henri Arnstam, alors que l'adjoint de celui-ci, Paul Nahon, est confirmé dans ses fonctions.

[Né le 24 février 1940 à Epinal (Vosges), Jean-Marie Cavada a été journaliste à l'ORTF, à Nancy et à Strasbourg, de 1965 à 1969, puis à France-Inter, chargé de la politique étrangère, de 1969 à 1972. Il entre à la deuxième chaîne de télévision comme présentateur du journal de 20 heures en 1972 et est nommé rédacteur en chef-adjoint à la création d'Antenne 2 en 1975. De 1977 à 1978, il est rédacteur en chef de l'information à RTL et producteur à A 2. Il est nommé directeur de l'information nationale à FR 3 en 1978 et crée les magazines « V 3 », « Le nouveau vendredi » et « Les grands témoins ». Nommé directeur de l'information à TF 1 en 1980, il quitte cette chaîne en 1982 pour diriger Parafrance audiovisuel. En 1985, il devient directeur général adjoint du projet de télévison privée TVES de M. Hersant. Il est l'auteur du livre *En toute liberté* (Grasset, 1986).]

## Poursuite de la grève à l'AFP

### M. Léotard se prononce pour un soutien accru de l'Etat

Jour décisif pour l'Agence France-Presse (AFP), le lundi 15 décembre, après un week-end durant lequel les événements se sont précipités et les positions précisées. Samedi 13, la rédaction de l'agence a voté pour une reconduction de la grève jusqu'à mardi 16 décembre à 15 heures.

Bien que le nombre de votants ait été moins élevé que lors du vote de la première grève le 11 décembre, 66 % des rédacteurs se sont prononcés pour une nouvelle grève de soixante-douze heures (au lieu de 57 % lors du premier scrutin), 29 % s'y sont opposés (contre 38 % auparavant), tandis que les abstentions étaient toujours de 5 %. C'est principalement aux journalistes des bureaux de province que l'on doit cette augmentation du vote favorable à la grève, les quatre-vingt-huit bureaux de l'étranger demeurant majoritairement hostiles à la poursuite de la grève.

Ce regain de tension a incité le conseil d'administration de l'AFP à tenir une réunion extraordinaire dans la matinée de ce lundi 15 décembre. Les représentants de la presse au sein du conseil continuent à soutenir le PDG de l'agence, M. Henri Pigeat (dont les journalistes réclament la démission) et son plan de restructuration élaboré en juillet. Ils sont soutenus en cela par les organisations patronales de presse (*le Monde* daté du 14-15 décembre). En revanche, les bureaux nationaux des syndicats de journalistes – SNJ, CFDT, FO et SNJ-CGT – ont appelé à une manifestation de soutien aux rédacteurs grévistes de l'AFP, lundi 15 décembre, à 14 heures, devant le siège parisien de l'agence.

Enfin, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a lancé, samedi 13 décembre, au Club de la presse Marseille-Provence, *« un appel solennel à chacun pour que l'on mesure ce qu'il adviendrait si jamais l'AFP était condamnée à mort, si la France perdait la seule agence mondiale dans sa langue »*. *« Le gouvernement a mis des crédits considérables dans l'AFP, je considère qu'il faut continuer à le faire si c'est nécessaire »*, a ajouté M. Léotard en précisant : *« Nous sommes devant une crise grave. »* La direction de l'AFP, pour sa part, a diffusé un communiqué indiquant qu'elle était *« prête à poursuivre le dialogue »* et appelant les journalistes à *« cesser d'urgence une grève suicidaire »*.

Y.-M. L.

● **Le groupe Hersant prend le contrôle de « la Tribune » de Montélimar.** – Le groupe de M. Robert Hersant vient de prendre une participation majoritaire dans le capital de *la Tribune* de Montélimar. Cet hebdomadaire, qui diffuse à 22 000 exemplaires (54 000 pour l'hebdomadaire d'annonces *Tribune plus*) sur les départements de l'Ardèche, de Vaucluse et de la Drôme, appartenait à MM. Louis et Jean-Jacques Aysac, qui restent respectivement directeur et rédacteur en chef du journal. La cession de parts s'est faite pour un montant de 5,64 millions de francs. *La Tribune* de Montélimar réalise un chiffre d'affaires de 13 millions de francs.

## En envisageant une ouverture de son capital

### La chaîne TV 6 milite pour se succéder à elle-même

Candidats, ils l'étaient tous : les Bouygues, Hachette, Havas et autre Hersant. Tous avaient fait connaître, haut et fort, leur désir de participer à la redistribution des cartes audiovisuelles voulue par l'actuelle majorité. Tous... sauf un ! TV 6 n'avait jamais annoncé qu'elle désirait assurer sa propre succession. C'est aujourd'hui chose presque faite. Pour la première fois, vendredi 12 décembre, son conseil d'administration a entrouvert la porte à une nouvelle candidature, puisque le contrat de concession de la chaîne sera prématurément abrogé le 28 février prochain.

Une stratégie prudente, en trois étapes. Le président de la chaîne, M. Maurice Lévy, a d'abord écrit à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) pour lui demander de préciser les conditions de réattribution des fréquences aujourd'hui dévolues à TV 6. On le sait, la loi ne prévoit pas le maintien de ce réseau en l'état, mais laisse à la CNCL le soin de le réattribuer en bloc ou de le fractionner en télévisions régionales. Pour ce faire, la Commission nationale mettra-t-elle en concurrence des candidatures spontanées, ou fixera-t-elle au préalable, par un cahier des charges, la nature du service de télévision qu'elle souhaite autoriser ?

Parallèlement, l'ensemble des actionnaires actuels – Publicis, Gaumont, la radio NRJ, des maisons de disques, etc. – se sont déclarés *« ouverts à une reconfiguration du tour de table »*. Il s'agit, précise M. Lévy, d'*« éviter que les pouvoirs publics et la CNCL ne se trouvent confrontés à des choix impossibles »*. Et ce n'est que fort de la réponse de la Commission nationale et du résultat de ces négociations que le conseil d'administration se prononcera définitivement.

Une telle prudence peut surprendre. En réalité, la chaîne, fidèle à sa stratégie des petits pas, s'efforce de jouer au mieux les atouts (bonne image, audience non négligeable, meilleures rentrées publicitaires, soutien actif des professionnels de la musique et appui discret, mais réitéré du ministre de la culture et de la communication) pour contrebalancer le soutien accordé jusqu'ici au projet concurrent de chaînes de télévision régionales en syndication, Métropole TV, par M. Jacques Chirac. Un soutien dont le premier ministre ne s'est jamais caché puisqu'il estimait, dans une lettre adressée à la mi-octobre au président de la SACEM, M. Paul Tournier, qu'*« il n'existe pas un assez grand nombre de fréquences pour faire des télévisions régionales sans utiliser le réseau actuellement affecté à TV 6 »*.

En demandant à la CNCL de choisir préalablement à tout dépôt de candidatures, de fixer ses choix sur la nature du réseau, les responsables de TV 6 l'obligent à la transparence. En s'affirmant disposés à ouvrir leur capital, ils laissent la porte ouverte à un rapprochement des projets. Est-il encore temps ?

P.-A. G.

● **La « 5 » et TV 6 étendent leur zone de diffusion.** – De nouveaux émetteurs permettent à la « 5 » et à TV 6, conformément à l'accord les liant à Télédiffusion de France, d'accroître leur potentiel d'audience. Ainsi la « 5 » est-elle désormais reçue dans les régions de Beauvais (canal 49), de Brest (canal 34), de Chartres (canal 47), de Dunkerque (canal 59), de Reims (canal 53), de Rennes (canal 34) et de Troyes (canal 29). Cette extension concerne 3,7 millions de personnes et porte à 33,5 millions la population desservie par cette chaîne.

De son côté, TV 6, la chaîne des jeunes, touche quatre millions de spectateurs de plus, ce qui porte sa couverture à une audience potentielle de dix-huit millions de personnes. Sept émetteurs nouveaux sont dorénavant mis en marche à Avignon (canal 1), à Bordeaux (canal 43), à Dijon (canal 1), à Rennes (canal 31), à Saint-Etienne (canal 62), à Toulon (canal 60) et à Valenciennes (canal 37).



# Le Carnet du Monde

## Décès

– Mme Pierre Clarac, son épouse,
Paule Clarac,
Henri Clarac,
François et Odile Clarac,
ses enfants,
Pierre, Florence, Valérie, Emmanuelle et Sylvie Clarac,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Pierre CLARAC,**
secrétaire perpétuel honoraire
de l'Académie des sciences morales et politiques,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 décembre 1986, à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu, selon sa propre volonté, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

79, rue des Plantes,
75014 Paris.
36, rue Jean-Moulin,
33260 La Teste.

(*Le Monde* du 10 décembre.)

– Mme Emile Elkaim,
Cyril, Jessica, Anne Elkaim,
Sa famille et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Emile ELKAIM,**

leur époux, père et parent,

survenu le 13 décembre 1986, à l'âge de cinquante-six ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu à 14 h 15, au cimetière d'Alfortville, où l'on se réunira le mardi 16 décembre 1986.

– Le conseil d'administration du Centre international de gérontologie sociale
a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur, le

**docteur Jean-Auguste HUET,**
président-fondateur du CIGS,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
chevalier du Mérite social.

CIGS,
91, rue Jouffroy,
75017 Paris.

– M. Yves Lacoëntre
et ses enfants,
Mme Danièle Lacoëntre,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Célestine Lacoëntre,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Edmond LACOËNTRE,**
directeur départemental honoraire
des impôts,

leur père, grand-père, arrière-grand-père et fils,
survenu le 9 décembre 1986, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 12 décembre 1986, dans l'intimité.

20, rue Jules-Didier,
10120 Saint-André-les-Vergers.
« Le Vieux Village »,
26800 Montoison.
9, rue Saint-Sever,
76100 Rouen.
14, rue Bailly,
29200 Brest.

– Le président de la section départementale des Yvelines de la Mutuelle générale de l'éducation nationale,
Les membres de sa commission administrative,
Ses responsables
Et son personnel,
La Fédération de l'éducation nationale des Yvelines,

ont la douleur de faire part du décès de

**René PICARD,**
professeur honoraire,
président d'honneur
de la section départementale MGEN
des Yvelines
et syndicaliste,

survenu le 11 décembre 1986, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 décembre 1986, à 11 heures, au cimetière ancien de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

Section MGEN 78,
6 *bis*, avenue Joseph-Rollo,
La Verrière,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

– Mme Chil Weber,
M. et Mme Gilbert David,
M. et Mme Dietrich Dussler,
M. Marc Alain Dussler,
M. et Mme Isaac Kaganski,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Chil WEBER,**

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 10 décembre 1986, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Bagneux-Parisien, le vendredi 12 décembre 1986.

– M. Jean-Claude Yves,
M. et Mme Dominique Yves,
Mme Henri Bournet-Aubertot,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Jean-René YVES,**
**née Colette Prudon,**

survenu à Paris, le 12 décembre 1986, en son domicile.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 décembre 1986, à 13 h 45, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.
L'inhumation se déroulera au cimetière de Nogent-sur-Oise, vers 16 heures, le même jour.

67, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.

## Remerciements

– Raymonde Belpomme,
Et sa famille,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**Robert BELPOMME,**

adressent leurs remerciements.

– M. Yves Buisson
Et sa famille,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

**M. et Mme Henri BUISSON,**

expriment leurs sincères remerciements.

## Anniversaires

– IL Y A NEUF ANS,

**BARBARA (BRUJI)**
**GIMET-HONIGOVA**

S'EN EST ALLÉE.

Une pensée affectueuse est demandée pour elle de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

## Soutenances de thèses

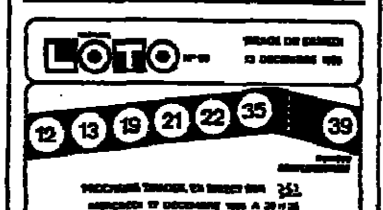
**DOCTORATS**

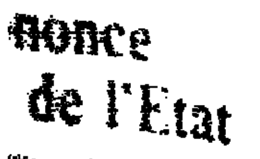
– Université Paris-II, mercredi 17 décembre, à 9 h 30, salle des Conseils, Mme Anne Outin Adam : « Essai d'une théorie des délais en droit privé. Contribution à l'étude de la mesure du temps par le droit. »

– Université Paris-II, mercredi 17 décembre, à 14 heures, cabinet 3, M. Mouloud Hamai : « Le constitutionnalisme en Algérie. Le processus d'institutionnalisation du pouvoir dans une société post-coloniale. »

– Université Paris-II, jeudi 18 décembre, à 9 heures, salle des Conseils, Mlle Isabelle Milbert : « L'urbanisme et l'habitat en Inde. »

– Université Paris-III, vendredi 19 décembre, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Abbas Hamza Jabur : « La tentation de l'Orient. Etudes sur la conception de l'Orient dans la pensée d'André Malraux. »





# Le Monde CADRES



## Responsable du recrutement NCR : la mission très opérationnelle d'un homme de communication.

Prendre en charge, en collaboration avec les responsables de divisions, le recrutement des cadres du 4e constructeur mondial d'informatique : une fonction dans laquelle vous vous investirez pleinement pour accroître encore compétences et professionnalisme. Assurant la communication externe (annonces institutionnelles et ponctuelles) et les relations avec les universités et les grandes écoles de commerce et d'ingénieurs, vous contribuerez à développer l'image de la société.

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'un programme de gestion de carrières qui permettra à chaque collaborateur d'évoluer en adéquation avec ses capacités et sa potentialité. Vous devrez sensibiliser l'encadrement à ce projet et le former aux techniques du recrutement.

Diplômé d'études supérieures, vous possédez une expérience de 2 ans minimum du recrutement. Homme ou femme de communication et de contacts, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. La connaissance du milieu informatique favoriserait votre intégration.

Si vous souhaitez nous rejoindre, adressez votre candidature avec photo et prétentions à Francis ETIENNE, Service Recrutement, NCR, Tour Neptune, 20 Place de Seine, Cedex 20, 92086 Paris-La Défense.

NCR

média-system

---

## NOUVELLE-CALEDONIE
## Chef de bureau d'études
### réseaux de distribution d'électricité

**Un grand groupe privé français recherche pour sa filiale de distribution d'eau et d'électricité de Nouvelle-Calédonie le Chef de son bureau d'études "électricité."**

Ingénieur électricien, ayant 5 à 10 ans d'expérience, sachant travailler sur micro-ordinateur, il aura la responsabilité :
- des études de conception des réseaux et des plans directeurs,
- des calculs électriques adaptés à la distribution,
- des calculs, des choix et des réglages des protections électriques,
- des calculs mécaniques des lignes BT et MT, ainsi que des études de postes, de sous-station...

Il animera une équipe d'une dizaine de personnes.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

**Ordre de grandeur de rémunération 330.000 + avantages.**

**Ecrire sous référ. AL 262 AM.**
**Discrétion absolue.**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

## PARTAGEZ LA REUSSITE D'UN CONSTRUCTEUR EUROPEEN

*LA DIRECTION DE SA FILIALE FRANÇAISE — plus de 1100 Collaborateurs — POUR FAIRE FACE A UNE CROISSANCE ANNUELLE SUPERIEURE A 20 % A DECIDE L'ETUDE ET LA MISE EN PLACE DE SON NOUVEAU SYSTEME D'INFORMATION.*

*Elle recherche :*

### CHEF DE PROJET TELEINFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

*— Ingénieur Grande Ecole — option informatique — 30 à 35 ans, maîtrisant la technique des réseaux locaux, de la micro-informatique, de la bureautique et leur utilisation.*
*(réf. du poste : SC/101)*

### CHEF DE PROJET APPLICATIONS DE GESTION

*— Ingénieur Grande Ecole — option informatique — 30 à 35 ans, expérimenté dans l'automatisation des principales fonctions de gestion d'une grande entreprise dans un environnement base de données et télétraitement sur moyen ou grand système.*
*(réf. du poste : SC/102)*



*Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en rappelant la référence du poste visé à :*
***SIGMA CONSEIL S.A., 12 rue Marbeuf, 75008 PARIS***

---

## HEC, ESSEC, ESCP, SUP. DE CO. LYON, EDHEC, ESCAE...
## Jeune responsable commercial de haut niveau

**Une société industrielle de premier plan (CA 20 milliards, exportation supérieure à 45 %), filiale d'un des tous premiers groupes français, recrute un jeune Responsable Commercial de haut niveau.**

Il sera chargé d'optimiser et de développer les ventes de polymères, d'animer et coordonner les actions techniques en clientèle, d'étudier les tendances des marchés, de collaborer à la politique de crédit client.
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé grande école, ayant une première expérience de la vente de produits industriels ou débutant de très fort potentiel.
Larges perspectives d'évolution de carrière sur le plan national et international.

**Poste à Paris.**

**Ecrire sous réf. JZ 261 AM.**
**Discrétion absolue.**

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

## Région Strasbourg
### « Accueil exceptionnel et qualité de vie »

Notre Société emploie 600 personnes et occupe une place de leader dans ses spécialités en électronique industrielle. Pour animer une équipe pluridisciplinaire de 20 Ingénieurs et Techniciens, nous recherchons notre

## Directeur
## recherche et développement

Ingénieur Grande Ecole en électricité ou électronique, vous avez réussi une expérience d'animateur d'équipes projets en milieu industriel. Rigoureux et organisé, vous avez les qualités d'un leader, un esprit critique et créatif.
Homme de communication, vous cherchez un nouveau style de travail en étroite collaboration avec notre Direction Générale pour laquelle vous constituerez une force permanente de proposition.
Notre Conseil, Alain CHABANE attend votre dossier complet, sous la référence L/RD/LM.



**Raymond Poulain Consultants**
**74, rue de la Fédération - 75015 PARIS**

MEDIA PA

---

## RECRUTEMENT :
### AU COEUR DE LA DYNAMIQUE D'ENTREPRISE

*Une belle preuve de dynamisme : des effectifs doublés en quelques années, 950 personnes dans le groupe aujourd'hui et nous n'en resterons pas là !*
*Plus que partout ailleurs la force d'une société de services ce sont les hommes et les femmes qui s'impliquent et évoluent avec l'entreprise. Autant vous dire que le recrutement est au coeur de notre réussite.*

*Diplômé d'Etudes supérieures (psychoprat, ESCAE...) vous avez au moins 2 ans de pratique de la sélection, une forte dose de dynamisme et d'enthousiasme et si vous connaissez le milieu informatique, c'est encore mieux !*

*Intégrer notre équipe sera pour vous l'occasion de vous épanouir dans une structure en perpétuelle croissance. Responsable de A à Z du recrutement de personnel informaticien (études, exploitation, système) vous travaillerez en prise directe avec les opérationnels concernés.*

*Pour nous rejoindre, prenez contact avec Bénédicte Péronnin en lui adressant lettre, CV, photo et prétentions sous réf. CR 1286, SITB, 137 Bd Voltaire 75011 Paris.*

SITB GENIE INFORMATIQUE

média-system

---

## Le Conseil Général de l'Isère

recherche
pour son service informatique

### UN RESPONSABLE D'ÉTUDES

**Nature du poste :**
– En liaison avec le Responsable de la mise en œuvre du schéma Directeur, il devra coordonner, encadrer voire assister les équipes de conception, de réalisation et de maintenance.

**Profil souhaité :**
– 45 ans maximum, formation supérieure (ingénieur informaticien ou équivalent) ;
– Expérience de la conception de projet MERISE :
– Expérience de la conduite de groupe ;
– Connaissance de l'Administration ;
– Connaissance souhaitée GCOS7-TDS - IDS.

Adresser lettre manuscrite plus c.v., plus copies diplômes avant le 5 janvier 1987 à :
hôtel du département de l'Isère
bureau du personnel, rue Champollion
B.P. 1096, 38022 Grenoble Cedex.

---

Nous recherchons pour la filiale française d'un Groupe international, située en banlieue sud de Paris, commercialisant des produits bureautiques

## SON OU SA RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

**Votre mission :**
A partir d'une stratégie nouvellement mise en place, vous avez pour rôle de suivre l'ensemble des recrutements de la société (dont une grande part de commerciaux). Vous prospectez les candidats à l'intérieur de l'entreprise et à l'extérieur (Relations Écoles, Cabinets...), les sélectionnez, suivez leur intégration et êtes une force de proposition par rapport aux méthodes et aux moyens à utiliser pour être performant. Vous avez la gestion de votre budget et êtes rattaché(e) au Directeur de la Formation.

**Votre profil :**
Vous avez au moins 28 ans, une formation Bac + 4 (générale ou psycho...) et une expérience d'au moins 3 à 5 ans du recrutement en cabinet et, si possible, en entreprise vous permettant de maîtriser les outils de recrutement (tests...) et de considérer les responsables de service comme vos propres clients.
Une expérience commerciale, même courte, sera un plus.

Si vous avez les qualités d'un bon conseil en recrutement, êtes autonome, créatif(ve), adaptable, avec l'esprit d'équipe, le sens du contact et celui, bien évidemment, des responsabilités, rejoignez-nous et adressez votre dossier (lettre man. + CV + photo + prétentions) à notre conseil Maryvonne LABEILLE s/réf. LM 1512.

**Cabinet Panissod-Suhner**
109, rue de Turenne 75003 Paris

---

NOUS SOMMES UN IMPORTANT GROUPE D'INGENIERIE (Banlieue Sud) AVEC UNE FORTE ACTIVITE A L'EXPORTATION, nous recherchons un

## INGENIEUR GENIE CIVIL H/F

Le candidat(e) de formation ETP, CNAM ou équivalent aura acquis quelques années d'expérience en entreprise générale et sera chargé(e) de la conception et des calculs en béton armé et précontraint, charpente métallique.
Un bon niveau en anglais est souhaité.

Prière d'adresser dossier de candidature s/réf. 18020 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

CONTESSE

---



CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE recherche un

## Fiscaliste

**Profil souhaité :**
- Maîtrise de droit, diplôme de fiscalité
- Cinq ans au moins d'expérience acquise dans une entreprise ou un Cabinet de conseils juridiques
- Pratique de la fiscalité internationale appréciée
- Anglais courant.

Adresser votre lettre avec C.V. détaillé, photo et rémunération à la **C.N.C.A.** - Service Gestion des Personnes - Réf. FD/1267
B.P. 48 - 78280 GUYANCOURT.

مكبرة من الأصل











## LA COMMUNICATION PREND DE L'AVANCE AVEC KONICA BUREAUTIQUE

La communication est pour nous un facteur de progrès. Si en 5 ans, nous avons su devenir un des grands sur le marché de la bureautique, c'est que nos commerciaux ont su apporter une attention de chaque instant aux attentes des entreprises. Accroître la connaissance, savoir plus vite, multiplier et transmettre rapidement l'information ; voilà la préoccupation de nos produits.

Pour poursuivre notre expansion nous devons nous entourer des meilleurs dirigeants de centre de profit. Ils devront nous apporter leur professionnalisme et leur sens des responsabilités au service de notre développement commercial qui privilégie le travail de fond et les relations de confiance et de fidélité avec nos clients.

### DIRIGEANTS DE CENTRE DE PROFIT (AGENCES OU SUCCURSALES)

En étroite collaboration avec la Direction Commerciale vous dirigerez l'une de nos Agences ou Succursales comme un centre de profit.

Responsable du CA et des hommes, votre sens de la communication et de l'animation est un élément important.

En plus de vos compétences commerciales, vous devrez associer l'enthousiasme et la méthode vis-à-vis de votre équipe et veiller à l'aspect qualitatif des relations avec la clientèle.

Votre candidature (réf. DCP) sera étudiée en toute confidentialité par notre S.R.H. KONICA UBIX FRANCE 15 rue des Sorins, 92200 NANTERRE.

---

Vallée du Rhône

Notre Société, filiale d'un Groupe américain, spécialisée dans les produits techniques pour professionnels (Industrie, Bâtiment, Grandes Administrations), 500 MF, 1000 p. recherche

## CHEF DE PRODUITS H/F

marchés européens

Rattaché au Directeur de l'une de nos Divisions, vous aurez la responsabilité marketing de la gamme : gestion du mix, analyse des marchés, plan marketing, conseils et supports aux directions de nos sociétés de vente.

A 25/28 ans, diplômé d'une Grande Ecole (option Marketing), vous avez :
• soit une expérience de chef de produit junior ou assistant chef de produit,
• soit une première expérience de vente sur le terrain.

Vous êtes parfaitement bilingue anglais/français (l'allemand sera un plus) et disponible pour des déplacements de courte durée en Europe. Vous souhaitez travailler dans le Marketing Industriel.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1668 à Média-System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

média-system

---

## un jeune directeur général adjoint

Dans l'une des plus importantes concessions de la Société SCANIA FRANCE : LA HAUBETTE à REIMS qui commercialise les camions SCANIA.
C.A. : 60 millions de F. 60 personnes.
Le développement de cette concession rend votre mission tout à fait stratégique. Vous aurez à mettre en œuvre et animer un plan de développement en liaison avec le P.D.G. et les différents services dans un environnement où priment l'efficacité et le sens prévisionnel.
Un poste d'envergure recouvrant la gestion financière, la comptabilité, l'informatique, le contrôle de gestion et la gestion du personnel.
Agé de 30 ans environ, de formation supérieure, vous avez fait la preuve d'une expérience réussie d'une fonction de gestion élargie dans un secteur industriel à vocation commerciale.
Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.
Veuillez adresser lettre manuscrite + C.V. + *photo* + *prétentions* à SELECTOR FRANCE - 4, rue Piolet 78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE.

Organisation et Publicité

---

*JEUNE CADRE EN COMMUNICATION (HF)*

## Venez participer dans notre Banque au développement de l'activité Communication.

***Votre mission*** : Participer (conception, réalisation et suivi) à la Fonction Communication, prioritairement au plan interne, dans un deuxième temps au plan externe.

***Votre profil*** : Une formation supérieure, économique ou commerciale (si posible complétée par une formation spécialisée en communication).
2 - 3 années d'expérience dans la fonction sont indispensables : grande aisance dans la rédaction, sens des contacts, créativité, enthousiasme doublé de capacités d'organisation.

*Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. COMMU 3 à Anny NOE, BTP Département des Relations Humaines 253, Boulevard Péreire - PARIS Cedex 17.*




BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

---

## Vendre à très haut niveau

**Management consulting** **400.000 +**

Paris - Ce groupe international a pour vocation la mise en place de systèmes de réduction des coûts d'exploitation visant à améliorer les performances des entreprises. Depuis 40 ans, plus de 10 000 sociétés dans le monde ont bénéficié de ses interventions. Implantée depuis 14 ans en Europe, la filiale européenne recherche un commercial de très haut niveau capable de promouvoir ses prestations auprès des **dirigeants des plus grandes entreprises françaises.**

Le candidat souhaité, de formation supérieure, est âgé d'environ 40 ans. Il a l'expérience des affaires et l'habitude de négocier au plus haut niveau, ainsi qu'une bonne connaissance des milieux décisionnaires des entreprises où il a exercé d'importantes responsabilités opérationnelles, en France et/ou à l'étranger. Il a un excellent contact, le goût du challenge et des méthodes rigoureuses. Il maîtrise parfaitement l'anglais et si possible l'espagnol ou l'italien.

Le poste exige une large autonomie et entraîne de fréquents et courts déplacements. Assorti d'un salaire très motivant et de primes de performances, ce poste peut être le point de départ d'une remarquable évolution de carrière au sein du groupe.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et prétentions sous réf. G008/M à Danièle FOSSAT qui traitera votre dossier confidentiellement.

SM SEMA•SELECTION Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex

MEMBRE DE SYNTEC

---

## Relations extérieures

Un puissant organisme prestataire de services de haute qualité recherche son

## RESPONSABLE COMMUNICATION

Il prendra en charge l'ensemble des relations : contacts medias, réunions d'information en France et à l'étranger ainsi que la participation à l'animation de l'agence intégrée : composition, édition, traduction...

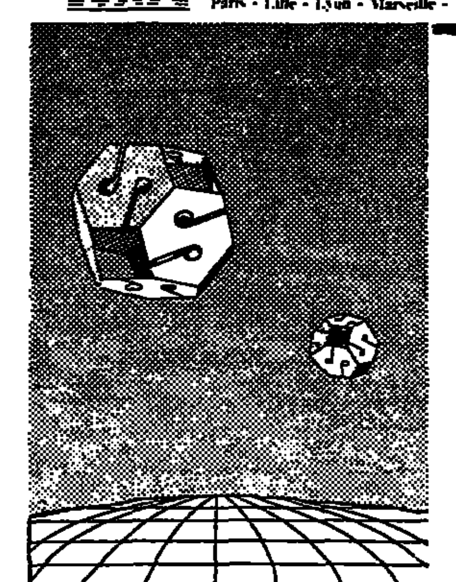
C'est un véritable professionnel, rompu aux relations presse, pouvant travailler en anglais.

Dans une structure réputée pour sa compétence et sa rigueur, il s'épanouira en assumant la plénitude de la fonction.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 609 281 LM (à mentionner sur l'enveloppe.)

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

---



### *ECONOMISTES, PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DES PAYS NEUFS*

Dans la compétition internationale, nous avons démontré notre capacité à promouvoir de nouvelles formes d'intervention, plus intelligentes et plus offensives, dans l'espace, l'industrie et le tertiaire. Notre Département Développement Economique conçoit et réalise des opérations de développement rural, d'éducation et de management public et d'entreprises. Dans le cadre de son développement, nous recherchons un

## CHEF DE PROJET EXPORT

Vous participerez à l'expansion de l'activité "management public et management d'entreprises" et "études économiques" pour laquelle vous serez chargé de monter et de coordonner nos interventions, en Afrique et en Amérique du Sud principalement. Economiste de formation, vous aurez déjà acquis une première expérience, même courte, dans l'un de ces domaines. La maîtrise de l'anglais est indispensable. La connaissance de l'espagnol ou du portugais serait un atout. Nous vous proposerons une rémunération motivante et une évolution de carrière à la mesure de vos ambitions.

SODETEG
*La maîtrise des systèmes*

Merci d'écrire à Jean-Louis VIDOT, sous réf. 1040/LM, BP 15, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.




HAVAS CONTACT

---

Cette entreprise (2000 personnes, 800 millions de CA) liée à un groupe international, est spécialisée dans l'Instrumentation. Ses technologies mettent en cause la micro comme l'électromécanique et l'électronique.
Ses usines sont modernes, ses clients importants, ses techniques de pointe.
Elle est consciente que sa réussite passée comme son développement futur passe par la qualité de ses ingénieurs.
Elle recherche :

## Chef d'atelier moulage

Réf. VM 1228 M

Il s'agit d'assurer, en équipe, l'animation et la gestion d'un atelier spécialisé dans le moulage de pièces plastiques. La responsabilité est complète puisqu'elle englobe aussi bien les investissements, l'optimisation des procédés de fabrication, la mise au point des outillages neufs, que la définition et le suivi du budget.
L'équipement comme les techniques utilisées sont performants. Ce poste peut intéresser un jeune Ingénieur de formation généraliste bénéficiant d'une expérience dans le Plastique et une bonne connaissance des techniques propres au moulage.

## Responsable entretien/sécurité

Réf. VE 1229 M

Pour cette usine de 1500 personnes, nous recherchons celui qui supervisera et animera les services d'entretien (général, fabrication, électronique). Il programme et contrôle l'activité, apporte conseils techniques, gère les budgets et développe une action préventive. De plus, il est responsable de la sécurité.
Ce poste peut être tenu par un Ingénieur confirmé, bien au fait des techniques d'entretien en fabrication, ouvert au dialogue et disponible.
Les rémunérations pour ces postes, situés en Picardie, prendront en compte l'expérience acquise.
SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous référence correspondante.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

---

## *RESPONSABLE TRADUCTION H/F*

**FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL**

fait partie du Factory Mutual System établi en 1835 aux Etats-Unis. Nous sommes aujourd'hui l'un des premiers groupes mondiaux d'assurances de risques industriels.

La vocation du Factory Mutual System est de promouvoir auprès de ses assurés la connaissance et l'application des techniques de prévention de sinistres tout en leur fournissant une couverture assurance globale et adaptée à leurs besoins spécifiques.
Nos clients sont d'importants groupes industriels tant multinationaux que nationaux.

Dans le cadre de notre décentralisation à Annecy, nous recherchons notre futur(e)

**RESPONSABLE TRADUCTION H/F**

Une formation de 3 à 6 mois est prévue en coordination avec l'équipe actuelle en Région Parisienne.

A l'issue de cette période vous prendrez en charge :
- La gestion du service
Vous assurerez la traduction des différents rapports techniques consécutifs aux visites de prévention effectuées par nos ingénieurs, ainsi que les autres documents émanant des divers services de la Compagnie.
- La constitution d'une petite équipe
Vous contribuerez à son recrutement et en assurerez la formation.

**ANNECY**

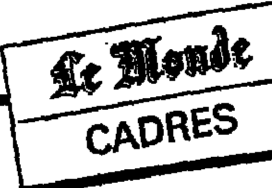
La connaissance de l'anglais est indispensable. L'espagnol comme seconde langue de traduction est nécessaire.
Une formation E.S.I.T./I.S.I.T. ou équivalent et quelques années d'expérience seront exigées.

Nous proposons un salaire et des avantages intéressants.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Nadia HEURTAULT, Responsable du Personnel, FMI, 114, Av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY.



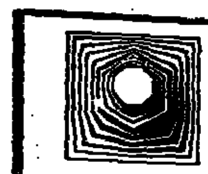

**Factory Mutual International**
L'assurance en soi n'est pas tout !









**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON**

crée le poste de

# RESPONSABLE DE L'ECOLE DU COMMERCANT

**au sein d'un important Centre de Formation**

Cette mission s'articulera autour de 3 axes principaux :

**Pédagogie**

- Assurer le recrutement des étudiants,
- Organiser les programmes de formation,
- Veiller à un enseignement de qualité, notamment par le choix des intervenants vacataires.

**Communication**

- Informer les professionnels (Associations de commerçants, syndicats professionnels, etc...), les différents partenaires (Education Nationale, autres C.C.I., etc...) et les parents d'élèves.
- Développer une image dynamique et professionnelle de l'école.

**Gestion**

- Gérer les moyens mis à la disposition de l'école par le Centre (budget, matériel pédagogique).

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, une expérience minimale de 3 à 4 ans sera exigée.

Disponibilité, forte motivation professionnelle, rigueur, sens de l'organisation, autorité naturelle alliés à un sens des relations publiques développé, sont les qualités indispensables pour réussir dans cette fonction.

Une solide connaissance de la PME sera un atout supplémentaire.

Pour ce poste à pourvoir à LYON, les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sont à adresser sous réf.26156/M à HAVAS CONTACT 11, rue Pdt-Carnot - 69002 LYON, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

# Distribution : les Ultra-Efficaces

GERVAIS DANONE,

Gervais Danone, 7 usines et 4000 personnes en France, 1er producteur mondial de produits laitiers ultra frais.

*Qualité, fiabilité et rapidité trois règles d'or pour satisfaire chaque jour 1 million de consommateurs.*

## Jeunes diplômés d'études supérieures

Diplôme ESC ou universitaire en poche, vous souhaitez intégrer d'emblée une unité responsabilisante laissant libre court à vos initiatives et à votre personnalité.

La structure Distribution de Gervais Danone France vous propose un challenge : apprendre la distribution sur le terrain chez un leader de la qualité.

Vous aurez dès le départ une responsabilité opérationnelle sur l'un des services d'une plate-forme (400 000 tonnes distribuées, 40 personnes, 500 Millions de F de CA), en gestion-administration ou exploitation d'entrepôt. Vous y apprendrez la compétition quotidienne pour les délais, les résultats, pour maintenir un niveau élevé de motivation de votre équipe, de satisfaction de vos clients...

*Nous attendons de vous que vous y révéliez des qualités d'animateur et d'organisateur.*

Votre évolution de carrière est ouverte.

Notre Groupe sait donner de la valeur aux *talents.*

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. P29, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

# RESPONSABLE DES OPERATIONS DE BOURSE

Après 3 à 5 ans d'expérience d'opérations de Bourse dans un établissement financier, vous voulez accéder *à davantage d'autonomie et de responsabilités :*
venez prendre en charge les opérations d'une banque régionale décentralisée qui gère 25.000 comptes titres en croissance constante.

Outre l'aspect classique du métier (relations avec le marché, transmission des ordres, répercution de leur exécution sur les points de vente autonomes), vous aurez toute liberté pour mettre en place les procédures adaptées à la dérégulation et à l'ouverture des marchés financiers à l'aide de techniques de pointe.

# RESPONSABLE DE LA CAISSE - TITRES

Les titres, le droit commercial et le contentieux bancaire, vous les pratiquez depuis 5 ans après une formation juridique et fiscale sur les valeurs mobilières.

Dans notre banque, votre responsabilité sera diversifiée :

- *assurer le conseil de nos 50 caisses autonomes sur les souscriptions imminentes et informer le réseau sur les techniques successorales,* les nantissements, les séquestres et les transferts de portefeuille-titres,
- suivre les dossiers de la Caisse-Titres.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) en précisant le poste qui vous intéresse s/réf. 3867 à* AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

—PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS

GROUPE WAGONS-LITS

En forte progression, nous créons aujourd'hui un quatrième poste de

# Collaborateur

## SERVICE AUDIT ASSISTANCE

Agé d'environ 25-[illegible] ans, vous possédez une solide formation *comptable et [illegible] acquis une expérience soit dans un cabinet d'expertise comptable ou d'audit (avec rôle opérationnel), soit comme contrôleur financier dans un important hôtel parisien.*

Nous souhaitons vous confier une mission d'audit (révision comptable : 40 % - procédures administratives et financières : 60 %), de contrôle, mais aussi d'assistance auprès des différentes exploitations, ainsi qu'un certain nombre d'études.

Basé à Paris, collaborateur direct du Chef de département, l'essentiel de vos missions s'effectuera en déplacements sur la France.

Nous vous offrons un salaire fixe × 13 + avantages divers et, à terme, *une évolution envisageable vers l'International.*

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo, s/réf. ABI/LM, à M. BILLY - PULLMAN International Hôtels - 12, rue Portalis - 75008 PARIS.

MEDIA BA

# LE GROUPE DARTY

**Leader français de la distribution électrodomestique a donné pour mission à son département :**

**EFFICIENCE COMMERCIALE**

**de fournir à l'équipe de Direction Générale les moyens d'une action toujours plus *performante, rapide, précise.***

CE DÉPARTEMENT A POUR RÔLE DE :

*– Développer des outils de suivi et d'analyse des principaux leviers commerciaux :*

- Création de tableaux de bord de gestion
- Analyses marketing (marchés, merchandising)
- Utilisation de moyens informatiques souples et puissants (P.C, Infocentre).

*– Communiquer des recommandations d'action.*

Ceux et celles qui ont fait le succès du département Efficience Commerciale ont une formation supérieure de type Grande École orientée Marketing ou contrôle de Gestion.

*Débutant ou possédant une courte expérience, vous voulez mettre votre enthousiasme, vos capacités de réflexion et de création au service de l'action en intégrant cette équipe.*

*Faites-nous parvenir votre CV, lettre manuscrite et photographie à :*
*Yves MILOT, Groupe DARTY, 11, boulevard Pershing 75017 PARIS.*




HCM

**pasteur vaccins** Le Directeur de l'établissement de production de Val-de-Reuil (Eure), 400 salariés, cherche son

# Responsable des relations humaines

Homme de terrain : *il assume l'ensemble des missions de la fonction personnel : administration, paye, réglementation sociale, recrutement, formation, relations avec les partenaires sociaux.*

Homme de *communication : il met en place un système d'information et un marketing social adaptés à la culture de l'entreprise et à la mobilisation du personnel autour de ses objectifs.*

*Ce poste convient à un professionnel confirmé, de 30 à 35 ans,* ayant une solide expérience juridique et maîtrisant bien les techniques de la fonction en milieu industriel ; clairvoyant, il sait concevoir et mettre en œuvre avec *pragmatisme des solutions adaptées à la situation sociale de l'établissement.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 524, à *Alain Vaissière* - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de *Logelbach* - 75017 PARIS.

**jacques tixier s.a.**

*MEMBRE DE SYNTEC*

MEDIA BA

# Société de VPC - marketing direct

Nous commercialisons des produits et services de presse auprès du grand public (120 personnes, 150 M. francs). Renforçant encore par la diversification notre position de leader sur ce marché, notre département marketing crée un poste de responsable

## CREATION - PROMOTION

## Votre mission : assurer la qualité, la cohérence et la performance de notre communication.

Nous réalisons chaque année plusieurs campagnes de vente de nos produits par mailings (messages standard, tests) à des cibles de clientèles sélectionnées.

Vous informez et contrôlez les agences, ajustez la communication, en étroite collaboration avec le marketing et fabrication. Vous *contribuez notamment à donner à nos nouvelles lignes des images à la fois propres et cohérentes avec notre positionnement.*

Après une expérience en VPC, édition ou presse (agence ou entreprise), vous savez tout faire vite et bien : aussi à l'aise *dans la coordination d'un ensemble que minutieux dans les détails.*

**Vous avez le potentiel et la motivation à progresser avec nous.**

*Adresser lettre, CV, photo, rémunération, sous réf. MO 146 à Mme Bernié, Résonance, 90, rue Taitbout 75009 PARIS.*

le gestion de personnel aujourd'hui résonance

LTM-TOURNAY/ASSOCIA

# INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE
PROJETS TRÈS VALORISANTS

## INGÉNIEURS BULL

SYSTÈMES BULL
DPS 6 - DPS 7 - DPS 8
Importants projets de développement et de qualification

## CHEFS DE PROJET

*BULL DPS 7 - DSA*
Ayant de la « bouteille »
Capables d'intuitions et d'imagination aboutissant à des solutions fiables
*Pour encadrer une équipe d'ingénieurs*

## INGÉNIEURS SYSTÈME

Pour développement de MONITEURS TEMPS RÉEL
Expérience UNIX-68000

## INGÉNIEURS RÉSEAUX

TRANSPAC - X 25 - DSA - SNA
PROJETS TÉLÉMATIQUES

## INGÉNIEURS PROCESS

Projets de simulations
*MILITAIRES*
SEL 32, CONCEPT (GOULD)
26, rue Daubenton-5e
Téléphone : 43-37-89-22.

# RESPONSABLE INFORMATION ECONOMIQUE



CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE NANTES

Au cœur d'une région en mutation rapide, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes compte près de 200 personnes et *joue un rôle actif dans plusieurs grands projets novateurs.*

Attaché à la Direction Générale, le RESPONSABLE INFORMATION ECONOMIQUE a la responsabilité de 23 personnes, dont 3 cadres. Le Service comprend 4 ensembles : le Centre de Documentation, le Centre d'Information Economique, le Centre de Formalités et l'équipe Accueil-Information.

*Au-delà des missions classiques inhérentes à ces fonctions, l'axe d'effort porte sur l'information économique. Il s'agit ici d'un* véritable produit face à un marché en essor ; il faut en développer le marketing, la commercialisation et l'outil de production qui est déjà informatisé.

A titre personnel, ce responsable anime des commissions à vocation économique et réglementaire : il pilote des études spécifiques et entretient un *important réseau de relations avec les professions de conseil aux entreprises.*

*Notre candidat, âgé d'environ 35 ans, est issu d'une solide formation supérieure juridique, économique ou de gestion.* Il allie la rigueur du spécialiste et l'expérience du commandement. Animateur actif, il a le sens du commercial. Connaître l'informatique et la vie de l'entreprise serait apprécié.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération) à KEY MEN - 9 rue du Couëdic - 44000 NANTES - Tél. 40.89.63.04 sous référence SDIE 86 19 M.

MEMBRE DE SYNTEC



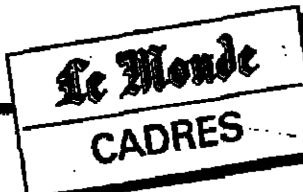

GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

FOURCUZ

هكذا من الأصل








## FUTUR RESPONSABLE DU PERSONNEL

**en Usine**

Cette unité de production de 500 personnes, filiale d'un des plus grands groupes pharmaceutiques français, met en oeuvre un plan de modernisation technique de près de 170 MF. Dans le cadre de la politique de développement social accompagnant cet investissement, elle recherche son **futur responsable du personnel.**

Adjoint de l'actuel Directeur du Personnel, il fait d'abord ses preuves techniques en reprenant le service du personnel et la paie (5 personnes), qu'il anime avec toute la rigueur d'un spécialiste de ces questions.

Mais il propose et met aussi en oeuvre une politique de formation axée sur la qualité totale et sur une gestion dynamique du plan de formation. Enfin, il est partie prenante dans l'introduction du management participatif sur le site et il doit faire preuve d'imagination dans la proposition d'outils innovants de communication sociale (commissions paritaires de travail, journal d'entreprise...).
Il pourra devenir assez rapidement responsable du personnel du site ou d'un autre site du groupe, s'il a réussi dans sa fonction d'adjoint.

Nous attendons la candidature de jeunes diplômés (type Sup. de Co. ou IEP + CELSA, CIFFOP...) âgés de 28 ans minimum, ayant une expérience réussie de la gestion du personnel, acquise de préférence en milieu industriel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 42/669 C à :

**EGOR BIOMEDICAL**
8, rue de Berri - 75008 PARIS

**egor**

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

---

Sud-Ouest

## GESTION DES CARRIERES CADRES

- Gérer, en liaison avec les hiérarchies concernées, les carrières de 1300 cadres (principalement des cadres techniques de haut niveau).
- Développer l'utilisation des systèmes de gestion existants,
- Créer, mettre en place et assurer le suivi des outils de mesure de la performance individuelle,
- Plus globalement concevoir, proposer et faire vivre des procédures permettant d'améliorer encore la gestion dynamique et positive des effectifs et des carrières.

Telles sont les missions que propose un des premiers groupes industriels français mondialement reconnu pour la qualité de ses équipements et matériels.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur de 30 ans minimum. Son expérience professionnelle (5 ans environ) a été acquise impérativement dans un groupe pratiquant une politique dynamique de gestion des carrières. Outre un réel savoir faire, le titulaire du poste doit savoir travailler avec des directions opérationnelles exigeantes. Une bonne maîtrise des techniques de recrutement sera appréciée.

Ce poste évolutif est basé dans une grande ville universitaire du Sud-Ouest.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 4/863 N à :

**EGOR S.A.**
8, rue de Berri - 75008 PARIS

**egor**

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

---

## VOTRE TOURNANT DE CARRIERE EN 1987 : MERCURI URVAL

**Notre Groupe international de conseil, d'origine suédoise (implanté dans 13 pays, 280 consultants) a pour objectif l'optimisation des ressources humaines : recrutement/sélection, évaluation de potentiel, organisation des entreprises.**
**Depuis 1981, nous avons réussi notre conquête du marché français (15 consultants, une agence à Lyon).**
**1987 doit marquer la poursuite de ce succès par la qualité de notre équipe existante et grâce à l'intégration de nouveaux collaborateurs**

## Consultants

**Gestion des Ressources Humaines**

**En nous rejoignant, vous saurez affirmer votre vocation : être le conseil privilégié le plus objectif des entreprises : vos clients et partenaires.**
**Rigueur, efficacité, synergie de groupe, homogénéité de la démarche, c'est l'environnement que nous vous proposons.**
**Jeune (28-35 ans), vous possédez une formation supérieure (grande école, université) et une première expérience réussie en entreprise.**
**Vous recherchez aujourd'hui un style différent, fait de contacts, d'ouverture d'esprit, d'humour, une responsabilité complète et une grande autonomie dans votre travail.**
**Nous vous proposons une formation personnalisée sur 3 ans (France et étranger), une rémunération et des perspectives à la mesure de vos ambitions et motivations.**
**DEBUTONS L'ANNEE 87 ENSEMBLE...**

**Adressez CV, photo et rémunération actuelle chez MERCURI URVAL**
**14 bis, rue Daru, 75008 Paris, sous réf. 45 487 M**
**précisée sur la lettre et sur l'enveloppe.**

**Mercuri Urval**

---

## GROUPE BANCAIRE

recherche

## ATTACHÉ DE DIRECTION *HF*

appelé à prendre en charge la responsabilité de l'élaboration et de la mise en place de documents normalisés après en avoir étudié leur raison d'être.

Il sera amené, d'autre part à assumer la responsabilité de la fabrication de ces documents (en interne ou par le biais d'entreprises extérieures) et de l'équipe d'imprimerie intégrée.

Le candidat retenu, diplômé d'Enseignement Supérieur aura une expérience de secrétariat de rédaction, de gestion, de maquettes ainsi qu'une aptitude naturelle et du goût pour les arts graphiques.

L'animation d'un atelier de fabrication, outre des qualités humaines indéniables, implique obligatoirement le sens de la rigueur en ce qui concerne les phénomènes de contrôle, planification et suivi des prix de revient.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5672
**PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.**

---

## Banque : Directeurs d'agence

**(Paris - Province)**

Aujourd'hui Second d'Agence ou Responsable de Bureau, vous êtes confiant dans votre savoir-faire « clientèle » et votre compétence « technique ». Vous voulez évoluer en assurant des responsabilités plus larges : diriger une Agence soit à Paris, soit en Province.

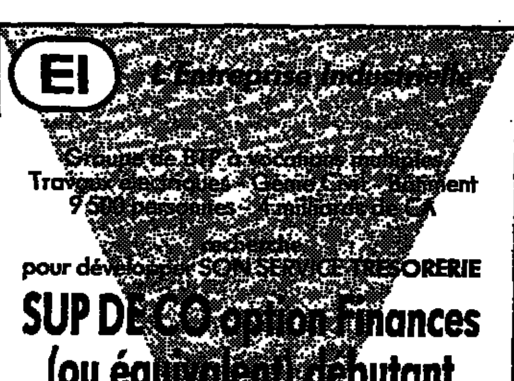
Nous sommes une Banque de taille humaine, bien implantée sur l'ensemble du territoire et filiale d'un des tous premiers établissements bancaires.
Nous souhaitons vous accueillir comme **DIRECTEUR D'AGENCE.**
**Interlocuteur privilégié** des dirigeants PME-PMI, vous saurez trouver les solutions financières adaptées, monter les dossiers et suivre les engagements.
**Conseil privilégié** de notre clientèle privée, vous la développerez en lui proposant des solutions personnalisées. Vous êtes habile négociateur, perspicace, et vous savez prendre des décisions clairvoyantes : rencontrons-nous pour parler de votre carrière et de vos perspectives d'évolution.

Nous avons confié le premier contact à notre Conseil, Thierry de CARNÉ, qui étudiera votre dossier (lettre manuscr., C.V., prét., photo), à adresser pour Paris sous la réf. L/DAP/LM et pour la Province, sous la réf. L/DPR/LM, en toute confidentialité.

**Raymond Poulain Consultants** 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

---




Déplacements courte durée en province.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à **L'Entreprise Industrielle** - Madame JEUNOT
29, rue de Rome - 75008 PARIS.

---

Le département du Val-de-Marne
recrute

## UN DIRECTEUR ADJOINT CONTRACTUEL

**POUR SON VILLAGE VACANCES DE LONGEFOY**
**73210 SAVOIE**

Le Directeur Adjoint aura pour mission de seconder le Directeur dans l'ensemble des tâches administratives, de gestion et de Direction du Village Vacances, dont la capacité d'accueil est de 300 lits en pension complète.

**CONDITIONS :**
- avoir au minimum 3 années d'expérience dans la profession ;
- être de préférence titulaire de l'un des diplômes suivants :
  - le certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives (CAPASE) ;
  - une licence ;
  - le diplôme d'Etat aux fonctions d'animation ou éventuellement le diplôme de Directeur de colonie de vacances ;
- être titulaire du permis de conduire.

Logement sur place.

Transmettre les candidatures comprenant :
- une demande motivée,
- un curriculum vitae,
- la photocopie des diplômes,
- une photographie d'identité,
- 2 enveloppes timbrées portant nom et adresse du candidat

au plus tard le 9 janvier 1987
le cachet de la poste faisant foi à :
M. le Président du Conseil Général du Val-de-Marne
Hôtel du Département, Direction du Personnel Départemental
1er Bureau - Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle, 94011 CRÉTEIL.
Tél. : 48-99-94-00, poste 24.98.

---

Organisme du Secteur Agricole
siège Paris, recrute jeune

## ingénieur

□ **Formation :** minimum 30 ans. Expérience professionnelle de 5 à 10 ans. Formation supérieure, de préférence Ecoles de Gestion ou d'Agronomie.

□ **Aptitudes :** sens des relations humaines et pratique aisée des contacts fréquents et diversifiés. Capacité de synthèse et habitude de la rédaction.

□ **Profil du poste :** analyse de dossiers et de programmes dans une optique technique et financière. Suivi et gestion de ces dossiers après décision de mise en œuvre.

□ **Lieu de travail :** Paris. Déplacements en province.

Adresser C.V. détaillé en précisant le niveau de rémunération sous n° 94.746, à :
**PUBLICITE ROGER BLEY**
101, rue Réaumur - 75002 PARIS

P.R.B.

---

## DIRECTEUR DU PERSONNEL
## REGION MIDI - PYRENEES

NOUS SOMMES
Un des premiers groupes industriels de notre région. Implantés dans une ville du sud-ouest : vous nous représenterez, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. Nombreux : 2 000 personnes, 4 usines. Exigeants : vous devrez gérer le quotidien et préparer l'avenir. Ouverts et soucieux de progrès : nous attendons vos propositions.

VOUS ETES
Dynamique et novateur, mais réaliste ; ouvert au dialogue, mais ferme sur vos positions ; Habitué à un effectif important, mais pas un homme de siège ; Imaginatif mais aussi praticien de la fonction.

VOUS AVEZ
Un diplôme d'enseignement supérieur spécialisé, une expérience d'au moins dix ans en site industriel, la connaissance des contextes parfois délicats, et vous souhaitez maintenant mettre vos idées en application à une autre échelle.

NOUS POUVONS ENSEMBLE
Faire progresser la dynamique sociale de l'entreprise, augmenter la productivité et la qualité par la motivation et la communication.

Ce programme vous séduit ? Envoyez CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle, sous réf. DPE/LM, à notre conseil. Les candidatures seront traitées de façon tout à fait confidentielle. Ker 22, rue Legendre 75017 PARIS.




---

## PEAUDOUCE

## Ingénieurs Chefs de Fabrication

Un des leaders sur le marché européen de l'hygiène avec 2800 personnes et 2,5 Mds de CA, nous sommes filiale de la FINANCIERE AGACHE, un des grands groupes français de l'industrie et de la distribution.
Notre efficacité industrielle qui passe par la modernisation de nos moyens de production, nous incite à renforcer deux de nos unités, 170 personnes à Ponchateau (44) et 256 personnes à St Ouen (80).

Au-delà de votre niveau technique (formation : ENSAM, ICAM, HEI...), ce sont surtout vos capacités d'organisation et de leadership que nous recherchons.
Au sein de l'une de ces unités, vous prendrez en charge la production sous ses aspects : quantité-qualité, coût, délai, maintenance et aurez à dynamiser et motiver les équipes en place.

Si ce challenge vous paraît motivant, écrivez-nous (lettre, CV, photo, prétentions) à Financière-Agache, Service Recrutement, 11 rue François 1er, 75008 Paris.

média-system

---

**Le Centre National de Transfusion Sanguine**
recherche

## CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION INTERNE

- Intégré(e) au Service Information-Communication, vous serez plus particulièrement chargé(e) du développement de la communication interne (conception et réalisation de documents d'information générale ou plus ciblée à destination du personnel, prise en charge de la réalisation de micro-projets de communication en liaison avec les responsables des différents secteurs d'activité de la Fondation).
- Vous êtes diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur (CELSA, Ecole de Journalisme...).
- Une expérience de 3 à 4 ans dans une fonction similaire vous permet de justifier de votre esprit de synthèse, de votre maîtrise de l'expression orale et écrite, ainsi que de votre aisance relationnelle.

Voiture indispensable. Poste basé ORSAY-Les-ULIS.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, à Elisabeth VERGER, BP 100, 91943 LES ULIS Cedex.




FONDATION


Le Monde
CADRES

# MARSEILLE SE CABLE

**La Société méditerranéenne de vidéocommunication chargée de l'exploitation du réseau câblé**

recrute

## DIRECTEUR TECHNIQUE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE, (ENST, ESE...)
5 ANS D'EXPÉRIENCE
(TÉLÉCOMMUNICATIONS, TECHNIQUES AUDIO-VIDÉO)

**Il sera chargé :**

- de la définition et du suivi des orientations techniques (tête de réseau, réseaux spécialisés, réseaux communautaires, installations d'usagers...) ;
- du conseil auprès des entreprises et institutions locales ;
- de la conception de nouveaux services de communication.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
J.-C. BOSCHER
Société méditerranéenne de vidéocommunication
C.M.C.I. 2, rue Henri-Barbusse, 13241 Marseille Cedex.

---

# Chef de Production

***UN POSTE EVOLUTIF POUR UN PROFESSIONNEL DE L'AGRO-ALIMENTAIRE***

La **qualité** de nos produits (charcuterie-salaison de haute notoriété), l'originalité de leur positionnement, la structure et les principes de gestion de notre Groupe familial (CA 600 MF) nous situent parmi les Sociétés indépendantes de taille humaine les plus performantes de notre profession. Notre **développement** nous amène à rechercher le Chef de Production de notre principal Etablissement (région RHONE-ALPES).

Sous l'autorité de notre Directeur Général vous serez **responsable du fonctionnement opérationnel de l'unité :** direction des hommes (100), élaboration des programmes de fabrication, gestion de l'outil avec pour objectif de réaliser les tonnages, garantir la qualité, tenir les délais, maîtriser les coûts et développer la productivité.

**Ingénieur** de formation (Agri - Agro de préférence), vous disposez de **5 à 10 années d'expérience en Production** dans l'industrie agro-alimentaire. Vous souhaitez vous exprimer plus largement et pensez, par vos qualités humaines et votre professionnalisme **vous intégrer peu à peu à l'équipe dirigeante.**

Merci d'écrire sous référence 5132-M avec C.V. détaillé, photo et prétentions à notre Conseil Marc PELISSIER, Guillon Sélection, 93, rue Jouffroy, 75017 Paris.

GUILLON SELECTION

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

Nous sommes **UNE DES PLUS GRANDES BANQUES FRANÇAISES** à vocation internationale.
Pour poursuivre et accentuer le développement de nos activités financières de haut de bilan, nous proposons un poste de spécialiste en opérations de ***«mergers and acquisitions»*** à un excellent

# NEGOCIATEUR

âgé de plus de 35 ans, possédant une formation Grandes Ecoles, une expérience acquise dans une banque internationale et une connaissance approfondie de la gestion financière des entreprises.

La préférence sera donnée à un candidat qui aurait exercé la même fonction pendant plusieurs années.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 1646 à notre **Conseil CEPIAD**
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS.
Discrétion assurée.

cepiad

---

**LE MONDE CAMPUS**
**et**
**L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOCIOLOGIE**

seront heureux de vous accueillir au débat :
*« LA FORMATION ET LES DÉBOUCHÉS DE LA SOCIOLOGIE »*

Autour de Frédéric Gaussen, rédacteur en chef de *CAMPUS*, et de :
- Dominique Claudet : président de l'APS.
- Dominique Desjeux : professeur de sociologie à l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers.
- Jean-Paul Gremy : professeur de sociologie à l'université de Lille-I.
- Lucien Brams : responsable de *la Mire*.
- José Ezraty : directeur de l'Association Bernard-Gregory.

*Le JEUDI 18 DÉCEMBRE 1986 de 9 h 30 à 19 heures.*
*Au 92 bis, boulevard du Montparnasse*

**ENTRÉE GRATUITE AUX ÉTUDIANTS.**

---

## ingénieur consultant
**PARIS 8ème**

Pour nos clients, soyez le conseiller technique pour l'amélioration de la gestion et de l'entretien des parcs immobiliers et assurer des missions d'assistance au maître d'ouvrage pour les problèmes de maintenance et d'exploitation des bâtiments.

Vous avez impérativement une formation Ingénieur, Ecole des Ponts, Centrale... avec si possible un diplôme d'Architecte et une première expérience dans le secteur des bureaux d'Etudes, maîtrise d'œuvre, économie de construction. Quelques connaissances en informatique seraient un plus. Vos qualités relationnelles, rédactionnelles, d'organisation, de disponibilité seront les facteurs d'une intégration réussie dans un cabinet de conseils spécialisés. Rémunération motivante. Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, C.V., photo et prétentions, sous référence 398 à notre Conseil, qui vous garantit réponse et confidentialité.

STRATOS
60, Chaussée d'Antin
75009 PARIS

Organisation et Publicité

---

Importante Société Micro-informatique recrute
**COMMERCIAUX**
SUP DE CO : Paris, Lyon EDHEC - ESCAE
Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à MID
M. Lamarre 96, bd Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

---

Groupe Viti-Vinicole région BORDEAUX cherche jeune
**RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
diplômé ESC + 1re expérience, évolution de carrière prévue
Env. lettre manuscr., C.V. et photo SDE, CONSEIL EN RECRUTEMENT BP 4, 64201 BIARRITZ CEDEX.

---

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS recherche COLLABORATEURS (TRICES) pour son service diffusion vente formation assurée
Téléphone : 45-38-96-64.

---

**CABINET DE GROUPE DE DIMENSION NATIONALE**
spécialisé dans les domaines de l'AUDIT, du CONSEIL et de l'ANALYSE FINANCIÈRE

recrute

**EXPERTS-COMPTABLES**
ou
**MÉMORIALISTES**

pour ses bureaux de METZ et NANTES.

De larges possibilités d'association et de développement professionnels sont ouvertes pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V. sous nº 8228
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

---

GROUPE DE PRESSE CENTRE DE PARIS recherche pour son Président-Directeur Général

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

- Ayant expérience secrétariat particulier.
- Excellente sténodactylo.
- Qualité d'ordre et de méthode.
- Disponibilité.
- Références.

Préférence sera donnée à candidat ayant quelques connaissances juridiques et connaissant milieux Presse Politique - Haute-Administration

Adresser C.V. et lettre manuscrite avec photo à :
Société Générale de Presse
13, avenue de l'Opéra
75001 PARIS.

---

Le GROUPE VOCAL de FRANCE recrute un
**COMPTABLE A TEMPS PARTIEL**
(25 h mois) à compter du 1-02-1987
Envoyer C.V., références (expérience secteur culturel exigée) photo à G.V.F.
16, rue de Léningrad, 75008 Paris
Tél. (1) 43-87-95-80.

---

Association privée de coopération internationale cherche
**RESPONSABLE**
pour son secteur Animation Formation
Personne de terrain et conditions humaines pour la communication et la coordination interne
Formation supérieure requise
Expérience Tiers-Monde et associative indispensable
Poste à Paris, mais nécessitant déplacements fréquents.
Disponibilité immédiate
Adr. lettre manuscrite et C.V. à Frères des Hommes, 20, rue du Refuge, 78000 Versailles.

---

**IMPORTANT ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE**
développant son activité dans des domaines très diversifiés : prévoyance, vacances, assurances...
recherche
**2 JEUNES COLLABORATEURS H/F**
20-24 ans, BAC + 2 (IUT ociel, DEUG ou équivalent)
1re expérience de la vente appréciée
Env. C.V. + photo + prét. s/réf. 2.924 M,
à Lévi-Tournay-Asscom, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui transmettra).

---

Syndicat d'Aménagement du Val-de-Drôme recrute
**CADRE CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
pour conseils aux entreprises, aide aux élus, développement du tourisme. Sens contact et responsabilités, expérience en entreprise souhaitée
Adresser C.V. dét. + lettre + photocopie titres avant le 30/12/86, à M. le Président S.A.V.D.
rue J.-Grivel, 26400 CREST.

---

**IMPORTANT ORGANISME D'ÉTUDES DU SECTEUR B.T.P.**
RECHERCHE POUR PARIS
**JEUNE INGÉNIEUR**
DIPLOMÉ SPÉCIALISTE EN MÉCANIQUE DES SOLS
LIBRE RAPIDEMENT. Première expérience de quelques années indispensable
en joignant C.V. détaillé à :
C.E.B. + B
(Service du personnel)
12, r. Brancion, 75737 PARIS-15e.

---

**IMPORTANTE STÉ DE TRANSPORTS**
rech. pour son agence de ROISSY-AÉROPORT CH.-DE-GAULLE
**SON RESPONSABLE COMMERCIAL**
Expérience dans fonction similaire nécessaire. Anglais indispensable, âge 30/40 ans.
Adr. CV, prétentions + photo sous nº 22 540, réf. à porter sur enveloppe à
La Publicité Française
23/27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS qui transmettra.

---

**OCDE**
recherche
**TRADUCTEURS INDÉPENDANTS H/F**
(anglais vers français)
Expérimentés et spécialisés en économie, environnement main-d'œuvre, science ou informatique
Travaux à domicile ou possibilité d'engagements de très courte durée

Les candidatures des ressortissants des pays membres accompagnées d'un C.V. et d'un échantillon de traduction - original + traduction (1 page) - devront être adressées à
OCDE
DIVISION de la TRADUCTION
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16.

---

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCES MALADIE des TRAVAILLEURS NON SALARIÉS recrute
**CADRE RESPONSABLE**
DES RELATIONS AVEC LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Le titulaire du poste sera chargé de :
- participer aux négociations conventionnelles avec les professions de santé.

IL EST DEMANDÉ :
- niveau d'études supérieures en DROIT :
- connaissance statistiques :
- et une expérience en matière de relations extérieures.

Adres. lettre manuscrite, C.V. photo et prét. sous réf. 1.080 à LTA Antenne ST-LAZARRE
39, rue de l'Arcade
75008 PARIS, qui transmettra.

---

RECHERCHE
**D.E.C.S.**
+ MAITRISE SC. ÉCONOMIQUES ou DROIT pour mission de
**COMMISSARIAT AUX COMPTES AUDIT CONSEIL**
Expérience 3 ans minimum
Capable s'intégrer rapid. dans une équipe de 5 personnes et de prendre en charge un PORTEFEUILLE d'une vingtaine d'entreprises du secteur agricole
Nbreux déplacements à prévoir en région PROV.-ALPES COTE D'AZUR. Env. lettre manuscr. + C.V. + prét. + photo
à FRCA-BP nº 5
13330 PÉLISSANNE.

---

**CHARGÉ (ES) DE MISSIONS**
à haut niveau sur tous départements, C.V. avec photo
I.I.C.P. 32, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS. Référence CONTACTS AFFAIRES.

---

DIFFUSEUR RECRUTE
**PROFESSIONNELS DE LA VENTE AUX LIBRAIRES**
Env. C.V. + lettre manuscrite sous nº 8.227 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

Syndicat d'Aménagement du Val-de-Drôme recrute
**INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE D'OPÉRATIONS**
Aménagement, urbanisme, environnement (programme local de l'environnement politique de l'eau, ordures ménagères)
Sens du contact et responsabilités
Adr. r C.V. détaillé + lettre + photocopie titres avant le 23/12/86 à M. le Président SAVD, rue J.-Griel, 26400 CREST.

---

Bureau d'Etudes Parisien recherche
**JEUNE INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL**
pour planning et ordonnancement de très grands chantiers en France. Poste basé à PARIS
Merci d'env. votre candidature sous référence 5.255 à I.C.A.
3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui transmettra.

---

STÉ D'INGÉNIERIE recherche des - COMPÉTENCES pour renforcer son équipe
**MITRA**
Tél. Mme Landois 43-77-42-45.

---

**GRENOBLE (Technopole de MEYLAN)**
Notre cabinet assure le Secrétariat Général de l'Association
**A.T.H.**
groupement national et international de professionnels libéraux de l'**AUDIT** et du **CONSEIL**.

Depuis plus de quinze ans, nous développons une triple activité :
**RECHERCHE, FORMATION et CONTROLE de QUALITE**
dans les domaines d'activités des professions de commissaires aux comptes et d'experts comptables.
Nous cherchons deux collaborateurs - futurs associés - pour compléter notre équipe :

# AUDITEUR FINANCIER

Cet expert comptable diplômé (ou équivalent) aura plusieurs années d'expérience en qualité de directeur de missions (manager) acquise dans un cabinet d'audit externe ou dans un service d'audit interne.
Sa connaissance de la langue anglaise sera un atout supplémentaire pour l'utilisation d'une importante documentation dans cette langue.

# EXPERT COMPTABLE CONSEIL

Cet expert comptable diplômé aura plusieurs années d'expérience des interventions auprès d'entreprises de taille moyenne et petite, acquise de préférence dans un cabinet.
Il participera à l'animation de l'activité "expertise comptable-conseil".
Il complétera et actualisera la méthodologie existante, animera des actions de formation et participera à la mise en place d'outils bureautiques et micro-informatiques auprès de cabinets et entreprises.

Ces deux confrères auront recours, dans leur spécialité respective, à l'utilisation d'outils informatiques et bureautiques et, en particulier, aux banques de données et aux systèmes experts.
Ils contribueront également à la rédaction de publications professionnelles : revues périodiques et ouvrages.

Nous examinerons les candidatures des confrères intéressés de façon très confidentielle et sommes prêts à leur fournir très rapidement des informations complémentaires sur les postes proposés.
**Veuillez écrire ou téléphoner à A. ROZIER**
**BP 137 - 38243 MEYLAN CEDEX - Tel. 76.41.02.16**

---

**BANQUE PRIVÉE, FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL IMPLANTÉ DANS QUARANTE-CINQ PAYS**, nous cherchons pour notre agence de LYON un

# Gestionnaire de portefeuilles-titres

Son rôle est double, il s'équilibre entre un travail de gestion : gestion de comptes-titres sous mandat, de comptes particuliers et institutionnels et des trésoreries des entreprises clientes, et une mission commerciale : prospection d'une clientèle de haut niveau.

28-35 ans, de formation universitaire ou bancaire, vous êtes soit un exploitant-clientèle privée confirmé, soit un gestionnaire de patrimoine commercial.

Notre agence de Lyon connaît une bonne réussite dans cette activité, et nos objectifs sont ambitieux.

Votre tempérament commercial, votre intégration dans la vie sociale locale, et votre connaissance de l'anglais sont autant d'atouts qui devraient vous conduire à les réaliser.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 521/LM, à Catherine de La Roche Saint André **JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.**

**jacques tixier s.a.**
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

---



**CAP GEMINI SOGETI**
premier groupe européen de services informatiques

# Votre avenir nous intéresse !

Nous sommes déjà leader dans les services informatiques aux banques et établissements financiers : nous voulons aller plus loin encore !
Vous êtes un ORGANISATEUR BANCAIRE professionnel des valeurs mobilières. Vous voulez valoriser votre savoir-faire et enrichir votre expérience.
Rejoignez CAP SOGETI TERTIAIRE et son nouveau Centre de compétence «VALEURS MOBILIERES».
Merci d'adresser votre candidature à : Jean-Luc Chateau - Directeur Marketing - CAP SOGETI TERTIAIRE, 26, rue de la Pépinière - 75008 Paris.



**CAP SOGETI TERTIAIRE**

média-system

---

**IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE**
recherche pour son **DEPARTEMENT ETUDES**
(Juridique et Contentieux)




Niveau DEA, DESS Assurances, Institut des Assurances ou équivalent.
Une première expérience professionnelle en secteur contentieux serait vivement souhaitée.
Contrat temporaire de 6 mois éventuellement renouvelable.

Adresser CV avec photo (restituée) et prétentions à la Direction des Relations Sociales - 56 à 60, rue Nationale, 75649 Paris cedex 13.

CONTESSE

# UNIVERS DE LA GESTION

## Honeywell

-recherche-

## CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

pour sa filiale
COMETA à GRENOBLE (100 personnes)

qui développe, fabrique et commercialise des produits électroniques de haute technologie.

Dépendant du Directeur de l'unité concernée.
Sa mission sera notamment de définir, mettre en place et assurer le suivi d'une comptabilité analytique de production en liaison avec les différents services de la

Société et le Siège du Groupe en France.
De formation supérieure, le candidat devra justifier d'une expérience réussie de 4 à 5 ans en milieu industriel, aimer le travail en équipe et être motivé par le résultat de son action personnelle.

Maîtrisant la pratique de l'anglais, il devra justifier d'un potentiel lui permettant une évolution de carrière dans le Groupe.

Les candidatures sont à adresser à M. le Directeur Administratif et Financier
**Honeywell** 4, av. Ampère, 78391 Bois-d'Arcy Cedex.

## Directeur financier et administratif

Filiale d'un groupe anglo-saxon, cette entreprise industrielle et commerciale de 300 personnes, située en région Rhône-Alpes, recherche un directeur financier et administratif. En s'appuyant sur un service compétent, il aura la responsabilité complète des comptabilités, de la trésorerie et des financements, du contrôle de gestion, de la consolidation des comptes des filiales et du reporting vers la maison mère. Il chapeautera en outre l'administration du personnel et l'informatique. Il participera à la mise en place d'une G.P.A.O. avec les services techniques. Nous recherchons un cadre financier et comptable de plus de 33 ans, de formation DECS ou ESC, parlant couramment l'anglais et dont l'expérience s'est déroulée en entreprise industrielle. La fonction est ouverte et évolutive. La rémunération sera motivante et liée à l'expérience. Ecrire à D. HATT en précisant la référence A/3972M. (PA Minitel 36.14 code PA)

**PA**

*PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE*

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

## Ingénieur commercial

**Leasing matériel informatique** - Cette société financière, filiale d'un grand groupe bancaire français, est spécialisée dans le crédit-bail et la location de matériel informatique (moyens et gros systèmes). Elle s'appuie sur un réseau commercial national. Pour sa direction des ventes basée à Paris, elle recherche un ingénieur commercial. Intégré à une petite équipe et avec une grande autonomie, il sera chargé de développer la commercialisation de ce type de produits financiers auprès d'une large clientèle d'utilisateurs. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (type ESC ou maitrise de gestion), disposant d'au moins deux ans d'expérience acquise soit dans un établissement de financement d'équipements professionnels, soit chez un constructeur informatique. Une réelle aptitude aux techniques financières et des qualités de négociateur sont indispensables. Le poste suppose de fréquents déplacements. Ecrire en précisant la référence S/8119M. (PA Minitel 36.14 code PA)

**PA**

*PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE*

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

## CADRES FINANCIERS ET COMPTABLES

TECHNIP, l'ingénierie créatrice de marchés poursuit sa politique de développement à l'étranger comme en France.
Aujourd'hui, nous recherchons pour notre Siège situé à La Défense :

### Le Responsable du Service Gestion Comptable des Contrats réf. RF 25

Véritable pilote de la gestion comptable des contrats clés en main, vous coordonnerez nos groupes de gestion comptable, vous proposerez les adaptations de procédure et vous dynamiserez le dialogue avec l'environnement du service (projets, cost...).
Diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, DECS, vous avez acquis par votre expérience la maîtrise des aspects financiers et fiscaux liés à une activité internationale de tout premier plan.

### Le Responsable des Procédures Comptables et de la Fiscalité Appliquée réf. RF 26

Spécialiste des techniques comptables et fiscales, vos qualités d'analyse vous permettront de rationaliser les procédures comptables, de prendre en charge et d'optimiser le suivi de nos obligations fiscales.
Votre formation - grande école de commerce, gestion, certificats supérieurs d'expertise comptable - et votre expérience, notamment en cabinet d'audit, vous ont donné le goût de construire et de convaincre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi, à TECHNIP - Division du personnel - Cedex 23 92090 LA DEFENSE.

TECHNIP

média-system

La FNAC, pour accompagner et assurer son développement, et dans le cadre du renforcement de ses structures de gestion et comptables, crée plusieurs postes de haut niveau au sein de la Direction du Contrôle Général de Gestion :

## 2 directeurs de département comptable

Rattaché au Directeur des Comptabilités du groupe, vous serez entièrement responsable de l'ensemble des comptabilités (générale, analytique, stock et auxiliaires) de l'une des deux des grandes sociétés du groupe (2,3 Mds et 1,35 Mds de F. de CA).
Vous serez aidé dans cette mission d'une équipe d'environ 20 personnes pour chaque département.

De formation supérieure (ESC + DECS et si possible Expertise Comptable), vous devez avoir une expérience confirmée de responsabilité globale des comptabilités dans une entreprise importante.
Vous devez posséder des qualités évidentes d'animateur d'équipe autant que des compétences techniques indiscutables. réf. 606 M

## 2 contrôleurs de gestion seniors

Au sein d'une équipe très professionnelle, vous prendrez en charge le suivi d'un certain nombre d'activités sous l'aspect procédure budgétaire, contrôle des dépenses et de l'exécution du budget, analyse financière... De plus, vous participerez à la mise en place des nouvelles procédures de contrôle de gestion.

De formation supérieure type Ecole de Commerce, vous avez déjà 3 à 5 ans d'expérience réussie du contrôle de gestion ou de la fonction financière acquise dans une entreprise importante utilisant des méthodes modernes de gestion. réf. 513 M




Pour ces quatre postes, la connaissance du secteur de la grande distribution et/ou un passage dans une entreprise ou un cabinet d'origine anglo-saxonne serait un atout supplémentaire. Compte-tenu du niveau élevé des candidats souhaités, une bonne réussite dans leur poste leur permettra d'évoluer vers des fonctions de responsabilité plus larges dans la société ou le groupe GMF (12 000 personnes) dont la FNAC est une des sociétés les plus importantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à FNAC, Département Central du Recrutement, 101 rue du Cherche Midi 75006 Paris.

*300.000 F*

## Responsable financier

*Prendre en charge la planification, le contrôle et le développement du système d'information et de gestion financière d'un établissement (200 personnes, 300 MF de CA dont 30 % à l'export).*
*Superviser l'ensemble des activités comptables, informatique et contrôle de gestion et animer les équipes (10 personnes).*
*C'est la mission très complète que souhaite vous confier la filiale d'un puissant groupe industriel français, leader dans son domaine : la conception, fabrication et commercialisation de biens d'équipements de technologie avancée.*
*Agé de 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieure (Sup de Co ou équivalent) vous justifiez d'une expérience solide de la gestion financière acquise dans un environnement industriel technique.*
*Autonome, méthodique et impliqué vous souhaitez valoriser votre esprit de synthèse et votre aptitude à la communication dans un contexte évolutif et performant.*
*Le poste est basé dans la banlieue Nord-Ouest de Paris.*
*Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 521 A, à Etienne Simonnet, OC Conseil, 34 Bd Haussmann 75009 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.*

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

## PARTOUT DANS LE MONDE NOS GESTIONNAIRES MAITRISENT LA CROISSANCE

**Nous sommes une importante société de Travaux Publics dont le siège se situe en région parisienne et nous participons aux plus grands projets dans le monde entier. Pour les mener à bien, nous recherchons des hommes dynamiques, motivés et ayant le sens de l'engagement.**

### Directeur Administratif et Financier

*De formation supérieure, à 35 ans environ, vous possédez une forte personnalité et des qualités de négociateur marquées. Vous assurerez la fonction au sein d'un consortium de partenaires internationaux sous l'autorité d'un Project Manager. Une expérience dans un poste similaire ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon sera appréciée. L'anglais courant est indispensable. Résidence à l'étranger (Turquie). Réf. 2412/DAF.*

### Contrôleurs de Gestion Senior

*De formation supérieure type Grande Ecole de Gestion, à 30-35 ans, vous possédez une expérience dans un cabinet d'audit de préférence anglo-saxon. Vous avez acquis une parfaite connaissance de la comptabilité générale et analytique et maîtrisez la gestion de Trésorerie d'Entreprise. L'anglais courant est indispensable. Les postes sont basés à l'étranger. Réf. 2412/CGS.*

### Contrôleurs de Gestion Junior

*Jeunes Diplômés d'Ecoles de Gestion, vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités et vous intégrer dans une équipe où les hommes sont impliqués dans leur travail. Vous êtes disponibles pour des séjours à l'étranger. Nous voulons vous donner la chance de démarrer votre vie professionnelle avec un métier et une entreprise passionnants. Réf. 2412/CGJ.*

**Ces postes sont à pourvoir rapidement.**
**Adressez votre candidature avec CV, photo et prétentions, sous la référence choisie, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.**

média-system

FNMF

## LA MUTUALITE FRANCAISE

recherche

## JEUNE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE ET FINANCIER

possédant de bonnes connaissances comptables (DECS) et d'analyse financière afin de participer, au sein d'une équipe, à des analyses financières traditionnelles, à des missions d'audit, à l'établissement de documents prévisionnels, à diverses études ou recherches sur le secteur.
Ce futur collaborateur devra faire preuve d'esprit de méthode et d'initiative et présenter une grande capacité d'adaptation.
Une expérience dans les domaines précités serait appréciée.
Le poste est basé à PARIS mais des déplacements en province sont à prévoir.

Adresser CV détaillé, photo (restituée) et prét. à FNMF - Division des Relations Sociales, 56 à 60, rue Nationale, 75649 Paris Cedex 13.

CONTESSE

## Gérer l'activité "dépannage automobile" au sein d'une société prestataire de services.

Leader sur notre marché, notre développement se poursuit ; nos atouts : une forte notoriété et la qualité de nos services. Nous recherchons un collaborateur pour diriger notre division "véhicule". Cette division est structurée en deux services, l'un qui traite les problèmes de notre clientèle directe, l'autre, prestataire de services pour les conducteurs de véhicules sous garantie. Ce nouveau collaborateur anime, avec l'aide de trois cadres, une jeune équipe d'une soixantaine de personnes, il supervise le bon fonctionnement de cette entité, distincte géographiquement du siège. Il veille à en accroître l'efficacité : amélioration de l'organisation, des procédures et de l'outil informatique. Ce poste convient à un diplômé d'enseignement supérieur de 35 ans environ ayant acquis une expérience réussie dans le domaine du service appliqué si possible à des matériels ou des équipements (une origine SAV serait intéressante). Des connaissances en informatique de gestion seraient un plus. Nous serons attentifs aux qualités personnelles des candidats. Le poste est basé à Paris.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 665.86 M, à notre Conseil, 61 boulevard Haussmann 75008 Paris.




Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCE12

هكذا من الأصل




## Contrôle de gestion/contrôle budgétaire pour 3 milliards...

*Notre société est une centrale d'achats qui emploie 800 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de francs. Elle occupe une position de leader sur son marché.*
*En tant que Sous-Directeur, le professionnel qui nous rejoindra animera un Contrôleur de Gestion et un responsable des budgets ainsi que leurs services (15 personnes), qu'il aura en charge de renforcer. Il modernisera avec eux nos procédures budgétaires, fera évoluer le système d'information et de gestion et construira les tableaux de bord.*
*Vous possédez un DECS ou équivalent et une expérience de 7 à 10 ans. Vos compétences professionnelles dans ce type de fonction et vos qualités de rigueur et de méthode ne sont plus à démontrer, alors adressez vite votre CV et prétentions sous référence 104.02/M, à notre conseil :*

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA
*58 avenue Kléber*
*75784 Paris Cedex 16.*

média-system

## Une énergie nouvelle en Auvergne

### Directeurs d'agence & Seconds d'agence HF

Affirmez votre dynamisme et votre ambition, rejoignez une **banque qui compte dans sa région,** (100.000 clients - 400 personnes - 44 agences) et qui fait preuve d'énergie pour des objectifs de développement régional ambitieux (Corrèze, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).

Investissez votre formation supérieure et votre force vive. Avec 4 à 5 années d'expérience, valorisez votre savoir-faire en développant le CA de votre agence auprès des entreprises régionales.

Homme de contact, vous avez **le goût de l'animation,** vous êtes volontaire et possédez **un fort tempérament commercial,** alors rejoignez un Groupe à l'esprit d'entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo, à M. Comtet,
**Banque Populaire de l'Auvergne et de la Corrèze,** 18 boulevard Jean-Moulin
63002 Clermont-Ferrand.

Banque Populaire

Notre Holding (60 sociétés - C.A. de 800 MF - 1 100 salariés), filiale d'un Groupe d'envergure internationale, recherche un

## Jeune responsable de trésorerie

Ce cadre gèrera dans un premier temps les trésoreries de plusieurs sociétés et établira les prévisions.

Dans un second temps, il étendra son action à l'ensemble des Sociétés du Groupe.

Cette fonction nécessite :
- une formation Ecole de Commerce ou IEP (option finances) ;
- une première expérience d'un ou deux ans dans une fonction similaire ;
- une pratique des outils informatiques.

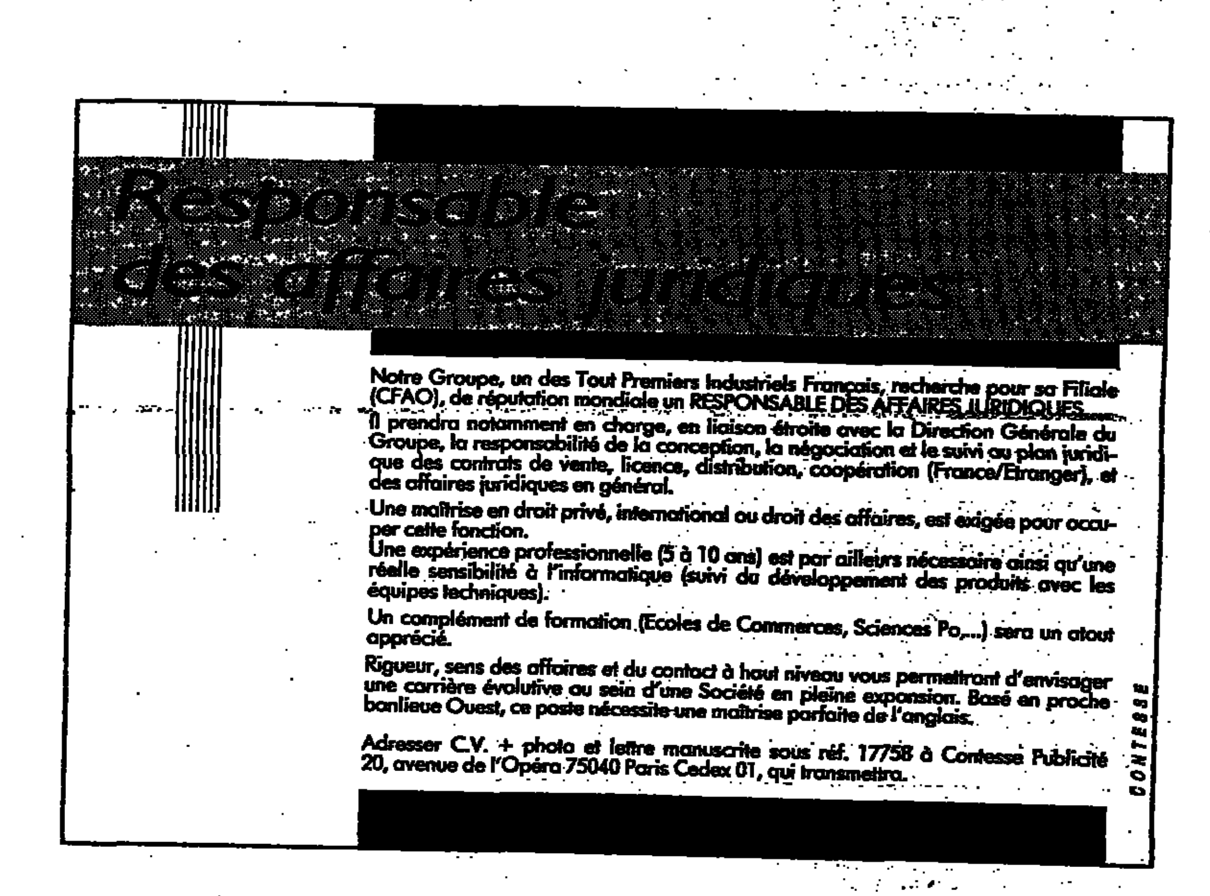
Ce poste basé dans la banlieue Ouest de Paris permet la prise de responsabilités croissantes dans un Groupe en expansion.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la réf. S/JR/LM, à notre Conseil, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA



**Raymond Poulain Consultants**
**74, rue de la Fédération - 75015 PARIS**




Notre Groupe, un des Tout Premiers Industriels Français, recherche pour sa Filiale (CFAO), de réputation mondiale un RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES.
Il prendra notamment en charge, en liaison étroite avec la Direction Générale du Groupe, la responsabilité de la conception, la négociation et le suivi au plan juridique des contrats de vente, licence, distribution, coopération (France/Etranger), et des affaires juridiques en général.

Une maîtrise en droit privé, international ou droit des affaires, est exigée pour occuper cette fonction.
Une expérience professionnelle (5 à 10 ans) est par ailleurs nécessaire ainsi qu'une réelle sensibilité à l'informatique (suivi du développement des produits avec les équipes techniques).

Un complément de formation (Ecoles de Commerces, Sciences Po,...) sera un atout apprécié.

Rigueur, sens des affaires et du contact à haut niveau vous permettront d'envisager une carrière évolutive au sein d'une Société en pleine expansion. Basé en proche banlieue Ouest, ce poste nécessite une maîtrise parfaite de l'anglais.

Adresser C.V. + photo et lettre manuscrite sous réf. 17758 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

## Juriste du contentieux bancaire HF

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche pour son Département « AFFAIRES JURIDIQUES » UN JURISTE DU CONTENTIEUX BANCAIRE.

**Votre mission :**
- prendre en charge et suivre les dossiers bancaires touchant les aspects les plus délicats du contentieux bancaire en dehors du recouvrement,
- avoir des contacts avec les agences, les autres services du siège, les conseils de la banque et les autres établissements bancaires.

**Votre profil :**
- formation supérieure (Droit Privé),
- expérience d'au moins huit ans des procédures judiciaires, y compris internationales, acquise dans un cabinet d'avocat, de syndic ou dans une grande entreprise,
- connaissances des opérations financières appréciées,
- pratique requise de la langue anglaise.

Poste basé a PARIS.
Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la reference JC. à Jean-Michel PIADE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

MEDIA BA

*SOCIÉTÉ GÉNÉRALE*




LA référence mondiale
- qualité, technologie, gamme -
pour l'équipement professionnel de cuisine
le rester : le meilleur challenge pour le

## MARKETING OPERATIONNEL

### « MIXER » TECHNOLOGIE ET GASTRONOMIE

Un marché très diversifié = collectivités publiques et privées, restauration grande distribution où le décideur va du chef à la toque à l'acheteur de centrale ; des évolutions différenciées dans lesquelles nos produits jouent un rôle d'orientation.

Un menu à la carte que vous composez : définition et lancement de nouveaux produits, support et formation des forces de vente directes et indirectes, organisation des flux d'information stratégiques...

Du marketing opérationnel, qui allie études, création et actions pour l'orientation de la politique produit, du terrain jusqu'aux structures européennes de développement et de marketing. Un rôle et des perspectives complètes et savoureuses si en plus de votre formation commerciale supérieure et votre expérience de biens d'équipement vous êtes gastronome.

Envoyez votre dossier à Cie HOBART - DRT
39, rue Cambon - 75021 PARIS Cedex 01.

Pierre Lichau

## Le Monde

*Avec 900 millions de chiffre d'affaires, des ventes Presse et Publicité en hausse, une diversification des produits et 1000 personnes, notre Journal construit son avenir d'entreprise performante dans le monde des médias. La Direction Financière recherche un professionnel de la comptabilité pour*

### Mettre en oeuvre les systèmes de gestion et animer les équipes comptables

*Votre fonction sera évolutive : dans un premier temps, vous participerez à la conception, à l'élaboration et à la mise au point des systèmes de gestion, de la comptabilité analytique aux tableaux de bord, en collaboration étroite avec le Contrôleur de gestion et le Directeur de la comptabilité. A partir de ces nouveaux outils et systèmes, vous rédigerez l'ensemble des procédures qui présideront aux nouvelles méthodes de travail des équipes comptables -une quinzaine de personnes- dont vous assurerez la formation. Dans un deuxième temps, lorsque ces outils, ces systèmes et ces procédures s'avèreront opérationnels, votre engagement dans ces réalisations vous amènera à prendre le leadership des équipes comptables que vous encadrerez, animerez et contrôlerez. Pour ces fonctions très larges, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la comptabilité en milieu industriel possédant 5 à 8 ans d'expérience réussie dans des missions similaires avec éventuellement un passage en Cabinet d'Audit. En plus d'une formation supérieure d'écoles de commerce ou de gestion, avec le DECS, nous apprécierions une spécialisation en organisation. Ces responsabilités font appel aussi bien à la rigueur et à l'imagination, à l'autorité et à la concertation, à la souplesse et à la ténacité. Nous parlerons ensemble de votre rémunération et de votre évolution dans notre structure.*
*Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10, rue du Colisée - 75008 PARIS, sous la référence 303.*

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL










## UNIVERS DE LA GESTION

## Consolidation et contrôle comptable, une première étape dans notre groupe

Filiale d'un Groupe américain, nous sommes spécialisés dans la distribution de copieurs et de produits bureautiques de haute technologie. Nous réalisons en France un chiffre d'affaires de 6 Milliards de F. Le développement et la diversification de nos activités nous conduisent aujourd'hui à créer le poste de responsable de la consolidation et du contrôle comptable des filiales françaises.

Les responsabilités que nous vous conferons impliquent à la fois :

- la conception et la mise en place ; des méthodes de consolidation et des procédures comptables au sein des filiales,
- le suivi et le contrôle : des normes et des procédures du Groupe et le respect des règles légales,
- l'établissement et la production : des consolidations mensuelles des résultats financiers et du reporting consolidé,
- le conseil et l'assistance aux filiales.

A 28 ans au moins, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP+DECS).Vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans dans une Entreprise ou un Cabinet d'Audit qui vous a permis de bien connaître la comptabilité et les normes anglo-saxonnes et d'utiliser l'informatique. Vous parlez l'anglais.

Dans un Groupe à la fois structuré et réputé pour la qualité de ses méthodes de gestion, nous vous offrons la possibilité de créer une nouvelle fonction et d'évoluer par la suite vers d'autres responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à notre Conseil Marc SIBOLD qui vous assure de sa totale discrétion COFROR - Référence 510/30 - Tour Fiat, cedex 16, 92084 Paris La Défense.

COFROR

---

## Contrôleur financier international adjoint

**Province** **250 KF +**

Un important groupe industriel français (CA : FF 5 Mds) réalisant 40% de son CA à l'étranger où il possède des filiales dans 22 pays recherche un Contrôleur financier international adjoint.

Vous serez le principal interlocuteur groupe des responsables administratif et financier des filiales dans les domaines suivants : comptabilité, reporting, fiscalité, contrôle budgétaire...

Agé d'environ 30 ans, vous possédez une formation supérieure (DECS, école supérieure de commerce ou équivalent), 4 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international ou comme auditeur interne d'un grand groupe international. Une bonne maîtrise de l'anglais est impérative et la pratique de l'allemand serait un plus.

De réelles opportunités au sein du groupe au niveau national ou international seront offertes à un candidat de valeur.

Veuillez contacter Charles-Henri Dumon au (1) 40.70.08.36, ou envoyer un CV + téléphone + rémunération actuelle à *Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 Paris.*

MP

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

---

*Un tremplin pour votre carrière bancaire...*

## ORGANISATEUR



groupe cic

Le Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine est une banque interrégionale du groupe CIC solidement implantée dans l'Est de la France. Elle compte 3000 personnes, réparties entre 150 agences, 13 succursales et son siège social à STRASBOURG.

Intégré au service Organisation, le candidat évolue au sein d'une équipe dont les objectifs consistent à concevoir et mettre en place des procédures administratives, des méthodes de travail et à effectuer des études générales (coûts de produits, besoins en effectifs, investissements...).

Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé d'une trentaine d'années, diplômé d'Ecole de Commerce ou équivalent, possédant une expérience similaire de 3 à 5 ans en cabinet ou entreprise. Des connaissances bancaires et informatiques sont souhaitables.

Le poste est basé à STRASBOURG et permet d'envisager d'excellentes opportunités de développement au CIAL ou au sein du groupe CIC.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 30/1418 G à :

**EGOR REGION EST**

18, rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

---

## TISSUS ROUDIÈRE

Implantés dans le Sud-Ouest, nous sommes leader sur le marché européen des tissus de laine pour habillement. Notre chiffre d'affaire de près d'un milliard de francs dont 60% à l'exportation est réalisé par 2400 personnes réparties sur 5 usines.

Nous créons un poste pour un

## CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier, vous serez chargé essentiellement de la coordination de l'établissement des budgets, vente et production, du suivi mensuel de gestion, de l'établissement des prix de revient prévisionnels et de leur contrôle.

C'est un poste de terrain où vous serez le conseiller de nos opérationnels pour l'amélioration des coûts de production, de fonctionnement et de commercialisation.

Vous avez une formation supérieure et un DECS et après 3 ou 4 ans en cabinet d'audit comptable vous avez acquis la compétence et la méthode que nous cherchons.

Vous souhaitez maintenant un poste plus concret où votre ouverture d'esprit, votre capacité d'initiatives et votre sens de l'équipe seront déterminants pour votre réussite. C'est ce que nous vous proposons.

Ecrivez (CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle), sous réf. CG/LM, à notre conseil qui traitera les dossiers de façon confidentielle.

KER 22, rue Legendre 75017 PARIS.

KER

---

**RESEAU DES CAISSES D'EPARGNE**

## Responsable produits bancaires SOREFI Provence Alpes Côte d'Azur

Au sein de la division technique, il interviendra :

- *prioritairement dans le domaine des prêts*
- progressivement dans celui des produits de gestion de la trésorerie clients et selon les besoins sur tout produit du département d'exploitation.

En tant que **Chef de Projet**, pour les besoins internes de la SOREFI, et pour ceux de la région, il devra mettre au point les produits nouveaux (gestion pré-industrielle) et spécifier les évolutions du système administratif et informatique. Il aura des fonctions d'assistance auprès des établissements adhérents.

**Profil** : Diplômé de l'enseignement supérieur avec une formation de base appliquée à des produits financiers et bancaires (type Sup de Co ou ESCAE option finance).
Il a 5 à 10 ans d'expérience qui lui ont permis de développer de réelles capacités de synthèse et d'analyse. Ses qualités relationnelles lui ont donné le goût de l'animation de groupe. Une compétence en organisation informatique serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier sous Réf. 1595 ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel :



**Jean-Claude Maurice S.A.** 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

---

## JEUNES CADRES FINANCIERS

PARIS (Réf. PA), LILLE (Réf. LI), MARSEILLE (Réf. MA), METZ (Réf. ME)

Groupe financier de réputation nationale, nous commercialisons une gamme complète de services destinés à financer les investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages.

Les cadres que nous recrutons devront sur leurs secteurs, développer le portefeuille de clientèle, analyser les besoins en financement des entreprises, monter les dossiers de crédits, promouvoir nos produits et notre image auprès de nos partenaires (banques, organismes professionnels, administrations, etc ...).

Une mission passionnante mais difficile, et que nous ne confierons qu'à des jeunes diplômés (Ecole de Commerce ou équivalent) justifiant si possible d'une première expérience financière et attirés par une carrière commerciale.

La mobilité géographique est bien sûr indispensable.

Merci d'adresser candidature motivée en précisant l'affectation de votre choix au CCME - Serge DELETRÉ, 128 rue de la Boétie 75008 PARIS.

DESSEIN

**GROUPE CCME**

---

## Chef administration/finances

**Bilingue allemand**

*Filiale d'un groupe industriel allemand spécialisé dans l'équipement pour l'industrie des boissons* recherche son futur **Chef de l'Administration et des Finances**. Il devra prendre en charge l'ensemble des fonctions comptabilité, finances, informatique, administration générale, et diriger une petite équipe.

Le siège est en **banlieue Est de Paris**.

Le poste *nécessite* une formation supérieure, option finances, comptabilité ou contrôle de gestion et une solide expérience professionnelle dans les mêmes domaines. Pour les relations avec la maison-mère en RFA, la maîtrise de la langue allemande est nécessaire.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo, sous la référence 2641, à

Conseillers de Direction franco-allemands Klaus W.Herterich
44, rue La Boétie 75008 PARIS. Téléphone : 45.63.49.24

interconseil

MEDIA BA

---

## ESC ou Maîtrise avec DECS,

***stagiaire ou collaborateur de cabinet d'expertise***

**Le contexte :**
Entreprise du secteur tertiaire à implantation nationale. 1000 salariés. C.A. : 2,5 Md de F.

*Au siège, Direction Financière de 40 personnes* assurant la centralisation (à partir de centres de saisie régionaux) et le contrôle.

**La fonction :**
A la fois de technique comptable, d'animation hiérarchique et de réflexion sur les procédures.

**L'évolution :**
Au sein de la DF ou dans une autre société du groupe.

Ecrire sous réf. 784 M à Alain SARTON

plein emploi
*10, rue du Mail 75002 PARIS*
Conseils en ressources humaines.

---

**Côte Méditerranéenne**

## Directeur financier et gestion

Entreprise moyenne (C.A. 150 Millions) dynamique, profitable, en *expansion, y compris à l'exportation, holding et filiales et cherchons* dans ce nouveau contexte notre Responsable Financier et Comptable au niveau Groupe. Rattaché à la Direction Générale, il supervise la comptabilité générale des sociétés, gère la trésorerie du groupe et les *relations bancaires*, instruit *les dossiers de financement* des investissements, contrôle le crédit et le risque clients. Ce poste intéresse un diplômé d'études supérieures (minimum DECS), âgé de 35 ans, ayant une expérience similaire en PME.

Rémunération 300.000 F/an + logement de fonction dans une ville *agréable de bord de mer.*

Adresser lettre *manuscrite* C.V. *détaillé* + *photo* à **PUBLIVAL/12069** 27 Route des Gardes 92190 MEUDON.








# UNIVERS DE LA GESTION

Important établissement financier situé en Banlieue Est de Paris recherche pour renforcer son équipe d'audit

## DEUX CHEFS DE MISSION

Ils se verront confier la responsabilité des missions d'audit financier et opérationnel couvrant tous les secteurs d'activité des nombreuses sociétés du Groupe.

Diplômé de l'enseignement supérieur, à orientation finance-gestion (HEC, ESC, Expertise Comptable...), vous avez complété votre formation par une expérience minimum de trois années en cabinet ou dans un service d'Audit d'un grand Groupe (de préférence du secteur financier).

Les interventions se dérouleront aussi bien au siège qu'en Province. En fonction de vos résultats et de vos souhaits, de nombreuses possibilités de carrière vous seront offertes : évolution dans la hiérarchie de l'Audit, ouverture sur le Groupe, diversifications en finance ou en gestion.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 2348, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

---

BANQUE ANGLO-SAXONNE, FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, NOUS CHERCHONS POUR NOS AGENCES DE STRASBOURG ET DE LYON DES

## Gestionnaires de patrimoine

En 2 ans, notre activité gestion de patrimoine a connu une expansion enviable.

Nous souhaitons confier la responsabilité de cette activité et de ses développements sur les places strasbourgeoise et lyonnaise à des professionnels de 27-35 ans, diplômés de l'enseignement supérieur ou de l'ITB, exerçant ce métier depuis quelques années.

Ce sont évidemment des commerciaux capables, par le jeu de leurs activités relationnelles et de manifestations promotionnelles, de développer une clientèle de bon niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence correspondante : 513 (STRASBOURG) et 521 (LYON), à Catherine de La Roche Saint André - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.




MÉDIA PA

---




recrute

## RESPONSABLE CONTROLE BUDGETAIRE

MISSIONS :
- participer à l'élaboration des budgets de charges de la société et assurer un suivi permanent des frais généraux.

PROFIL REQUIS :
- minimum 26/27 ans,
- 3 à 4 ans d'expérience du contrôle budgétaire si possible en milieu industriel.

FORMATION :
- DUT gestion (option finance/comptabilité ou équivalent).

Contrat à durée déterminée d'un an renouvelable.
Lieu de travail : SURESNES.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel - 24, rue Salomon de Rothschild 92150 SURESNES.

CONTESSE TÉLÉMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 86 10 85

---




(Groupe Pharmaceutique)
recherche pour deux sociétés filiales

**PORGES**
Fabrication et vente de fournitures médico-chirurgicales (400 personnes) Palaiseau (91). Réf. 173

**et BIOPHYSIC MEDICAL**
Fabrication et vente d'appareils médicaux (80 personnes) Clermont-Ferrand. Réf. 174

## 2 CONTROLEURS DE GESTION

Directement rattachés à la Direction Générale, ils prennent en charge :
1) la gestion administrative, financière et comptable,
2) l'établissement des budgets,
3) les comptes d'exploitation par produit,
4) le traitement de l'information,
5) la mise en forme des plans stratégiques.

En liaison avec les différentes directions fonctionnelles du Groupe, ils participent à la consolidation des activités des différentes unités.

De formation supérieure (École Supérieure de Commerce ou équivalent), ils possèdent une expérience de cinq à six ans dans un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO 22, avenue Galilée 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau

---

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

recherche un

## ECONOMISTE

spécialisé en macro-économie et analyse de la conjoncture, maîtrisant l'économétrie et l'informatique.
Niveau DEA ou équivalent.
3 à 5 ans d'expérience minimum
Anglais exigé.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à C.C.I.P. - DPRS 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

---

GROUPE COMMERCIAL MULTINATIONAL
(30 filiales - CA consolidé 2,5 milliards)
recherche le

## responsable service comptable siège

- Formation comptable supérieure niveau Expertise.
- Expérience confirmée de l'animation d'une importante équipe comptable.
- Connaissance approfondie des problèmes de consolidation.
- Bonne pratique de l'outil informatique.

Basé au Siège parisien de la Holding, en étroite collaboration avec le Directeur Comptable, ce Responsable aura pour principales missions :
- la supervision du Service Comptable du Siège,
- la prise en charge de la consolidation des filiales du Groupe.




*nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients*

16, rue Jacques Dulud - 92200 NEUILLY Réf. 50336

Pierre Lichau

---

Florian Mantione Institut

IMPORTANT GROUPE DE MIDI-PYRENEES - CA 300 millions de francs - spécialisé dans la distribution en gros d'articles de bricolage, ménage et électro-ménager, recrute :

## UN ASSISTANT DE GESTION

de son réseau de magasins franchisés.

PROFIL DU CANDIDAT :
- Agé de 25/30 ans, il a une formation de type SUP de CO, option finance-comptabilité souhaitée.
- C'est plus un gestionnaire qu'un comptable.
- Il a un goût prononcé pour l'environnement commercial.
- Une 1ère expérience ainsi qu'une pratique de la micro-informatique seraient appréciées.

IL EST OFFERT :
- Une rémunération de départ motivante.
- Une valeur de fonction.
- Une solide formation à la spécificité du poste à pourvoir.
- L'opportunité d'intégrer un groupe en plein essor situé dans une région particulièrement agréable.

Une définition de fonction sera envoyée aux candidats qui adresseront leur CV + photo, sous réf. MP 1286 F. à : Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement, 216 Route de St-Simon, Tertiel 2, 31081 TOULOUSE CEDEX. ou consulter le minitel 3615 code SOFTEL puis FMI.

Aix/Marseille-Bordeaux-Clermont-Ferrand-Montpellier-Paris-Toulouse.

média-system

---

GROUPE FRANCAIS
CA 300 M.F.
recherche pour son siège parisien

## CONTROLEUR DE GESTION

DE GRANDE EXPÉRIENCE

Il devra également avoir une bonne formation en technique financière, en gestion trésorerie et une bonne connaissance de la langue anglaise.

Merci de nous adresser CV, photo et prétentions sous réf. 17161 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

---

## formation professionnelle

### JOURNÉES D'ÉTUDES

Politiques de formation et mutations dans l'industrie agro-alimentaire
Cité des Sciences et de l'industrie - LA VILLETTE

16 janvier 1987 : Evolution des qualifications.
23 janvier 1987 : Biotechniques, bio-industries.
30 janvier 1987 : Stratégies commerciales et formation.
6 février 1987 : La qualité.
13 février 1987 : PME - PMI et formation.
6 mars 1987 : Productique et robotique.
13 mars 1987 : Restructuration industrielle et formation.

Renseignements et inscriptions : 40-05-75-31.

---

Rivoire & Carret MARSEILLE

recherche

## JEUNE ASSISTANT DE GESTION

pour participer, avec l'équipe du service Plan et Contrôle Budgétaire, au contrôle de gestion de notre entreprise.

La mission qui vous sera confiée consistera à :
- assister les gestionnaires administratifs et commerciaux dans l'établissement des budgets
- assurer le contrôle budgétaire de certains centres de frais ou de profit.
- participer aux études économiques et de rentabilité.

Vous êtes de formation financière et comptable (Bac + 4) et vous avez de bonnes capacités de communication et des qualités de méthode, rigueur et organisation.

Une première expérience professionnelle dans le contrôle de gestion ou l'audit serait appréciée.

Merci d'adresser votre CV + photo + prét. à RIVOIRE & CARRET, Direction du Personnel, 33 bd de la Liberté 13001 Marseille.

CONTESSE

---

## CHARGE D'ETUDES JURIDIQUES (DROIT DES AFFAIRES) H/F

## LYON

C.E.R.A.L. – Organisme d'Études et de Conseils – recherche un chargé d'études juridiques (droit des affaires).

Il répond à des consultations et réalise des études pour les Chambres de Commerce et d'Industrie, plus particulièrement dans le domaine du droit des affaires et du droit privé, mais également en droit administratif.

Ce poste s'adresse à un jeune juriste (D.E.A. ou D.E.S.S. de droit indispensable) formation complémentaire souhaitée, apportant une première expérience (même courte) dans un cabinet juridique ou dans le service juridique et fiscal d'une entreprise ou autre. Homme d'études mais aussi de contact, il affirme de solides qualités d'expression orale et écrite.

RÉUSSITES AVISO

Merci d'adresser votre candidature manuscrite et argumentée avec CV, photo et prétentions, sous référence 7340 D, à RÉUSSITES – 11, quai Rambaud – 69002 LYON.
Membre de Syntec

MÉDIA PA

---

## DEMANDES D'EMPLOIS

Journaliste informaticien (traitement de texte, Basic, tableur, apprent. Pascal privé) connaissant bien activités et réglementations sociales cherche tout nouvel emploi même hors sa prof. Écrire s/nº 966 LE MONDE PUBLICITÉ service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 21 ans dégagé des obligations militaires après fin stage TUC 12 mois, excellentes références cherche emploi stable travaux de bureaux reprographie, tri-manutention, gardien de bibliothèque ou tout autre poste équivalent. Tél. : 48-87-59-62.

### ADMINISTRATEUR DE BIENS

Ayant cédé important cabinet considérerait offre d'emploi ambitieuse nécessitant un engagement total France étranger. Ecr. Havas 06072 NICE CEDEX, BP 348, réf. 621.

### INGÉNIEUR MÉCANIQUE

E.N.S.I. BESANÇON
Vous offre ses services
Téléphone : 47-25-61-30.

J.H. 27 ans, DEA Sc. administrative + Doctorat droit pub. cherche emploi stable domaine administratif, juridique ou politique au sein formation politique de droite ou collectivité locale. Régions Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Paris. (22) 27-70-86.

### 14 ANS D'EXPÉRIENCE EN COMMUNICATION

Documentation, publications, information interne, relations extérieures. T. : 39-13-56-83.

J.F. 26 ans, maître Sc. Eco + DEA. Eco. Res. humaines. Etudie ts prop. : serv. pers. cab. rec., etc. Écrire sous le nº 8.214 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

## capitaux propositions commerciales

VOS PROJETS NOUS INTERESSENT
Contacts Affaires
Tél. : 16-86-35-21-81.

## traduction demande

Traducteur indépendant, dipl. HEC, références édition, recherche traductions langues CEE. Tarifs modulés, délais rapides. Tél. : 39-50-78-11 (mat).

---

# L'IMMOBILIER

## appartements ventes

### 5e arrdt

21, BD SAINT-GERMAIN
Pptaire vd dans imm. pierre d.t.
GD STAND. RÉNOVATION DE GRANDE QUALITÉ
APPT LIBRE 250 m²
PROF. LIB. AUTORISÉE
RCI 47-58-12-21.

### 11e arrdt

NATION imm. 84 p. de taille. Calme, ensoleillé, gd séjour + chbre, cuis. équipée 51 m², rue de Jard. Terrasse 20 m² Park. s/s-sol. CABINET VAILLANT 42-53-41-45.

### 15e arrdt

CAMBRONNE
Imm. pierre de taille placement ou récupération. Appartements occupés 300 000 à 500 000 F. Bâl Conseil Rénovation 42-80-84-74, poste 233.

### 92 Hauts-de-Seine

92 HAUTS-DE-SEINE
PUTEAUX, part. vde appt 76 m² de petite coprop. et rue calme, parf. état. 3 p. cuis. s.de bns, balc. cave. 620 000 F. Tél. 42-37-89-56.

BOULOGNE, 52 m², séj. + chbre, cft, chf. centr. indiv., prix 450.000 F. 43-27-52-44.

### Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

## appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67 même le soir.

## locations non meublées offres

### Paris

FELIX FAURE récent tt cft asc., v.o., 4 p. balc.-terrasse 8800 TCC + box. 48-37-89-58.

## locations meublées demandes

### Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. 45-26-18-95.

## usines

### Ventes

IMPORTANTE AFFAIRE, INVESTISSEMENT SUR

**ITALIE DU NORD**

Importante société opérant à haut niveau dans le domaine commercial et industriel de la sidérurgie et de la métallurgie, possédant deux usines (équipements modernes, très vaste clientèle, pleine activité, bilans toujours actifs, chiffre d'affaires élevé)

cède

la totalité de ses installations, de ses équipements et de son activité commerciale

Activité très rémunératrice, excellentes références vérifiables

Discrétion totale assurée

Pour toutes négociations écrire sous le nº 7.027 LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

## bureaux bureaux

### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex Domiciliation : 170 à 390 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex.
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/M RUE SAINT-HONORÉ (CONCORDE) RUE CRONSTADT PARIS-15e 21 bis rue de Toul, PARIS-12e CONSTITUTION SARL 2 000 F/H.T. INTER-DOM. TEL. : 43-40-68-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs Démarches R.C. et R.M.
SOGEC SERVICES
Champs-Élysées : 47-23-55-47.
Nation : 43-41-81-81.

DOMICIL. CCIALE 8e
TELEX/PERMANENCE TELEPH.
Travaux secrétariat, bureaux
AGECO 42-94-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ)

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services.
TEL. (1) 47-27-15-59.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING.
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux. Constitution de sociétés. Télex. Secrétar. 40-26-15-12.

## locations non meublées demandes

### Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine. 75008 PARIS. Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTELE ETRANGERE corps diplomatique et cadres de Stés multinationales.
TEL. : 45-62-78-99

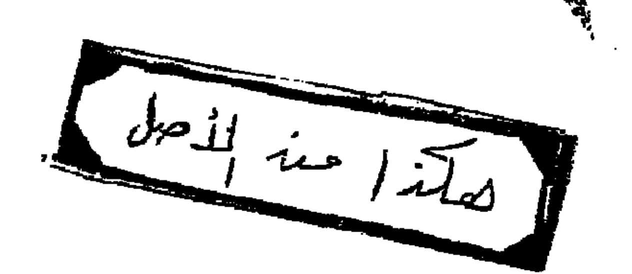
Pour cadres supérieurs et Personnel IMPORTANTE Cie FRANÇAISE PETROLES rech. appts 2 à 6 p., studios, villas PARIS et env. Libre de suite ou janvier, février. Tél. : 45-03-30-33.

## maisons de campagne

06 COLOMARS
8 km de la mer et de Nice, charmante maisonnette trois pièces avec terrain, 350 m², prix pour réalisation rapide 380 000 F (particulier). T. 93-55-84-74, ap. 20 h 30

## immobilier information

Pour vendre ou acheter Maison, Appartement Château, Propriété, Terrain, Commerce sur toute la France
LAGRANGE
9, rue le Châtelier, 75017 Paris
Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.






# Sports

## SPORTS ÉQUESTRES : les Masters de saut d'obstacles

## Les commanditaires renâclent

**Michel Robert a remporté, samedi 13 décembre à Paris l'Audi Masters devant Frédéric Cottier, Patrice Delaveau et Pierre Durand. C'est la victoire de l'expérience. A trente-huit ans, le cavalier de Beligneux (Ain) ne compte plus ses succès. Depuis 1981, l'année de ses trente-huit victoires internationales, il n'a pas quitté le devant de la scène équestre avec des chevaux aussi différents que *Idéal de La Haye, Grand Cœur,* et aujourd'hui *Pequignet-Lafayette.***

Cette faculté d'adaptation servie par une monte d'un impeccable classicisme et des nerfs d'acier lui a permis de triompher *in extremis* dans l'Audi Masters. Cette épreuve, qui oppose les quatre meilleurs cavaliers français de l'année en une finale tournante où chacun monte son propre cheval puis celui de ses adversaires, connaît un succès populaire grandissant.

En cinq ans, l'Audi Masters s'est affirmé comme le point d'orgue de la saison équestre française. Un tour de force pour un événement créé de toutes pièces par un sponsor. Le cocktail réussi de spectable et de sport donne à réfléchir aux autres partenaires de l'équitation, dont certains sont franchement mécontents de leurs investissements. M. Gilles Hennessy, par exemple, regrette les 250 000 F versés par sa société à l'Ecurie France, et il envisage de suspendre l'International Hennessy Cup, une compétition dotée chaque année de 350 000 F de prix, que les journalistes s'entêtent à appeler « championnat d'Europe de puissance ».

Pierre Durand ne comprend pas cette attitude. Estimé à près de 4 millions de francs, son cheval *Jappeloup de Luze* a pour rester propriété française grâce à un contrat avec l'Ecurie France : pour lui, c'est aux sponsors d'exploiter publicitairement les performances de l'équipe de France, comme la médaille de bronze obtenue au Championnat du monde en juillet dernier. Un résultat passé inaperçu entre le Mundial et le Tour de France. *« Les victoires d'Alain Prost ne sont pas directement utilisées par McLaren,* explique Pierre Durand, *mais par Goodyear, Marlboro et tous les partenaires de l'écurie. »*

L'argument ne convainc pas M. Hennessy, bien décidé *« à secouer le cocotier pour faire prendre conscience à la Fédération du malaise qui existe chez ceux qui soutiennent l'équitation depuis longtemps ».* M. Bernard Magrez, PDG de William Pitters International, est dans ce cas. Depuis six ans, il entretient une équipe professionnelle qui porte le nom des vins de Bordeaux-Malesan. *« Avec un investissement annuel de 2,5 millions de francs, nous sommes en droit d'attendre des retombées plus significatives »,* estime-t-il, agacé du manque d'intérêt de la télévision.

### Des contacts en cours

Afin de *« réveiller un sport dont les règles n'ont pas changé depuis que la télévision est née »,* il envisage de mettre sur pied un championnat du monde des marques en marge des compétitions officielles. Moët et Chandon, l'autre écurie professionnelle française, est alléchée. Des contacts sont en cours avec les écuries Next en Grande-Bretagne et Volvo en Suisse.

Les « déçus du cheval » rêvent d'un sport-spectacle enfin télégénique. L'Audi Masters est devenu un modèle du genre après de modestes débuts à Angoulême en 1982. *« Nous avons pris le train au bon moment »,* reconnaît M. René Chevalier, directeur du marketing de VAG France. *« Nous sommes presque en phase de désinvestissement tant notre événement est désormais reconnu. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## SKI ALPIN : la Coupe du monde

## Reprise de carres

**La Suissesse Maria Walliser a remporté dimanche 14 décembre à Val-d'Isère le super-géant comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. A quinze centièmes de seconde de la gagnante, la Française Catherine Quittet a pris la seconde place. Beau week-end pour la jeune fille de Megève, qui, samedi, était montée sur la troisième marche du podium lors de l'épreuve de descente. Premières satisfactions pour le nouveau chef de l'équipe des filles, Jean-Jacques Lutenbacher.**

*VAL-D'ISÈRE*
*de notre envoyé spécial*

Depuis six mois, Jean-Jacques Lutenbacher, « Luten », comme l'appellent familièrement les coureurs, est à la tête de l'équipe de France féminine. Cet Alsacien de trente-neuf ans aurait pu occuper ce poste bien avant. *« Trois fois je me suis vu proposer cette fonction,* raconte-t-il. *En 1973, par Georges Joubert. Quatre ans plus tard, par Walter Trilling, et aussi en 1983, par Sylvain Dao-Lena. »* Il avait oublié toutes ces propositions lorsque au printemps dernier, Roland Francey, le patron du ski français, lui a téléphoné. Cette fois, satisfait de son travail accompli comme CTR, il a franchi le versant alsacien des Vosges qui lui est cher pour gagner les Alpes. *« Je suis passé des garçons aux filles »,* laisse-t-il aller simplement, comme si son poste n'était pas stratégique.

Un éternel sourire dissimule sa modestie. Lui, en équipe de France, il est surtout là pour *« faire la popote ».* A l'écouter, son travail consisterait à organiser les déplacements et à régler les factures d'hôtel. Il évoque l'encadrement de l'équipe, *« super sur le plan technique »*... et le matériel de haut niveau. Il faut vaincre ses réticences amicales, ses fuites accompagnées de grands éclats de rire, pour obliger le chef Lutenbacher à parler de son action.

*« Mon objectif est que les filles possèdent toutes les qualités physiques. Pour moi, c'est la Bible. »* Certes, il reconnaît que, pour une jeune fille d'une vingtaine d'années, il est *« dur »* de se lever de bonne heure, d'effectuer six ou sept heures d'entraînement, et – c'est l'Alsacien qui parle – de *« ne pas trop fréquenter les pâtisseries ».* Mais les victoires qu'il espère ne se conquièrent que par ces efforts.

Jean-Jacques Lutenbacher estime que ses filles ont déjà compris son message. Ancien gymnaste, champion du monde citadin de ski en 1975, sa conviction douce s'appuie sur de sérieuses références. *« Cet été, elles ont dit : on travaille trop,* explique-t-il. *Alors, j'ai essayé de les motiver un peu plus, de leur montrer que les Suissesses n'étaient pas invincibles. »*

La pédagogie de l'ex-CTR semble avoir réussi à Catherine Quittet, qui, au fil des compétitions disputées à Val-d'Isère, a amélioré sa glisse. *« Je leur répète de ne jamais regarder ce qu'il y a derrière. Car on peut trébucher »,* lance-t-il avec malice. Il considère que Hélène Barbier, Claudine Emonet, Christelle Guignart ou les sœurs Mogore n'ont rien à envier à leurs adversaires au plan technique. *« Elles doivent être conscientes qu'elles ont la capacité de gagner »,* estime-t-il.

Les premiers bons résultats de Catherine, sa fraîcheur, sa joie à l'arrivée, peuvent *« faire envie à ses camarades »,* estime le chef d'équipe. Il se fixe pour objectif lors de cette saison certes de bonnes places à Crans-Montana, mais aussi *« que nos skieuses se rapprochent des leaders de la Coupe du monde ».* Il refuse de parler de podium, et préfère se satisfaire d'une remontée dans le classement de la Fédération internationale de ski, pour la première année.

Convaincu mais pas entêté, Jean-Jacques Lutenbacher tente de *« faire avancer les choses »,* en soulignant qu'il ne cherchera pas à s'accrocher à sa fonction. L'homme enfile son anorak vert. Les filles l'attendent. Car après la course, après les traditionnelles photos, il y a l'entraînement.

SERGE BOLLOCH.

## VOILE : les demi-finales des éliminations de la Coupe America

## Marc Pajot, la méthode et l'instinct

**La Coupe de l'America ne retournera pas dans la vitrine du Yacht-Club de New-York, qui l'avait abritée pendant cent trente-deux ans, avant sa conquête par les Australiens, en 1983. Le richissime club de la côte est des Etats-Unis, qui avait établi sa base d'entraînement à Fremantle dès le 1er octobre 1984 et investi près de 15 millions de dollars, notamment avec l'aide de Cadillac et de *Newsweek,* pour construire trois bateaux confiés au jeune barreur texan John Kolius, a échoué dans sa reconquête du plus vieux trophée sportif du monde.**

**Battu successivement par *USA* et par *New-Zealand,* les 13 et 14 décembre, *America II* termine à la cinquième place du troisième et dernier Round Robin de la Coupe Louis-Vuitton. Malgré sa défaite contre *USA* dimanche, et *Italia* lundi, Marc Pajot s'est assuré une place en demi-finale à partir du 28 décembre, contre *New-Zealand* (Chris Dixon) les deux défis californiens, *Stars-and-Stripes* (Dennis Conner pour San-Diego) et *USA* (Tom Blackhaller pour San-Francisco) se trouvant opposés l'un à l'autre.**

*(Suite de la première page.)*

**– La qualification de *French-Kiss* n'est donc qu'une étape ?**

– C'est déjà un aboutissement. A Newport les Américains disaient : onze Français sur un 12 mètres JI, cela reste onze Français. Onze Américains, ça forme une équipe. Aujourd'hui, il existe en France des hommes et des structures – je pense par exemple à la nouvelle filière voile – pour relever le défi. Pour tous ceux-là, la qualification est déjà un aboutissement, mais ce n'est pas encore notre but. Aucune équipe ici ne se satisferait de cette qualification. Notre ambition est toujours de gagner la Coupe de l'America.

**– A Fremantle, vous êtes, avec l'Américain Dennis Conner et l'Australien Ian Murray, l'un des rares à cumuler les fonctions de manager, de skipper et de barreur. N'était-ce pas présomptueux pour une première expérience ?**

– Pour faire démarrer cette opération en France, il fallait un leader dans le domaine de la voile pour concevoir et faire connaître le projet. C'est vrai que, pendant deux ans, nous avons dû travailler beaucoup sur plusieurs fronts. Mais aujourd'hui chacun est à sa place dans une organisation plus horizontale que verticale, avec des cellules tactique, informatique, voile et finances. Depuis le début des régates, j'ai pu concentrer toute mon énergie sur le bateau, sur l'équipage. Là aussi, je ferai mon bilan en temps utile, mais je peux penser que mon organisation a été bonne.

**– Des hommes ou des principes vous ont-ils inspiré pour ce défi ? Il semble que, comme John Bertrand et les Australiens en 1983, vous soyez persuadé que la victoire passe désormais par la recherche de l'innovation ?**

– Je n'avais pas encore lu le livre de John Bertrand (1) avant de me lancer dans ce défi, mais, comme lui, j'étais persuadé qu'il ne fallait pas suivre, mais tenter d'innover. D'ailleurs le déplacement de la Coupe de l'America de Newport à Fremantle remettait en question tous les concepts techniques. Le risque était, bien sûr, de se tromper dans les nouveaux choix, comme les Américains d'*Eagle* qui se retrouvent en fin de classement malgré un barreur champion olympique (Rod Davis) et un bateau conçu par l'un des meilleurs architectes des 12 mètres JI (John Valentijn).

» On me dit méthodique, mais je fonctionne tout autant à l'instinct. Surtout dans le choix de mes partenaires. J'ai rencontré Philippe Briand et Philippe Ricquois, qui m'ont incité à démarrer. Le premier, architecte et excellent navigateur, était passionné par le concept d'un 12 mètres JI depuis qu'il avait collaboré très jeune au projet suédois. Il acceptait ce rôle en me laissant le management et la navigation. Nous étions parfaitement complémentaires avec Philippe Ricquois, dont le challenge consistait à réunir les 65 à 100 millions de francs. Et puis il a été important de trouver Serge Crasnianski, qui est aussi un homme de défi. Il fallait de l'audace et du flair pour nous faire confiance il y a deux ans, alors que la règle 26 n'avait pas encore évolué. Nous n'étions pas sûr que *French-Kiss* puisse conserver son nom de baptême.

**– Quel jugement portez-vous sur les autres demi-finalistes ?**

– *New-Zealand* possède incontestablement un petit avantage, surtout dans le près. Avec leur coque en matériaux composites, ils ont opté pour une solution que nous avions envisagée avec les chantiers Beneteau mais que nous n'avions pu concrétiser par manque de temps et peut-être aussi de moyens financiers. Ce n'était pas le cas des Néo-Zélandais, dont les sponsors annoncent un budget illimité, et qui en sont d'ailleurs à leur troisième bateau. Si on reste à notre niveau actuel, nous ne pouvons envisager les battre sur sept régates, mais, à l'heure où nous parlons, cinq ingénieurs travaillent à côté. Nous nous réunissons tous les matins pour envisager ce que nous pouvons encore faire après le troisième Round Robin.

**– Et les Américains, sont-ils aussi dangereux ?**

– Ce sont eux qui ont le plus gros potentiel de navigateurs pour ce type de course, avec notamment leurs quatre médaillés d'or sur les six séries olympiques de Los Angeles. Tant qu'un bateau américain sera en course, il sera redoutable. La grosse surprise de ces Round Robin vient de l'élimination d'America II, malgré l'expérience et l'énorme machine que constitue le Yacht-Club de New-York.

» Dennis Conner avait le bateau le plus performant dans la brise jusqu'au deuxième Round Robin, mais il l'a depuis fait progressé dans le petit temps et aux allures portantes. Il a une expérience dix fois supérieure à la nôtre, mais nous l'affronterons sans complexe.

**– La première quille à ailettes avait été mise en exergue lors du succès australien en 1983. La victoire en 1987 reviendra-t-elle au premier 12 mètres JI conçu en matériaux composites ?**

– C'est toujours plus facile de schématiser, voire de focaliser sur un aspect technique. Il est beaucoup plus complexe d'analyser les hommes et d'expliquer les problèmes relationnels ou les pressions psychologiques qu'entraîne une compétition comme la Coupe de l'America. Les Austaliens avaient un très bon skipper, un très bon équipage, une très bonne voile, une très bonne coque, et, sous cette coque, une remarquable quille à ailettes. C'est sans doute le cas des Néo-Zélandais et de quelques autres. La grande difficulté de la Coupe de l'America consiste à analyser et à faire progresser simultanément tous ces paramètres en prenant bien soin qu'il n'y en ait pas un seul à la traîne. »

Propos recueillis par
GÉRARD ALBOUY.

(1) *Et le kangourou terrassa l'aigle,* par John Bertrand. Traduction et adaptation par Mélanie et Bruno Troublé. Editions Gallimard, 296 p., 98 F.

## Les résultats

### Basket-ball

**CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1**
*(deuxième phase, cinquième tour aller)*

**Groupe A**

| | |
|---|---|
| *Limoges b. Mulhouse | 131- 91 |
| Monaco b. *Tours | 87- 80 |
| RCF Paris b. *Saint-Etienne | 125-113 |
| *Lorient et Vichy | 86- 86 |
| *Antibes b. Villeurbanne | 102- 72 |
| Orthez b. *Challans | 115- 98 |

Classement. – 1. Limoges, Monaco, Orthez et RCF Paris, 15.

### Football

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
**Première division**
*(vingt et unième journée)*

| | |
|---|---|
| *Toulouse et Marseille | 0-0 |
| Bordeaux b. *RC Paris | 2-1 |
| *Laval b. Monaco | 2-0 |
| *Nice et Nantes | 1-1 |
| *Auxerre b. Lens | 3-1 |
| *Brest b. Nancy | 2-0 |
| *Lille b. Sochaux | 6-0 |
| *Toulon b. Rennes | 2-0 |
| *Metz et Paris-SG | 0-0 |
| *Saint-Etienne et Le Havre | 1-1 |

Classement. – 1. Marseille et Bordeaux, 29 pts ; 3. Monaco, 26 ; 4. Toulouse, Auxerre et Nantes, 24.

### Jeu à XIII

**TOURNÉE AUSTRALIENNE**

*Après s'être inclinée 42-2 lors du premier test-match contre l'Australie, l'équipe de France, profondément renouvelée, a été balayée lors du second test 52-0. Au classement de la Coupe du monde, l'Australie est en tête avec huit points pour quatre victoires et un nul en cinq matches, et la France cinquième avec un point pour un match nul en trois matches.*

### Rugby

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**
**Première division**
*(onzième journée)*

**Poule 1**

| | |
|---|---|
| *Montferrand b. Graulhet | 43-10 |
| *Toulouse b. Nice | 38- 7 |
| *Brive b. Narbonne | 24-12 |
| *Béziers b. Romans | 47-3 |
| *Grenoble b. Aurillac | 18- 3 |

Classement. – 1. Toulouse, 28 pts ; 2. Brive et Montferrand, 27.

**Poule 2**

| | |
|---|---|
| *Perpignan b. Agen | 22-14 |
| *Valence b. Biarritz | 25-17 |
| *Toulon b. *Bayonne | 27- 7 |
| *Lourdes b. Nîmes | 38- 0 |
| *Pau b. Racing-CF | 16-15 |

Classement. – 1. Toulon, 29 pts ; 2. Agen, 25 ; 3. Racing-CF, 24.

### Ski alpin

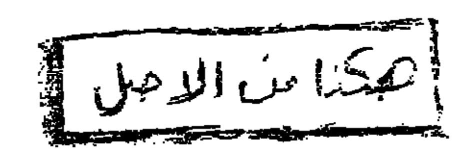
**COUPE DU MONDE**

*Le Canadien Rob Boyd a remporté, samedi 13 décembre, la descente de Val-Gardena (Italie). Dans le slalom géant, trois Italiens, Pramotton, Tomba et Toetsch, ont pris les trois premières places.*

### Voile

**COURSE AUTOUR DU MONDE**

*Le Français Titouan Lamazou a remporté, dimanche à Sydney, la deuxième étape de la Course autour du monde en solitaire. A la barre d'Ecureuil-d'Aquitaine, le navigateur béarnais a amélioré de six jours le précédent record de la traversée Le Cap – Sydney. Philippe Jeantot, arrivé deuxième, a pris la tête du classement général provisoire.*






Le Monde

ECONOMIE

# Renouveau patronal en Europe

*Les patronats européens bougent. En Grande-Bretagne, un nouveau directeur général va entrer en fonctions, le 1er janvier, à la tête de la puissante Confédération de l'industrie.*
*Outre-Rhin, où se trouvent, dit-on, les champions industriels et les maîtres « ès compétitivités », les chefs d'entreprise ont élu à leur présidence deux nouveaux responsables.*
*En Italie, les entrepreneurs aguerris, dynamiques et sûrs d'eux, ont déjà à leur tête un « patron de choc ».*
*En France, les unions patronales et les fédérations professionnelles attendent la réunion des cinq cent trente-cinq membres de l'assemblée générale du CNPF qui, le 16 décembre, éliront pour cinq ans un successeur à M. Yvon Gattaz.*

## Allemagne fédérale : le centre de la puissance

*Les industriels sont les conseillers du prince et les garants de l'ordre social*

L'OPINION est fréquemment répandue en Allemagne fédérale que le vrai centre de la puissance ne se trouve pas au sein de l'Etat, mais dans l'industrie et les milieux d'affaires. L'origine de cette idée provient en grande partie du rôle énorme joué après la guerre par le *« miracle »* économique.

Longtemps considéré comme un géant économique et un nain politique, la RFA offrait plus de chance d'épanouissement à ses élites dans l'industrie et les banques qu'au service du public. L'un des plus beaux compliments qu'on ait pu faire à l'ex-chancelier social-démocrate Helmut Schmidt n'était-il pas justement de dire qu'il aurait fait un excellent *manager* d'industrie !

Bien davantage qu'en France, où le système de formation des élites et l'importance des grands groupes nationalisés créent des points de contact obligés, l'industrie et le service public sont toujours restés deux mondes largement séparés. Les exemples de responsables industriels ayant occupé à un moment de leur carrière des fonctions gouvernementales sont assez rares.

Le lien entre le monde des affaires et celui de l'administration est officiellement assuré par les organisations professionnelles patronales. Au même titre que l'unique confédération syndicale, la DGB, celles-ci jouent un rôle quasi institutionnel, à la fois comme conseillères du prince sur le plan législatif et comme garantes de cet ordre social dont l'Allemagne était jusque récemment encore si fière et qui était basé sur la quasi-obligation des partenaires sociaux à empêcher les conflits.

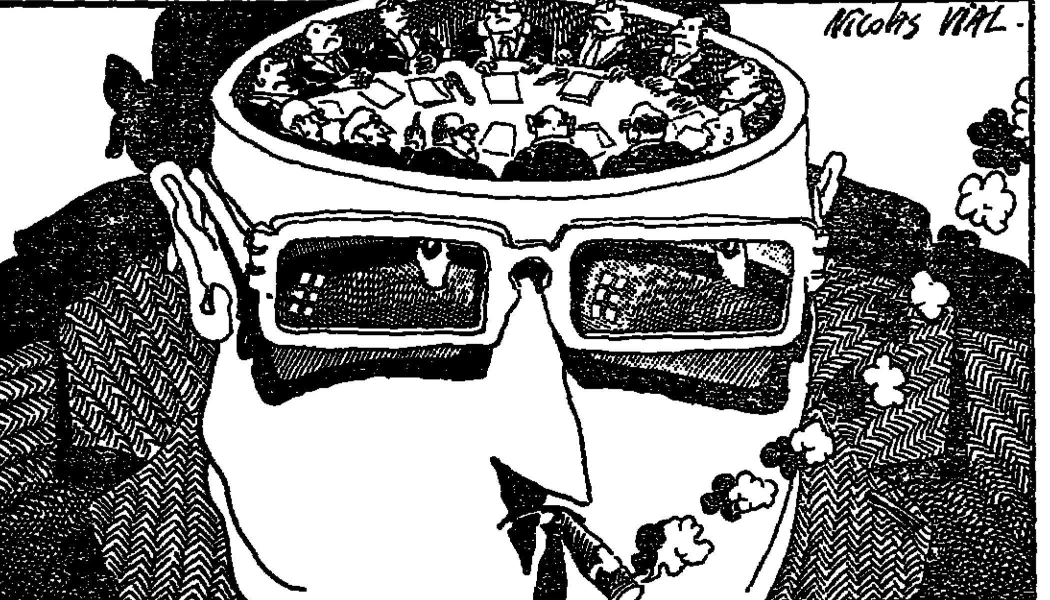
Trois grandes organisations patronales se partagent ce rôle. L'Union fédérale des associations patronales allemandes (Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände-BDA), organisée aussi bien sur le plan régional qu'au niveau des diverses branches de l'activité économique, coiffe les principales fédérations de l'industrie, de la banque et du commerce.

Son rôle est de représenter le point de vue du patronat en matière de politique sociale. Elle est l'interlocuteur officiel de la Confédération syndicale. Avec cette dernière et les représentants du gouvernement, elle gère également les caisses d'assurance-maladie, de retraite et l'Office fédéral du travail, c'est-à-dire les *caisses de chômage*.

### Une influence diffuse

L'Union fédérale de l'industrie allemande (Bundesverband der Deutschen Industrie-BDI), comme son nom l'indique, défend les *intérêts spécifiques* de l'industrie en matière de politique économique auprès du gouvernement et des partis politiques. Enfin, l'Association des chambres de commerce et d'industrie, (Deutsche Industrie und Handelstag-DIHT), joue un rôle de relais important pour les petites entreprises, notamment en matière commerciale.

L'influence de ces organisations reste assez diffuse. Elle s'exerce beaucoup, note un ancien ministre, au niveau intermédiaire, par les contacts qu'entretiennent leurs propres fonctionnaires avec ceux du gouvernement, ou dans les différentes commissions paritaires où elles sont appelées à donner leur avis. Chargés d'un rôle de coordination et de représentation vis-à-vis de l'extérieur, leurs dirigeants élus sont, trop souvent, prisonniers d'intérêts trop divers pour jouer un rôle personnel. Ils incarnent les grandes lignes d'une politique dont la mise en application dépend largement des fédérations qu'ils représentent.






La *personnalité* d'un Hanns-Martin Schleyer, qui a exceptionnellement cumulé pendant un an les fonctions de président de la BDA et de la BDI, avant d'être assassiné en 1977 par la Fraction armée rouge, et qui pouvait se targuer d'avoir à la fois l'oreille du chancelier Schmidt et celle du président de la DGB de l'époque, M. Vetter, reste un cas à part. Son successeur à la tête de la BDA, M. Esser, qui vient de céder la place après dix ans de bons et loyaux services, a eu un rôle beaucoup plus effacé.

Le vrai pouvoir repose entre les mains des grandes fédérations de branche, c'est-à-dire là où se préparent les négociations avec les différents syndicats sur les conventions collectives et les salaires. Le directoire de la DBA, où elles sont toutes représentées, est là pour harmoniser les grandes lignes de la stratégie à suivre.

### Le pouvoir de la métallurgie

A l'heure où reprennent les négociations sur le raccourcissement de *la durée de la semaine de* travail et la flexibilité, tous les regards se tournent ainsi vers la métallurgie, qui donnera une fois de plus *le ton de la nouvelle* rentrée sociale. L'association patronale Gesamtmetall, qui avait dû accepter, il y a deux ans, la *semaine de trente-huit* heures et demie en échange d'une introduction partielle de la flexibilité, symbolise un patronat de combat qui se sent d'autant plus le vent en poupe que la situation politique est à son avantage.

Depuis l'arrivée au pouvoir du chancelier Kohl, en 1982, patronat et gouvernement ont le plus souvent fait cause commune, donnant aux syndicats le sentiment d'être victimes d'une action concertée pour rogner leur pouvoir. Le chancelier avait personnellement appuyé, en 1984, lors de la grande grève déclenchée dans la métallurgie par le syndicat IG Metall, le refus initial du patronat de toucher à la semaine de quarante heures.

Depuis lors, le gouvernement a fait passer plusieurs lois violemment combattues par les syndicats, notamment sur l'assouplissement des règles en matière de travail temporaire et, surtout, sur la neutralité de l'Office du travail *en cas de grève*. Celui-ci ne devra plus, désormais, verser d'indemnités de chômage aux salariés dont l'entreprise serait obligée de fermer ses portes à la suite d'un mouvement de grève dans son secteur d'activité.

La complicité du gouvernement et du patronat a cependant ses limites, le domaine le plus flagrant étant celui de l'écologie. Sous la pression de l'opinion publique, la majorité s'est vue obligée d'imposer à l'industrie un *resserrement des normes antipollution*, qui sont loin d'avoir été populaires chez les intéressés et qui se chiffrent par des centaines *de millions de deutschemarks* d.investissements. Si le gouvernement a jusqu'à présent tenu bon sur l'énergie nucléaire, les récents *accidents en chaîne intervenus* dans l'industrie chimique l'ont ainsi contraint à envisager de nouvelles mesures draconiennes pour *renforcer la sécurité des usines* et mieux contrôler leur production.

### Des caisses noires

L'influence politique du patronat a été, ces dernières années, un sujet de débat constant. A l'approche des élections législatives, il a été relancé par la campagne de soutien massive lancée en faveur du gouvernement par certaines fédérations industrielles, notamment Gesamtmetall et les grandes compagnies d'électricité.

Ce débat avait été largement déclenché au début des années 80 par le scandale sur le financement des partis politiques et l'affaire Flick. La découverte par les agents du fisc des caisses noires du holding financier de la famille Flick, alors dirigé par un des hommes les plus en vue du patronat ouest-allemand, M. Eberhard von Brauchitsch, a brusquement mis sous les yeux d'un public ébahi tout un réseau de *connections occultes* servant aux entreprises à distribuer leur manne, soit pour épauler les partis de leur choix lors des campagnes électorales, soit pour s'en attirer les bonnes grâces s'ils étaient au gouvernement.

Outre le fait que ces sociétés *s'arrangeaient généralement* pour déduire ces sommes de leurs déclarations d'impôts, la frontière entre générosité et corruption n'a pas toujours été totalement évidente. M. von Brauchitsch, ainsi que les deux anciens ministres de l'économie, M. Hans Friderichs et M. Otto Graf Lamsdorff, qui avait dû démissionner en 1984 du gouvernement, ont eu toutes les peines du monde à faire valoir *leur bonne foi à propos* d'un dégrèvement fiscal accordé au groupe Flick.

HENRI DE BRESSON.

## La relève

LE patronat ouest-allemand fait peau neuve. Deux nouveaux présidents vont désormais *conduire* la destinée de ses principales fédérations, la Bundesvereinigung der deutschen Arbeitgeberverbände (BDA) et la Bundesverband der deutschen Industrie (BDI). Tous deux viennent du Schleswig-Holstein, *région défavorisée sur* le plan industriel. Tous deux sont des patrons d'entreprises moyennes.

*Intronisé*, le 11 décembre, à Bonn, au cours de l'assemblée annuelle de la BDA, en présence du chancelier Helmut Kohl, M. Klaus Murmann, cinquante-quatre ans, a fondé en 1969, à Neumünster, *sa propre entreprise*, la Sauer Getriebe AG, après avoir acheté un brevet américain de transmissions *hydrostatiques*. En quelques années, la société est devenue le numéro un de sa spécialité en Europe et l'*une des sept* premières mondiales, passant de cinq cents salariés en 1972 à mille deux cents *aujourd'hui*, avec un chiffre d'affaires de 200 millions de deutschemarks.

Son futur partenaire de la BDI, Tyll Necker, *cinquante-six ans, doit prendre* officiellement ses fonctions en janvier prochain. Son entreprise, la Hako-Werke GmbH and Co., produit des machines de jardinage et d'entretien à Bad-Oldesloe.

Dans un univers souvent dominé par la grande *industrie*, l'*arrivée de ces patrons de choc* pourrait amener un sang nouveau. Tous deux ont une réputation de lutteur, et de ne pas avoir peur de dire ce *qu'ils pensent*. C'est déjà une différence sensible avec leurs prédécesseurs, MM. Esser (BDA) et Langmann (BDI), *qui passaient* plutôt pour avoir un profil bas.

Bien que l'un et l'autre souhaitent une étroite coopération entre *leurs organisations*, ils n'en représentent pas moins, si l'on en croit leurs récentes déclarations, des *tendances* sensiblement différentes. Fervent partisan d'une diminution des impôts sur les sociétés et *d'une réduction des subventions* à l'industrie, qui profitent davantage aux grands secteurs industriels, M. Necker incarne une vision libérale classique. Il a pris fermement position contre la réduction du temps de travail, *estimant que seule la croissance* résoudrait le problème du chômage.

M. Murmann, qui s'est *prononcé* dès son discours d'intronisation pour un dialogue ouvert avec les syndicats, représente à cet égard une *figure moins* conventionnelle. Il avait fait scandale au sein de la BDA, en juin 1985, en participant, avec *les représentants des syndicats*, de l'Eglise protestante et des partis politiques du Schleswig-Holstein, *à la rédaction d'un document* sur le chômage évoquant la possibilité de nouvelles réductions de la durée du temps de travail.

H. de B.

## Grande-Bretagne : une volonté d'ouverture

*Le patronat s'intéresse aux services, en pointe et privilégiés par Mme Thatcher*

A la veille de son congrès annuel, en novembre, la Confédération de l'industrie britannique (Confederation of British Industry-CBI) avait publié un manifeste qui ressemblait fort à un *panégyrique* de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social. Ce document passait sous silence la plupart des griefs exprimés auparavant par la CBI à l'égard de la politique de Mme Thatcher et dénonçait avec virulence le programme du parti travailliste.

Malgré son « apolitisme » déclaré, l'organisation patronale n'a rien fait pour démentir la conclusion qu'en ont tirée tous les observateurs : la CBI serre les rangs derrière le gouvernement conservateur à l'approche des nouvelles élections générales.

De la part d'un mouvement, dont les membres sont en très grande majorité conservateurs, cette attitude n'a rien de surprenant, d'autant que la CBI vient de trouver une raison particulière pour se montrer indulgente.

Quelques jours avant le congrès, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, avait *soudain annoncé* que le gouvernement, faisant une notable exception à sa politique de rigueur, allait en deux ans augmenter de 10 *milliards* de livres les dépenses de l'éducation, de la santé, du logement et de l'équipement.

Cette initiative a répondu largement au souhait de la CBI, qui, jusqu'alors, réclamait en vain un tel effort. Pour que l'on se décide enfin à *« rénover les infrastructures indispensables au développement de l'économie et de l'industrie du pays »*, les représentants du patronat avaient, au cours des deux années précédentes, mené activement campagne, au point de joindre souvent leur voix à celle des dirigeants de l'opposition, parfois sur un ton que ceux-ci ne pouvaient renier et qui avait profondément irrité Mme Thatcher. Ce concert de critiques avait contribué au recul du parti conservateur dans les sondages d'opinion.

Les relations entre la CBI et le cabinet de Mme Thatcher ont toujours été malaisées. Un an après l'arrivée au pouvoir de la « dame de fer », Sir Terence Beckett, inaugurant en 1980 ses fonctions de directeur général de la CBI, avait surpris tout le monde en prononçant *un discours assez agressif* qui paraissait désavouer les principaux objectifs du nouveau gouvernement, alors qu'il y avait tout lieu de croire que le thatchérisme répondait aux vœux les plus chers du patronat – surtout après cinq ans de gestion travailliste.

Le directeur général a toujours dit que l'on s'était mépris sur ses intentions et que l'on avait mal interprété ses propos.

FRANCIS CORNU.

*(Lire la suite page 32.)*

هكذا من الأصل









*RENOUVEAU*

# Grande-Bretagne : une volonté d'ouverture

*(Suite de la page 31.)*

Au moment de prendre sa retraite – à la fin de ce mois, – Sir Terence Beckett souligne que son seul souci était d'essayer de *« mobiliser »* les chefs d'entreprise britanniques pour que la CBI *« s'affirme »* et retrouve une *« réelle existence »*. Quoi qu'il en soit, cet épisode n'a fait que renforcer la méfiance de Mme Thatcher envers l'institution patronale.

Dès le lendemain du fameux discours, l'orateur et les autres dirigeants de la CBI avaient été convoqués au 10 Downing Street. Les délégués de l'organisation, qui avaient fortement applaudi Sir Terence Beckett pour sa manifestation d'indépendance, ont vite considéré que leur directeur général venait de se *« rendre à Canossa »*. Depuis lors, les reproches publics de la CBI à l'encontre du gouvernement ont été, tout compte fait, des plus rares.

## Le déclin industriel

Aux yeux de Mme Thatcher, la CBI fait preuve d'un corporatisme étroit et manque de ce *« dynamisme »* qu'elle apprécie chez les membres de l'Institute of directors, association de capitaines d'industrie ou de cadres supérieurs, et non de patrons. Cet institut, au rôle beaucoup plus restreint que celui de la CBI, s'apparente davantage à un club dont les adhérents sont cooptés à titre personnel.

De toute façon, Mme Thatcher préfère, quand elle consulte, s'adresser à des individus plutôt qu'à des organisations. Par ailleurs, le premier ministre ne pardonne pas à la CBI d'avoir échoué dans la mission qu'elle s'était donnée : aider le gouvernement à convaincre les patrons britanniques de limiter les augmentations de salaires.

La perte d'influence de la CBI est également due au déclin général et rapide de l'industrie manufacturière britannique, alors que celle-ci fournissait traditionnellement, dans une très grande proportion, l'essentiel des effectifs de l'organisation. Il y a cinq ans, les membres de la CBI représentaient vingt millions d'emplois. Depuis, ce nombre a diminué de 20 %. Les syndicats ouvriers connaissent le même problème.

Pour lui redonner de l'importance, Sir Terence Beckett a, ces dernières années, élargi la base du CBI avec l'apport de délégations d'industries de pointe, de banques, de compagnies d'assurance. La confédération s'est ouverte au secteur des services qui jouent désormais un rôle prépondérant dans l'économie britannique et qui sont nettement privilégiés par Mme Thatcher.

Toutefois cette ouverture a accentué le manque d'homogénéité que déplore le directeur général. Dans un pays de plus en plus *« coupé en deux »*, le Nord étant maintenant en voie de sous-développement, les questions régionales sont l'occasion de fréquentes dissensions et de paralysie pour la confédération.

La CBI est, en fait, condamnée à la discrétion. En privé, certains dirigeants admettent que leur institution aurait beaucoup plus de poids face à un gouvernement travailliste, comme l'expérience l'a prouvé dans le passé. Mais quelques-uns redoutent aussi qu'en cas de retour au pouvoir du Labour leur autorité, presque automatiquement retrouvée, ne soit entamée par l'hostilité que risque d'avoir causée leur alignement sur les positions de Mme Thatcher.

## Divergences, mais...

Dans sa recherche de *« crédibilité »*, la CBI a par exemple essayé récemment d'amener le gouvernement à accepter que le Royaume-Uni rejoigne le système monétaire européen et à lutter davantage contre la hausse des taux d'intérêt. Sans résultat pour l'instant.

A l'heure du bilan, Sir Terence Beckett justifie son soutien à l'administration Thatcher : *« Nous avons des divergences avec le gouvernement,* confiait-il le mois dernier au *Financial Times; mais je pense que l'on doit lui faire crédit d'avoir apporté d'immenses changements pour les affaires. Nous croyons en sa stratégie, pas toujours dans sa tactique. »*

Ne peut-on, comme le font de nombreux membres de la CBI directement concernés, accuser le premier ministre d'avoir accéléré le déclin de l'industrie manufacturière ? *« Ce n'est pas la faute de ce gouvernement,* répond-il. *Nous avons dans ce pays une tradition d'inertie qui a été masquée par la révolution industrielle, l'Empire, et, dernièrement, le pétrole de la mer du Nord. Pendant quarante ans, nous avons eu pour politique de refuser le changement. »*

FRANCIS CORNU.

## Un jeune directeur

CRÉÉE en 1965 pour regrouper quatre organisations patronales jusqu'alors indépendantes, la CBI réunit à présent plus de cent cinquante associations constituées par industrie ou par secteur commercial, au niveau régional ou national. La confédération ne représente pas seulement les entreprises privées, les directeurs des grandes entreprises nationalisées y adhérant.

Les différentes associations conservent une grande autonomie, comme c'est le cas des syndicats ouvriers vis-à-vis de leur centrale, le TUC. Ces structures traduisent une décentralisation typiquement britannique.

Le conseil central est composé de quatre cents personnes élues à l'échelon de chaque région et de chaque association. Le président est élu seulement pour deux ans. Il s'agit actuellement de M. David Nickson, entré en fonctions en novembre, au moment du congrès annuel, auquel participaient mille délégués. Mais le véritable rôle d'animateur revient au directeur général, désigné par le président.

Sir Terence Beckett occupe ce poste jusqu'au 31 décembre, M. John Banham lui succédera. Il dirigeait depuis trois ans la commission gouvernementale d'audit qui est chargée de contrôler les dépenses des collectivités locales, mission particulièrement importante sous l'administration Thatcher. A quarante-six ans, M. Banham sera le plus jeune directeur de la CBI.

Sa position de « premier ministre » le conduira à gouverner la centrale patronale avec le comité du président, plus connu sous l'appellation de « cabinet ». Se retrouvent ainsi très régulièrement vingt-six personnalités qui sont à la tête des principales entreprises britanniques, notamment les présidents de Jaguar, d'ICI, de BP et de la banque Lloyds.

La CBI négocie avec les syndicats les conventions collectives et participe au Conseil national d'expansion économique (NEDC), organisme tripartite de concertation. La confédération fait également partie du Service consultatif de conciliation et d'arbitrage (ACAS), institution indépendante qui reçoit et examine les recours dans les conflits du travail. Une sorte de comité des sages.

La CBI publie tous les mois et tous les trimestres des études et des sondages sur l'évolution de la situation économique. Un travail d'information réputé qui fait office de « baromètre ».

F. C.

PATRONAL EN EUROPE

# Italie : des entrepreneurs aguerris

*Après une décennie noire, le patronat est rentré en force sur la scène publique.*

« *AUJOURD'HUI, nous sommes bien convaincus d'avoir un rôle central.* » C'est M. Giani Agnelli, président de la Fiat, premier groupe privé italien, qui a formulé cette proposition, dépourvue de modestie, lors d'un spectaculaire colloque réuni, il y a juste un an à Turin, par le patronat de la péninsule.

L'événement avait marqué la véritable rentrée en force de l'entreprise sur la scène publique, après la « *décennie noire* » 1969-1980. Les hommes politiques invités – du secrétaire de la démocratie chrétienne à celui du Parti communiste, en passant par le président du conseil, le socialiste, Bettino Craxi – avaient, ce jour-là, donné l'impression d'être des élèves baissant la tête à l'audition d'une rude leçon.

## La médication mussolinienne

Les entrepreneurs de ce pays avaient plutôt appris de l'histoire à se comporter sans excessive arrogance. Les firmes capitalistes, qui avaient émergé dans la péninsule à peine unifiée de la fin du dix-neuvième siècle (Fiat, par exemple, en 1899), n'avaient évidemment pas la force qu'elles pouvaient manifester alors en France, en Allemagne ou surtout en Grande-Bretagne.

Aussi, confrontées à un prolétariat très combatif, s'étaient-elles confiées, sans excessifs états d'âme, après la première guerre mondiale, à la médication mussolinienne. N'allaient-elles pas, dès lors, être emportées dans une tourmente « *à la façon grecque* », une fois le fascisme renversé ? Les États-Unis et le Vatican aidant, la démocratie chrétienne italienne s'imposa au contraire comme le rempart de la civilisation occidentale et de l'économie de marché réunies.

La symbiose des industriels avec la DC était alors la chose la plus naturelle, au point que le seul véritable problème était de répartir les financements « occultes » entre les différents courants de cette formation ! Lorsqu'il devint évident pourtant, au tournant des années 50 et 60, que l'Italie ne pourrait pas éternellement tenir à l'écart cette majorité croissante de citoyens qui, fût-ce avec des options diverses, ne se reconnaissaient pas dans la DC et que se profila la période dite « de centre gauche » (c'est-à-dire la participation des socialistes au gouvernement), le patronat se coupa littéralement en deux.

Sa fraction la plus éclairée, d'ancienne inspiration « *laïque* » et représentant souvent les plus grosses entreprises, conclut à la nécessité d'une telle évolution. Les autres, des PME le plus souvent – dirigées par des self-made men et plus intrinsèquement liées pour la solution de leurs problèmes quotidiens aux caciques DC locaux, – s'opposèrent violemment au gouvernement de centre-gauche, durant tout le début des années 60.

Deux événements marquèrent en 1966 l'amorce d'une adaptation du patronat au nouveau cours des choses : l'avènement de M. Gianni Agnelli, homme d'inspiration libérale, à la présidence de la Fiat, en remplacement du « *professeur* » Valletta, grand *manager*, mais d'esprit nettement réactionnaire ; et la réélection à la tête de la Confindustria (dont il fut président de 1945 à 1955), avec cette fois un programme d'ouverture, de l'armateur gênois Angelo Costa, figure très respectée de ces pairs. Cet aggiornamento, pourtant, arrivait trop tard.

Dans la foulée du mai français, l'automne 1969 allait se révéler très chaud en Italie : l'agitation syndicale allait durablement relayer la contestation universitaire. Des chefs d'entreprise, jeunes pour la plupart, sentirent, eux aussi, le besoin d'un changement. Le mot d'ordre était d'aller « *voir au-delà du portail de l'usine* ». Non, certes, qu'une passion soudaine pour la sociologie ait saisi les patrons ; mais, lisait-on dans le rapport d'une commission présidée en 1969 par l'industriel Leopoldo Pirelli et aujourd'hui encore cité comme la loi et les prophètes : « *Les devoirs qu'assument les entrepreneurs sont le fondement des droits que la société leur reconnaît à titre individuel et comme groupe organisé.* »

Les patrons italiens, les plus individualistes eux-mêmes, comprirent la nécessité d'une forme d'action collective et les inscriptions furent massives, tant auprès des associations territoriales que de celles de branches. Afin de préserver leur autonomie de décision, la Confindustria adopta un statut nettement plus démocratique que par le passé : ainsi chacun aurait-il son mot à dire dans l'élaboration des décisions.

La physionomie actuelle de la Confédération générale de l'industrie italienne est le produit de cette réforme de 1970. Le poids des « grosses boîtes » a été quelque peu limité par un système de pondération des votes. Et l'importance des associations provinciales et régionales a été confirmée – en accord au demeurant avec le génie profond d'un pays historiquement assez décentralisé.

La Confindustria regroupe aujourd'hui 97 associations de branches et 106 associations provinciales, représentant elles-mêmes près de 100 000 entreprises du secteur secondaire et de plus en plus du « tertiaire industriel » (comme l'informatique).

Un nombre non négligeable de PME cependant se sont regroupées dans une Association des petites entreprises (API) : à leurs yeux, en effet, la Confédération continue de penser que certains sont tout de même plus égaux que d'autres, à commencer par le secteur « des métaux et de la mécanique », dans lequel Fiat a évidemment un poids considérable.

## Avec autorité

La Confindustria a, classiquement, la charge de négocier avec le gouvernement et (ou) les syndicats les problèmes d'intérêt général (cadre des conventions collectives, questions fiscales, etc.) ; de mettre à la disposition de ses membres les travaux, de fait très approfondis, de son Centre d'études économiques ; et, enfin, de « pousser » dans l'opinion sa vision d'une « *civilisation occidentale fondée sur la libre entreprise* », selon le mot de M. Vincenzo Giustino, son vice-président.

Lorsqu'au milieu des années 70, « *nul n'aurait plus parié une lire sur l'Italie* », les patrons de la péninsule appelèrent à leur tête le plus prestigieux d'entre eux, le seul qui pouvait encore parler avec autorité devant quiconque, M. Agnelli. Puis, durant l'époque du « compromis historique » entre la DC et le PC, les industriels portèrent à leur présidence un ancien grand commis de l'Etat, ex-gouverneur de la Banque d'Italie, M. Guido Carli. Celui-ci négocia souplement – trop souplement, lui reproche aujourd'hui encore M. Enrico Salza, président de la Chambre d'industrie de Turin – ce passage délicat.

Depuis 1980, ce sont des moyens entrepreneurs « à succès » qui ont dirigé la Confindustria : successivement, M. Vittorio Merloni, un jeune patron qui avait réussi dans un secteur alors très en pointe, l'appareillage électroménager, puis, depuis 1984, M. Luigi Lucchini, un sidérurgiste de Brescia, qui s'était fait connaître, à la fin des années 70, comme un « patron de choc ».

Le patronat italien, aujourd'hui peut-être le plus dynamique du monde, ressent moins que jamais le besoin qu'on le prenne par la main. « *Des hommes qui ont connu les Brigades rouges, les syndicats déchaînés, la hantise d'un basculement communiste, l'inflation à 20 %, la menace de séquestre et des coups de pistolet dans les jambes, le racket de la Mafia et qui s'en sont sortis sont nécessairement des entrepreneurs aguerris* », explique M. Marco Borsa, directeur du nouveau quotidien économique *Italiaoggi*. (1)

Par ailleurs, l'opinion a reconnu instinctivement, face à la faillite généralisée de l'Etat, que « *le privé est sa planche de salut* », selon le mot du représentant de l'Association lombarde du patronat, à Milan. S'étonnera-t-on, dès lors, que la Confindustria donne désormais l'impression de jouer sereinement « *sur du velours* » ?

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Concurrent du *Sole 24 Ore*, propriété... de la *Confindustria* (plus de 200 000 exemplaires chaque jour).

## Réinvestir

M. ANTONIO D'AMATO, qui dirige une usine dans la banlieue de Naples, vient d'être élu président du Mouvement italien des jeunes entrepreneurs. A ce titre, il devient l'un des vice-présidents de la Confindustria, le CNPF de la péninsule.

Les D'Amato sont les rois de l'emballage pour « fast-food », en Italie, mais aussi dans la plupart des pays d'Europe. Les verres en carton dans lesquels on sert le Coca-Cola dans les Wimpy et autre Free Time : c'est eux ! Et aussi les petits pots pour les yaourts ou les crèmes glacées.

Eux ? M. Salvatore D'Amato, le père fondateur de la dynastie – toujours en activité, – Antonio, vingt-neuf ans, vice-président du holding SINSEDA, et Gianfranco, le jeune frère, directeur de deux des usines du groupe, responsable de tous les « approvisionnements stratégiques », c'est-à-dire les achats de papier et carton.

Antonio D'Amato est, comme l'on dit, né coiffé. Il ne saurait dès lors figurer, fût-ce modestement, dans la galerie des self-made men italiens, dont les représentants les plus illustres sont aujourd'hui MM. Carlo De Benedetti, Silvio Berlusconi et Luciano Benetton.

*« De fait, c'est mon père qui a tout démarré lorsqu'il a, en 1964, racheté pour un prix symbolique une petite entreprise dont il était le directeur commercial et que ses patrons entendaient fermer. Aujourd'hui, nous employons 900 personnes dans neuf usines installées dans quatre pays européens, et notre chiffre d'affaires équivaut à environ 700 millions de francs. »*

Le secret de cette réussite « typiquement italienne », c'est-à-dire fulgurante – en à peine plus de vingt ans, – impliquant une famille plutôt qu'un individu isolé ? *« Nous avons toujours réinvesti tous nos bénéfices chez nous, et nos propres établissements sont en concurrence entre eux ! »* Et puis, il y a la volonté d'innovation technique en permanence.

Ce souci de mise à jour, de souplesse, explique que les entreprises de la SINDESA – numéro deux mondial derrière l'américain Sweetheart – aient traversé les difficiles années 70 sans trop de dégâts : *« Nous n'avons jamais eu d'ouvriers en surnombre, donc pas de licenciements à opérer. »*

J.-P. C.





## La chronique de Paul Fabra

# Les prétendues retombées du budget militaire

S'IL est un débat qui ne cesse de rebondir et de s'enrichir, auquel les Français ont tout intérêt à prêter attention, c'est celui sur les causes de la « désindustrialisation » des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et la perte de compétitivité de ces deux pays. Parmi les facteurs qui sont désormais mis en avant pour expliquer le recul incessant des productions américaines et britanniques sur les marchés internationaux et sur leurs propres marchés, il en est un que, par habitude d'esprit, il est encore fréquent, notamment en France, de considérer au contraire automatiquement comme un atout. Il s'agit des programmes d'équipement militaire, y compris et surtout les dépenses de recherche et de développement engagées sur une grande échelle dans ce domaine.

Ce n'est pas seulement de l'autre côté de la Manche et de l'autre côté de l'Atlantique que les réflexions ont évolué sur le sujet. Dans notre pays aussi, le consensus facile sur l'idée que le budget de la défense nourrit l'avance technologique est remise en question. *« Où sont les retombées ? J'ai beau chercher de tous côtés, je ne les vois pas »*, dit un ingénieur qui a longtemps travaillé pour une grande entreprise dont une part importante du chiffre d'affaires dépend des commandes de l'armée. *« Penser que l'industrie d'un pays qui produit les matériels de guerre les plus perfectionnés, utilisant les dernières découvertes de l'électronique, a plus de chance par là-même de distancer à la longue ses concurrents est un leurre »*, renchérit-il.

Pour être moins catégoriques — objectivité scientifique oblige, — les trois chercheurs de l'université du Sussex qui ont signé un article remarqué, récemment publié par la *Lloyds Bank Review* (1) sous le titre *Compétitivité industrielle et politique britannique de défense*, arrivent à la même conclusion. *« Parmi les nations occidentales industrialisées, existe une relation inverse frappante entre, d'une part, la part de leur PNB consacrée à la recherche et au développement de caractère militaire et, d'autre part, la compétitivité de leur industrie sur le marché international »*, écrivent-ils. En ce qui concerne la recherche et le développement militaire, la Grande-Bretagne vient en tête avec les Etats-Unis, suivie par la France, la Suède, la RFA et le Japon. L'ordre est opposé en ce qui concerne la compétitivité. *« Cartes,* ajoutent-ils à juste titre, *ce genre de relations statistiques doit toujours être examiné avec précaution... Cependant la thèse selon laquelle l'importance des ressources que la Grande-Bretagne affecte à l'étude, à la mise au point et à la fabrication des équipements militaires contribue au déclin relatif de son économie mérite sérieuse considération. »*

Les trois signataires comparent, pour l'exercice 1984-1985, le total des dépenses d'équipement destinées à la défense (depuis que les armes sont devenues tellement meurtrières, elles ne sont plus « de guerre » mais « de défense ») au total des investissements fixes de l'industrie (hors énergie). Le premier chiffre, égal à 7,8 milliards de livres (soit, au cours de change de l'époque, l'équivalent de 90 milliards de francs), dépassait le second qui était de l'ordre de 7,1 milliards de livres (81 milliards de francs). Sur la base des statistiques disponibles, la France n'aurait encore parcouru qu'une partie du chemin vers la constitution d'un puissant complexe militaro-industriel. En 1985, les dépenses d'équipements militaires (66 milliards de francs) avaient atteint la moitié environ de la « formation brute de capital fixe » (132 milliards) de l'industrie (énergie et agro-alimentaire exclues), une proportion que l'on peut malgré tout juger considérable.

En se fondant à la fois sur les résultats de l'étude précitée, sur l'expérience de mon interlocuteur français qui a, durant plusieurs années de sa vie professionnelles, négocié des contrats avec des firmes spécialisées américaines et sur une analyse du budget de la défense des Etats-Unis émanant de la Brookings Institution (2), on peut classer sous trois rubriques les arguments des sceptiques.

Le premier est qu'on se trouve en présence, pour employer une expression de notre temps, de deux *« cultures industrielles »* très différentes. Les méthodes ne sont pas transposables de l'une à l'autre. Par exemple, dans l'article publié par la Lloyds Bank, il est fait état de la diminution de la productivité due à la complexité croissante des armes fabriquées. Sans doute faudrait-il aller plus loin.

Quel rapport y a-t-il entre la production d'automobiles à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires/an et celle d'un sous-marin nucléaire bourré d'appareils électroniques ? Dans le second cas, il s'agit quasiment d'une fabrication à la main pour laquelle les principes (souvent inspirés des Japonais) d'organisation de la production — alimentation à flot continu des chaînes de production, méthodes dite du *« just in time »* réduisant au minimum les besoins de stockage — n'ont plus de sens.

DE même, les techniques mises en œuvre sont de plus en plus différentes. Pour les armées de terre et d'air ainsi que pour la marine, il s'agit de disposer de matériels capables de fonctionner dans des conditions anormales de températures, de vibrations, etc. Pour cet ensemble de raisons et d'autres, il apparaît de plus en plus difficile d'exceller dans les deux domaines à la fois. La société américaine RCA a été à l'origine de la télévision commerciale. Ses laboratoires inventèrent le tube cathodique. Ses brevets sont encore utilisés dans le monde entier. Cependant, cette société a dû se vendre à General Electric. Elle s'apprête maintenant à abandonner toutes ses fabrications de matériel « grand public » (elle se contentera de commercialiser des appareils *« made in Japan »*) pour se consacrer à la seule production d'équipements militaires, et notamment de radars. Il est troublant de constater qu'il n'existe plus aux Etats-Unis qu'un seul fabricant d'appareils de télévision, la société Zenith, et que cette dernière est la seule qui n'ait pas cherché à obtenir des commandes du Pentagone.

Autre cause du dépérissement relatif des activités civiles : le secteur industrialo-militaire, à partir d'un certain seuil d'importance, attire les meilleurs cerveaux. A en croire l'étude précitée, le seuil en question serait déjà dépassé en Grande-Bretagne. Mary Kaldor, Margaret Sharp et William Walker estiment que plus de 30 % des scientifiques et des ingénieurs les plus qualifiés du royaume travaillent désormais pour la défense nationale. Autant dire qu'ils sont perdus, ou peu s'en faut, pour l'économie civile sur laquelle repose en définitive la prospérité du pays et par conséquent aussi sa capacité globale de défense (la stagnation économique prive l'Etat des ressources nécessaires pour entretenir des forces armées). Où en est-on, de ce point de vue, en France ? La mise en route d'études, comme celle dont la Lloyds Bank a pris l'initiative, serait utile pour percer les secrets d'une défense nationale qui recouvrent de leur ombre des secteurs d'activités en voie d'accroissement régulier de notre propre économie (105 milliards de chiffre d'affaires, dont 50 % à l'exportation, 1 million de personnes dont 300 000 travaillant exclusivement pour des programmes militaires).

Si les fabricants d'armes sont ainsi en mesure de remobiliser les meilleurs tehniciens, c'est qu'ils disposent de puissants moyens financiers (troisième des arguments annoncés plus haut). Bien qu'il existe des appels d'offres et des procédures d'adjudication, on cesse ici d'être dans la sphère de l'économie de marché pour entrer dans celle du lobbying. L'étude de la Brookings fournit des indications nouvelles édifiantes. Depuis trois ans, les fabricants d'armes ont encaissé quelque 28 milliards de dollars de provisions d'inflation qui n'auraient pas dû jouer étant donné que les hausses de prix pour lesquelles elles avaient été prévues ne se sont pas matérialisées. Selon une enquête récente de la marine américaine portant sur les résultats de vingt-deux fournisseurs, les profits encaissés sur les contrats militaires sont en moyenne doubles de ceux que leur ont valu leurs opérations civiles. Malgré la hausse du yen, les voitures japonaises mènent la vie dure à General Motors. Mais la grande firme de Detroit gagne de l'argent en fabricant des chars de combat et des camions militaires. Elle s'est « diversifiée » en rachetant Hughes Aircraft, septième fournisseur du Pentagone. Cela compensera-t-il la débandade sur le marché automobile ?

JE hasarderai une hypothèse : si le secteur militaire est si développé en Union soviétique, c'est par incapacité pour une économie planifiée de travailler pour le consommateur. L'ironie de l'histoire veut que ce soient aujourd'hui les partisans les plus déterminés du capitalisme, Mme Thatcher et le président Reagan, qui *« soviétisent »* des pans entiers de l'économie de leurs pays respectifs. La leçon servira-t-elle aux conservateurs français (et à M. Mitterrand, prompt à soutenir les intérêts du lobby militaro-industriel et les ambitions d'André Giraud parce qu'elles coïncident avec les prérogatives de l'Elysée) ? La droite dénonce, non sans raison, par la bouche d'Alain Madelin, les mythes de la *« politique industrielle »*. Sous prétexte de sécurité militaire, elle risque de porter, comme elle la fait aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, des atteintes autrement plus graves au bon fonctionnement de l'économie de marché, partant à la prospérité et à la capacité de résistance des sociétés libres.

(1) « Industrial Competitiveness and Britain's defence », *Lloyds Bank Review*, 71 Lombard Street, Londres EC3P3BS, numéro d'octobre 1986.

(2) « The 1987 Defense Budget », by Joshua M. Epstein. The Brookings Institution, Washington, DC.

## A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

# Malaise chez les économistes

L'ÉCONOMÉTRIE a submergé les sciences économiques. Jusqu'à atteindre les frontières de l'abscons. La règle dans les *departments of economics* des universités anglo-saxonnes est de choisir un sujet excessivement pointu — et donc totalement ésotérique aux yeux de tout honnête homme ; de construire sur la base de quelques hypothèses un modèle économétrique aussi élaboré que possible — voire d'une extrême sophistication ; de faire tourner le modèle et de dégager quelques enseignements, le plus souvent très minces, et en tout cas strictement dépendants, et des hypothèses, et du modèle. C'est d'ailleurs en fonction de cette norme que sont construits la plupart des articles de nombreuses revues économiques américaines ou anglaises (1).

Que cette démarche ait une vertu formatrice est indéniable ; qu'elle permette, un peu comme dans certaines grandes écoles françaises, de sélectionner des individualités correspondant à un profil donné est certain. Mais on peut s'inquiéter de son emprise grandissante dès lors que l'on se préoccupe des grands problèmes contemporains, donc de l'analyse des réalités économiques dans la perspective d'établir un diagnostic et de formuler des propositions.

C'est ce que fait Kenneth E. Boulding, né en 1910 à Liverpool, installé depuis 1937 aux Etats-Unis, auteur d'une douzaine d'ouvrages et de plusieurs centaines d'articles, actuellement professeur à l'Institute of Behavioral Science (université du Colorado), qui s'interroge sur ce qui va de travers dans les sciences économiques (2). Certes, observe-t-il, une forte majorité des économistes — surtout parmi les moins de quarante ans — sont tout à fait satisfaits de l'état de cette discipline.

Et les autres sont loin d'être unis : il y a les radicaux, souvent néomarxistes, de l'URPE (Union for Radical Political Economy) ; il y a un petit groupe d'économistes humanistes, les post-keynésiens, les néo-institutionnalistes, les membres de la Society for Evolutionary Economics, plus quelques isolés, parmi lesquels il se situe ; et puis, il y a le petit groupe des tenants de l'économie de l'offre, de la droite reaganienne.

Pour sa part, K.E. Boulding ressent un profond malaise. Un malaise qui tient en partie à la situation présente de l'humanité : et en tout premier lieu à la probabilité d'une catastrophe nucléaire presque totale, probabilité positive du fait du conflit idéologique entre capitalisme et communisme. Les économistes ont-ils suffisamment éclairé ces questions ? Ont-ils fait tous les efforts possibles pour contribuer à leur solution ? Ont-ils par exemple poussé assez loin la réflexion sur les rôles respectifs de l'Etat et du marché ?

Mais le malaise tient aussi à des insuffisances, des inquiétudes dans le champ même de l'économie : échec des modèles économiques de développement, très largement dû au fait qu'ils n'avaient pas intégré les facteurs politiques et culturels ; évolution pathologique du système financier, avec la croissance non seulement de la dette mondiale, mais aussi des dettes nationales : aux Etats-Unis, la part de l'intérêt dans le revenu national est passée de 1 % en 1950 à 10 % aujourd'hui, ce qui contribue à la fois à réduire les profits et à augmenter le chômage ; et puis, finalement, le risque que se répète une crise comparable à celle des années 30.

Ces préoccupations conduisent K.E. Boulding à aborder le problème de la connaissance du monde réel. Celui-ci est diversifié, immense, hétérogène : l'image que nous en avons est embrouillée. Notre connaissance passe par une simplification de la réalité, par l'effort pour découvrir ce qui est significativement semblable et ce qui est significativement différent. Elle conduit à dégager des lois vérifiables en tous lieux et en tous temps, mais aussi des relations repérables seulement dans des conditions données ; et, en même temps, cette connaissance est elle-même un élément essentiel de ce système social dont nous voulons rendre compte.

### Un positivisme dépassé

Plus largement, peut-on réellement prétendre avoir une connaissance exacte d'un monde dominé par l'incertitude ? L'idée même d'une science, d'une connaissance scientifique permettant de produire une vérité sans faille n'est-elle pas le sous-produit absurde d'un positivisme aujourd'hui dépassé ? Et, dans ce cadre, l'usage presque toujours réducteur de la quantification et des mathématiques ne devrait-il pas, dans beaucoup de cas, céder la place à une approche topologique ?

La mystique de l'équilibre n'a-t-elle pas détourné de l'étude du monde réel ? Et, finalement, l'accent mis par l'économie contemporaine sur les question de marchés n'a-t-elle pas conduit à négliger le problème fondamental des ressources, qu'il convient aujourd'hui d'appréhender dans sa dimension écologique ?

En posant ces questions, K.E. Boulding exprime ses inquiétudes. Sur l'emploi des mathématiques, sa conclusion est sans équivoque : sans même parler de l'emploi qui en est fait d'une manière inadéquate ou superfétatoire, *« l'obsession des mathématiques algébriques non topologiques a poussé dans une impasse le principal courant de la science économique »*.

∴

C'est une réflexion très proche que nous propose Walt W. Rostow (3) : *« Nos étudiants gradués sont par leur formation largement conduits à accepter la prééminence de la technique et de la méthode. »* Plus largement, le principal courant de la science économique contemporaine est bien loin de prendre en charge une large série de problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés, tels que : comment éviter des oscillations en yoyo sur le marché mondial de l'énergie ? Comment mettre en œuvre des politiques agricoles convenables, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement ? Comment agir sur le plan international contre la dégradation de l'environnement — forêts, rivières, pluies acides ? Que préconiser pour les pays au sud du Sahara et pour les petites îles du Pacifique qui n'ont pas encore réussi leur décollage ?.

Né en 1916 à New-York, W. W. Rostow a enseigné à l'université Harvard à partir de 1941 ; auteur de plusieurs livres sur la croissance et l'histoire économiques, il a exercé des responsabilités dans l'administration américaine de 1961 à 1969. W. W. Rostow cite Malthus : *« La principale cause d'erreur chez les écrivains scientifiques qui traitent de l'économie politique me semble résider dans un essai hâtif de simplifier et de généraliser... En économie politique, le désir de simplifier a conduit à refuser de prendre en compte l'effet de plus d'une cause dans la production d'effets particuliers. »*

En « économiste-biologiste » qu'il affirme être — catégorie qu'il oppose aux « économistes néo-newtoniens », — W. W. Rostow affirme qu'il faut prendre en compte plusieurs phénomènes qui agissent et interagissent dans la période actuelle, comme dans le passé : la transition démographique ; le fait qu'au cours des deux derniers siècle, il y a eu quatre périodes d'innovations majeures ; la récurrence des cycles majeurs d'environ neuf ans ; l'existence depuis 1790 de quatre cycles et demi des prix des produits de base par rapport aux prix des produits manufacturés ; enfin, l'existence de périodes de discontinuité qui caractérisent, à ses yeux, le décollage économique.

### Des objectifs moraux

Tous ces phénomènes sont des aspects constitutifs du processus de croissance économique. Et trois d'entre eux au moins ne peuvent être compris si l'on ne prend en compte l'analyse des variables non économiques. C'est bien dire qu'on ne peut mener l'effort de compréhension de la réalité économique contemporaine sans intégrer des facteurs extérieurs à l'économie. C'est dans leur complexité qu'il faut saisir les problèmes, comme ont su le faire, depuis Hume et Adam Smith, J.S. Mill, Alfred Marshall, Knut Wicksell, puis Keynes et Myrdal.

Et, les économistes doivent le faire, non pas avec l'objectif d'élaborer des concepts pour eux-mêmes, mais avec des objectifs moraux, et notamment en ayant une claire conscience de la déchéance qu'entraînent l'extrême pauvreté et la misère. Ainsi, finalement, pour W. W. Rostow, *« notre génération s'est radicalement écartée de ce qu'il y avait de mieux dans la tradition de notre profession — et cela à un coût très élevé »*.

Certes, il ne s'agit pas d'opposer techniques et éthique. Il s'agit simplement de rappeler qu'il n'y a pas de science qui vaille sans conscience et qu'on ne peut enfermer la réflexion sur l'économie dans le seul cadre formel de l'élaboration de modèles économétriques. La pensée économique doit retrouver l'ouverture et la richesse de l'économie politique ; elle doit ainsi retrouver sa place parmi les sciences sociales, morales et politiques.

∴

En contrepoint, peut-être en écho, à ces deux appels de K.E. Boulding et de W.W. Rostow, les publications de ce mois rendent hommage à deux économistes récemment disparus : Piero Sraffa et Raul Prebisch.

Dernier des « grands » de l'école de Cambridge (Grande-Bretagne), Piero Sraffa n'est pas un auteur facile. Claude Berthomieu, dans l'introduction du numéro spécial que la revue *Economie appliquée* lui consacre (4), qualifie son ouvrage principal, *Production de marchandises par des marchandises*, d'elliptique, presque de sibyllin : *« Une construction analytique d'une sécheresse et d'une concision extrêmes, vite taxée de réductionnisme et de nouvel avatar de l'économisme. »* En outre, pour reprendre la formule d'O. Talamo, P. Sraffa n'a nulle part écrit *« ce qu'il ne semble pas vouloir dire, à savoir à quoi sert son livre »*.

En fait, quelle que soit sa difficulté, sa « densité », la réflexion de P. Sraffa se situe au cœur de la théorie économique. Pour C. Berthomieu, elle est importante à la fois comme *« point d'appui des lectures critiques qu'elle a permises de la théorie marshallienne des prix et de la théorie du capital et de la répartition »* et comme *« base d'une nouvelle vision analytique des rapports entre la théorie de la répartition »* : les lois économiques s'appliquant à la production et au système de prix relatifs, tandis que la répartition, qui dépend du rapport des forces sociales, agit comme variable indépendante, mais déterminante.

Raul Prebisch, lui, est un des grands économistes de ce que l'on peut appeler l'« école latino-américaine » (5). Son itinéraire contraste fortement avec la démarche de Sraffa. Pendant la grande crise des années 30, il participe à la création de la Banque centrale de la République Argentine dont il est, en 1935, le premier directeur ; et c'est à ce titre qu'il contribue alors à la recherche de solutions aux problèmes économiques auxquels son pays est confronté.

Puis R. Prebisch va contribuer à la création de la CEPAL, Commission économique pour l'Amérique latine, dont il est, à partir de 1948, le premier secrétaire général. Il prend conscience des limites d'une vision trop nationale de la réalité économique : il souligne la détérioration des termes de l'échange des pays producteurs de produits de base ; il dégage les notions de centre et de périphérie et participe à un renouvellement de la réflexion sur le sous-développement.

Sraffa, une réflexion obstinée au cœur de la théorie économique. Prebisch, une vie vouée à l'action et à la réflexion pour le développement économique. Deux auteurs dont le principal point commun est d'avoir appartenu à une génération d'économistes où furent nombreux ceux qui eurent le courage de voir large et de penser hors des normes et des modes.

(1) Parmis d'autres, *Economica, The Economic Journal, The Journal of Political Economy, The Review of Economics Studies, The Review of Economics and Statistics...*

(2) Kenneth E. Boulding, « What went wrong with economics », *The American Economist* (Journal of the International Honor Society in Economics), printemps 1986.

(3) Walt W. Rostow, « My life philosophy », *The American Economist*, automne 1986.

(4) *Economie appliquée*, 1986, n° 1, numéro spécial consacré à Piero Sraffa. Pour initiés seulement.

(5) Plusieurs revues latino-américaines rendent hommage à Raul Prebisch ; parmi elles, *El Trimestro economico* (Mexico), juillet-septembre 1986.

### Kaléidoscope

DANS le dernier numéro d'*Economies et sociétés* (Sciences de gestion, SG 8), daté de juin 1986, trois articles font le point sur : les théories de la formation des structures d'entreprise ; l'évaluation de la faisabilité de projets d'activités nouvelles ; les nouvelles voies de recherche en comptabilité managériale.

A noter aussi un article sur l'apport de l'analyse en termes de positionnement stratégique pour les PMI ; des propositions en faveur d'un système d'information comptable susceptible d'être accepté par l'ensemble des acteurs de la vie économique ; une étude historique des évolutions respectives des taux d'intérêt et du taux d'inflation en France.

*Sociologie du travail*, 1986,3, propose un « retour sur l'entreprise » : des éléments pour une théorie sociologique de l'entreprise ; d'autres qui aident à comprendre les difficultés du syndicalisme pris entre les lois Auroux, la politique industrielle et le management participatif ; le syndicalisme d'entreprise, culture ouvrière et culture d'entreprise, à l'heure des fermetures d'usines et du « réenchantement de l'entreprise »...

C'est à un « monde quasiment sans travail » qu'un article de *Futuribles* de novembre 1986 nous invite à nous préparer. A partir du cas de l'aéronautique et de l'Airbus-320, un autre article tend à montrer qu'il n'y a pas, pour l'emploi et le travail, de « fatalité technologique ».

Egalement dans *Futuribles*, un article sur la faiblesse des dépenses de recherche-développement dans le tiers-monde, tandis qu'une étude de *Projet*, novembre-décembre 1986, porte sur les enjeux économiques et militaires de la maîtrise des technologies.

Les *Annales* (économies, sociétés, civilisations) de juillet-août 1986 présentent un dossier sur les sociétés plurielles : l'immigration en France, les relations parents-enfants dans les familles d'immigrés algériens, les relations entre groupes ethniques...

Notons qu'aux Etats-Unis la *Review of Black Political Economy* privilégie l'étude des problèmes économiques et sociaux de la communauté noire.

### A nouveau les services

NOTRE précédente chronique s'achevait sur la perspective, avec la révolution de l'information, d'un dépassement de la vieille dichotomie « biens-services ». Bernard Cazes, du commissariat général du Plan, estime également que l'ancienne « polarité biens-services » ne va plus longtemps rester pertinente et que l'évolution en cours conduit à de nouveaux produits qui, comme l'homme lui-même, seront « simultanément biens et services ». Il exprime ce point de vue dans le numéro spécial annuel « Annuaire 1985-1986 » que la *Revue d'économie politique* présente sous le titre : « L'économie française et le développement des services ».

Les articles de François Renard et de Jean-Luc Menda, l'un et l'autre de la Banque de France, font ressortir les succès de l'économie française dans ce domaine : de quatrième exportateur de services en 1973, elle est devenue le deuxième. Les exportations de services représentent aujourd'hui plus de la moitié des exportations françaises de marchandises, et le solde des échanges extérieurs de services est positif.

Cependant, sauf pour le tourisme, la France est souvent déficitaire par rapport aux pays... les plus tertiarisés et excédentaire par rapport aux pays en voie... d'industrialisation, ce qui conduit Bernard Lassudrie-Duchêne, professeur à l'université Paris-I, à estimer que pour les services comme pour l'industrie, la France ne parvient qu'à *« gérer sa situation de pays intermédiaire »*.

# Economie

## ÉNERGIE

### Le redressement des cours du pétrole

## L'OPEP bute sur les modalités d'un plan d'action

*GENÈVE*
*de notre envoyée spéciale*

Trois pas en avant, un pas en arrière. L'OPEP, après avoir réussi à s'entendre en un temps record — deux jours — sur les grandes lignes d'un plan d'action destiné à redresser les prix du pétrole à 18 dollars, soit 20 % de plus qu'actuellement, a buté pendant le week-end sur les détails d'application pratique de ce plan.

« *On piétine*, a expliqué le ministre gabonais du pétrole. *Tout le monde est d'accord pour diminuer la production. Mais le problème, c'est la base. On baisse à partir de quel niveau ? de combien ? qui réduit ? C'est là où il y a discussion.* »

A l'issue d'une journée de négociations bilatérales dimanche, les treize ministres réunis à Genève depuis le jeudi 11 décembre semblaient toujours divisés sur l'ensemble de ces points, bien que plusieurs pistes de compromis se soient dessinées. Ainsi, l'Iran insistait pour que son ennemi irakien ne soit plus désormais dispensé de la discipline collective. Mais, dans une interview accordée au quotidien *Al Ittihad*, d'Abou Dhabi, le ministre irakien du pétrole a ouvert la porte à une solution, en assurant que Bagdad se réservait le droit de prendre une décision unilatérale sur sa production, si cela se révélait nécessaire.

De même, si l'ampleur des coupes à opérer posait toujours problème, deux solutions ayant été initialement proposées — 5 % et 10 %, — un moyen terme prévoyant une baisse de 6 % à 7 1/2 % semblait devoir recueillir la majorité des suffrages. Quant à la base retenue, deux possibilités restaient ouvertes : soit le plafond actuel de production (15 millions de barils par jour sans inclure l'Irak), soit les prévisions de demandes adressées à l'OPEP pour l'an prochain (15,8 millions à 17,1 millions de barils par jour au premier trimestre, selon l'importance du déstockage).

Enfin, les treize ministres paraissaient d'accord pour revenir aussitôt que possible au principe d'un système de prix fixes du pétrole, sans entrer dans les détails, trop complexes pour être précisés au cours de cette conférence : comment et dans quel délai sortir des contrats existants qui indexent le prix du brut sur les cours des produits ? Comment fixer de nouveaux « différentiels » tenant compte des différentes qualités de brut, etc ?

Dans l'ensemble, la plupart des délégations restaient toutefois optimistes, soulignant que ces obstacles sont relativement mineurs dès lors que la volonté politique d'arriver à un accord est claire et qu'ils devraient être surmontés en un ou deux jours supplémentaires de négociations. « *L'atmosphère est extrêmement positive* », assure un ministre. En tout état de cause, l'objectif de l'Organisation est désormais clair : réduire suffisamment son rythme d'extraction pour éponger les stocks et tendre le marché, de façon à pouvoir imposer à nouveau le prix qu'elle s'est fixé comme objectif. Bref, reprendre son rôle de cartel longtemps éclipsé faute de cohésion. « *Nos détracteurs ont trop souvent oublié que l'OPEP reste le seul groupe organisé de producteurs pétroliers dans le monde et que ses décisions ont forcément un effet majeur sur le marché, les prix et l'offre* » [de pétrole], rappelait à l'ouverture de cette conférence le ministre nigérian du pétrole, président en exercice de l'OPEP.

VÉRONIQUE MAURUS.



## AFFAIRES

### La présidence du CNPF

## 535 chefs d'entreprise élisent un successeur à M. Yvon Gattaz

Par une étrange coïncidence, au moment même où en Grande-Bretagne un nouveau directeur général va entrer en fonction à la puissante confédération britannique de l'industrie et où, en Allemagne, les chefs d'entreprise viennent d'élire un nouveau patron des patrons, les cinq cents trente-cinq membres de l'assemblée générale du CNPF réunis à l'hôtel Méridien le mardi 16 décembre désignent à bulletin secret un successeur pour cinq ans à M. Yvon Gattaz (1).

Pour la première fois dans l'histoire de la confédération patronale, qui fête son quarantième anniversaire, deux candidats briguent le poste de président du CNPF. M. François Ceyrac en 1976, M. Gattaz en 1981 s'étaient présentés seuls aux suffrages de leurs pairs, conscients que face aux syndicats et au pouvoir politique, l'unité patronale, au moins en apparence, constituait la priorité numéro un.

Aujourd'hui, il en va autrement. Non seulement deux hommes vont à la bataille, mais l'atmosphère qui depuis plus de six mois caractérise la campagne électorale dégage un goût de fiel et de revanche. Chacun des deux candidats, Yvon Chotard, soixante-cinq ans, ancien vice-président du CNPF, président des Editions France Empire, et François Périgot, soixante ans, président de l'Institut de l'entreprise et président d'Unilever France, ont au moins en commun une qualité et un défaut.

### Les mêmes enjeux

A l'actif du premier, il faut mettre une parfaite connaissance des arcanes du syndicalisme ouvrier et patronal, mais au passif, l'opprobre qu'il s'est attiré le 17 mars dernier en démissionnant avec fracas de la vice-présidence du CNPF, ce qui l'a fait cataloguer désormais comme diviseur. François Périgot a pour lui l'*a priori* de la nouveauté, de n'avoir jamais pris publiquement parti dans la querelle des deux Yvon, mais il personnifie, à tort ou à raison, le capitalisme multinational toujours suspect aux yeux de beaucoup de petits patrons de PME.

Rapports avec les pouvoirs politiques et l'opinion, interrogation sur la capacité des confédérations patronales à représenter dans leur diversité des secteurs économiques et des entreprises de toute taille, souci de sortir des revendications purement catégorielles, voire « grincheuses », pour défendre aussi des objectifs audacieux d'innovation sociale et de compétitivité internationale, regard neuf sur le monde du travail et le rôle des salariés : les chefs d'entreprise de tous les pays occidentaux s'interrogent sur ces mêmes enjeux.

Pour M. Périgot, la compétitivité des entreprises françaises sur la scène internationale est le maître mot. Il explique que les entreprises françaises seront balayées si d'ici à 1992 (date à laquelle la CEE deviendra un vaste marché intérieur sans entraves) elles n'améliorent pas sensiblement leurs performances.

M. Chotard adopte un langage à la fois plus classique et plus hexagonal : « *Nous devons réformer ensemble notre organisation patronale*, explique-t-il. *Au plan national, le rôle social du CNPF doit être de peser puissamment sur le pouvoir politique pour alléger les contraintes supportées par nos entreprises. Il faut faire reculer la bureaucratie patronale, alléger ses structures et son budget, favoriser la décentralisaton de la négociation.* »

« *Je pense, moi, que le CNPF doit le plus possible prendre du champ par rapport au pouvoir politique, ne pas se déterminer en fonction des orientations gouvernementales, dire ce qu'il pense sans aucune complaisance* », réplique M. Périgot.

En tout cas les deux hommes, ne manquent pas de mordant l'un pour l'autre, l'un contre l'autre. Yvon Chotard lance : « *On vous présente François Périgot comme un grand manager de multinationale et, par opposition, Yvon Chotard comme un aparatchick patronal ou, au mieux, comme un patron de PME. Président d'Unilever France, qui est la société de relations publiques du groupe hollandais, il n'a aucune action sur la marche des affaires. Cela n'est pas du tout déshonorant, mais la question qui est posée est : un cadre supérieur d'une entreprise multinationale peut-il représenter le patronat français mieux qu'un patron de PME ?* » La mise au point de François Périgot ne s'est pas fait attendre : « *Il n'y a jamais eu chez moi de conflit de loyauté entre l'attachement à mon pays et le service du groupe où je travaille depuis 1955. Autant je comprenais la résolution d'Yvon Chotard jusqu'à l'avis du conseil exécutif qui s'est prononcé le mois dernier largement en ma faveur, autant je ne m'explique pas son entêtement d'aujourd'hui.* »

Bref, un vrai combat de chefs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) L'assemblée générale se compose de 565 délégués, mais seulement 535 (les membres actifs) participent au vote.

*Lire dans* « le Monde de l'économie » *notre dossier sur le patronat en Grande-Bretagne, en Italie et en Suisse).*

### La privatisation de Saint-Gobain

## M. Balladur atteint ses objectifs

Première du genre, la privatisation de Saint-Gobain aura permis au gouvernement de voir ses objectifs d'actionnariat populaire et d'actionnariat salarié pleinement réalisés. Le groupe verrier comptera en effet 1 547 000 actionnaires particuliers et 60 000 salariés et anciens salariés de Saint-Gobain détiendront les 10 % du capital qui leur étaient réservés, selon les indications des services de M. Balladur. Plus de 275 millions de titres ont été demandés en France, soit 14 fois l'offre. Le ministre d'Etat a décidé de satisfaire les différentes demandes de la façon suivante :

— particuliers (ordres prioritaires catégorie A)
- 1 à 10 titres : demande servie à 100 %, soit 74,3 % des titres vendus en France ;
- 11 à 50 titres : demande servie à 10 %, soit 6,8 % ;
- au-delà de 50 titres : demandes servie à 2 %, soit 4,2 % ;

— institutionnels (et ordres non prioritaires catégories B et C) : demande servie à 1,5 %, soit 14,7 % des titres vendus en France.

La souscription des salariés et anciens salariés atteignait le 13 décembre au soir, 2,775 millions de titres sur les 2,8 millions réservés.

La souscription internationale a également connu un grand succès, puisqu'elle a été close en moins de quarante-huit heures, voire en moins de douze heures. Compte tenu de l'importance des demandes nationales, le ministre d'Etat a exercé son « droit de reprise » en ramenant la tranche internationale de 20 % à 18 % des titres offerts au profit des Français. Les 5,04 millions de titres proposés à l'étranger ont été placés par des « syndicats géographiques », avec 20 % pour la Suisse, 20 % pour l'Allemagne, 10 % pour l'Angleterre et 50 % pour le reste du monde.

Par ailleurs, à la suite de la dissolution de la Société française de participations industrielles (SFPI), holding détenu à 50-50 par l'Etat et les principaux établissements financiers français, ceux-ci se retrouvent actionnaires à 12,5 % de Saint-Gobain.

Globalement et hors certificats d'investissement (dont l'échange contre des actions, moyennant 10 F par titre, continue jusqu'au 31 janvier 1987) et hors titres mis en réserve par l'Etat pour attribution d'actions gratuites, le capital de Saint-Gobain sera détenu à 50 % par les particuliers, à 10 % par les salariés, à 25 % par les institutionnels français et à 15 % par les institutionnels étrangers.







# Economie

## AFFAIRES

La fin d'une saga suédoise

### M. Refaat El Sayed perd le contrôle de Fermenta

*STOCKHOLM*
*de notre correspondant*

Après plusieurs semaines d'incertitude, les rebondissements du week-end ont précipité la chute de M. Refaat El Sayed, fondateur et patron de la société pharmaceutique suédoise Fermenta. Le premier coup de théâtre s'est produit le samedi 13 décembre, avec la publication d'un communiqué indiquant que tous les membres du conseil d'administration de l'entreprise, élus par les actionnaires, étaient démissionnaires et qu'une assemblée générale extraordinaire se réunirait le 30 décembre pour désigner leurs successeurs. Le communiqué précisait que les cadres avaient découvert un certain nombre d'inexactitudes dans les comptes de Fermenta pour l'exercice 1985 et pour le bilan présenté à l'automne sur les huit premiers mois de 1986.

Le montant de plusieurs contrats et ventes de savoir-faire technologique a notamment été comptabilisé, alors que les pourparlers avec les clients concernés n'ont toujours pas abouti. L'entreprise a donc fourni des résultats enjolivés. Fermenta prévoyait pour l'ensemble de l'année un bénéfice de l'ordre de 700 millions de couronnes (autant de francs français). Mais M. El Sayed ne veut plus aujourd'hui faire de pronostic. Il se contente de dire que son entreprise est saine et ne sera *« sûrement pas déficitaire »*.

Après ces révélations, qui créait une *« crise de confiance »*, M. El Sayed s'est trouvé dans une situation inconfortable. Il devait en effet rembourser avant la fin de l'année une dette personnelle de 554 millions de couronnes à la société d'investissement Industrivärden, liée à la Handelsbanken. Pour s'en acquitter, il n'avait d'autre solution que de céder une partie de ses actions à un groupe suédois ou étranger, disposé à acquérir un tiers ou plus du capital. Les candidats n'ont pas manqué, mais tour à tour le groupe italien Montedison puis Procordia, le holding suédois des entreprises d'Etat, ont rompu les négociations à la dernière minute. Ils reprochaient à M. El Sayel de vouloir continuellement faire monter les enchères.

#### Le couperet est tombé

Le rapport des cadres a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Il était clair alors que M. El Sayed ne pouvait plus trouver d'associé en l'espace de deux semaines. Qui, en effet, serait prêt à débourser quelques milliards de couronnes pour un poste dans une entreprise, performante certes, mais dont l'honnêteté du bilan est contestée ?

Dimanche 14 décembre, le couperet est tombé. La société d'investissement Industrivärden a usé de son droit. En prêtant 554 millions de couronnes au début de l'année à M. El Sayed, elle avait obtenu à titre de garantie une option sur quelque 7 millions d'actions Fermenta A et B. Plutôt qu'un éventuel remboursement, elle a préféré les titres qui lui donnent 43 % des voix à l'assemblée d'actionnaires. Selon le directeur général d'Industrivärden, M. Kjell Brändström, *« cette solution, même si elle implique une tragédie personnelle pour M. El Sayed, est la seule raisonnable et susceptible de restaurer la confiance autour de l'entreprise »*. Les nouveaux responsables de Fermenta seront nommés dans les jours qui viennent. Parmi eux figureront sans doute des représentants d'autres créanciers, notamment l'autre firme suédoise Electrolux.

Cette fois-ci, il semble bien que la saga de Refaat El Sayed soit terminée. Ce Suédois d'une quarantaine d'années, d'origine égyptienne, avait racheté en 1981 pour 14 millions de couronnes seulement une petite société de fabrication de pénicilline-base, Fermenta, au groupe pharmaceutique Astra. Entre 1981 et 1985, il devait prendre le contrôle de huit entreprises étrangères — une française, trois italiennes et quatre américaines, — et des accords de coopération étaient signés avec des firmes de sept autres pays.

Las, en mars 1986, voilà qu'un écologiste révèle qu'il n'est pas docteur en microbiologie appliquée comme il le prétend. Ce mensonge, qui entraîne un effondrement des actions Fermenta à la Bourse de Stockholm, va conduire subitement Volvo à ignorer son ancien partenaire et à faire marche arrière. Pour Refaat El Sayed, c'est le début de la fin, car, pour mener à bien le rapprochement avec le constructeur automobile, il avait été obligé d'emprunter près de 1 milliard et demi de couronnes — une dette qui devait provoquer sa chute. Dimanche soir, à la télévision, amer, il n'a pas eu des mots gentils pour M. Gyllenhammar, *« qui n'a pas levé le petit doigt pour me soutenir »*, et qui, il y a moins d'un an, *« estimait que notre projet commun était une date dans l'histoire de l'industrie suédoise »*... Mais Refaat El Sayed constatait aussi, avec le sourire : *« Quand j'ai acheté Fermenta, je n'avais pratiquement pas un sou. Cinq ans après, j'en ai quand même un peu plus. »* Il garde le contrôle de 34 % des actions de l'entreprise, mais celles-ci valent moins du tiers de ce qu'elles valaient au début de l'année. Et le patron de Fermenta est encore loin d'avoir remboursé toutes ses dettes...

ALAIN DEBOVE.

La coopération économique franco-indienne

### Les cafouillages français sur la dépollution du Gange masquent un fort accroissement des échanges

*NEW-DELHI*
*de notre correspondant*

Dans les rapports entre Etats, il y a parfois des petits échecs qui, par leur côté hautement symbolique, peuvent éclipser d'authentiques succès. C'est le cas du projet français de dépollution du Gange sacré à Bénarès que tour à tour, mais en ordre dispersé, MM. Jean de Lipkowski et Michel Noir se sont efforcés, au cours des deux dernières semaines à New-Delhi, de débloquer.

Dernier acte en date d'une affaire qui a valu il a deux semaines à l'envoyé spécial de M. Chirac, M. de Lipkowski, une rebuffade d'un haut fonctionnaire indien : le ministre délégué au commerce extérieur, en visite à Delhi du 11 au 13 décembre, a proposé à l'Inde la prise en charge par la France de 20 millions de francs supplémentaires sur le coût du projet. Evalué à 90 millions (pour la part française), l'opération de Bénarès serait ainsi financée à hauteur d'environ 65 % par des dons. Générosité que New-Delhi aurait peut-être acceptée si elle n'avait été si tardive.

Moins d'une semaine après le départ de M. de Lipkowski, et trois jours avant l'arrivée à Delhi de M. Michel Noir, les Indiens, lassés d'attendre et voulant peut-être marquer leur mécontentement, ont lancé un appel d'offre local incluant le projet de Bénarès. L'envoyé spécial de M. Chirac à Delhi aurait-il pu — s'il avait été averti par M. Noir du nouvel effort français de 20 millions — éviter cet affront ? De source indienne, on regrette évidemment cette espèce de compétition de prestige entre deux personnalités françaises d'une même majorité.

Une chose est sûre : Paris, qui espère que l'appel d'offres sera ultérieurement abandonné — voire attribué à une filiale indienne de la Lyonnaise des eaux (1), — savait, depuis août dernier au moins, que son offre précédente n'était pas assez attractive. Elle était insuffisante, à la fois par rapport à ce que d'autres pays européens consentent sur des opérations similaires ; au regard des 7 milliards et demi de francs de contrats remportés cette année en Inde — record absolu — et, surtout, à l'enjeu politique et psychologique.

#### Des lenteurs et des querelles

Une note du commerce extérieur français de novembre 1985 le disait pourtant clairement : le projet, signé et annoncé avec force publicité sous la forme d'un memorandum d'accord six mois plus tôt, lors du voyage de M. Rajiv Gandhi à Paris, *« revêt une importance symbolique toute particulière pour nos partenaires indiens. L'effort d'assistance technique et financière consenti par la France sera un test de notre coopération »*. C'est donc mal engagé.

Il y a eu des lenteurs, des querelles entre les entreprises concernées, entre les administrations françaises en cause, et entre les différents candidats indiens au pilotage du projet. Or s'associer à l'opération de nettoyage du fleuve le plus pollué et le plus sacré de l'Inde, un projet dont M. Gandhi a fait son cheval de bataille, devait valoir *« aux Français la gratitude de six cents millions d'hindous »*, écrivait au début de l'année un journaliste indien.

Il reste à espérer que tout n'est pas perdu car la France, le ministre du commerce extérieur l'a réaffirmé, a bien l'intention d'intensifier ses échanges avec l'Inde. Un protocole financier d'un montant sans précédent de 3,5 milliards de francs, couvrant des contrats remportés cette année, sera signé prochainement, ce qui *« représente le quart des protocoles offerts par la France en 1986 »*.

En outre, sans parler de l'offre précise qui sera faite d'ici une semaine aux Indiens d'associer Dassault (avec l'Alpha Jet) à leur projet de développement d'un avion de combat, des négociations sont en cours avec l'Aérospatiale pour la livraison d'une version militaire puissante de l'hélicoptère Dauphin et d'avions civils court-courrier (six ou huit ATR-42 dans un premier temps, quarante à terme). L'Inde, qui a acheté à la même firme vingt-cinq Airbus en 1986, pourrait également lever l'an prochain l'option qu'elle avait prise pour douze appareils supplémentaires. D'autre part, un contrat (de 1,4 milliard de francs) est sur le point d'être attribué à CIT-Alcatel dans le domaine du téléphone, et Thomson est en discussion pour équiper de matériels électroniques les aéroports indiens. Bref, les entreprises françaises font bien leur métier. Reste à espérer que l'intendance politique suivra...

PATRICE CLAUDE.

(1) Après moult tergiversations et malgré la présence ancienne de la Lyonnaise des eaux, un consortium comprenant cette société mais piloté par la Générale des eaux, avait été constitué sous le gouvernement Fabius pour mener le projet.



### La France octroie 55,2 millions de dollars au Mexique

Dépasser le seul rééchelonnement de la dette et financer de nouveaux projets, la France a voulu démontrer qu'elle entendait appliquer cette stratégie au Mexique. Le vendredi 12 décembre était signé à Paris l'accord bilatéral entérinant la part française — 242,5 millions de dollars — dans l'étalement des échéances garanties décidé par le Club de Paris. Parallèlement était également signé un protocole financier permettant la réalisation de quatre projets, deux dans le secteur agricole, un dans le secteur de la santé, un dernier pour développer et moderniser le réseau téléphonique mexicain. D'un montant de 55,2 millions de dollars, ces crédits seront fournis à hauteur de 38 % par le Trésor, sur trente ans, à un taux privilégié de 2 %.

## SOCIAL

Nouvelles grèves à EGF

### Les négociations salariales dans le secteur public sont dans l'impasse

Venant après une année de gel en 1986, les négociations salariales pour 1987 sont bien mal parties. Avant même la fonction publique, EGF a engagé des discussions avec les syndicats, le jeudi 11 décembre, mais ces discussions ont immédiatement tourné court sans qu'une nouvelle réunion soit fixée. Les syndicats qui avaient appelé dans la matinée du même jour à une grève de quatre heures, — CFDT, FO, CFTC, UNCM-CGC d'un côté, CGT de l'autre, — suivie en moyenne par 31 % des agents, préparent une grève plus dure pour le 17 décembre et ont rejeté les propositions de la direction. Celle-ci a pourtant fait savoir qu'elle ne les appliquerait que dans le cadre d'un accord. A moins que les pouvoirs publics l'autorisent à lâcher plus de lest...

Rien n'est moins sûr, tant les directives sont strictes. Dans sa recommandation du 12 novembre dernier sur la politique salariale pour 1987 dans le secteur public (*le Monde* du 22 novembre), M. Chirac rappelle que *« l'objectif général du gouvernement demeure le maintien du pouvoir d'achat des salariés en place »*. Mais, ajoute-t-il, *« les mesures salariales qui seront arrêtées par les entreprises, à l'issue de la négociation pour cet exercice, devront donc viser, dans la limite de leurs possibilités économiques et financières, à assurer une évolution de la rémunération moyenne du personnel en place au titre des mesures générales catégorielles et individuelles (GVT positif compris) égale à 2 % »*.

Le fameux *« glissement, vieillesse, technicité »* (GVT), qui mesure les promotions et l'ancienneté, devra donc être intégré — au grand dam des syndicats et parfois aussi des directions d'entreprises — dans la masse salariale, au risque de faire payer à tout le personnel les avancements et l'ancienneté de quelques-uns — Dans sa circulaire, M. Chirac admettait toutefois que *« les accords pourront conduire à une progression de la rénumération moyenne des agents en place au plus égale à 3 % en 1987 »*.

Pratiquant un libéralisme très directif, le premier ministre concédait que c'était aux directions d'entreprises *« d'apprécier les possibilités d'augmentation des rémunérations »*, mais demandait en même temps aux ministres de tutelle de s'assurer de la *« conformité »* des propositions *« aux présentes directives »*. Ainsi, *« dans la mesure du possible, aucune mesure générale ne devra intervenir avant le deuxième semestre de l'année »*. Une disposition qui obère d'ores et déjà 1988 en entraînant un effet report important des augmentations de 1987 sur 1988... le futur gouvernement gérera l'héritage...

A EGF, l'application de ces directives laissait encore moins de marge que dans d'autres entreprises publiques (comme la SNCF). Même en raisonnant sur une progression de la masse salariale de 3 % — ce que les pouvoirs publics ont apparemment accepté malgré un objectif de 2 % pour la moyenne des prix en 1987 — la direction d'EDF a dû manœuvrer avec un GVT de 2,5 % (contre 2,65 % en 1985 et 2,5 % en 1986), ce qui laissait 0,5 % à distribuer en masse et, excluait tout rattrapage alors même que les agents d'EGF n'ont pas eu d'augmentation générale de salaires depuis mars 1985.

Le 11 décembre, la direction a proposé de distribuer les 0,5 % pour deuxsu augmentations générales des salaires nationaux de base en niveau : + 0,7 % au 1er juillet et + 1 % au 1er décembre 1987. Plus pénalisés que les actifs, les retraités, qui n'ont eu aucune revalorisation de pension depuis mars 1985, recevront un complément égal à 0,8 % des pensions de 1986. Une clause de sauvegarde leur assurera une revalorisation pour 1987 après publication de l'indice moyen des prix de l'année. En l'absence d'accord, EGF laissera jouer les seuls 2,5 % du GVT.

Pour les syndicats, les *« négociations »* semblent achevées sans avoir vraiment commencé. La CGT, qui avait réuni 2 500 manifestants à Paris le 11 décembre, appelle à poursuivre l'action. Engagées depuis juin 1986 dans une réelle unité d'action, la CFDT, FO, l'UNCM-CGC et la CFTC avaient proposé un *« contrat social »* sur les salaires, l'emploi, la réduction et l'aménagement du temps de travail et la répartition des surplus de productivité.

Alors qu'on observe de multiples conflits locaux à EGF, les quatre fédérations envisagent ensemble une grève de 8 heures pour le 17 décembre avec une *« baisse de production de 30 % pouvant entraîner des délestages »* (ce qui avait précédemment été évité avec des baisses de chages limitées à 20 %). La CGT devrait se joindre à ce mouvement, comme les autres fédérations l'y ont invitée. Mais, le 11 décembre, il n'y avait eu que 31 % de grévistes, contre 60 % le 21 octobre précédent,... ce que les syndicats traduisent par le souhait de la *« base »* de mener des actions plus dures.

MICHEL NOBLECOURT.

### PUBLICATION JUDICIAIRE

**CONDAMNATION DE « MINUTE » POUR DIFFAMATION ENVERS M. ABDERRAHIM KENAISSI**

Par jugement en date du 25 octobre 1985, la 17e Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, sur citation directe de M. Abderrahim KENAISSI a déclaré M. Jean-Claude GOUDEAU, directeur de la publication du journal *Minute*, coupable du délit de diffamation publique envers un particulier, en raison d'un article publié dans ce journal daté du 19 janvier 1985.

En effet, le tribunal constate à la simple lecture de l'article poursuivi qu'il est gravement diffamatoire à l'égard de la partie civile, M. KENAISSI y étant accusé d'être un « agitateur patenté de la communauté maghrébine de Lille, un fabricant de faux documents et un recruteur de Maghrébins au profit de réseaux terroristes ».

Ces allégations portent évidemment atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile.

PAR CES MOTIFS,

— Condamne M. Jean-Claude GOUDEAU à 6 000 F d'amende et à verser à M. KENAISSI 20 000 F à titre de dommages et intérêts et celle de 3 000 F au titre de l'article 475.1 du C.P.P.

Pour extrait : Me Mounir SLAMA, avocat à la Cour.

### Paiement de l'impôt : report au 16 décembre

Les contribuables dont l'avis d'imposition d'impôt sur le revenu et d'impôts locaux fixait au 14 décembre la date limite de paiement ont jusqu'à mardi 16 décembre à minuit pour verser la somme due, le ministère de l'économie et des finances ayant accordé (comme il est de tradition) un délai supplémentaire.

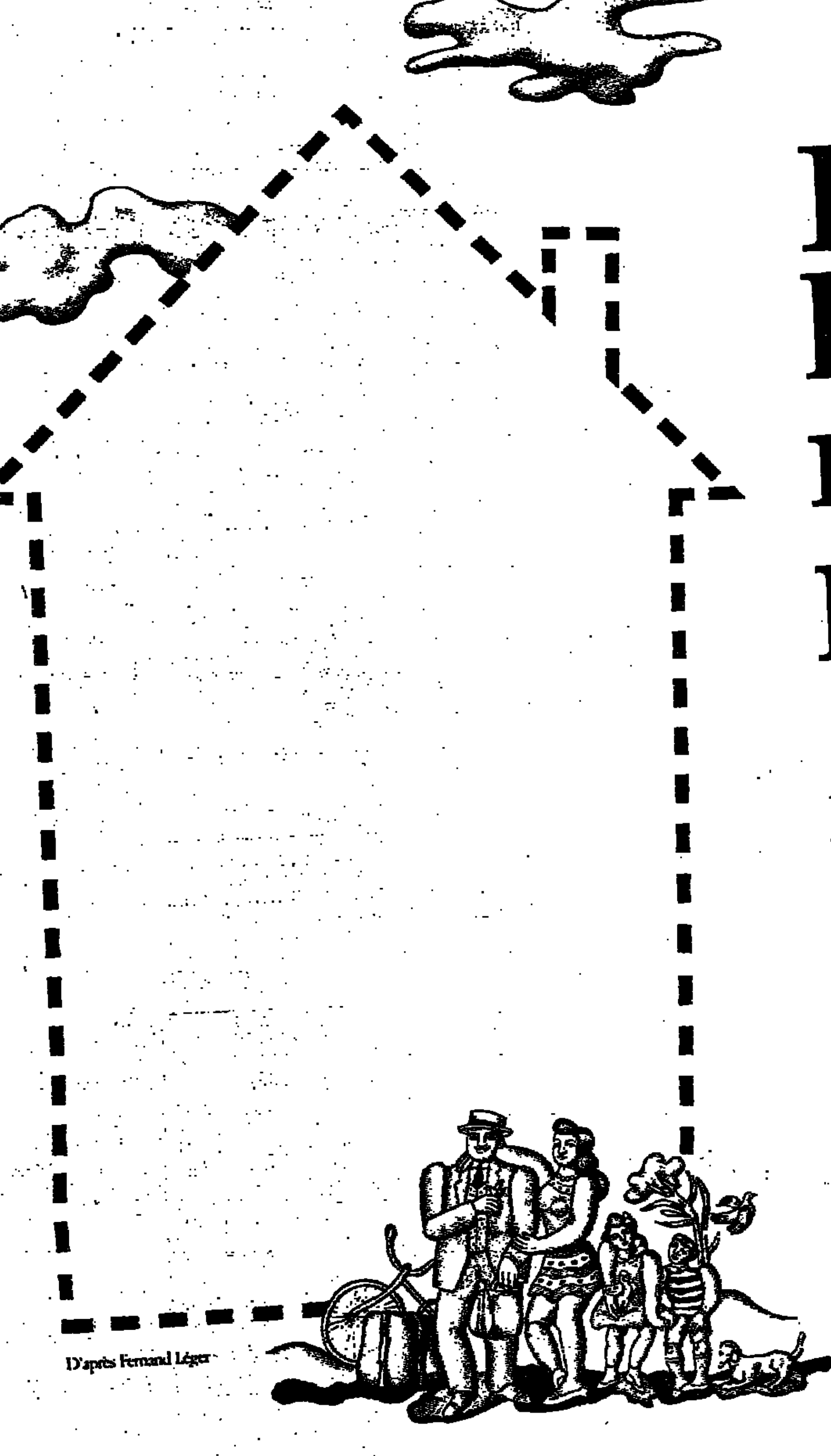
## FAITS ET CHIFFRES

● **Prorogation en 1987 de la retraite à mi-temps pour les fonctionnaires.** — L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité un amendement tendant à proroger en 1987 la cessation progressive d'activité pour les fonctionnaires, dans le cadre du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. L'ordonnance du 31 mars 1982 prévoit que les agents titulaires de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif se voient reconnaître la possibilité de commencer à prendre leur retraite *« à mi-temps »* à partir de cinquante-cinq ans, payée à 80 % de leur salaire jusqu'à soixante ans.

● **PRÉCISION.** — Dans le tableau des échanges commerciaux de la France (*le Monde* daté 14-15 décembre), les soldes étaient calculés sur onze mois et non sur quatorze comme indiqué par erreur.

هكذا من الاصل






# Et si le 1% logement n'existait pas ?

Si le 1% logement n'existait pas, il y aurait 5 millions de familles supplémentaires qui se poseraient des problèmes de financement pour leur logement.

Si le 1% logement n'existait pas, il manquerait l'un des éléments favorables au climat social dans l'entreprise.

Si le 1% logement n'existait pas, la mobilité de l'emploi serait sérieusement freinée.

On pourrait multiplier les exemples...

Le 1% logement, une idée généreuse, un principe simple : permettre à tous les salariés de se loger avec la participation de l'entreprise.

Depuis 1953, chaque entreprise, à partir de 10 salariés, investit annuellement une somme équivalente à 1% (en réalité 0,77% aujourd'hui) des salaires bruts dans la construction. Cet investissement financier s'appuie sur trois grands principes :

- Le 1% aide le salarié dans l'achat, la location ou l'amélioration de sa résidence principale.
- Le 1% est un financement complémentaire. En aucun cas il ne peut dépasser 50% du prix d'achat, du coût de construction ou du montant des travaux.
- Le 1% permet à l'entreprise de désigner librement le ou les bénéficiaires.

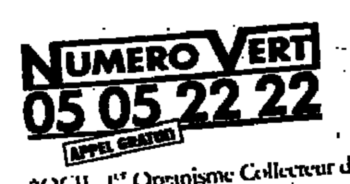
Le 1% n'est pas un impôt mais un trait d'union entre le partenaire salarié et le partenaire entreprise. C'est l'investissement du dialogue.

Depuis plus de 30 ans, l'OCIL est le leader des organismes collecteurs. Sur les 5 millions de familles concernées par le 1% logement, l'OCIL, à lui seul, a permis d'en loger plus de 300 000, soit l'équivalent de la ville de Marseille. Il a su entretenir des rapports privilégiés avec 12 000 entreprises, grandes, petites ou moyennes qui lui confient la gestion de leur 1%. L'OCIL, c'est l'expérience, l'efficacité, le service sur mesure pour l'entreprise et le salarié.

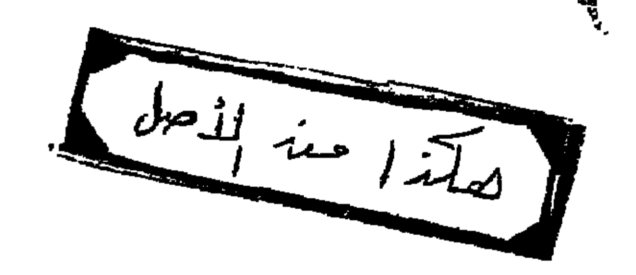
Si l'OCIL n'existait pas, il faudrait l'inventer. Téléphonez aujourd'hui gratuitement au premier organisme collecteur de France.

**OCIL*** 

**L'investissement constructif.**




*OCIL, 1er Organisme Collecteur du 1% Logement en France. 57-59, boulevard Malesherbes - 75008 Paris. Tél. : 45 22 22 22.





# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

### COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

**COMPTES DE L'EXERCICE 1985-1986**

Réunie le 10 décembre 1986 sous la présidence de M. Philippe Chareyre, l'assemblée générale des actionnaires et des titulaires de certificats de droit de vote a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1986, qui se soldent par un bénéfice de 433 297 014 F après 31 000 000 de francs d'impôt contre 132 695 168 F et 34 349 212 F pour l'exercice précédent.

Dans ce résultat, le bénéfice courant net d'impôt figure pour 116,3 millions de francs contre 92,2 millions de francs (+ 26,1 %) et le résultat exceptionnel également net d'impôt pour 316.9 millions de francs contre 40,5 millions de francs.

Il a été décidé de mettre en paiement le 22 décembre un dividende net unitaire de 30 F contre 27,50 F l'an dernier. Le dividende qui s'applique aux 2 834 304 actions anciennes et aux 566 860 certificats d'investissement émis en mai 1986 représente une distribution globale de 102 034 920 F contre 77 943 360 F.

## BTP BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

SIÈGE SOCIAL 253, BOULEVARD PÉREIRE 75852 PARIS CEDEX 17 TÉL. (1) 47.54.75.75

Le conseil d'administration de la BTP s'est réuni le 2 décembre sous la présidence d'Alain Treppoz.

Il a examiné la situation au 30 septembre, qui dégage un résultat d'exploitation en très forte augmentation sur 1985.

Selon des estimations prudentes, le bénéfice net d'exploitation de l'exercice devrait être supérieur à 40 millions de francs, contre 16,3 millions de francs en 1985 (les plus-values nettes à long terme ayant porté le bénéfice net total de 1985 à 53,5 millions de francs).

Le conseil a noté que ce bénéfice élevé était largement dû à la situation exceptionnelle du marché financier au premier semestre, et donc le caractère non récurrent d'un tel résultat.

Le conseil a, d'autre part, approuvé le deuxième plan de développement (1987/1989) de la banque dont les objectifs, ambitieux, visent à confirmer sa mission au service du BTP et à poursuivre le développement de ses activités financières.

Au vu de l'évolution prévue des emplois de la banque au cours de cette période, le conseil d'administration a autorisé le président à convoquer une assemblée générale ordinaire devant se prononcer sur l'émission d'un emprunt obligataire groupé de 400 millions de francs dont 250 millions de francs pour la BTP et 150 millions de francs pour sa filiale, FGI.

Enfin, le conseil, qui avait précédemment été informé de la nouvelle organisation de la banque, a été avisé des nominations qui en découlent.

## La Caisse Centrale du Crédit Mutuel émet deux emprunts obligataires

### 550 Millions de francs à taux fixe

en obligations de 5.000 F.

- Prix d'émission : 98,40 % soit 4.920 F par titre.
- Taux d'intérêt : **9,10 %**
- Taux de rendement actuariel brut au règlement : **9,40 %**
- Jouissance et règlement : 29 décembre 1986.
- Durée : 8 ans.
- Amortissement : au pair en totalité le 29 décembre 1994 sous réserve de rachats en Bourse.

### 350 Millions de francs à taux variable assimilable à partir du 24 février 1987 à l'emprunt CCCM TMO février 1986

en obligations de 5.000 F.

- Prix d'émission : 98 % soit 4.900 F par titre.
- Intérêt : • égal à 95 % de la moyenne arithmétique des TMO établis par l'INSEE.
  • payable le 24 février de chaque année et pour la première fois le 24 février 1988. Le premier terme d'intérêt portant sur 422 jours sera cependant calculé de manière identique au coupon de l'emprunt CCCM TMO février 86 comme s'il ne portait que sur une année.
  • minimum garanti de 6,5 %.
  • sur la base du TMO de novembre de 8,90 %, il ressort une marge actuarielle brute de −0,30 %.
- Jouissance et règlement : 29 décembre 1986.
- Durée : 7 ans et 57 jours.
- Amortissement : au pair, en totalité le 24 février 1994 sous réserve de rachats en Bourse.

Note d'information (visa COB nº 86-440 en date du 10 decembre 1986) disponible sur simple demande. BALO du 15 décembre 1986.

Souscriptions reçues dans toutes les Caisses de Crédit Mutuel.

**Crédit Mutuel**



## UNIVAR

Société d'investissement à capital variable (SICAV)

**INFORMATION AUX ACTIONNAIRES**

Les actionnaires de la SICAV UNIVAR sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 5 janvier 1987, à 10 heures, dans les locaux de la Caisse nationale de crédit agricole, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. – Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 1986.
2. – Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.
3. – Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1986.
4. – Affectation des résultats et fixation du dividende.
5. – Nomination d'un nouvel administrateur.

Si l'assemblée générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1986 s'élèvera à 2,03 francs, composé d'un dividende net de 2,02 francs et d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,01 franc.

Ce dividende sera mis en paiement le 24 janvier 1987.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV UNIVAR à prendre contact avec leurs bureaux du Crédit agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 29 décembre 1986.

**Compte tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première assemblée. Une seconde assemblée est prévue le 14 janvier 1987, à 10 heures, à la même adresse.**




## UNI-GARANTIE

Société d'investissement à capital variable (SICAV)

**INFORMATION AUX ACTIONNAIRES**

Les actionnaires de la SICAV UNI-GARANTIE sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 5 janvier 1987, à 11 heures, dans les locaux de la Caisse nationale de crédit agricole, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. – Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.
2. – Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 1986.
3. – Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1986.
4. – Affectation des résultats et fixation du dividende.
5. – Fixation du montant des jetons de présence sur l'exercice 1985-1986.
6. – Ratification de la nomination de deux censeurs.
7. – Nomination de nouveaux administrateurs.

Si l'assemblée générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1986 s'élèvera à 110,04 francs composé d'un dividende net de 108,58 francs et d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,46 franc.

Ce dividende sera mis en paiement le 24 janvier 1987.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV UNI-GARANTIE à prendre contact avec leurs bureaux du Crédit agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 29 décembre 1986.

**Compte tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première assemblée. Une seconde assemblée est prévue le 14 janvier 1987, à 15 heures, à la même adresse.**

CRÉDIT AGRICOLE

# Marchés financiers

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

| ACTIF | Au 4 déc. |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 417 906 |
| dont : | |
| Or | 200 048 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 122 516 |
| ECU | 75 069 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 20 272 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 33 473 |
| dont : | |
| Concours au Trésor public | 25 280 |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 129 310 |
| dont : | |
| Effets escomptés | 71 037 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 70 901 |
| 5) DIVERS | 10 423 |
| Total | 662 013 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 210 440 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 12 847 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 40 310 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 85 135 |
| dont : | |
| Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves | 37 819 |
| 5) ECU A LIVRER AU FECOM | 70 690 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 230 215 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 3 129 |
| 8) DIVERS | 9 453 |
| Total | 662 013 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

| Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985 | 5 déc. | 12 déc. |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à rev. variable | 152,8 | 154,3 |
| Valeurs industrielles | 149,3 | 151,3 |
| Valeurs étrangères | 114,3 | 114,7 |
| Pétroles-Energie | 141,9 | 141,1 |
| Chimie | 139 | 137,7 |
| Métallurgie, mécanique | 141,6 | 147 |
| Electricité, électronique | 145,5 | 145,7 |
| Bâtiment et matériaux | 173,3 | 174,5 |
| Ind. de consommat. non alim. | 156,5 | 158,4 |
| Agro-alimentaire | 147,6 | 152 |
| Distribution | 177,6 | 178,1 |
| Transports, loisirs, services | 162,1 | 163,8 |
| Assurances | 165,7 | 166,1 |
| Crédit banque | 158 | 163,1 |
| Siconi | 120,9 | 128,1 |
| Immobilier et foncier | 137 | 136 |
| Investissement et portefeuille | 153,3 | 168,1 |
| **Base 100 : 28 décembre 1985** | | |
| Valeurs franç. à revenu fixe | 106,2 | 105,7 |
| Emprunts d'Etat | 103,8 | 103,2 |
| Emprunts garantis et assimilés | 107 | 106,6 |
| Sociétés | 106,1 | 105,6 |
| **Base 100 en 1949** | | |
| Valeurs franç. à revenu var. | 3 461,8 | 3 494,8 |
| Valeurs étrangères | 3 873,8 | 3 888,4 |
| **Base 100 en 1972** | | |
| Valeurs franç. à revenu var. | 498,6 | 504,5 |
| Valeurs étrangères | 496,9 | 496,7 |
| **Base 100 : 31 décembre 1980** | | |
| Indice des val. franç. à rev. fixe | 122,1 | 121,5 |
| Emprunt d'Etat | 118,8 | 117,9 |
| Emprunts garantis et assimilés | 123,1 | 122,6 |
| Sociétés | 123,2 | 122,7 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 407,9 | 412,5 |
| Produits de base | 260,4 | 259,7 |
| Construction | 403 | 408,9 |
| Biens d'équipement | 350,3 | 352,1 |
| Biens de consom. durables | 492,4 | 505 |
| Biens de consom. non durables | 480 | 483,2 |
| Biens de consom. alimentaires | 428,9 | 438,7 |
| Services | 389,8 | 392,3 |
| Sociétés financières | 613,3 | 618,2 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 366,4 | 374,9 |
| Valeurs industrielles | 389,4 | 374,4 |
| **BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 310,8 | 308,9 |

## CHANGES

### PARIS

**Dollar : 6,60 F =**

Un calme absolu régnait sur le marché des changes le 15 décembre, où le dollar se traitait à 2,01 DM, 6,605 F et 163,25 yens. Les opérateurs indiquaient que la trêve de Noël a déjà gagné le front monétaire, où le dollar reste bien orienté.

| FRANCFORT | 13 déc. | 15 déc. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 2,025 | 2,01 |

| TOKYO | 13 déc. | 15 déc. |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 163,10 | 163,25 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (15 déc.).
New-York (13 déc.).

## INDICES BOURSIERS

### PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 11 déc. | 12 déc. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 156,3 | |
| Valeurs étrangères | 114,9 | |

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 11 déc. | 12 déc. |
|---|---|---|
| Indice général | 413,4 | 412,5 |

### NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

| | 11 déc. | 12 déc. |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 923,65 | 1 912,26 |

### LONDRES

(Indice « Financial Times »)

| | 11 déc. | 12 déc. |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 284,7 | 1 280,4 |
| Mines d'or | 316,9 | 311,7 |
| Fonds d'Etat | 81,60 | 82,24 |

### TOKYO

| | 12 déc. | 15 déc. |
|---|---|---|
| Nikkeï | 18 830,64 | 18 801,31 |
| Indice général | 1 568,51 | 1 567,21 |

## MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 12 décembre

| COURS | ÉCHÉANCES | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | – | Déc. 86 | Mars 87 | Juin 87 | Sept. 87 |
| Dernier | – | 107,20 | 107,15 | 106,95 | 107,10 |
| Précédent | – | 107,45 | 107,30 | 107,10 | 107,20 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**CHARGES EXCEPTIONNELLES DE 1,7 MILLIARD DE DOLLARS POUR SCHLUMBERGER.** — Schlumberger vient d'annoncer qu'il prendrait en compte, au quatrième trimestre de 1986, des charges exceptionnelles se montant environ à 1,7 milliard de dollars, soit 6 dollars par action. Les charges concernent le secteur des services pétroliers pour 1,4 milliard de dollars, et le secteur mesure, régulation et composants (MRC) pour 125 millions de dollars. Le solde de 150 millions de dollars représente les intérêts d'un litige en cours avec les services fiscaux des Etats-Unis.

Les charges exceptionnelles du secteur pétrolier comportent l'annulation des éléments incorporels de Sowell Schlumberger (division de pompage des puits) et de Sedcoforex (division de forage), ainsi que la dépréciation totale ou l'amortissement accéléré de certains équipements et stocks. Dans le secteur MRC, des provisions ont été constituées. Le PDG de Schlumberger, M. Evan Band, a indiqué qu'en 1986 les effectifs des services pétroliers ont été réduits de 35 %.

# Marchés financiers

## BOURSE DE PARIS — 12 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 1549 | 4,5 % 1973 | 1565 | 1547 | 1560 | - 0 31 |
| 4490 | C.N.E. 3% | 4380 | 4351 | 4351 | - 0 66 |
| 1187 | B.N.P. T.P. | 1210 | 1215 | 1215 | + 0 41 |
| 1245 | C.C.F. T.P. | 1183 | 1188 | 1188 | + 0 42 |
| 1145 | Créd. Lyon. T.P. | 1150 | 1149 | 1149 | - 0 08 |
| 2570 | Electricité T.P. | 2570 | 2575 | 2575 | + 0 19 |
| 2165 | Renault T.P. | 2144 | 2130 | 2140 | - 0 18 |
| 2090 | Rhone-Poul. T.P. | 2118 | 2125 | 2125 | + 0 33 |
| 1400 | St-Gobain T.P. | 1307 | 1307 | 1307 | .... |
| 1385 | Thomson T.P. | 1250 | 1285 | 1285 | + 2 80 |
| 470 | Accor | 510 | 510 | 510 | .... |
| 2080 | Agence Havas | 2220 | 2195 | 2195 | - 1 12 |
| 1920 | Ag. Havas C. I. | 2170 | 2140 | 2140 | - 1 38 |
| 660 | Air Liquide | 727 | 719 | 720 | - 0 96 |
| 2190 | Alcatel | 2305 | 2375 | 2420 | + 4 98 |
| 1950 | Als. Superm. | 1799 | 1780 | 1780 | - 1 05 |
| 380 | A.L.S.P.I. | 378 | 375 | 375 10 | - 0 78 |
| 315 | Alsthom ★ | 349 | 349 | 350 | + 0 28 |
| 2080 | Arjom. Prioux | 2200 | 2160 | 2160 | - 1 81 |
| 370 | Arnaudes-Rey | 450 | 450 | 451 | + 0 22 |
| 1400 | Aux. Entrepr. | 1498 | 1510 | 1510 | + 0 80 |
| 1150 | Avions Dassault | 1344 | 1348 | 1341 | - 0 22 |
| 450 | Bail-Equipem. | 540 | 541 | 541 | + 0 18 |
| 1040 | Bail-Investiss. | 1055 | 1050 | 1050 | - 0 47 |
| 1080 | Cie Bancaire | 1195 | 1180 | 1194 | - 0 08 |
| 520 | Bazar H.-V. | 583 | 570 | 571 | - 2 05 |
| 620 | Béghin-Say | 540 | 550 | 545 | + 0 92 |
| 545 | Berger (Ma) | 549 | 550 | 550 | + 0 18 |
| 655 | Bic | 740 | 738 | 738 | - 0 27 |
| 1450 | B.I.S. | 1670 | 1730 | 1730 | + 3 59 |
| 2400 | Biscuit (Géné.) | 2420 | 2400 | 2400 | - 0 82 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 2320 | Damart S.A. | 2360 | 2387 | 2387 | + 1 14 |
| 4280 | Darty ★ | 494 50 | 487 | 484 | - 2 12 |
| 288 | Dév. R.d.C. (Li) | 285 | 285 50 | 285 50 | + 0 18 |
| 570 | D.M.C. | 608 | 608 | 609 | + 0 16 |
| 2400 | Docks France ★ | 2606 | 2582 | 2590 | - 0 88 |
| 1810 | Dumez ★ | 2052 | 2030 | 2040 | - 0 58 |
| 1180 | Eaux (Gén.) | 1395 | 1390 | 1390 | - 0 35 |
| 2880 | Ecco ★ | 2910 | 2900 | 3085 | + 6 01 |
| 865 | Electro-Financ. | 899 | 1015 | 1015 | + 1 60 |
| 330 | Elf-Aquitaine | 318 | 315 | 318 | .... |
| 295 | — (certific.) | 295 | 295 | 295 | .... |
| 2700 | Epeda-B-Faure | 2755 | 2750 | 2750 | - 0 18 |
| 3540 | Essilor | 3900 | 3890 | 3895 | - 0 12 |
| 430 | Esso S.A.F. ★ | 440 | 435 | 447 | + 1 59 |
| 3090 | Eurafrance | 3402 | 3430 | 3400 | - 0 05 |
| 1350 | Eurocom ★ | 1570 | 1560 | 1560 | - 0 63 |
| 2780 | Euromarché | 2870 | 2860 | 2860 | - 0 34 |
| 830 | Europe n° 1 ★ | 919 | 917 | 920 | + 0 10 |
| 1600 | Facom | 1650 | 1650 | 1670 | + 1 21 |
| 1180 | Fiches-bauche | 1182 | 1190 | 1180 | - 0 18 |
| 290 | Financel | 280 | 282 | 282 | + 0 71 |
| 195 | Fives-Lille | 185 | 182 | 176 50 | - 5 13 |
| 330 | Francarep | 325 | 325 | 328 | + 0 92 |
| 1220 | Fromageries Bel | 1472 | 1488 | 1489 | + 1 15 |
| 830 | Gal. Lafayette | 1203 | 1200 | 1200 | - 0 24 |
| 365 | Gascogne | 415 | 418 | 418 | + 0 72 |
| 285 | Géophysique | 285 | 289 | 289 | + 1 40 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

[illegible]

### Comptant (sélection)

[illegible]

### Second marché (sélection)

[illegible]

### SICAV (sélection) — 12/12

[illegible]

### Droits et bons

[illegible]

### Cote des changes

[illegible]

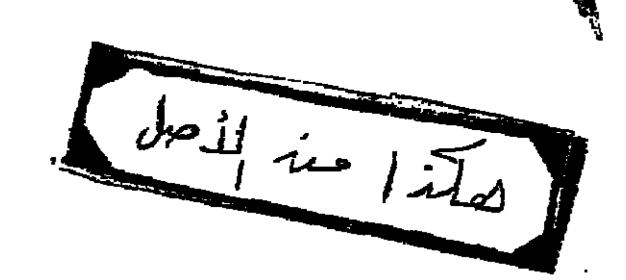
### Marché libre de l'or

[illegible]

**MINITEL**

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.





Le Monde



A la recherche d'économies

# Le marathon agricole de la rigueur se poursuit à Bruxelles

*BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant*

Programmer la rigueur n'est pas chose facile. Les ministres de l'agriculture des Douze en font l'amère expérience qui commencent, le lundi 15 décembre, leur sixième jour de négociations sur les mesures à prendre pour réduire la production laitière ainsi que les dépenses de soutien au marché de la viande bovine. Le compromis vers lequel s'orientent laborieusement les ministres – rien n'est joué – représenterait un effort supplémentaire très significatif pour les producteurs de la Communauté.

L'objectif à peu près accepté par tous est de parvenir à une baisse de la production laitière de 9,5 % en deux ans. A partir du 1er avril 1987, les quotas laitiers seraient, sous une forme ou sous une autre, diminués de 6 %. Au printemps 1986, au moment de la fixation des prix, les ministres avaient prévu une réduction limitée à 2 %. Le tour de vis supplémentaire est donc sévère. Si ces chiffres sont confirmés, la production de lait au cours de la prochaine campagne devrait diminuer de 6 millions de tonnes dans la Communauté et d'environ 1,5 million de tonnes en France.

Des compensations communautaires seraient versées aux agriculteurs qui cesseraient volontairement de produire du lait (6 ECU par 100 kilos durant sept ans), (1 ECU = 6,80 F). Le programme de cessation volontaire serait limité à 3 millions de tonnes. Pour les 3 autres millions dont les quotas communautaires seraient amputés, la compensation serait de 10 ECU par 100 kilos et par an pendant deux ans. Des aides nationales viendraient s'ajouter à ces compensations payées sur le budget de la CEE. Pour accompagner ce réajustement entre l'offre et la demande de produits laitiers, la Commission européenne propose de mettre en œuvre un programme de résorption des stocks qui porterait sur un million de tonnes de beurre et coûteraient environ 3,2 milliards d'Ecus.

S'agissant de la viande de bœuf, les ministres se montrent favorables au maintien de l'intervention mais à prix réduit. Les achats publics de soutien s'effectueraient à un prix inférieur de 10 % à 12,5 % à l'actuel prix d'intervention.

En ce qui concerne la France, la Commission propose en outre de dévaluer le taux vert du franc, applicable à la viande bovine de 4,8 % et celui applicable à la viande de mouton de 3,2 %. Cela se traduirait pour le bœuf par la suppression des montants compensatoires monétaires (MCM) qui jouent comme une taxe à l'exportation et une subvention à l'importation. Il en résulterait parallèlement un relèvement immédiat des prix d'intervention, de l'ordre de 4 %. Dans le cas du mouton, cette dévaluation se traduirait par une revalorisation de la prime payée aux éleveurs de 3 %.

### Report à Paris de la conférence annuelle

Les ministres qui avaient travaillé toute la nuit ont suspendu, lundi matin, leurs travaux sans être parvenus à conclure.. Ils devaient se retrouver en début d'après-midi.

Du coup, la seconde phase de la conférence annuelle qui devait se tenir lundi à Paris entre les organisations agricoles françaises et le premier ministre M. Jacques Chirac a été reportée à une date ultérieure.

Les ministres des affaires étrangères des Douze siègent également lundi à Bruxelles. La Commission leur fera rapport sur l'échec intervenu samedi des négociations avec les Etats-Unis concernant les importations de maïs américains à des conditions préférentielles dans la Communauté à partir du 1er janvier 1987. Afin de compenser le préjudice éventuellement subi par leurs producteurs du fait de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, les Etats-Unis veulent obtenir des facilités d'accès pour 4 millions de tonnes de maïs. La CEE leur propose à peine plus d'un million de tonnes. L'écart était trop important pour qu'une solution puisse être trouvée.

Les Etats-Unis, s'ils mettent leurs menaces à exécution, devraient décider début janvier des mesures de représailles qui porteraient en principe sur les fromages et sur le cognac. Les ministres des affaires étrangères des Douze vont devoir confirmer leur détermination à mettre en œuvre eux-mêmes des contre-représailles si les Américains choisissent ainsi une solutiton d'affrontement. Les contre-représailles de la Communauté porteraient, elles aussi, sur des produits très sensibles pour les Etats-Unis, tels les tourteaux de soja et le gluten de maïs.

PHILIPPE LEMAITRE.

NICARAGUA

# Un ressortissant américain arrêté sur une base aérienne

Managua *(Reuter)*. – Un ressortissant américain a été arrêté sur une base aérienne proche de la capitale et est soupçonné d'espionnage, a annoncé, samedi 13 décembre, le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto.

Il a précisé que l'Américain, porteur d'un passeport au nom de Sam Nesley Hall, âgé de quarante-neuf ans, avait été interpellé à l'intérieur même de la base de Punta-Huete. Il se serait d'abord présenté comme un écrivain s'intéressant au Nicaragua avant de dire qu'il appartenait au « bataillon Phœnix ». *« Une organisation privée travaillant pour les forces armées américaines »*, a dit M. d'Escoto.

Selon le ministre, la mission de ce bataillon consistait à *« recueillir des renseignements militaires pour le gouvernement américain »*. Il a ajouté qu'au moment de son arrestation Hall dissimulait dans une de ses chaussettes une carte dessinée à la main répertoriant des positions militaires intéressantes au Nicaragua.

Le chef de la diplomatie nicaraguayenne a encore déclaré que la presse serait tenue au courant de l'évolution de l'enquête concernant Hall et que si l'Américain était impliqué dans un quelconque délit, il serait poursuivi conformément à la loi nicaraguayenne.

La cour d'appel nicaraguayenne a confirmé la semaine dernière la peine de trente ans d'emprisonnement contre l'Américain Eugene Hasenfus, reconnu coupable d'avoir livré des armes aux rebelles antisandinistes.

● **Grandes manœuvres près de la frontière du Honduras.** – L'armée sandiniste va manœuvrer pendant trois jours autour d'un village nicaraguayen situé au nord-ouest du pays, près de la frontière hondurienne, a annoncé le ministre de la défense, samedi 13 décembre. Ces manœuvres regrouperont près de 6 500 soldats qui simuleront des opérations défensives *« dans l'éventualité d'une agression de l'extérieur par voie terrestre, maritime ou aérienne »*. C'est la première fois que des manœuvres d'une telle envergure sont organisées. – *(AP.)*

TCHAD

## Un avion libyen Sukhoï aurait été abattu

Les Forces armées populaires (FAP) restées loyales à M. Goukouni Oueddeï ont abattu, vendredi 12 décembre, un chasseur-bombardier libyen de type Sukhoï, dans la région de Bardaï, a-t-on indiqué samedi, à N'Djamena, de source gouvernementale. Cet avion aurait été abattu alors qu'il bombardait la localité de Wour, située non loin de Bardaï, dans le nord-ouest du Tibesti, a précisé, à Paris, le porte-parole des FAP, M. Maïna Sahanaye. Selon des informations recueillies à N'Djamena, les troupes libyennes, qui avaient été contenues lors de leur offensive sur Bardaï, auraient repris les combats depuis samedi matin. Les FAP parlent de *« nouvelles et massives attaques terrestres et aériennes »* causant de *« lourdes pertes parmi les civils »*. Selon les estimations des experts occidentaux, les troupes libyennes regrouperaient environ 8 000 hommes, alors que les FAP comprendraient de 1 500 à 2 000 hommes. – *(Reuter, AP)*.

La grève à l'AFP

## Un communiqué des syndicats de journalistes du « Monde »

Les syndicats de journalistes du quotidien *le Monde* (SNJ, CFDT, CGT) apportent leur soutien à leurs confrères de l'Agence France-Presse en grève pour la défense de l'emploi et le maintien de la seule agence d'expression française dans le monde.

Ils demandent instamment à la direction de l'AFP d'ouvrir des négociations sur les sept points cités par les syndicats de l'Agence. Jugeant irresponsable le refus de négocier manifesté par les représentants de la presse écrite au sein du conseil d'administration de l'Agence, ils demandent aux représentants du premier ministre, du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation et du ministre des affaires étrangères d'assumer leur responsabilité.

Le numéro du « Monde » daté 14-15 décembre 1986 a été tiré à 464 847 exemplaires

# M. Peyrefitte échappe à un attentat

**Un mécanicien de la mairie de Provins a été tué, le lundi 15 décembre, dans l'explosion de la voiture de M. Alain Peyrefitte.**

Président du comité éditorial du *Figaro*, membre de l'Académie française, député (RPR) de la Seine-et-Marne et maire de Provins, M. Alain Peyrefitte est un « baron » du gaullisme, qui, depuis qu'il a quitté le ministère de la justice, en 1981, exerce une influence plutôt qu'un pouvoir. Il a par ses livres — *Quand la rose se fanera...*, puis *Encore un effort, monsieur le Président* — alimenté la droite en arguments bien ajustés contre les deux phases de la législature de gauche. A la vigie du navire amiral du groupe de presse Hersant, il exerce une surveillance critique sur les initiatives du gouvernement.

Après une carrière universitaire et diplomatique (il est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'ENA), M. Peyrefitte est entré dans la vie politique avec le retour du général de Gaulle au pouvoir, en 1958. Elu député de la Seine-et-Marne, il a été secrétaire d'Etat, puis ministre de l'information de 1962 à 1966. M. Peyrefitte s'est trouvé, comme ministre de l'éducation nationale, en première ligne face à la révolte étudiante de mai 1968.

Critiqué pour n'avoir pas prévu ce mouvement, le maire de Provins (depuis 1965) n'est revenu au gouvernement qu'en 1973, comme ministre des réformes administratives et du Plan, puis comme ministre des affaires culturelles. Ecarté après la mort de Georges Pompidou, il a, comme en 1973, avec *Quand la Chine s'éveillera...*, mis à profit cette nouvelle parenthèse pour réussir un best-seller, *le Mal français* (1976).

M. Valéry Giscard d'Estaing l'a appelé, alors, au ministère de la justice. Auteur de la loi « sécurité et liberté », élu à l'Académie française, en 1977, au fauteuil de Paul Morand, M. Peyrefitte a joué, dans le gouvernement de M. Raymond Barre, le rôle de chef de file de ceux des gaullistes qui soutenaient M. Giscard d'Estaing contre la fronde du RPR.

**[C'est la première fois depuis longtemps en France qu'un homme politique, qui se trouve en même temps écrivain et journaliste, fait l'objet d'un attentat. Ne nous voilons pas les yeux : la menace sur la liberté d'expression est ici aussi claire que le chantage qui s'est exercé la semaine dernière sur les jurés du procès d'Action directe.**

***Le Monde* ne peut que manifester, en cette dramatique circonstance, sa solidarité avec M. Alain Peyrefitte et sa sympathie à la famille de l'innocente victime. Mais aussi rappeler que les bombes de septembre, comme le meurtre il y a un mois de Georges Besse, avaient provoqué un réflexe quasi unanime de résistance au terrorisme. Puisse la nécessité d'en venir à bout prendre le pas sur le vieux penchant national aux querelles internes que les maladresses du pouvoir ont tant contribué, au cours de ces dernières semaines, à rallumer. – A. F.]**

En Meurthe-et-Moselle

## Tentative de suicide de Christine Villemin

Christine Villemin, récemment renvoyée devant la cour d'assises des Vosges pour y répondre du meurtre de son fils Grégory, a tenté, pendant la nuit du dimanche 14 au lundi 15 décembre, de mettre fin à ses jours. Mme Villemin, qui avait avalé des tranquillisants, a été découverte par sa grand-mère inanimée à son domicile de Petitmont (Vosges). Transportée à l'hôpital de Lunéville, Christine Villemin était, lundi, en réanimation, mais, selon son avocat, Me Henri-René Garaud, ses jours ne semblaient plus en danger.

Christine Villemin avait passé la journée du samedi 13 décembre en compagnie de son avocat et d'un photographe de *Paris-Match*.

● **Le ministre des affaires étrangères japonais à Paris.** – M. Jean-Bernard Raimond, devait recevoir, ce lundi 15 décembre, au Quai d'Orsay, son collègue japonais, M. Tadashi Kuranari (1). Ce dernier, qui doit regagner Tokyo mardi, achève à Paris une série de déplacements en Europe.

Sa visite constitue la dix-neuvième rencontre régulière entre les ministres des affaires étrangères des deux pays.

(1) Et non M. Nakasone, premier ministre, comme nous l'avions écrit par erreur dans nos éditions datées 14-15 décembre.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT




MÉDECINE

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 15 décembre

### En hausse : + 0,37 %

La Bourse de Paris a commencé la semaine sur une note haussière, gagnant 0,37 % en séance du matin, le 15 décembre. En hausse figuraient Sanofi (+ 3,72 %), Valeo (+ 2,75 %), Synthelabo (+ 2,2 %), Pechelbronn (+ 2,07 %) et Louis Vuitton (+ 1,8 %). Parmi les valeurs en repli, Darty cédait 3,30 %, Cofimeg reculait de 1,59 %, Schlumberger (– 1,36 %) et Cetelem (– 1,06 %) perdaient aussi du terrain.

**Valeurs françaises**

| | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 510 | 508 | 509 |
| Agence Havas | 2185 | 2175 | 2180 |
| Air Liquide (L') | 720 | 718 | 718 |
| Bancaire (Cie) | 1194 | 1194 | 1196 |
| Bongrain | 2700 | 2700 | 2700 |
| Bouygues | 1325 | 1323 | 1320 |
| B.S.N. | 4685 | 4685 | 4710 |
| Carrefour | 3680 | 3700 | 3725 |
| Chargeurs S.A. | 1580 | 1585 | 1590 |
| Club Méditerranée | 727 | 729 | 728 |
| Crédit National | 1652 | 1660 | 1650 |
| Eaux (Gén.) | 1390 | 1388 | 1390 |
| Elf-Aquitaine | 318 | 319 50 | 319 50 |
| Essilor | 3895 | 3890 | 3895 |
| Lafarge-Coppée | 1438 | 1438 | 1445 |
| Michelin | 2619 | 2600 | 2615 |
| Midi (Cie) | 1715 | 1700 | 1713 |
| Moët-Hennessy | 2680 | 2680 | 2676 |
| Navig. Mixtes | 1129 | 1126 | 1128 |
| Oréal (L') | 3958 | 3958 | 3960 |
| Pechelbronn | 1299 | 1289 | 1326 |
| Pernod-Ricard | 1120 | 1120 | 1130 |
| Peugeot S.A. | 1197 | 1205 | 1214 |
| Sanofi | 751 | 768 | 779 |
| Source Perrier | 819 | 823 | 823 |
| Télémécanique | 3340 | 3340 | 3340 |
| Thomson-C.S.F. | 1680 | 1680 | 1685 |
| Total-C.F.P. | 420 50 | 420 50 | 422 80 |
| T.R.T. | 2227 | 2228 | 2225 |
| Valéo | 544 | 544 | 559 |

A B C D E F G



